



HAL
open science

Généalogie du ruralisme, quatre histoires de champs de 1850 à 2012, la construction de la ruralité beauceronne

Stanislas Henrion

► To cite this version:

Stanislas Henrion. Généalogie du ruralisme, quatre histoires de champs de 1850 à 2012, la construction de la ruralité beauceronne. Architecture, aménagement de l'espace. Université Paris-Est; Istituto universitario di architettura (Venise, Italie), 2014. Français. NNT : 2014PEST1134 . tel-02890400

HAL Id: tel-02890400

<https://theses.hal.science/tel-02890400>

Submitted on 6 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

août 2013
Stanislas HENRION

Université Paris-Est / LIAT – Paris-Malaquais / Dominique Rouillard
Istituto Universitario di Architettura di Venezia / Urbanistica / Paola Vigano

Le ruralisme en France en trois dates :

1850, 1916 et 1959

INTRODUCTION

« Etoile de la mer voici la lourde nappe
Et la profonde houle et l'océan des blés
Et la mouvante écume et nos greniers comblés
Voici votre regard sur cette immense chape
[...] »¹
Charles PEGUY

¹ Péguy, Charles – « Présentation de la Beauce à notre dame de Chartres » in *Péguy - Œuvres Poétiques complètes* – Paris : Gallimard-NRF, bibliothèque de la Pléiade, 1975.

La première édition date de 1957.

La ville est devenue le lieu de focalisation de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Ces trois disciplines s'y concentrent, y échangent leurs points de vue et veulent s'y compléter ou s'y opposer pour concevoir une ville totale capable de produire tout ce dont elle a besoin. Leur travail aboutit à projeter l'idée d'une ville aujourd'hui qui peut procurer ses propres loisirs, produire sa propre énergie, inventer son propre paysage, créer sa propre nature et cultiver sa propre alimentation. Par contre sa capacité à produire ses propres déchets et à asservir des territoires périphériques de plus en plus larges pour ses besoins d'eau, de zones industrielles, de zones d'habitation, de garages pour les systèmes de transports est souvent vite oubliée. Alors que cette ville totale se dessine et se voit déjà presque réelle, elle n'assume pas encore ses rejets. Au même moment, une autre polarité s'est développée. Un attrait, certes moindre, s'est développé ces dernières années pour la campagne. Quelques architectes, paysagistes et urbanistes s'y sont installés pour y travailler et parfois y projeter. Les projets d'urbanisme deviennent nombreux dans les campagnes et les villages. Ainsi les communes rurales développent, comme les cousines urbaines, des « projets urbains » de quartiers, de centres-villes et de zones d'aménagement². Ainsi les théories et les concepts développées et utilisés par le triptyque « architecture-urbanisme-paysage » dans toutes les problématiques (ville historique, espaces publics et privés, franges urbaines, espaces péri-urbains, entre-ville, ville-campagne, rurbain,...) montre que la ville reste la référence même sur des territoires ruraux. La multiplication de ces concepts montre le grand intérêt de travailler sur un ensemble varié de territoires, mais montre aussi que ce travail se nourrit exclusivement de concepts liés à la

² L'étude de Cartes Communales, de Plans d'Occupation des Sols (POS) et de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) sur le territoire beauceron montr en effet l'existence de concepts urbains utilisés également pour des communes rurales. Ainsi les termes de « centre urbain », de « urbanité », « centre-ville » et même de « ceinture verte » sont utilisés pour ces communes rurales.

ville, et donc implique une construction du territoire par rapport à la ville et au centre urbain. Le cordon avec la ville n'est toujours pas coupé. Ce constat apparaît contradictoire en France où la campagne³ occupe presque 90% du territoire. La campagne est un territoire qui fait rêver les maîtrises d'oeuvre pour imaginer les nouvelles villes. Les campagnes n'attirent pas les maîtrises d'oeuvre pour réfléchir et proposer des solutions aux riches problématiques qu'elles proposent, mais pour servir d'exutoire à des concepts urbains et proposer un espace d'expression à ces concepts urbains qui veulent sortir de la planche à dessins.

L'évolution de ma recherche, en quatre années de lectures, d'entretiens et d'écritures, a été significative. Les premiers pas de ma recherche parle d'un besoin de creuser ce qu'il y a derrière le visible, ce qu'il y a derrière le pré-conçu et le pré-pensé. Le territoire de la Beauce a tout de suite attiré mon attention, car il a été peu étudié et donc présente une originalité forte. Son intérêt vient aussi de sa très forte structuration, et la grande maîtrise qu'il existe de son sol et de son paysage. La nature y domine mais cette nature est entièrement dominée et organisée par l'homme. La Beauce est le territoire de la nature humanisée. Elle apparaît à tous comme la nature industrialisée où chaque parcelle du sol a un objectif dédié. La Beauce présente un territoire étendu avec de fortes variations de densité. Ainsi de grandes surfaces agricoles sont contrôlées par des fermes qui s'organisent avec de petits bourgs. La Beauce est le symbole de la planification sectorielle de l'après-guerre qui l'a dédiée exclusivement à la production agricole. C'est le territoire agricole moderne. A la production agricole intensive, il est commun d'opposer la ville-agricole. L'exposition, *La Ville Fertile*, présentée en 2011 à Paris à la Cité d'Architecture⁴ propose des outils et des concepts pour construire la ville

³ La définition statistique de la campagne, ou du territoire rural, en France se fait par la négation de ce qui n'est pas un territoire urbain. Le territoire urbain est ainsi défini en fonction d'un nombre d'habitants et d'une densité de ces habitants. Le territoire urbain est défini statistiquement par les villes qui regroupent 2 000 habitants et avec une continuité des maisons, c'est-à-dire que les maisons ne doivent pas être espacées de plus de 200 mètres. Selon les pays, cette définition du territoire urbain varie, le nombre d'habitants minimum pour définir une ville varie. Ainsi en Europe ce nombre va de 200 habitants (Norvège et Islande) à 10 000 habitants (Grèce, Portugal, Suisse).

⁴ Les expositions *La Ville fertile – Vers une nature urbaine* et *Jardiner la ville* ont été présentées à la Cité de l'Architecture à Paris du 23 mars 2011 au 24 juillet 2011. Cette exposition conçue de manière itinérante s'est

globale sur le modèle de la ville-agricole. La ville globale fait attention à son environnement et produit son alimentation. Ayant en tête les étendues de blé de la Beauce, une ville globale produisant aussi sa nourriture nécessiterait alors d'intégrer les surfaces et les horizons beaucerons. Une impossibilité géométrique bloque une totale fusion entre la ville et la campagne. Plutôt que de valoriser et de glorifier l'arrivée de cette nouvelle ville-agricole qui intègre entièrement la campagne à la ville, il m'a semble nécessaire d'entreprendre une recherche historique pour mettre en avant les disciplines et les concepts qui ont proposé une co-construction des territoires agricoles et des territoires urbains. Des urbanistes et des architectes⁵ ont proposé pendant tout le XXème siècle une association concluante entre la ville et la production agricole. Mais c'est en cherchant dans d'autres sphères disciplinaires et universitaires qui ont été très peu consultées par les urbanistes et les architectes, que j'ai trouvé les traces du génie rural et du ruralisme. L'inexistence de ces deux disciplines et la quasi-disparition de leur enseignement aujourd'hui intriguent alors que la France est un pays rural⁶ où la population et le territoire agricoles sont importants dans notre culture et nos politiques. C'est aussi la marginalité et le caractère désuet apparent de ces deux disciplines qui est intéressant d'étudier. Pour avancer, il faut regarder dans un autre sens que le tout-commun, il faut s'intéresser à des sujets qui peuvent être à première vue fades et abscons, mais qui gardent quelque chose d'attirant. Il y a dans ma recherche un esprit de contradiction avec la sphère des urbanistes, des architectes et des paysagistes.

ensuite déplacée et a été exposée, en partie ou totalement, au Qatar, à Saint-Brieuc et à Valenciennes.

⁵ Il est possible de citer certaines de ces personnalités dont les projets sont déjà connus et amplement documentés. Il y a, par exemple, au début du XXème Ebenezer Howard qui développe les *gardens-cities* qui ont été mises en application à Letchworth. *LaBroadacre City* de Frank Lloyd Wright dans les années 1930, ou encore *Agronica* d'Andrea Branzi à la fin du XXème siècle sont d'autres exemples.

⁶ Quoique l'on pourrait penser, la France reste un pays rural. En effet même si le territoire rural français ne couvre plus 90% de l'ensemble du territoire française, il reste largement majoritaire (entre 80% et 90%). Le lien des français au monde rural reste encore présent. Chaque français est rattaché par une (parfois deux) génération seulement au monde rural. Il faut aussi constater que les forces politique et syndicale agricoles rappellent régulièrement le poids économique et politique de ce territoire rural dans l'économie française. La balance commerciale positive de la production agricole accentue encore la fierté du monde rural et l'importance politique et économique de ce territoire. Dans le même ordre idée, certains politologues ont expliqué le poids politique joué par les communes rurales dans le basculement à gauche du Sénat en septembre 2011 pour la première fois de son histoire.

l'architecture et la Beauce

Le choix d'un territoire comme la Beauce pour le départ d'une recherche en architecture est loin d'être évident. Les espaces où se croisent la Beauce et l'architecture sont assez réduits, et je peux dès à présent en énumérer trois. La Beauce a une architecture rurale caractéristique. Les fermes isolées, refermées autour de leur cour, rappellent une époque où elles devaient se protéger de l'extérieur, soit en raison des guerres, soit pour se défendre des brigands attaquant les fermes isolées. La forme des bâtiments et la présence de bergeries sont aussi des traces des techniques agricoles qui ne sont aujourd'hui plus les mêmes. Ces fermes se sont souvent agrandies, et se sont relativement ouvertes au fil de ce dernier siècle car la région s'est pacifiée, et la mécanisation des techniques agricoles a nécessité ces évolutions. L'aspect des villages beaucerons qui se sont agglomérés autour des puits nécessaires pour avoir accès à une eau abondante mais souterraine sous les limons et le calcaire présente également un intérêt architectural certain. Ce premier espace où se croisent la Beauce et l'architecture est donc plutôt historique. Les infrastructures impressionnantes, particulières, techniques en Beauce pourrait constituer un terrain d'étude pour une architecture des infrastructures. Celles-ci sont des éléments architecturaux imposants dans le paysage, plastiquement intéressants et elles donnent à la Beauce un aspect fortement évolutif. Ces infrastructures sont variées. Il y a les silos de stockage de céréales, qui donnent un profil particulier aux villages beaucerons et qui sont présents dans chaque village. Le besoin de stockage a commencé dans les années 1930 avec l'objectif de mieux résister à un marché qui commençait à s'internationaliser. Puis il a été nécessaire de relier ces silos à un réseau ferré étendu pour faciliter l'exportation des céréales stockés. Ce sont les traces laissées par l'entrée de la Beauce dans un marché mondialisé. Il y a également les châteaux d'eau, qui permettent à chaque village d'avoir une autonomie pour son

approvisionnement en eau potable. Ces réseaux communaux d'eau potable s'interconnectent peu à peu, fonctionnent au moyen de centre souterrain de pompage qui ne nécessitent plus un château d'eau visible dans le paysage. Parmi ces infrastructures, la construction de plus de 200 aéro-générateurs pour la production d'électricité à partir de l'énergie éolienne est le marqueur fort d'une nouvelle époque. Ces aéro-générateurs sont visibles du TGV-Atlantique et des deux autoroutes qui traversent la Beauce. Ils deviennent les marques d'identité de la Beauce qui les utilisent pour promouvoir des produits « made in Beauce »⁷. Enfin la Beauce est aussi le terrain d'une architecture éphémère et d'une architecture minimaliste cachées par l'épaisseur et le gigantisme de ces grandes infrastructures productives qui attirent vers elles les regards. D'autres structures plus modestes, découvertes à l'occasion de cheminements plus lents au milieu de cette plaine céréalière montrent la diversité des constructions, des formes que l'activité agricole produit. L'agriculture industrielle reste paysanne par les éléments vernaculaires qu'elle produit, par l'adaptation au quotidien, par les formes nées de l'imagination des cultivateurs pour assembler les réseaux d'irrigation, pour empiler les ballots de paille, pour sécher les maïs dans des cribs, pour entreposer des outils de culture à côté de machines flambant neuves. Il existe un point commun entre ces trois espaces où l'architecture rencontre le territoire beauceron. Ce point commun est l'absence d'une conscience architecturale, mais aussi urbanistique et paysagère. La Beauce peut être un objet d'étude pour l'architecture, mais elle n'est pas un objet de construction pour l'architecture, l'urbanisme ou le paysage.

C'est son rôle économique face aux enjeux alimentaires actuels, c'est son territoire gigantesque et son paysage si particulier, c'est sa géographie plane face à des problématiques

⁷ Ainsi un producteur beauceron de boissons s'est mis à produire également un cola, sous l'appellation de Beauce Cola, à partir de sucre de betterave. L'étiquette représente le département de l'Eure et Loir ainsi que met en avant les éoliennes de son territoire.

urbaines de densité, de congestion et d'horizons oubliés, c'est enfin la particularité esthétique d'un territoire alliant rural et technologie qui éveillent un intérêt intellectuel. La Beauce soulève différentes problématiques qui vont intéresser nos disciplines. La Beauce n'est pas un territoire conscient pour l'architecture, l'urbanisme et le paysage, mais elle peut être un territoire d'étude pour ces trois disciplines et surtout ouvrir des conflits entre les trois. Certains des espaces où se rencontrent Beauce et Architecture sont également des espaces où peuvent être présents l'urbanisme et le paysage. La Beauce est au centre de problématiques abordées par ces trois disciplines, qu'il s'agisse d'habitat, de production agricole, mais aussi d'un territoire où prédomine une certaine nature, une nature entièrement dominée par l'homme, et enfin un territoire de réseaux et d'infrastructures. Comme précisé précédemment, les espaces communs entre ces disciplines et la Beauce sont non-conscients. C'est-à-dire la Beauce n'est pas l'objet de projets territoriaux qui tirent leur force et leur pertinence d'une base conceptuelle pertinente. Mais elle est par contre une source possible pour les besoins opérationnels et théoriques de nos disciplines. Comme territoire actif et évolutif, dont le développement économique et l'attraction actuelle nécessitent d'aménager chaque jour un peu plus en rajoutant, complétant ou divisant les réseaux existants, la Beauce, à l'égal des autres territoires dynamiques, a besoin d'une architecture et d'un urbanisme opérationnels pour se construire et s'agrandir. L'architecture et l'urbanisme lui sont nécessaires pour suivre et proposer une réglementation mais aussi pour se projeter dans un avenir proche ou lointain. L'opérationnalité de ces disciplines en Beauce semble se limiter à des documents d'urbanisme réglementaires sans grande innovation et sans grande qualité. Ces disciplines interviennent avec un objectif opérationnel et réglementaire sur des morceaux de territoires. Le reste du territoire est souvent oublié, et aucune mise en relation de ces morceaux de territoires n'est faite. A l'inverse de cet opérationnel réglementaire, la Beauce est le lieu de nombreuses problématiques qui intéressent directement l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Elle est

intéressante en architecture car elle représente une variété architecturale, et une architecture qui pourrait être qualifiée de vernaculaire. Une architecture vernaculaire qui attire peu l'attention, car elle est essentiellement utilitaire, et fonctionnel. Elle peut présenter un intérêt historique, voire patrimonial. La Beauce n'est pas une architecture contemporaine qui s'affiche frontalement dans les revues et magazines d'architecture. L'architecture beauceronne s'affiche dans les livres d'histoire locale et les documents travaillés par les services du patrimoine et du CAUE⁸. Une des raisons qui rend la Beauce est le fait que peu d'architectes se soient intéressés pratiquement et théoriquement à ce type de territoire dans son ensemble. La vacuité et le commun de ce territoire désintéressent les architectes. C'est ce délaissement par nos disciplines qui m'attire.

Une traversée de la Beauce ouvre sur des interrogations qui se rapprochent de certains concepts actuellement développés par l'architecture et l'urbanisme. L'étendue de la Beauce, la répétition des champs et des silos à l'horizon interrogent sur le besoin de traiter la différence et la ressemblance. On peut envisager de définir ce territoire par un bout de territoire qui alors génériquement permettrait de reconstituer l'ensemble du territoire. Derrière cette image, il y a la question de la diffusion des techniques agronomiques et autres technologies qui amènent à penser que cette construction territoriale par répétition est vraie. Le terme de pays et le fait d'appeler ce pays « Beauce » implique aussi l'existence d'une telle identité. Devient-elle également un territoire générique ? Et alors a-t-elle des logiques comparables aux grandes agglomérations qu'elle vient affronter directement, par sa taille et son organisation, en rivalisant directement avec elles aussi par une coexistence de multiples réseaux. La question de l'identité est ici essentielle pour ce territoire. Identité car déjà rurale, mais aussi identité rattachée à la terre, identité car territoire totalement connecté à l'extérieur, vers les marchés

⁸ Conseil Architecture Urbanisme Environnement – le CAUE est présidé par le président du conseil général. Ce conseil joue un rôle d'appui auprès des communes et des particuliers pour la constitution de leur permis de construire. On peut constater que l'équipe du CAUE d'Eure-et-Loir est peu nombreuse par rapport à d'autres équipes. Il a publié un livre intéressant sur le paysage beauceron.

internationaux.

Le débat conceptuel entre la centralité et le polycentrisme trouve en Beauce un terrain intéressant pour avancer. La Beauce est totalement libérée d'une emprise du centre, et s'oppose ainsi à des modèles de territoires centralisés, souvent urbains d'ailleurs. C'est un débat redondant, qui met en place une opposition toujours aussi forte entre deux modèles, celui centralisateur, et celui d'un territoire égal en chaque point, un territoire qui serait poreux, ou isotrope⁹. Si le premier modèle nous ramène au final à une tradition jacobine française, le deuxième modèle nous emmène pour un long voyage théorique, un voyage qui est parfois, mais rarement, passé par la France. Ce voyage est passé en France par les territoires ruraux, d'où il en a tiré quelques idées conceptuelles intéressantes pourtant très peu développées et abandonnées aux archives. Enfin le troisième concept qui me semble avoir un sens en Beauce concerne l'accueil d'un primitif et d'un futurisme. La Beauce est un territoire rural par sa fonction première, « grenier à blé de la France », une activité agraire ancienne devenue industrie agricole depuis ce dernier siècle et en passe de devenir usine verte productrice d'une énergie propre. Cette fonction et cet aspect agricoles lui donne un côté nécessairement primitif, l'agriculture est primitive, la présence d'un peuple primitif, et des réalisations architecturales primitives, entre habitat, tombes ou abris recouvrent la plaine beauceronne. Inversement le développement rapide d'une agriculture moderne a retiré du paysage le long ballet des faucheurs et lieuses à la main pour le remplacer par une machinerie monstrueuse. Les besoins croissants d'énergie et la recherche d'une autonomie énergétique ont poussé la production beauceronne à passer de l'alimentation à l'énergie par la culture du colza, puis à fixer des éoliennes, et des panneaux solaires.

Le paradigme de la ville-agricole entre la ville-campagne et la ville globale

⁹ Cf Bernardo Secchi et Paola Vigano

Le décentrement du point de vue par rapport à la ville a souvent été tenté. La révolution copernicienne entre la ville et la campagne a pris différentes directions et a eu différents mentors. Il y a tout d'abord les propositions de mettre la question de la production agricole dans l'architecture, l'urbanisme et le paysage qui viennent d'une volonté de considérer la ville pouvant résoudre de nouvelles problématiques et avoir de nouveaux sujets d'intérêt. Cette volonté se retrouve dans des expositions et des conférences¹⁰, dans des concours internationaux d'idées pour les mégapoles de demain, comme celui pour le Grand Paris¹¹. Cela montre l'intérêt croissant des maîtrises d'ouvrage et des maîtrises d'œuvre pour la production agricole dans les villes. Un saut en arrière d'une dizaine d'années dans les grandes expositions d'architecture¹² montre que la question de la production agricole n'était pas présente, alors que cette question traverse aujourd'hui les couches de la recherche, de la pratique et de l'image. C'est une rénovation de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage qui est en œuvre avec l'introduction de ces nouveaux sujets au sein de la ville depuis quelques années. La ville est posée comme le centre d'un territoire plus large. En s'ouvrant aux campagnes et à la production agricole, l'architecture, l'urbanisme et le paysage ouvrent de nouveaux débats et de nouveaux centres d'intérêt mais placent bien la ville au centre de cette réflexion. Les réflexions reviennent toujours à l'objectif de concevoir une ville qui intègre la production agricole. Le nouveau concept de milieu urbain prévoit l'intégration de l'agriculture et de la ruralité¹³. Ainsi l'agricole va s'organiser non plus autour de la ville mais dans la ville. Ces nouvelles réflexions accentuent la place de la ville au centre du territoire, et même lui

¹⁰ Les expositions que l'ont peut citer sont d'une part celle précédemment citées : *La Ville fertile – Vers une nature urbaine*. - cf. note 2 – mais aussi des conférences -XXXXX

¹¹ Le site officiel proposé par le ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement, <http://www.mon-grandparis.fr/> présente les contributions finales de la consultation des dix équipes d'urbanistes retenues. La consultation du Grand Paris s'est déroulée sur les années 2008 et 2009 pour imaginer la métropole-capitale post-Kyoto.

¹² Les expositions d'Archilab à Orléans en 1999, 2000, 2002, 2004, les 8 premières expositions internationales d'architecture de la biennale de Venise entre 1980 et 2000 ne montrent pas de projets abordant le sujet agricole au niveau de la ville.

¹³ Ces constats sont faits essentiellement sur la base des projets présentés dans l'exposition de 2011 *La Ville fertile – Vers une nature urbaine*.

confortent cette place sans que la campagne ne lui oppose une résistance.

La production agricole, avec le paysage, était pourtant l'ultime distinction entre la ville et la campagne comme l'expliquait Henri Lefebvre dans *Le Droit à la Ville*¹⁴ en 1968.

« La campagne, elle, est lieu de production et d'œuvres. La production agricole fait naître des produits ; le paysage, lui, est une œuvre. Une œuvre qui émerge de la terre et est peu à peu profanée par la ville et la vie urbaine »¹⁵.

Ainsi la ville et la campagne, en 1968, se distingue sur deux aspects : il y a d'une part la production agricole et d'autre part le paysage.

« Dans les pays industriels, la vieille exploitation de la campagne environnante par la ville, centre d'accumulation du capital, cède la place à des formes plus subtiles de domination et d'exploitation, la ville devenant centre de décision et apparemment d'association »¹⁶.

Henri Lefebvre est persuadé que la campagne deviendra bientôt une simple image d'elle-même que la ville construira pour ses besoins. Mais Henri Lefebvre n'avait pas imaginé que la production agricole intégrerait la ville.

Ce dépassement de l'opposition entre la ville et la campagne, Dominique Rouillard l'évoque, dans le cadre des projets et des écrits¹⁷ de Yona Friedman en 1959, comme une homogénéisation des activités, « qui s'exprime au sein du multifonctionnalisme de la grille tridimensionnelle »¹⁸. Cette abolition de la séparation se traduit par une unification des modes de vie des populations. L'analyse que proposait Yona Friedman en son temps est proche du constat fait aujourd'hui d'une unification des territoires par une unification des modes de vie. C'est par contre sur la forme que Yona Friedman a proposé, qu'il diffère radicalement de ce

¹⁴ Lefebvre, Henri – *Le droit à la ville* – Paris : ed. Economica, 2009 (3ème édition).

La première édition est : Lefebvre, Henri. *Le droit à la ville*. Paris : Ed. Anthropos (collection Société et Urbanisme), 1968.

¹⁵ Ibid. page xxx

¹⁶ Ibid. page xxx

¹⁷ Friedman, Yona – « L'architecture mobile » in *Cahiers du Centre d'Etudes Architecturales*, le 1er avril 1968.

¹⁸ Rouillard, Dominique – *Superarchitecture – le futur de l'architecture 1950-1970* – Paris : Editions de la Villette, 2004.

que nous constatons aujourd'hui. On assiste aujourd'hui d'un côté à la fin de la campagne comme un territoire de production agricole, et, de l'autre côté au retour d'une ville idéale, propre et parfaite. Les concepts et les représentations de la campagne et de la ville ont donc évolué. L'idée d'une ville non polluante, autonome, pouvant subvenir à ses besoins et n'ayant aucun impact sur l'extérieur devient maintenant possible. La ville est pleine de vertus et de respect pour l'environnement. C'est la ville-verte et la ville-nature, c'est la ville agricole aussi. Or cette idéologie révèle une ville-verte possible et minimise la disparition de la campagne. La ville comme centre de rotation des territoires revient fortement dans l'organisation des territoires alors que l'histoire du rapport entre la ville et la campagne que nous décrit Henri Lefebvre montre des époques d'un parfait équilibre, voire d'une maîtrise du territoire par la campagne. Mais si jusqu'à maintenant la ville pouvait être le centre de rotation organisant les autres territoires, deux époques s'articulent Aaujourd'hui.

Nous sommes à la charnière d'une évolution conceptuelle. La campagne, et les autres territoires en dehors des territoires urbains sont en train de disparaître complètement pour se fondre dans la ville durable. Les propositions et les concepts prennent systématiquement la ville comme le centre de réflexion et le centre de fonctionnement construisent une ville globale. La ville globale qui fait tout a pris corps dans l'ensemble des concepts des urbanistes, des architectes et des paysagistes. La ville qui produit sa propre nourriture et l'ensemble de ses autres déchets est passé du concept idéal au concept possible. Pourtant ce concept possible de la ville globale durable reste à l'état conceptuel et idéologique. En effet, au-delà de cette idée et de cette illusion, la campagne garde sa réalité propre et n'a pas disparu, par contre la destruction des terres agricoles menaçant son équilibre n'a jamais été aussi importante. Le désintérêt pour la campagne et pour l'avenir de la campagne n'a jamais été aussi fort. Ce dédain ouvre la porte à un extrémisme politique haineux et arriéré¹⁹. L'utilité de la campagne

¹⁹ Les élections pour le Président de la République en France en 2012 ont montré un extrémisme politique fort dans les territoires ruraux expliqués par certains politologues par le sentiment d'un abandon des campagnes

est niée par des consommateurs qui recherchent une production au sein de leur ville ou aux franges de leur ville. Les zones rurales sont devenues les principales sources des votes politiques nationalistes voire racistes que certains journalistes expliquent par la distance mise entre eux et les urbains mieux représentés par les politiques nationales. Cette distance est vécue comme un délaissement des campagnes par la puissance publique. Alors que l'intérêt que les politiques et les concepteurs portent à la ville prend de nombreuses formes, alors que celui pour la campagne se limite à deux ou trois formes qui sont souvent rattachées aux activités de loisir.

L'année 2010 a été marquée par un fait statistique d'importance. La population urbaine mondiale a franchi la barre des 50% de la population mondiale et le constat était fait que cette part relative allait continuer à s'accroître. Il faut noter que l'inverse de ce chiffre est oublié. Ce chiffre signifie que jusqu'à 2010, plus de 50% de la population mondiale était rurale et donc aujourd'hui la moitié de la population est toujours rurale. Cette part relative de la population mondiale rurale baisse, mais son nombre continue à augmenter. La pauvreté et la malnutrition sont majoritairement des faits ruraux.

Je veux proposer un nouveau regard sur le projet de la ville durable qui implique la disparition de la campagne et parler de son contraire : le projet de la campagne durable. Je veux inverser le regard pour construire les territoires de demain à partir de la campagne et de son organisation. Je veux que le recentrement de notre regard se déporte vers les campagnes. En exposant dans cette recherche, les autres révolutions coperniciennes qui ont mis les campagnes au centre des territoires, des pistes d'équilibre entre les territoires seront envisagées.

par les puissances publiques.

la Beauce propose une nouvelle ruralité

La Beauce fait partie des territoires qui évoquent quelque chose. Mais ce quelque chose est souvent imprécis. La Beauce rappelle les grandes plaines céréalières, et pourtant personne ne sait véritablement la situer sur une carte. La ville de Chartres est mondialement connue. Mais c'est probablement l'unique lieu visité en Beauce. La Beauce est pour beaucoup une idée ou une image mais pas un territoire. Elle est le « grenier à blé de la France » avec un horizon plat et ennuyeux. La Beauce est une marque industrielle agricole. Ses caractéristiques sont souvent imaginées. Ainsi la Beauce serait un territoire possédé par des multi-nationales et des grands propriétaires fonciers vivant dans le XVIème arrondissement à Paris. Les propriétés feraient souvent plus de 1 000 hectares et l'utilisation d'hélicoptères pour le traitement de parcelles parfaitement quadrillées, comme dans le Middle-West américain, serait courant. Ces affirmations, parmi tant d'autres, sont bien sûr des légendes. En fouillant de ses pieds et de ses yeux ce territoire, en tournant des pages de livres et des tableaux, on découvre, avec étonnement, que Combray²⁰, le village de la tante Léonie dans le roman de Marcel Proust, *A la recherche du temps perdu*, est en Beauce. La Beauce est également le sujet de textes de Charles Péguy²¹ qui fait l'éloge des champs de blé. Emile Zola consacre un tome de sa série des Rougon-Macquart, *La Terre*²², à la terre natale de sa mère. L'image d'une Beauce industrielle et moderne efface une Beauce littéraire réelle et forte.

« Sous le ciel vaste, un ciel couvert de la fin d'octobre, dix lieues de cultures étalaient en cette saison les terres nues, jaunes et fortes, des grands carrés de labour, qui alternaient

²⁰ La commune d'Illiers pour rendre hommage à Marcel Proust a changé son nom en Illiers-Combray.

²¹ PEGUY, Charles. - cf. note 1 -

²² ZOLA, Emile – *La Terre* – Paris : Gallimard-Folio Classique, 1980.
La première édition date de 1887.

La commune de Romilly-sur-Aigre, elle n'a pas fait le choix d'ajouter à son nom celui de Rognes utilisé par Emile Zola, probablement pour le portrait plutôt aigre que l'auteur trace de la vie beauceronne de cette époque. L'organisation en 2010 d'une visite de ce village sur le thème de l'œuvre d'Emile Zola a montré que les habitants n'étaient toujours pas prêts à accepter cet héritage culturel.

avec les nappes vertes des luzernes et des trèfles ; et cela sans un coteau, sans un arbre, à perte de vue, se confondant, s'abaissant, derrière la ligne d'horizon, nette et ronde comme sur une mer. Du côté de l'ouest, un petit bois bordait seul le ciel d'une bande roussie. Au milieu, une route, la route de Châteaudun à Orléans, d'une blancheur de craie, s'en allait toute droite pendant quatre lieues, déroulant le défilé géométrique des poteaux du télégraphe. Et rien autre, [...]. Des villages faisaient des îlots de pierre, un clocher au loin émergeait d'un pli de terrain, sans qu'on vit l'église, dans les molles ondulations de cette terre du blé »²³.

La Beauce reste une idée, l'idée d'un paysage révélant entièrement son statut économique. La Beauce est un « pays ». C'est l'exemple que Paul Vidal de la Blache utilise dans son *Tableau géographique*²⁴ pour définir le sens de « pays » : « C'est la nature du sol, avec le mode d'existence qui en dérive, qui définit le pays »²⁵. Ainsi un « pays » réalise l'unité entre un espace géographique et un usage. L'unité de la Beauce se définit par les qualités physiques du sol et du sous-sol qui conditionnent l'occupation du sol et sa forte activité agricole. L'épais calcaire recouvert d'un limon fertile donne la principale caractéristique de la plaine beauceronne, et notamment sa très bonne fertilité et son caractère très sec. Ces caractéristiques en ont fait une terre agricole productive nécessitant une forte irrigation. Des caractéristiques parfaites pour la culture automatisée telles qu'un territoire plat sans obstacle, la régularité du sol, le peu de contraintes humaines ont fait de la Beauce le pays de l'agriculture mécanisée et productive. La Beauce se définit aussi comme une région naturelle par des limites administratives précises. Elle est composée de 484 communes recouvrant 574 000 ha et environ 426 000 habitants y vivaient en 2006. Les limites du territoire administratif correspondent à peu près à celles du pays. Mais la définition administrative de la Beauce comme une région naturelle ne permet pas les transitions que la notion de pays offre, mais elle présente la Beauce sous le même usage, celui de grandes plaines céréalières.

²³ ZOLA, Emile. - cf. note 12 -

²⁴ VIDAL DE LA BLACHE, Paul – *Tableau géographique de la France* – Paris : La Table Ronde – La petite vermillon, 1994.
La première édition date de 1903.

²⁵ Ibid page xxx

Depuis une dizaine d'années, la Beauce peut aussi se définir comme un paysage énergétique. En effet, après 17 000 années d'activité agricole, la Beauce se diversifie. Elle devient une plateforme de productions. La production de matières premières agricoles n'a pas baissé en quantité, et de nombreuses autres productions sont venues s'ajouter. La production de matière première céréalière pour les bio-carburants s'est rajoutée à celle pour l'alimentation. Une augmentation significative et rapide de la production d'énergies éolienne et solaire en dix ans ont apporté à la Beauce une nouvelle vocation. Ainsi la Beauce est devenu un territoire de forte production d'énergies renouvelables qui compte pour 10% de la puissance énergétique éolienne nationale installée. A ses titres de record de production alimentaire et énergétique, la Beauce a aussi les titres de premier territoire producteur de colza pour la fabrication de bio-carburants, et aussi de premier territoire de production nationale de miscanthus²⁶. Les projets énergétiques solaires²⁷ se sont multipliés ces dernières années en Beauce et montrent sa capacité à devenir également un producteur majeur d'énergie solaire. Les surfaces disponibles sur les hangars agricoles, les quelques friches industrielles ou militaires, le peu d'ombre portée offrent une réelle capacité de développement pour l'énergie solaire. Ainsi la Beauce garde sa fonction de « grenier à blé » de la France, tout en devenant aussi la « pile à énergie verte »²⁸ de la France et sa « cuve à bio-carburant ».

La Beauce est particulièrement difficile à définir. Elle a aussi un territoire très adaptable. Cette adaptabilité offerte par un horizon totalement ouvert, semble empêcher la Beauce d'avoir un

²⁶ Le miscanthus est communément appelé « herbe à éléphant ». Il fait partie de plantes herbacées vivaces originaire d'Afrique et d'Asie du Sud qui rencontrent un intérêt croissant de la part de l'industrie et d'une partie du monde agricole en raison de sa productivité et de sa teneur en lignocelluloses. Le miscanthus est cultivé sous forme de cannes pouvant atteindre des hauteurs de deux ou trois mètres. Ces cannes sont ensuite séchées, puis débitées en granulats pour être utilisées comme moyen de chauffage.

²⁷ Une ferme solaire a été mise en service en 2012 avec une puissance de 60 MW sur 250 hectares sur l'emplacement de l'ancienne base militaire de l'Otan à Crucey Village. A son ouverture, cette ferme solaire faisait partie du top 5 national, et du top 15 mondial. Cette ancienne base était connue, jusqu'à maintenant, pour accueillir des rave-partys. Il existe un projet également sur l'ancienne base aérienne de l'ETAMAT à proximité de Châteaudun avec une capacité de production de 15 MW sur 30 hectares.

²⁸ Henrion Stanislas. « la Beauce, modèle d'une nouvelle ruralité » in *L'infraville : futurs des infrastructures* (Paris : Archibook, 2012) et « The Notion of Landscape Acceptability as a Potential Key Factor in a New Integrated Approach to Energy-Landscape Policy » in *Environmental Practice* / Volume 15 / Issue 01 / Mars 2013, pp 5-18 (Cambridge : Cambridge University Press, 2013) ;

projet territorial à long terme. Après avoir été le territoire de la sectorisation agricole dans l'après deuxième guerre mondiale, rôle qu'elle a tenu pendant presque quarante ans, elle est aujourd'hui orpheline d'une planification territoriale ou d'une réflexion globale associant production agricole, production énergétique, logements, réseaux et services urbains dans une projection à long terme. Elle se compose ou se décompose au fur et à mesure d'opportunités économiques. Il est facile d'imaginer une transformation radicale de son territoire en quelques années selon des directions économiques imposées par les pouvoirs publics ou par la conjoncture.

La Beauce est critiquée pour son modèle industriel que les consommateurs citadins et les théoriciens de la ville durable trouvent désuet face à leur revendication d'une agriculture biologique et locale. Pourtant la Beauce reste un territoire essentiel pour la production agricole, pour l'économie, et les besoins énergétiques de la France²⁹. Les territoires agricoles comme la Beauce sont très souvent oubliés par les urbanistes, les architectes et les paysagistes. Ils sont marginalisés malgré l'importance qu'ils ont dans nos sociétés et l'information qu'ils nous donnent sur nos fonctionnements économiques. Ces territoires d'open-fields montrent à quel point les consommations énergétiques et alimentaires demandent de la surface et un horizon ouvert. Il semble inconcevable d'intégrer au sein de nos villes l'horizon beauceron. La Beauce comme grenier à blé, cuve à bio-carburant et pile à énergie verte tient un rôle d'irritant dans l'articulation entre la campagne et la ville durable, elle contredit en partie le concept de la ville-globale que les urbanistes, architectes et paysagistes essaient d'imposer aujourd'hui. La Beauce est un territoire qui produit presque exclusivement pour les territoires urbains, elle est une campagne non pas de subsistance, mais

²⁹ En fait la Beauce est un territoire essentiel dans l'économie globalisée. Sa production n'est pas seulement nécessaire à l'économie française, elle est en grande partie tournée vers des marchés extérieurs au territoire national. En effet une grande partie de la production agricole en Beauce est dédiée à l'exportation, notamment pour être transformée en pâte alimentaire, en alimentation animale ou en bio-carburants.

une campagne de production. Elle est aussi un réceptacle³⁰ pour les territoires urbains. L'oubli par l'urbanisme, l'architecture et le paysage de ce type de territoire a empêché le développement de concepts utiles à la définition d'interventions et de projets sur ces territoires, mais aussi d'outils nécessaires pour aménager ces territoires. Le même manque existe pour l'ensemble des territoires ruraux et agricoles. L'oubli de ces territoires est une conséquence directe de l'urbano-centrisme qui s'est développé en France après la seconde guerre mondiale. Il faut constater l'écart inquiétant entre les objets d'étude de ces trois disciplines avec des territoires qui jouent un rôle économique quotidien important et à qui l'on pourrait faire jouer un rôle important ces prochains jours dans la recherche d'une durabilité écologique.

Aujourd'hui la Beauce est complexe, elle est une confrontation de modèles territoriaux, elle se compose ainsi de réseaux de villages ruraux composés parfois de quelques ensembles bâtis, souvent des fermes, et de longues traces infra-structurales. Elle est un assemblage de points, de segments et de lignes³¹. La Beauce est une superposition de réseaux, elle est une superposition d'échelle allant de celle de la machine à celle de l'urbanisme en passant par les échelles de l'architecture et du paysage. Elle est aussi le lieu de juxtaposition de réseaux sans connexions entre eux. Elle est le lieu d'un échange entre l'urbain et le rural que l'on peut identifier à trois niveaux. Il y a l'association urbain-rural au niveau communal, puis la confrontation entre l'urbain et le rural se fait au niveau supra-communal et enfin de nouveau une interaction entre le rural et l'urbain à l'échelle du territoire beauceron.

La rencontre entre l'urbain et le rural amène directement à un terrain commun entre l'architecture, l'urbanisme et le paysage. Cette rencontre pourrait aussi être la raison du conflit

³⁰ L'enfouissement de déchets inertes à la place du calcaire récupéré sous la terre meuble est devenu chose courante en Beauce. La Beauce a aussi une usine de recyclage et d'incinération qui accueille les déchets d'un territoire très large. L'éloignement de la population, le foncier disponible pour une telle opération, le besoin de financements de petites communes expliquent en partie ce projet d'usine de récolte de déchets posée au milieu de la plaine beauceronne. Le projet du troisième aéroport francilien a souvent été imaginé en Beauce.

³¹ Voir en annexe cartographies de villages beaucerons

existant entre ces trois disciplines, car le lieu de rencontre de l'urbain et du rural est un espace de travail sur lequel les trois disciplines ont une approche différente, en raison de leur histoire et des hypothèses qui sous-tendent leur approche. La Beauce en particulier et les territoires ruraux en général seraient intéressants car ils mettent en opposition une architecture de tous les jours avec une possible architecture conceptuelle qui n'existe pas. Ils mettent en opposition un urbanisme de tous les jours avec un possible urbanisme conceptuel. La Beauce, et certains territoires ruraux, a cette ambiguïté semblable quand on la regarde sous le regard de l'architecture ou de l'urbanisme. Elle est attirante pour les problématiques qu'elle développe, et pourtant elle n'est pas courtisée, ou seulement par un urbanisme de planification réglementaire et une architecture répétitive pavillonnaire.

Campagne et modernité

En parcourant la Beauce apparaissent de nombreuses surprises. Ce territoire accueille régulièrement un festival de Land Art qui utilise son horizon plat et conceptuel comme un socle pour des structures éphémères et pas vraiment monumentales. Il est difficile d'imaginer un cadre plus parfait pour un festival de Land Art que la Beauce qui elle-même semble être une oeuvre de Land Art. Le résultat du travail des agriculteurs en Beauce peut être parfois jugé à l'égal d'oeuvres de grands artistes de Land Art. Les empilements de ballots de paille, le tracé parfait des sillons, la couleur jaune-flash du colza ou encore les arcades des pivots pourraient tout autant être des oeuvres monumentales. La Beauce est ainsi parfaite pour confronter la tradition, la modernité et le contemporain. La continuité et la complémentarité que la Beauce offre entre la tradition, la modernité et le contemporain sont des sujets constants quand on évoque les territoires ruraux. En effet la première nécessité est souvent de

préserver la tradition et de s'en servir pour mettre en valeur le territoire. Cela va permettre d'y développer le tourisme, de donner une image à ce territoire et donc à sa production agricole, et souligner une qualité alimentaire. Ensuite la modernité apparaît souvent nécessaire pour éviter un décrochement des territoires ruraux en compétition avec le reste de la France ou avec d'autres territoires mondiaux. Cette modernité consiste à mettre en place des applications techniques dans les activités traditionnelles. Enfin le contemporain dans les territoires ruraux se présente comme la possibilité de relier ces espaces ruraux au reste du monde soit par des référentiels culturels, soit par les nouveaux réseaux de communication, soit par une production destinée à un marché planétaire. Les machines, le matériel de production, les lieux de stockage sont reliés à l'ensemble des marchés par les réseaux informatiques. La rapidité de ces réseaux permet une adaptation quasi instantanée à l'évolution des marchés. Même si les contraintes temporelles et climatiques restent présentes, les nouvelles technologies appliquées aux territoires ruraux permettent de minimiser leurs impacts. Le contemporain a permis aussi de relier de nombreuses problématiques désormais liées sur ces territoires. Ainsi par exemple l'alimentaire et l'énergie sont unifiés.

Pourtant la campagne est vécue comme la tradition. Elle est souvent considérée comme le cœur de la nation, comme la source de l'identité d'un pays. Elle est mentionnée pour l'histoire et l'importance nourricière qu'elle représente. Dans ce rôle, elle fait face à la ville qui elle est moderne et technique. Ainsi la campagne pour beaucoup est, aujourd'hui, vouée à disparaître ou à devenir une simple idée créée par et pour les urbains. Cette possible disparition interroge sur le rôle que la campagne peut jouer. Doit-elle devenir un paysage pour la ville, est-elle une simple idée nourricière et nostalgique ? Ou au contraire la campagne peut-elle être indépendante et s'inscrire dans un temps contemporain ? La Beauce montre la possibilité d'une campagne qui a pris son indépendance, qui maîtrise son image, sa production, son évolution sans dépendre de décisions venant la ville. La Beauce s'est émancipée de l'image

que la ville rêve de la campagne. Même si l'organisation et le fonctionnement de la Beauce sont dirigés vers une production pour la ville, ils sont contrôlés presque essentiellement à partir du territoire agricole qui compose la Beauce. Celle-ci n'est plus dans la relation de dépendance entre la ville et la campagne que présente Henri Lefebvre³². Il faut donc s'interroger sur le deuxième temps de la campagne. Ce deuxième temps est celui de son entrée dans la modernité, cette entrée est-elle aussi le temps d'une indépendance ? La technique a-t-elle apporté à la campagne une plus grande autonomie ou, au contraire, une plus grande servitude vis-à-vis de la ville ? La campagne de la modernité reste un lieu de production vers un extérieur. La modernité de la campagne propose deux pistes extrêmes. La première piste est celle d'une extrême polarisation qui résulte d'une forte sectorisation des fonctions, la deuxième piste est celle de la recherche d'un équilibre commun qui permet un espace partagé. C'est le sujet de cette recherche. La modernité propose une rénovation de la campagne, une adaptation de la campagne qui amènent leurs problématiques ? Comment ce projet de modernité de la campagne s'inscrit dans l'opposition entre la ville et la campagne ?

Avant tout il est nécessaire de définir la notion de modernité qui pourra être utilisée dans cette recherche et à quelles idées cette notion fera référence. Pour cela il faut pouvoir s'appuyer sur une définition, sur des outils, sur des théories qui concernent l'urbanisme, l'architecture et le paysage. John Brickenhoff Jackson³³ est une des traces qui permet d'étudier la modernité dans ces disciplines quand celles-ci se confrontent à la campagne. Helen Leftowitz Horowitz³⁴ rappelle ainsi l'intérêt fort que John B. Jackson a eu pour Oswald Spengler. Elle note ainsi que John B. Jackson a lu très tôt *Decline of the West* de Oswald Spengler qui évoque une civilisation sans repos, une civilisation faustienne propulsée vers un objectif. Elle mentionne

³² Lefebvre, Henri.

³³ Dans la suite du texte John Brickenhoff Jackson sera tout simplement appelé John B. Jackson, cela n'apportant aucune confusion.

³⁴ Dans la préface intitulée « John B Jackson and the discovery of the american landscape » d'un ouvrage de John B Jackson qu'elle édite elle rappelle de nombreux faits biographiques le concernant. Cet ouvrage est *Landscapes in sight – Looking at America* Yale University Press – New Haven and London.

aussi le rapport de John B. Jackson à Rousseau dont un de ses professeurs s'est efforcé de détruire le romantisme de Rousseau en montrant son individualisme, son égoïsme et son manque de discipline. Elle fait la thèse que c'est par ce rapport particulier à la modernité et au romantisme que John B. Jackson trouve alors des défauts aux critiques architecturales de l'époque qui vantent le mouvement moderne comme l'expression de la machine. L'oeuvre de John B. Jackson propose de nombreuses pistes de réflexion face à aux paysages et aux territoires ruraux qui intéressent cette recherche. Afin de consolider son travail et d'apporter un renouveau dans les études du paysage et du territoire, à la manière de ce que Paul Vidal de la Blache avait pu proposer avant lui, John B. Jackson définit une méthode d'observation du paysage qui souligne le lien entre les impacts paysagers et leurs territoires³⁵. Il permet ainsi d'utiliser une véritable adéquation entre le paysage observé et la manière dont le territoire est vécu. Cette proposition sous-entend l'idée que le bon usage du territoire permet le développement d'un paysage de qualité. John B. Jackson apporte également une réflexion intéressante, dans l'ensemble de son oeuvre, sur le temps. Il a réalisé de nombreux essais sur les passages, les transitions, les modulations et les mutations. Il montre et explique la superposition d'espaces, de temps et de syntaxes dans les paysages et sur les territoires. Ces espaces, ces temps et ces syntaxes deviennent des transitions entre les géo-structures de l'ancien et du nouveau monde. On retrouve très clairement des éléments que André Corboz évoque dans son ouvrage *Le territoire comme palimpseste*. Il évoque dans son oeuvre l'idéalisation romantique du paysage traditionnel qui correspondrait à une façon de voir le monde. Ce qu'il repère également c'est l'opposition entre la ville et la campagne qui s'effrite.

« La ville et la campagne relèvent toutes deux d'un seul paysage, et cette nouvelle entité que nous découvrons paraît bien plus ancienne, bien plus vénérable que le plus vieux monument. »³⁶

³⁵ « By Way of Conclusion : How to study the Landscape » from *The necessity for Ruins and Other Topics* (Amherst : University of Massachusetts Press, 1980), pp. 113-26.

³⁶ Jackson, John Brickenhoff, *De la nécessité des ruines*

Le paysage de la Beauce rappelle un des trois types de paysage que John B. Jackson définit. Parmi ces trois types qui se succèdent dans un temps historique, on peut considérer que le troisième type est un mélange des deux précédents. Le deuxième type est qualifié de « politique » et il représente des espaces et des structures désignés pour préserver une unité et un ordre sur le territoire. Ainsi ces territoires « politiques » sont homogènes et dédiés à un but unique. Ce type de territoire fait une distinction claire entre la ville et la campagne. Il nécessite des frontières linéaires claires entre les nations plutôt que le patchwork médiéval de territoires interconnectés que l'on retrouve dans le premier type de paysage qu'il définit. La caractéristique essentielle de ces paysages de « deuxième type » est la dimension presque sacrée des lieux, et le sens fort de permanence et de pouvoir. Cela montre que l'homme a réussi à imposer son propre rythme à la nature, et qu'il a transformé le cycle de la vie.

Helen Horowitz invite à approfondir chez Oswald Spengler les réflexions que John B. Jackson a ouvert sur la problématique qui lie la campagne et la modernité, cette dernière comprise comme technique. Oswald Spengler souligne comment dans l'histoire de l'homme la technique joue un rôle et comment celle-ci est comprise. Oswald Spengler est intéressant pour cette recherche car, parallèlement à une réflexion sur la technique, il développe dans ses textes une critique de la grande ville, de sa fuite devant une industrialisation croissante, et d'un retour à la nature éternelle. Ainsi dans les textes de Oswald Spengler, la grand ville apparaît comme une boîte de Pandore qu'il contient tous les maux de la civilisation, car s'y agglutinent les masses déracinées, y vit une société atomisée, et les rapports humains y sont neutres, bureaucratiques et agressifs. Gilbert Merlo³⁷ explique que cette critique spenglérienne de la civilisation apparaît au moment d'une crise intellectuelle et morale qui accompagne la transformation de la société encore à dominante rurale du XIX^{ème} en une société industrielle de masse qui est celle du XX^{ème} siècle.

³⁷ Gilbert Merlo, « Oswald Spengler, témoin de son temps » Akademischer Verlag Hans-Dieter Heinz, Stuttgart, 1982.

« La ville mondiale signifie le cosmopolitisme à la place du pays natal, le sens réfléchi des réalités à la place du respect pour la tradition organique, l'irreligion scientifique pétrifiant la religion du coeur qui l'a précédée, la « société » à la place de l'Etat, les droits naturels au lieu des droits acquis. »³⁸

Avec la ville va naître alors tout ce qui est spécifiquement humain : un temps historique différencié, un projet qui ordonne les actions des hommes, et selon lequel ils cherchent à dominer le monde. Cessant d'être soumis à la nature et à ses rythmes, l'homme devient bâtisseur de villes. La ville devient à l'homme culturel ce que la maison est au paysan.

« Le citadin et le campagnard, sont des hommes différents qui finissent par ne plus se comprendre. »³⁹

La ville primitive est la petite ville du début des cultures, qui est restée profondément enracinée dans le paysage qui l'entoure. Comme la culture dont elle est en somme la première manifestation visible, elle ne fait qu'approfondir le lien spirituel qui attache l'homme au sol. Par contre la grande ville a cessé tout dialogue avec la campagne, et l'esprit citadin cherche à imposer ses formes et ses lois à la campagne environnante. Par rapport à la grande ville, la capitale représente un pas de plus dans cette évolution que décrit Oswald Spengler. Ainsi la capitale cherche à dominer le pays tout entier, à lui dicter ce qu'il doit penser et faire. La capitale est une transition vers la métropole mondiale. La métropole mondiale est :

« L'énorme symbole et le réceptacle de l'esprit devenu complètement libre » (...) « le lieu où se concentre, pour finir, tout le cours de l'histoire universelle. »⁴⁰

Pour Oswald Spengler ces mégapoles sont des gigantesques amas de pierres qui représentent la pétrification de la culture, elles sont sa concrétion la plus impressionnante, mais aussi le symbole visible et grandiose de sa mort. Derrière la description spenglérienne de la grande métropole mondiale apparaît le mythe de Babel qui inspire peu ou prou tous les peintres de la décadence. Ainsi Oswald Spengler apporte des pistes pour comprendre les problématiques qui

³⁸ Spengler, Oswald. *Le déclin de l'occident*.

³⁹ Spengler, Oswald. *Le déclin de l'occident*.

⁴⁰ Spengler, Oswald. *Le déclin de l'occident*.

opposent la ville et la campagne en prenant en compte la notion de technique. Il apporte des pistes intéressantes de réflexion sur le lien entre l'homme et la technique. Il évoque ainsi l'atteinte d'un sommet où va surgir une nouvelle culture, combien plus gigantesque mais fragile également. Dans son livre le plus complet, *Le déclin de l'Occident*, il évoque aussi une nouvelle espèce d'hommes qui apparaît aux XV, XVI, XVII ème siècles qui s'attaque à l'exploration du monde de la nature dans le but de se l'assujettir. Il les appelle les « pirates de l'esprit ». Il explique que leur action est pensée non pas dans l'intention d'obtenir une simple théorie ou une image que l'on ne connaît pas, mais plutôt de rendre les secrets du monde extérieur soumis à des buts définis. Le critérium unique est l'expérience. Oswald Spengler, au moment où il écrit son ouvrage, affirme que c'est actuellement la fin de cette culture. Il aperçoit ainsi une série de faits alarmants qui montre que l'homme d'occident est dépassé par son invention propre, la mécanique. Il ne la contrôle plus. Il y a, selon lui, des symptômes très nets d'une mécanisation excessive de l'existence en même temps qu'une fêlure fondamentale dans le gigantesque édifice de la civilisation industrielle. Il rappelle son intuition globale, foudroyante, de l'impasse où s'engageait, d'un coeur léger, l'humanité occidentale. Les civilisations sont le fruit d'une poussée aveugle. Il mentionne le « saccage de la planète » par un siècle d'industrialisation forcenée – qui ont été fort bien mis en lumière par la spéculation récente des « écologistes ». Il prend l'exemple de la dévastation insensée des ressources forestières et même du tapis végétal.

« Depuis Copernic et Galilée, les processus techniques naissent et se suivent en rangs serrés, ayant tous pour objet identique d'extraire et de soustraire du monde ambiant les forces non organiques et de les harnacher afin de leur faire exécuter à elle et non aux hommes et aux animaux, tout le travail. Avec la croissance des agglomérations urbaines, la technique prit un caractère bourgeois. »⁴¹

« Avec l'avènement du rationalisme, la croyance à la technique tend presque à devenir une religion matérialiste. La technique est éternelle et immortelle comme Dieu le

⁴¹ Spengler, Oswald. *L'homme et la technique*. Gallimard-nrf, 1958 original : *Des Mensch ind die Technik*

Père. »⁴²

Il vient ensuite expliquer le changement qui se passe chez l'homme dans son rapport à la technique. Alors qu'il recherchait auparavant l'expérience, l'exploration et la découverte, la technique apporte un nouveau positionnement pour l'homme, celui-ci ne juge plus la valeur et les conséquences de ses expériences, son propre sentiment lui est suffisant.

« La passion qui habite l'inventeur n'a aucun rapport, de quelque ordre que ce soit, avec ses conséquences. C'est sa raison de vivre personnelle, sa propre joie et sa propre douleur. C'est essentiellement en soi et pour soi que l'inventeur jouit de son triomphe sur les provocantes énigmes de la nature, comme de la gloire et de la richesse qui s'ensuivent. Que sa découverte soit utile ou périlleuse, féconde ou destructrice, il s'en moque comme de la première pluie. »⁴³

Ainsi seule la vitesse, la succession d'actions, l'avancement important, et la technique permet tout cela. L'homme abandonne toute réflexion plus construite sur les conséquences de la technique.

« Mais à la tragédie des temps actuels appartient justement le fait que cette pensée humaine effrénée n'est plus capable d'apprécier la portée, non plus que les conséquences, des actes qu'elle anime. »⁴⁴

Les conséquences de ce changement de rapport entre l'homme et la technique se font sentir par une hypertension, une transformation radicale des territoires et de l'homme. L'apport de ces techniques non contrôlées ont des conséquences radicales pour la planète. Oswald Spengler prend même l'exemple précis des territoires ruraux.

« La mécanisation du monde est entrée dans une phase d'hypertension périlleuse à l'extrême. La face même de la Terre, avec ses plantes, ses animaux et ses hommes, n'est plus la même. En quelques décennies à peine la plupart des grandes forêts ont disparu, volatilisées en papier journal, et des changements climatiques ont été amorcés ainsi, mettant en péril l'économie rurale de populations tout entières. »⁴⁵

⁴² Spengler, Oswald. *L'homme et la technique*. Gallimard-nrf, 1958 original : *Des Mensch ind die Technik*

⁴³ Spengler, Oswald. *L'homme et la technique*. Gallimard-nrf, 1958 original : *Des Mensch ind die Technik*

⁴⁴ Spengler, Oswald. *L'homme et la technique*. Gallimard-nrf, 1958 original : *Des Mensch ind die Technik*

⁴⁵ Spengler, Oswald. *L'homme et la technique*. Gallimard-nrf, 1958 original : *Des Mensch ind die Technik*

« Toutes les choses vivantes agonisent dans l'étau de l'organisation. Un monde artificiel pénètre le monde naturel et l'empoisonne. La civilisation est elle-même devenue une machine faisant ou essayant de tout faire mécaniquement. »⁴⁶

Sur la notion de modernité, le texte d'anthropologie de Philippe Descola⁴⁷, *Par-delà nature et culture*, pose d'intéressantes interrogations sur les continuités et les discontinuités entre l'homme et son environnement. Ces interrogations permettent de mieux saisir certaines des nuances intrinsèques qui existent dans l'opposition forcée entre la ville et la campagne. Philippe Descola s'efforce à « montrer que l'opposition entre la nature et la culture ne possède pas l'universalité qu'on lui prête ». Ainsi la campagne se situe dans ce mi-chemin entre nature et culture. Une nature domestiquée par l'homme, mais pas totalement maîtrisée semble-t-il. Il laisse comprendre qu'un pas supplémentaire permettrait de définitivement tout lier, et ce pas supplémentaire pourrait être la technique permettant sans doute une continuité de tous les milieux.

Le développement de la technique et la modernisation de la campagne montre la problématique d'une opposition constante entre la ville et la campagne sur des différences techniques ou de modernité. La campagne se modernise, mais personne ne semble en mesure d'en gérer les conséquences. Les disciplines ne sont pas adaptées à ce cas.

⁴⁶ Spengler, Oswald. *L'homme et la technique*. Gallimard-nrf, 1958 original : *Der Mensch und die Technik*

⁴⁷ Descola, Philippe. *Par delà nature et culture*.

L'hypothèse d'un ADN rural de l'urbanisme

Pour répondre aux trois

problématiques soulevées dans les points précédents, il est nécessaire d'apporter les deux précisions suivantes et de faire une hypothèse qui permettra cette recherche. Premièrement, il faut considérer que l'architecture, l'urbanisme et le paysage sont des disciplines sélectives et qu'elles n'ont retenu dans leur histoire que des éléments qui ont trait au(x) courant(s) dominant(s). Dans son ouvrage *Resurgam*⁴⁸, Marcel Smets rappelle la domination d'un courant sur l'histoire d'une discipline. Ainsi dans l'introduction de son ouvrage, l'auteur explique que la restauration des centres urbains en Belgique a été réalisée par les traditionalistes après la première guerre mondiale. Le modernisme s'est alors détourné de la reconstruction comme une occasion manquée en critiquant ouvertement le choix fait : « la réédification futile d'un décor révolu »⁴⁹. Cette condamnation a eu des retombées jusqu'à aujourd'hui.

« Après la percée du mouvement moderne, l'histoire de l'architecture s'est en effet placée elle aussi du point de vue moderniste, qu'elle partageait implicitement. La grande majorité de l'environnement construit, l'histoire de sa genèse ou sa justification n'intéressaient plus les chercheurs. Le fiasco du mouvement moderne a permis de nouveau que la reconstruction post-1914 puisse être considérée sans préjugés »⁵⁰.

Deuxièmement, je fais le constat que ces trois disciplines, l'urbanisme, l'architecture et le paysage, ne sont pas adaptées à des territoires comme la Beauce. Ceux-ci se sont organisés à partir d'autres connaissances qui les ont investi depuis longtemps et les ont construit dans un objectif précis. Ces connaissances pratiques partent de bases théoriques qui sont adaptées aux territoires ruraux et à l'objectif d'une forte production agricole. Ces trois disciplines doivent

⁴⁸ SMETS, Marcel – *RESURGAM : la reconstruction en Belgique après 1914* – Louvain : Crédit Communal, 1985.

⁴⁹ SMETS, Marcel. - cf. note 18 -

⁵⁰ SMETS, Marcel. - cf. note 18 -

être confrontées à des connaissances théoriques et pratiques spécifiques si elles souhaitent aborder la question de la production agricole.

Ainsi ces courants dominants ont croisé, se sont opposées, ou ont pu intégrer des connaissances et des théories spécifiquement dédiées aux territoires ruraux et à la production agricole, sans que soient laissées des traces dans leur histoire. Refaire une partie de cette histoire, c'est retrouver des outils et des pratiques utiles pour penser la production agricole en ville ou construire la ville en maintenant la production agricole d'un territoire rural. Des liens entre la ville et la campagne ont ainsi déjà été pensés et ont offert différentes solutions. Ces liens méritent d'être retrouvés et reconstruits pour redonner de l'importance et de l'intérêt aux territoires ruraux.

Que d'autres pistes sont possibles, que ces disciplines peuvent évoluer et mieux prendre en compte ces problématiques et leur apporter des solutions. Pour preuve l'existence dans l'adn de l'urbanisme de gènes issues de disciplines rurales.

Une généalogie du ruralisme

Face aux problématiques énoncées, la méthodologie proposée vise à établir une généalogie de l'urbanisme rural et agricole. Les réflexions de Raymond Geuss⁵¹ apportent beaucoup d'éléments pour définir la notion de généalogie. Il est dans la position anti-essentialiste de Friederich Nietzsche. Il explique que les concepts ne sont pas intemporels, car leur signification est le produit d'une histoire, et donc des modifications subies de son origine à nos jours. Raymond Geuss reprend la *Généalogie de la morale* de Friederich Nietzsche. Ainsi

⁵¹ GEUSS, Raymond – *Public goods, private goods* – Princeton : Princeton University Press, 2003.
La première édition date de 2001.

les concepts n'ont pas de signification objective, et le sens qu'on leur attribue à un moment particulier n'est que la synthèse des différentes significations qu'ils ont revêtues dans le passé. Dans la préface de *Public goods, private goods*, Raymond Geuss explicite sa méthodologie et en appelle à une « généalogie modifiée ».

« Une « généalogie » dans le sens de celui utilisé par Nietzsche et Foucault est une somme historique, ce que Foucault appelle une « histoire du présent ». De manière caractéristique, une généalogie prend comme objet d'étude un objet ou un phénomène profondément ancré dans le contemporain : une pratique, une institution, ou une identité »⁵².

L'objet qu'il faut définir clairement pour ensuite en faire une généalogie sera ici une pratique, le ruralisme en France. Ce terme peu utilisé aujourd'hui peut se comprendre tout d'abord dans son opposition avec l'urbanisme. Alors que l'urbanisme s'occupe de l'urbain, le ruralisme s'intéresse au rural. Le ruralisme regroupe des connaissances théoriques et pratiques qui se donnent comme objet d'organiser le rural. Raymond Geuss explique qu'en général, un phénomène est considéré comme ayant une histoire complexe et pleine d'évènements. Ainsi ses traits essentiels peuvent être tracés de manière continue à partir d'un point unique d'origine. Il rappelle enfin que Michel Foucault et Friederich Nietzsche considèrent cette manière de penser l'histoire comme totalement erronée.

« La généalogie trace l'histoire de l'objet à travers une série d'ancêtres ramificateurs, sans jamais remonter à un simple, naturel, originel, absolu point de départ. Il n'y a pas de chose telle que l'origine d'un phénomène social significatif, et parler d'une "origine" est seulement mettre en avant un point qui permet de souligner un objectif que l'on a en tête, sans pour autant que celui-ci ait une véritable existence »⁵³.

Plus on remonte dans le passé, plus des racines distinctes sont identifiées et plus les points d'origine relative divergent. Il y a derrière cette notion de généalogie, l'idée du contrôle de la source. Les objets et les idées sont dans des processus de changement. Le point focal n'est

⁵² Ibid Geuss, page xxxx

⁵³ Ibid Geuss, page yyyy

plus d'où viennent les idées ou les objets, mais plutôt les valeurs successives qu'elles ont produites et le niveau de culture qu'elles ont permis aux humains d'atteindre. La généalogie est bien adaptée à cette recherche, car il ne s'agit pas de construire l'histoire continue des théories « rurales » mais d'étudier comment se sont construites différentes théories prenant le territoire rural comme objet, et comment ces théories sont reliées entre elles. Il semble pertinent de parler de généalogie pour le ruralisme car cette pratique apparaît à plusieurs moments au XXème siècle, sans pourtant qu'elle apparaisse dans une réelle continuité, et qu'elle semble puiser ses racines dans différentes sources. Le ruralisme a développé certains concepts et outils par rapport à des événements bien particuliers, ainsi elle se mêle au génie rural et à l'aménagement rural. Enfin 1850, 1916 et 1959 ont été retenus car un intérêt d'organiser la campagne est très présent, l'importance de la campagne pour le territoire national et les outils pour l'organiser font l'objet de discussions intenses et de propositions variées.

1850, 1916 et 1959

L'année 1850 est le premier moment choisi, car si le terme de « ruralisme » est auparavant inexistant, de nombreux cours de génie rural sont publiés cette même année. Le génie rural est une discipline, c'est une science pratique avec sa doctrine et ses objets d'étude. Des règles précises de génie rural sont énoncées visant l'objectif d'augmenter la productivité d'un territoire. Un des outils que le rural propose est l'« architecture rurale ». L'année 1916 est un deuxième moment remarquable, car se tient à Paris, au moment de la Grande Guerre, une exposition au titre remarquable : « L'Exposition de la Cité Reconstituée ». La guerre n'est pas finie, pourtant l'objectif de reconstruire les campagnes et les villages dévastés par deux années

de guerre est déjà un objectif pour tous. C'est dans cet esprit, que cette exposition présente des nouvelles techniques de reconstruction, des nouveaux matériaux de construction et des règles d'organisation des villages. C'est à l'occasion d'une conférence organisée au cours de cette exposition, qu'un ingénieur du Génie Rural, Michel Vignerot, va faire la proposition d'une nouvelle discipline, le ruralisme. Enfin 1959 est le troisième moment à mettre en avant et à présenter dans la généalogie du ruralisme. Cette année-là, Jean Chatel, le maire de Le Rheu⁵⁴, fait appel à un urbaniste, Gaston Bardet, pour réaliser un deuxième lotissement sur sa commune rurale. Ce dernier a alors déjà publié l'ensemble de ses livres⁵⁵ qui présentent sa théorie, mais il a à cette époque pratiquement rien réalisé. Il n'est alors pas considéré comme un urbaniste du courant moderniste, mais appartenant à un autre courant, que l'on peut qualifier de culturaliste et dont il était alors pratiquement le seul représentant en France. L'intervention de Gaston Bardet à Le Rheu se fait dans la continuité des théories qu'il a développé dans ses ouvrages et qu'il propose de relier au ruralisme de 1916. La cité-jardin de Le Rheu qu'il a conceptualisée, en partie réalisée, mais surtout dont il a défini les règles d'organisation, vient cristalliser son projet de fonder une discipline unique qui fait le lien entre le ruralisme et l'urbanisme.

Il serait possible de trouver d'autres moments tout aussi remarquables que les trois retenus précédemment. Ainsi il aurait été possible de consacrer un chapitre aurait pu être ainsi consacré à l'époque décrite par le livre *La Terre* de Emile Zola. Cet ouvrage décrit la population beauceronne et ses coutumes dans les années 1870. Emile Zola prend soin surtout de définir comment une population s'organise et vit autour de la production agricole. La publication du livre, en 1960, de Louis Leroy, *le Ruralisme*⁵⁶⁵⁷ aurait pu également constituer

⁵⁴ Le village de Le Rheu est situé à proximité de Rennes. En 1959 seuls 500 habitants y habitent, qui exercent tous une activité rattachée au milieu agricole.

⁵⁵ Il est possible de citer quelques uns des ouvrages de Gaston Bardet ici : xxxxx

⁵⁶ LEROY, Louis – *Ruralisme, comment réaliser l'aménagement des campagnes* – Paris : Les Editions Ouvrières, 1960.

⁵⁷ IMAGE DE LA COUVERTURE.

un chapitre, également la création de la Confédération Nationale de l'Aménagement Rural (CNAR), quelques années plus tard, car elle donne une existence à un mouvement visant à donner au ruralisme un plus grand rôle sur le territoire. Ces autres moments seront toutefois évoqués sans constituer des chapitres principaux. Ils seront évoqués comme des moments de transition ou de confirmation d'une évolution constatée.

Définition d'une discipline et état de l'art

Qu'est-ce que l'urbanisme et l'architecture ? Des disciplines, des producteurs de concepts, ou des constructeurs d'espaces ?

L'urbanisme et l'architecture peuvent être perçues soit comme des savoirs d'action territorialisant, ou des cultures qui existent au sein d'institutions universitaires notamment, ils sont également des institutions politiques apportant une vision stratégique d'un lieu ou d'un espace, enfin ils sont des acteurs sociaux par leur capacité créatrice. Ils appartiennent ainsi à trois sphères : celle de la création pure, celle de l'opérationnalité et enfin celle de la vision. Mais il est aussi essentiel de distinguer les deux disciplines. L'architecture est beaucoup plus ancienne que l'urbanisme si l'on considère la naissance de l'urbanisme avec la naissance du terme. Les deux disciplines peuvent aussi se distinguer assez globalement par leur objet de prédilection, et leur échelle d'étude. Si l'architecture se préoccupe plutôt d'un espace bâti, qui peut être élargi à l'îlot, le travail de l'architecture porte sur un objet, et du rapport intérieur/extérieur de cet objet, l'urbanisme se penche souvent sur une échelle plus vaste, celle de la rue, celle du lieu de fonctionnement de plusieurs objets architecturaux ensemble, des échelles qui ont grandi avec la ville, atteignant maintenant des zones très vastes, pouvant atteindre plusieurs centaines de kilomètres de large. Mais l'architecture et les architectes, au cours de leur histoire vont aussi s'intéresser à l'impact de leurs objets architecturaux sur des périmètres plus larges, ainsi les transformations d'une ville par la construction d'objets architecturaux deviennent aussi leur objet d'étude. Le XXème siècle semble être le lieu de rencontre et de télescopage le plus fort entre les deux disciplines. Les architectes vont s'occuper et proposer des projets de ville, et se déclarer urbanistes, ce qui reste encore le constat actuel que les « grands »⁵⁸ urbanistes, sont bien souvent des architectes, même si dans certains cas, les paysagistes semblent commencer à leur prendre du terrain.

Si cette difficulté de partager deux disciplines existe au niveau du territoire, il en est de même pour ce qui concerne les thèmes qui deviennent de plus en plus partagés par les architectes et les urbanistes, à se demander même si ces thèmes partagés ne sont pas aussi des raisons invoquées pour leur permettre aisément d'évoluer entre les deux disciplines. Parmi ces thèmes, certains m'intéressent plus particulièrement car ils sont directement liés à mon objet

⁵⁸ « Grands » dans le sens de connus, sollicités, qui s'occupent de questions urbaines actuelles et majeures.

d'étude. Je pense à la question de la production agricole en ville qui vient interroger la conception et la construction architecturales, mais aussi qui vient nécessiter des innovations dans les manières de concevoir la ville. Ces deux disciplines sont de plus en plus mélangés sur deux plans. D'une part leurs objets d'étude deviennent proches et leurs méthodes se rapprochent, mais d'autre part on assiste, par ce rapprochement de ces deux disciplines à un éclatement de chacune d'entre elles.

D'une part architecture et urbanisme sont des disciplines segmentées en trois champs : un champ opérationnel, un champ politique et un champ créatif qui n'ont plus aucun lien entre eux. L'intérêt de notre discipline se porte sur des sujets plus médiatisés que réellement essentiels à nos territoires. Porté par des termes et des affichages de politique, l'architecture et l'urbanisme connaissent trois vies séparées, trois sous-disciplines chacune, qui chacune à ses sous-traitants. Cette séparation de chaque discipline en trois devient trois activités différentes pratiquées par des personnes différentes. Pour bâtir cette hypothèse le texte de Bernardo Secchi *Prima Lezione di urbanistica*, sera d'une grande aide. Il rappelle notamment, dans ce texte, que « Per urbanistica intendo quindi non tanto un insieme di opere, di progetti, di teorie o di norme unificate da un tema, da un linguaggio e da un'organizzazione discorsiva, tanto meno intendo un settore d'insegnamento, bensì le tracce di un vasto insieme di pratiche : quelle del continuo e consapevole modificare lo stato del territorio et della città. [...] Ma tutto ciò non dovrebbe mai far perdere di vista che ciò che vorremmo studiare e discutere, per eventualmente modificare e migliorare, è un'attività pratica produttrice di esiti assai concreti : di case, strade, piazze, giardini e spazi di diversa natura e conformazione. »⁵⁹ Le travail de Paola Viganò dans son ouvrage *I territori dell'urbanistica* nous permet d'aller plus loin dans cette réflexion, car elle considère le projet qui est l'instrument principal de l'architecte et de l'urbanisme⁶⁰ comme un producteur de connaissance par le biais de trois processus : des opérations de conceptualisation, des opérations de description que l'activité de projet nécessite, et enfin la formulation de séquences de conjecture sur le futur⁶¹.

D'autre part architecture et urbanisme ont des objets d'étude de plus en plus confondus entre eux, mais aussi avec une troisième discipline qui est le paysage. A ce sujet un texte de Florent Champy au sein d'un recueil *La Ville, l'Urbain : l'Etat des savoirs*⁶², essaye de montrer les complémentarités et les concurrences entre les trois disciplines, et les évolutions réciproques. Cette ressemblance de plus en plus forte des objets de ces disciplines entraînent au sein de chacune de ces disciplines un écartement de plus en plus violent entre une multiple de composantes intra-disciplinaires.

Enfin ma dernière hypothèse vient de la possibilité de se tourner vers un terrain qui est le lieu

⁵⁹ « Par urbanisme, j'entends donc aussi bien un ensemble d'oeuvres, de projets, de théories ou de normes unifiés par un thème, par un langage et par une organisation discursive, qu'un secteur d'enseignement, et ainsi que les traces d'un ensemble vaste de pratiques : celles d'une modification continue et consciente du territoire et de la ville. [...] Mais tout cela ne doit jamais nous faire perdre de vue que nous souhaitons étudier et discuter, pour éventuellement le modifier et l'améliorer, est une activité pratique productrice de résultats concrets : des maisons, des rues, des places, des jardins et des espaces de nature et de configuration diverses » traduction par SH

Prima Lezione di urbanistica, Bernardo Secchi, 2000.

⁶⁰ « Lo strumento principale dell'architetto e dell'urbanista, grazie al quale è possibile, come qui intendo fare, sostenere l'ipotesi della capacità della loro ricerca di produrre conoscenza, è il progetto : di spazi, città, territori. » in *I territori dell'urbanistica*, Paola Viganò, 2010.

⁶¹ « operazioni di concettualizzazione », « operazioni di descrizione che questa attività compie », « formulazione di sequenze di congetture sul futuro ». in *I Territori dell'urbanistica*, Paola Viganò, 2010.

⁶² *La Ville, l'Urbain : l'Etat des savoirs*, Thierry Paquot, 2000.

même du conflit entre architecture, urbanisme et paysage, mais aussi le lieu même d'une perte de légitimité, d'objectifs clairs alors que les limites urbaines et rurales ont disparu, que les problématiques agricoles envahissent les villes, et alors que les problématiques de réseau et de flux composent les campagnes. La multiplicité des liens urbain-rural sont à consolider, à expliciter, à préciser, à définir et à construire, et cet espace de liens est le lieu de la créativité territoriale et d'une redéfinition du coeur et des objectifs de nos disciplines. Je m'approche alors du coeur d'une discipline principalement définie par les anglo-saxons : le « landscape urbanism »⁶³.

Les principaux termes sont l'aménagement rural et l'urbanisme rural. Ces termes amènent à l'urbanisme, à l'architecture et au paysage. Ils permettent de se relier à quelques termes cousins : l'étalement urbain, le rurbain, la ville-campagne, et s'ouvre alors un foisonnement impressionnant de termes qui apporte aussi une grande confusion dans la définition des objets possibles d'étude devient : il peut être le territoire rural, le pays, le paysage, la ville, la campagne, et la non-ville,... Le nombre important de termes, de problématiques, d'objets d'étude et de territoires d'observation apportent une grande confusion pour définir les disciplines elles-mêmes, et les définir entre elles. Il est donc nécessaire de remettre avant de commencer l'exposé de cette recherche un peu d'ordre dans les disciplines qui vont être étudiées ici, de clarifier leur objet et leur intérêt pour le rural et l'agricole, et d'envisager une définition générale et commune pour la part de ces disciplines qui s'intéressent aux territoires ruraux et à la campagne.

De plus j'ai pu consacrer ma première année de doctorat à Venise à faire un état des recherches portant sur le lien de la ville et de la production agricole. Cette question se rattache à trois domaines différents. Tout d'abord cette question est très abordée par les paysagistes et les urbanistes dans la situation de la périurbanisation ou dans le cadre de parcs naturels régionaux qui prennent en compte la question de l'urbanisation des campagnes et commencent aussi de plus en plus à s'interroger sur la production agricole au sein de ces parcs et du rôle des agriculteurs pour l'image du parc. Deuxièmement, cette question est bien sûr étudiée dans un domaine sans doute plus idéologique, et qui sort du champ universitaire, comme les courants de pensée actuels qui cherchent à développer des solutions de production agricole qui lient le producteur au consommateur par l'organisation de filières associatives ou citoyennes ou avec un objectif important de respect de l'environnement, et de filières appelées paysannes, parfois en lien avec les mouvements prônant la décroissance. Enfin j'ai pu également constaté que la production des urbanistes et des architectes qui interrogent ce lien entre la ville et la production

⁶³ A ce sujet, il faut aller voir l'article de Graham Shane, « The emergence of 'landscape urbanism' » in *Harvard Design Magazine* in 2003 : crtl-i.com/PDF/GrahamShane_OnLandscape.pdf

agricole reste souvent dans un domaine plutôt expérimental qui envisage la production agricole uniquement au sein de l'espace urbain ou architectural.

Comme il a été rappelé au début de l'introduction, les réflexions de Henri Lefebvre permettent de reposer la question de l'opposition Ville et Campagne et la manière dont les deux termes s'opposent ou s'associent. Aujourd'hui la question de la ruralité amène nécessairement à regarder les franges théoriques de l'étalement urbain symbolisé par les zones pavillonnaires et les zones d'activité qui grignotent à pleines dents les champs. Il ne s'agit pas de faire l'histoire de la ville agricole car elle existe déjà⁶⁴, mais de mettre en lumière des projets et des disciplines qui ont pour objectif de lier la ville et la production agricole, et par extension de proposer une complémentarité entre le rural et l'urbain. Les problématiques issues du territoire rural permettent de penser différemment les disciplines dédiées à la ville. En dehors de l'urbanisme, de l'architecture et du paysage, il existe d'autres disciplines aujourd'hui quasiment éteintes et même oubliées. Il s'agit par exemple du Génie Rural, du ruralisme et de l'aménagement rural, bien que ce dernier peut encore aujourd'hui avoir un sens. Aucune étude exclusivement dédiée au génie rural ou au ruralisme n'a été répertoriée. Il est donc possible de présenter ces disciplines, mais il est peu aisé de faire l'état de l'art des études qui ont été faites sur ces disciplines. Concernant le ruralisme, la dernière étude complète est l'ouvrage de Louis Leroy, *Ruralisme*⁶⁵, mais le ruralisme a beaucoup évolué à la suite de la publication de cet ouvrage, et donc cet ouvrage n'est aujourd'hui plus complet. Sur le génie rural, il existe quelques études concernant l'histoire de l'école du génie rural réalisées dans le cadre de cet école à différentes périodes, correspondant souvent à la date anniversaire de la création de cette école. Mais quand cette école a disparu, le génie rural n'est plus devenu un sujet d'étude historique. Dans son ensemble, comme discipline, le génie rural n'a donc pas fait l'objet d'étude.

⁶⁴ On peut mentionner, par exemple, le travail de Charles Waldheim – « Notes toward a History of Agrarian Urbanism » in *The Design Observer Group* – Hamden : 2010.
<http://places.designobserver.com/entryprint.html?entry=15518>

⁶⁵ Leroy, Louis. *Ruralisme*.

A proximité de ces trois disciplines, d'autres disciplines se développent essayant de remettre l'agriculture au coeur de la production du territoire. C'est le cas de l'agriurbanisme qui donne quelques clefs pour réussir les projets agri-urbains, et se constitue au fur et à mesure des recherches et des pratiques à devenir une discipline⁶⁶. Le Collectif d'Enseignement et de la Recherche en Argiurbanisme et Projet de Territoire (CERAPT) travaille à cet objectif. Il réunit l'Ecole du paysage de Versailles (ENSP), l'Ecole d'Architecture de Versailles (ENSAV) et l'Ecole d'Agronomie de Paris (AgroParisTech) avec un site internet : agriurbanisme.fr. Des pistes encourageantes de cette expérience mise en place en 2008 se développent. Quelques principes ont ainsi été posés et présentés dans un article. Ces principes permettent de poser les bases d'un dialogue entre le monde agricole et le monde urbain d'une façon moins conflictuelle et plus constructive. Ces principes passent par une approche transdisciplinaire qui vise à dépasser le clivage entre les professions et entre les disciplines universitaires afin d'aller au-delà d'une simple juxtaposition de compétences. Ces principes sont notamment d'éviter les erreurs d'échelle. Ainsi il ne faut pas oublier, au-delà de la grande attention portée par les chercheurs et les professionnels au développement d'activités récréatives, touristiques, culturelles, équestres, circuits courts, vente ou cueillette à la ferme, ou toute autre forme de diversification offerte par la proximité urbaine, l'importance jouée par les grandes cultures quasiment systématiquement exclues alors qu'elles représentent une grande partie des paysages agricoles concernés. Un autre principe porte sur le respect des circulations agricoles. En effet les extensions urbaines viennent consommer les surfaces de l'agriculture qu'elles transforment en ville. Le respect des seuils critiques des surfaces fonctionnelles de l'agriculture est un autre principe porté par l'agriurbanisme. Enfin la question du regard est aussi présente pour les agriurbanistes, car ils proposent d'apprendre à regarder l'agriculture

⁶⁶ VIDAL, Roland. « construire des territoires partagés entre la ville et l'agriculture » in *Entre ville et campagne, un paysage à inventer*. Coll. Ateliers techniques du paysage. Conseil régional de Bretagne, Rennes, printemps 2009.

moderne plutôt que rêver d'une agriculture réinventée. Mais l'agriurbanisme reste néanmoins fortement liée à la composante paysagère d'un projet de territoire et à une évolution de la perception par les urbains et les non-agricoles des agriculteurs.

Le croisement de ces nombreuses disciplines au croisement de théories et de savoir-faire amènent à une confusion si la nature même d'une discipline n'est pas expliciter, et plus particulièrement la nature et les objectifs des trois disciplines qui vont régulièrement apparaître dans cette recherche et seront confrontées aux « autres » disciplines : génie rural, ruralisme,... Il s'agit donc de donner une définition claire, et particulièrement, une définition claire de l'urbanisme. Pour trouver cette définition, je m'appuierai sur les travaux de Bernardo Secchi et Paola Vigano. Le texte de Bernardo Secchi *Prima Lezione di urbanistica*⁶⁷, donne une définition de l'urbanisme.

« Par urbanisme, j'entends donc aussi bien un ensemble d'oeuvres, de projets, de théories ou de normes unifiés par un thème, par un langage et par une organisation discursive, qu'un secteur d'enseignement, et ainsi que les traces d'un ensemble vaste de pratiques : celles d'une modification continue et consciente du territoire et de la ville. [...] Mais tout cela ne doit jamais nous faire perdre de vue que ce que nous souhaitons étudier et discuter, pour éventuellement le modifier et l'améliorer, est une activité pratique productrice de résultats concrets : des maisons, des rues, des places, des jardins et des espaces de nature et de configuration diverses »⁶⁸.

Le travail de Paola VIGANO dans son ouvrage *I territori dell'urbanistica*⁶⁹ considère que le projet est l'instrument principal de l'architecte et de l'urbanisme⁷⁰ comme un producteur de connaissance par le biais de trois processus : des opérations de conceptualisation, des opérations de description que l'activité de projet nécessite, et enfin la formulation de

⁶⁷ SECCHI, Bernardo – *Prima Lezione di Urbanistica* – Milan : Laterz, 2007.

⁶⁸ Ibid SECCHI pagexxx

⁶⁹ VIGANO, Paola – *I Territori dell'urbanistica* – Roma : Officina Edizioni, 2010.

⁷⁰ Ibid VIGANO, Paola.

« Lo strumento principale dell'architetto e dell'urbanista, grazie al quale è possibile, come qui intendo fare, sostenere l'ipotesi della capacità della loro ricerca di produrre conoscenza, è il progetto : di spazi, città, territori ».

séquences de conjecture sur le futur⁷¹. Ainsi au cours de ma généalogie et la présentation de ma recherche, je regarderai précisément dans les disciplines étudiées les éléments modifiant de manière continue et consciente le territoire, et si le projet est alors utilisé ou seulement mis en avant.

⁷¹ Ibid VIGANO, Paola.

« operazioni di concettualizzazione », « operazioni di descrizione che questa attività compie », « formulazione di sequenze di congetture sul futuro ».

PARTIE UNE – 1850 – Le GENIE RURAL

« Oui, tes champs nourriciers pour moi sont tout un monde,
O ma Beauce adorée, ô mon riche pays !
Pauvre plante arrachée au sol qui la féconde,
sous un ciel étranger loin de toi je languis ;
Mais j'attends et j'espère,
Un jour, un jour enfin,
Te revoir, ô ma mère !
Et mourir sur ton sein ! »

extrait du dernier couplet de la Beauceronne, chanson populaire

L'année 1850 marque la naissance du génie rural avec la publication des premiers et nombreux cours de Génie Rural. Aucun autre cours ne sera publié durant les cinquante années suivantes. Le génie rural par ces publications se définit comme discipline et comme science enseignée pour former de futurs spécialistes et des praticiens. Cette discipline se donne alors comme objectif de confronter théorie et pratique en vue de rendre le territoire plus productif.

L'année 1850 est un moment mouvementé de l'histoire française, à mi-chemin entre la deuxième république après la Révolution de 1848, et le second empire qui commence en 1852 suite au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte, alors président. L'année 1850 est un moment clé du XIXème siècle. La crise économique des années 1845 et 1846 se termine, et suivront un contexte beaucoup plus clément et une ère de prospérité agricole sans précédent. Sur l'apparition de cours de Génie Rural la même année, les explications sont variées. La récolte exceptionnelle de 1848 a provoqué une forte baisse des cours et a donc aggravé un malaise chez les producteurs. La nécessité de mieux planifier et de mieux contrôler la production agricole apparaît cruciale pour l'économie nationale. Les moyens de transport commencent à faire changer les conditions de commerce. Et dans une période d'innovation, les producteurs doivent être mieux formés aux nouvelles techniques face aux concurrences qui se rapprochent grâce au chemin de fer. Ainsi à cette époque, les engrais chimiques et les premières industries, les territoires agricole français et plus particulièrement la Beauce entre dans l'ère de la modernité⁷².

Au-delà des explications sur les causes de l'apparition de cours de Génie Rural la même année, il apparaît plus intéressant pour la problématique présentée de décrire le contenu de ces cours en regardant quelles sont leurs différences, et comment les rapprocher. Quels sont les objectifs de ce génie rural naissant ? Identifier les fondements théoriques, les outils et les méthodes proposés pour atteindre ces objectifs permet de préciser la manière dont le génie

⁷² AUBOUIN, Michel – *Une Histoire de la Beauce Tome II – 1789-1989 : le temps des mutations* – Chambray : Editions CLD, 1997.

rural considère le territoire pour en améliorer la productivité, les connaissances utilisées pour organiser les territoires agricoles et les règles d'organisation que les sociétés agricoles se fixent pour vivre autour de la production agricole. La généalogie commencera donc par une description des transformations territoriales et des organisations humaines qui ont été proposés en 1850 puis développer dans les années qui suivirent.

Après une analyse de la structure des ouvrages de Génie Rural, l'étude de l'évolution des objectifs et des principales thématiques de cette science permettra de mettre en avant ses objectifs, d'identifier les principales problématiques traitées et enfin de mettre en avant ses outils qui pourront être utiles pour les disciplines actuelles.

Chapitre 1 - La publication de cours de Génie Rural en 1850

La naissance du Génie Rural peut être fixée à 1850. C'est l'opinion que M. Ferrari expose pour introduire un livre⁷³ collectif sur l'histoire des ingénieurs du génie rural. Il note ainsi que, dès 1850, l'institut national agronomique de Versailles dispensait un enseignement de génie rural que son directeur, M. Gasparin, définissait ainsi :

« L'application des mathématiques, de la mécanique, de l'art des constructions est devenue une profession nécessaire sous le nom de Génie Rural ; et on lui doit les procédés rationnels du drainage, et l'application de la machine à vapeur à un grand nombre d'usages agricole... »⁷⁴.

Cette première partie ouvre les six premiers ouvrages de Génie Rural pour analyser les problématiques qu'il pose à ses débuts. La comparaison de ces six publications permet, en confrontant leurs points communs et leurs points de dissemblance, de comprendre les attentes mises dans la création d'une nouvelle connaissance technique.

1.1 – Onze ouvrages pour introduire cette nouvelle discipline

⁷³ Association des Ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts – *Des officiers royaux aux ingénieurs d'Etat dans la France rurale (1219-1965) - Histoire des corps des Eaux et forêts, Haras, Génie rural, services agricoles* – Paris : Editions Tec & Doc, 2003.

⁷⁴ Ibid. page xxx

Que recouvre et comment entend-on le terme de « génie » ? Les thèmes que le génie rural met en avant sont autant de sous-disciplines du génie rural : la mécanique, la construction rurale et les travaux du sol qu'il est nécessaire de présenter.

1.1.1. - *Quel Génie !*

Le « génie » signifie l'art de l'ingénieur. Ce « génie » est à rattacher aux notions de technique et d'ingénierie. Le « génie » est une science.

« La science que doit posséder un ingénieur, laquelle consiste principalement dans la connaissance de la géométrie, de la fortification, de l'attaque et de la défense des places »⁷⁵.

C'est ce même titre qui est donné au corps des ingénieurs du Roi, c'est-à-dire aux officiers chargés du soin de veiller à la construction et à l'entretien des fortifications du royaume et de la conduite des sièges. Ainsi si l'objet premier du génie est militaire, il apparaît ensuite un génie civil s'occupant de travaux non militaires. Le génie est alors précisé par l'adjonction de sa nature. De nombreux types de génies vont ainsi exister.

Il y a le « génie urbain » qui est un cousin de l'urbanisme. Il réunit l'ensemble des connaissances techniques nécessaires pour assurer le fonctionnement du milieu urbain. Il apparaît au début du XX^{ème} siècle simultanément à l'urbanisme. De nos jours, le génie urbain est très présent dans l'enseignement. Les nombreux masters de « génie urbain » dans les écoles d'ingénieur et les universités françaises montrent un intérêt important pour cette discipline technique et opérationnelle. C'est au sein des administrations locales que l'on constate la création de « Directions du génie urbain » en charge de la gestion de la ville dans ses aspects techniques et opérationnels. La complexification du milieu urbain et le

⁷⁵ C'est la définition donnée au XVII^{ème} siècle au terme de « Génie ».

développement rapide de nouvelles technologies pour gérer cette complexité nécessitent que le génie urbain reste présent parmi les disciplines qui ont la ville pour objet.

En comparaison au génie civil qui rassemble l'ensemble des techniques concernant les constructions civiles urbaines, le génie rural englobe les techniques qui touchent aux constructions rurales. Le terme « construction » a ici un très sens large. Il inclut les infrastructures et l'ensemble des réalisations nécessaires aux territoires ruraux pour développer leur production agricole et faciliter les installations humaines autour de cette production agricole.

Les ouvrages de 1850 proposent chacun une définition spécifique du génie rural. Celle d'Emile Trélat est la suivante.

« Le génie rural est la science qui traite de la constitution ou de l'amélioration du matériel agricole. Nous entendons par matériel agricole l'ensemble des objets à l'aide desquels ou sur lesquels s'exerce l'industrie rurale »⁷⁶.

Le génie rural a donc une dimension technique et l'objectif d'améliorer l'existant. Il a donc une capacité d'évolution car il cherche à améliorer et donc il cherche le progrès. L'auteur le qualifie de science ce qui lui donne une très forte valeur ajoutée et un fondement très sérieux. Pourtant sa définition montre une science qui se limite au matériel agricole. Mais l'auteur donne une définition large du matériel agricole car ce dernier regroupe les objets avec lesquels ou sur lesquels se fait l'industrie rurale. Dès cette introduction, on est invité à considérer que la terre fait partie du matériel agricole que le génie rural se donne pour vocation d'améliorer. Emile Trélat lie le génie rural à une industrialisation du rural.

Les auteurs des ouvrages publiés sont tous des ingénieurs des Arts et des Manufactures. Ce corps d'ingénieur focalise justement sur l'industrialisation de l'ensemble des moyens de production. Les auteurs ont donc un sens pratique et une connaissance technique pour réaliser de nouvelles machines. Ils sont complètement tournés vers le développement et l'efficacité

⁷⁶ TRELAT, Emile – *Programme d'un cours de Génie Rural* – Paris : 1850.

industriels.

Emile Trélat poursuit son introduction en soulignant les objectifs du génie rural.

« Créer le laboratoire agricole et le perfectionner sans cesse, telle est la double et première condition de l'exploitation du sol ; tel est aussi le rôle de l'ingénieur rural »⁷⁷.

Le génie rural a donc une vocation industrielle claire et son principal outil est le sol. Il a une vocation expérimentale chaque fois renouvelée, et il doit avoir cette capacité d'apporter « sans cesse » des perfectionnements aux méthodes actuelles. Emile Trelat souligne grâce au terme « sans cesse » que le génie rural ouvre un travail sans fin et un avenir qui doivent se renouveler à chaque instant. On croit alors à la grande capacité de l'industrie à transformer l'agriculture restée encore archaïque. Il y a ainsi de grandes attentes pour moderniser le monde agricole, son travail et sa production. Le génie rural a un objectif concret et immédiat, et Emile Trélat rappelle qu'il ne faut « pas perdre de vue que c'est l'application et non la science qu'il poursuit »⁷⁸.

1.1.2 – ressemblances, dissemblances et objectifs de ces ouvrages⁷⁹

Onze ouvrages sur le génie rural ont été publiés en 1850. L'ingénieur-civil de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures, qui est aussi un professeur suppléant et répétiteur à cette école, Auguste-Pierre Faure, publie pour l'Institut National d'Agronomie un ouvrage intitulé *Programme proposé pour le cours de Génie Rural*⁸⁰. Il a été fait mention dans le paragraphe précédent d'Emile Trélat, qui est membre du comité consultatif d'hygiène près le Ministère de l'Agriculture. Il est également diplômé de l'Ecole centrale des Arts et Manufactures et a écrit

⁷⁷ TRELAT, Emile. - cf. Note 36 - ppp

⁷⁸ TRELAT, Emile. - cf. note 36 – pppp XXX

⁷⁹ Ces six ouvrages ont été consultés dans le fonds de la Bibliothèque Nationale de France. La recherche bibliographique faite montre que ces six ouvrages sont les seuls ouvrages publiés en 1850 sur ce thème, et sont les plus anciens ouvrages publiés sur ce thème.

⁸⁰ FAURE, Auguste-Pierre – *Programme proposé pour le cours de Génie Rural* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie par J. Claye et Cie, octobre 1850. 88 pages.

un programme intitulé *Programme d'un cours de Génie Rural*⁸¹ qu'il dit être destiné à un large public. Il en existe deux versions⁸² qui diffèrent assez notablement dans leur contenu mais aucune indication ne permet de les différencier, si ce n'est qu'un fait mention de l'Institut National Agronomique sur sa première page, et l'autre non. L'ouvrage indique qu'il est un ancien ingénieur-directeur de l'établissement de Rubelles, et qu'il est architecte du département de Seine-et-Marne. D.-A. Rérolle propose pour l'Institut National Agronomique en mars 1850, puis une nouvelle version d'un cours de Génie Rural⁸³, en octobre 1850 dans un ouvrage intitulé *Concours pour la Chaire de Génie Rural – Programme du cours*⁸⁴. D.-A. Rérolle est également un ingénieur civil formé à l'Ecole centrale des Arts et Manufactures. Deux autres ouvrages sont proposés par Hervé Mangon avec le titre *Programme d'un cours de Génie Rural*^{85,86}. Ces deux ouvrages sont quasi-identiques, mais n'ont pas été imprimés au même endroit. Les formats sont différents et l'une des versions⁸⁷ contient trois pages intitulées « appendice au programme » qui apportent quelques éléments sur les objectifs qu'il veut donner à son cours mais qui présentent surtout l'organisation du concours pour recruter les futurs élèves. A. Barré de Saint-Venant est aussi l'auteur de deux ouvrages intitulés *Programme détaillé proposé pour le cours de génie rural*^{88,89}. Ces deux ouvrages se distinguent dans leur forme, leur nombre de pages et le fond. La deuxième version est plus littéraire, contient plus de pages donc présentent de manière plus explicites les objectifs de ce cours. La première version de 44 pages liste uniquement le programme et les matières qui

⁸¹ TRELAT, Emile. - cf. note 36 -

⁸² TRELAT, Emile – *Programme d'un cours de Génie Rural* – Paris : imprimerie de L. Martinet, 1850.

⁸³ REROLLE, D.-A. – *Concours pour la Chaire de Génie Rural - Programme du cours* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie de L. Martinet, mars 1850. 30 pages.

⁸⁴ REROLLE, D.-A. – *Concours pour la Chaire de Génie Rural - Programme du cours* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie de L. Martinet, octobre 1850. 32 pages.

⁸⁵ MANGON, Hervé – *Programme d'un cours de Génie Rural* – Paris : imprimerie E. Thunot et Cie, 1850. 23 pages.

⁸⁶ MANGON, Hervé – *Programme d'un cours de Génie Rural* – Paris : imprimerie G. Gratiot, 1850. 16 pages.

⁸⁷ Celle imprimée par E. Thunot

⁸⁸ Barré de Saint-Venant, A.. *Programme détaillé proposé pour le cours de génie rural*. Paris : imprimerie de Bachelier, 1850. 44 pages.

⁸⁹ Barré de Saint-Venant, A.. *Programme détaillé proposé pour le cours de génie rural*. Paris : imprimerie de Bachelier, 1850. 94 pages.

seront enseignées. On apprend dans l'avant-propos de cet ouvrage que « les élèves de l'ina, qui doit être établi à Versailles »⁹⁰. Ainsi la date de 1850 correspond à la création de l'INA et un des objectifs est la formation d'ingénieurs ruraux qui vont s'occuper de projets d'irrigations, de défenses de rives ou de pentes, de dessèchements, ainsi que de bâtiments ou de machines dont la construction appellera à la campagne des fabrications qui s'opèrent dans des conditions moins avantageuses à la ville.

Enfin deux autres programmes sont publiés la même année mais par des auteurs inconnus : *Essai de programme pour un cours de Génie Rural à l'Institut Agronomique de Versailles*⁹¹ et *Essai de programme pour un cours de Génie Rural*⁹². Ces deux derniers ouvrages sont aussi des propositions de programme. Le premier ouvrage rappelle sur sa première page le but de l'Institut national agronomique de Versailles. Ce but est de favoriser et d'assurer le progrès de l'agriculture, en réunissant tous les moyens d'instruction agricole, nécessaires pour préparer : des agriculteurs et des propriétaires éclairés, en état de diriger ou de surveiller, avec intelligence, l'exploitation de leurs domaines ; des administrateurs capables de comprendre les questions agricoles pour les divers services où les intérêts agricoles sont engagés ; des professeurs spéciaux pour l'enseignement agricole. Ainsi il rappelle la diversité de profils auxquels s'adresse cet institut et le futur cours de génie rural. Le deuxième ouvrage dans son introduction fait le constat que « depuis un demi siècle, les arts mécaniques ont fait de si gigantesques progrès, comment se fait-il que l'agriculture, malgré son importance plus grande, en ait moins profité que les autres industries ? »⁹³. Il n'apporte pas de réponses précises à cette question, mais l'auteur note l'importance de développer l'agriculture grâce aux nouvelles techniques et d'améliorer l'architecture rurale.

⁹⁰ Barré de Saint-Venant, A.. *Programme détaillé proposé pour le cours de génie rural*. Paris : imprimerie de Bachelier, 1850. 94 pages. Page 1.

⁹¹ *Essai de programme pour un cours de Génie Rural à l'Institut Agronomique de Versailles* – Paris : imprimerie de Gustave GRATIOT, 1850. 30 pages

⁹² *Essai de programme pour un cours de Génie Rural* – Paris : imprimerie de Schiller, 1850. 31 pages.

⁹³ *Essai de programme pour un cours de Génie Rural* – Paris : imprimerie de Schiller, 1850. 31 pages. Page 5.

Ces neuf publications ont quelques ressemblances dans leur forme et l'organisation de leur contenu. Ces ouvrages sont des fascicules simples, non illustrés. Certains ouvrages comportent des diagrammes qui présentent de manière synthétique le programme des cours sur une ou deux années et les multiples composantes du génie rural. Ces diagrammes⁹⁴ montrent les ramifications nombreuses du génie rural, les problématiques qu'il prend en charge. La comparaison de ces diagrammes met en évidence dans la nuance parfois des termes, parfois des ramifications, les différences d'approche et les différences idéologiques des théoriciens du génie rural. Ces diagrammes permettent de montrer les racines et les ramifications claires du génie rural. Ces diagrammes sont des arbres généalogiques du génie rural. Ils permettent de le recomposer à partir de nombreuses sous-disciplines qui y sont parfaitement identifiées et complémentaires. Le génie rural est donc présenté comme une connaissance structurée qui a en charge des problèmes très variés à rattacher au sol et au même objectif de développer au mieux l'exploitation du sol. Certains auteurs ont décidé de présenter ce cours en fonction du déroulement de deux années de cours pour montrer comment seront réparties ces enseignements, d'autres auteurs présentent ces enseignements par grande catégorie, puis parfois évoquent leur répartition par année d'enseignement. Enfin certains auteurs après avoir introduit l'objectif de chaque matière, liste les points qui seront abordés, d'autres détaillent de manière plus aboutie les différentes matières. C'est le cas de la proposition de Auguste-Pierre Faure qui se compose de 88 pages et décrit chacune des matières très précisément.

Ces ouvrages permettent de mettre en avant une discipline complète. A la fois pratique et concrète, cette discipline peut aussi s'enseigner. L'ensemble des six ouvrages répertoriés sont des cours. Comme le suggère le titre de l'ouvrage de D.-A. Rérolle , certains ouvrages sont seulement des propositions de cours. La proposition de D.-A. Rérolle est faite dans le cadre de

⁹⁴ Image à prévoir

la création d'une chaire de génie rural à l'Institut National d'Agronomie (INA) de Versailles. Les six ouvrages répertoriés sont sans aucun doute des propositions qui ont été faites pour l'ouverture d'une chaire à l'INA. L'avertissement au début de l'ouvrage de D.-A. Rérolle fait état des membres d'un jury qui veulent « connaître les matières que chaque concurrent pense professer, mais encore avec quelle méthode, avec quel esprit il exposera ces matières ». L'ouvrage de D.-A. Rérolle d'octobre 1850 contient des éléments intéressants sur l'objectif de ce cours. Son cours doit préparer les « agriculteurs et des propriétaires éclairés, en état de diriger ou de surveiller l'exploitation de leurs domaines », « les administrateurs capables et instruits, pour les divers services publics où les intérêts agricoles sont engagés », et « des professeurs spéciaux pour l'enseignement agricole »⁹⁵. Il propose donc de former des praticiens mais aussi la montée en puissance d'une administration qui sera nécessaire pour appuyer ces praticiens. Sa proposition rappelle qu'il y a sans aucun doute à cette époque une prise en compte par une partie de l'administration d'une importance de moderniser l'agriculture en France en la structurant, en la modernisant, en développant de nouveaux professionnels mieux armés et en formant une administration adéquate. Enfin cet auteur, comme d'autres inscrit la création de cette discipline dans la longueur en suggérant la formation de professeurs qui seront capables de transmettre ces connaissances. Dans la définition de l'objet du cours qu'il propose au jury en mars 1850, D.-A. Rérolle liste les cinq matières qui doivent être l'objet de ce cours de Génie Rural. Il s'agit de la « topographie », la « mécanique rationnelle », la « mécanique rurale », l'« architecture rurale » et l'« hydraulique ». Il note que ces sciences sont celles que l'INA a défini pour l'enseignement du Génie Rural. Chaque professeur va ensuite les articuler de diverses manières et indiquer comment ils comprennent leur utilité pour l'agriculture, et quelles limites chacun leur assigne dans son cours. Dans sa version revue en octobre 1850, la proposition varie car il identifie

⁹⁵ REROLLE, D.-A. – *Concours pour la Chaire de Génie Rural - Programme du cours* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie de L. Martinet, octobre 1850. 32 pages. p. 3

neuf matières qui doivent être enseignées qui sont les suivantes : « compléments de géométrie », « compléments d'analyse », « topographie », « mécanique rationnelle », « mécanique agricole », « architecture rurale », « voies de transport », « aménagement des eaux » et « industries agricoles ». Il fait donc varier très sensiblement sa proposition de mars 1850. Dans les considérations générales, l'auteur évoque « la route à suivre » fixée par le programme d'admission par le *Moniteur* du 29 juin 1850 qui fixe les connaissances de base pour les élèves qui veulent suivre les cours de génie rurale et indique aussi certaines matières qui seront incluses dans cet enseignement. Ces matières sont le « nivellement, la conduite des eaux et les irrigations, la construction des chemins, l'architecture rurale, et la mécanique appliquée aux instruments aratoires »⁹⁶.

Auguste-Pierre Faure après avoir rappelé ce que signifie pour lui la fonction de professeur dans son introduction, il élabore surtout de nombreuses considérations sur l'organisation du cours, sur la répartition entre conférences et leçons sur le terrain, mais aussi études pratiques et les moyens pour établir une cote des élèves. Il tient particulièrement à la constitution de registres communs aux élèves retraçant les différentes études, relevés et travaux effectués. Cet auteur n'explique en rien l'utilité du génie rural.

Parmi les auteurs, Emile Trélat et Hervé Mangon auront une certaine postérité. Les deux auront une postérité politique, si le premier, architecte et ingénieur, sera élu à l'assemblée constituante de 1848 aura une activité certaine dans le domaine de l'architecture par la suite, il participera notamment à la création de l'Ecole Spéciale d'Architecture en 1865 dont il fut le premier directeur. Le deuxième personnage, Hervé Mangon aura une notoriété encore plus forte, ingénieur des Ponts et Chaussées, il s'intéressa très vite aux sciences appliquées à l'agriculture. Il réalisa de nombreux travaux visant à l'amélioration des sols agricoles et des techniques agricoles. Il développa le drainage en France et étudia d'autres part d'autres

⁹⁶ REROLLE, D.-A. – *Concours pour la Chaire de Génie Rural - Programme du cours* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie de L. Martinet, octobre 1850. 32 pages. p. 3

techniques d'amélioration des terres agricoles. Il développa des cours d'hydraulique agricole à l'école polytechnique en 1849, puis des cours de travaux agricoles et de génie rural au conservatoire des Arts et Métiers. Il fut l'auteur du premier Traité de Génie Rural en 1870. Il fut ministre de l'agriculture également.

1.1.3 – « mécanique », « construction rurale », « sol »

Emile Trélat découpe le génie rural en trois sous-disciplines. Dans une des versions⁹⁷ de son ouvrage, il propose les trois suivantes : « la mécanique agricole », « l'architecture rurale » et « les travaux qui concernent le sol ». Dans l'autre version, les deuxièmes et troisièmes sous-disciplines différemment : « constructions utiles à l'exploitation du sol » qui inclut l'architecture rurale et les chemins d'exploitation, et « les travaux propres à améliorer les sols ou à les rendre exploitables »⁹⁸ qui inclut les travaux du sol et les travaux hydrauliques. Ce découpage en trois matières se retrouve dans les autres publications mais avec quelques variantes. Ce qui est similaire c'est la distinction de ces trois matières pratiques nécessaires au développement de l'agriculture. Parfois ces matières ont différent périmètre, parfois les matières théoriques nécessaires à ces matières pratiques ont leur propre autonomie.

Par exemple les deux programmes de cours sans auteur proposent les variantes de « construction rurale » et d'« hydraulique ». Ces deux ouvrages font le choix que l'amélioration du territoire et du sol passe essentiellement par des solutions techniques liées à l'hydraulique. La construction rurale porte parfois le nom d'architecture rurale. Ainsi les trois thèmes se retrouvent dans tous les ouvrages avec des nuances dans les titres plus ou moins importants. La mécanique semble être la plus constante. Elle est systématiquement présente

⁹⁷ Dans celle faisant mention de l'INA en première page.

⁹⁸ TRELAT, Emile. - cf. note 41 -

mais elle est considérée sous différents aspects. Elle est ainsi parfois simplement mécanique, parfois mécanique « agricole », et elle peut aller jusqu'à être une mécanique « industrielle ». Auguste-Pierre Faure est l'unique auteur qui fait le choix d'écarter la mécanique pour focaliser sur les deux autres sous-disciplines. Il ne prend donc en considération que la construction rurale et le travail du sol.

Quant à D.-A. Rérolle il met dans son ouvrage de mars sur le même plan, la topographie, la mécanique rationnelle, la mécanique agricole, l'architecture rurale et l'hydraulique. Il répartit ainsi de manière différente les matières du génie rural en éclatant en deux la question de la mécanique, abordant d'une part la partie plus théorie, plus la partie plus pratique. Dans son ouvrage d'octobre, il rajoute sur le même plan, les compléments de géométrie, les compléments d'analyse, les voies de transport, les industries agricoles.

Pour Hervé Mangon, ces termes deviennent « constructions rurales », « aménagement des eaux au point de vue agricole » et « mécanique et technologie agricoles ».

Auguste-Pierre Faure fait une présentation par année d'enseignement qu'il divise en différentes matières. La première année d'études sera l'occasion d'enseigner la « géométrie descriptive », la « mécanique des corps solides », la « dynamométrie », le « nivellement et levée des terrains », les « constructions rurales » et la « résistance des matériaux et stabilité des constructions ». Pour la deuxième année, l'auteur propose l'enseignement des matières suivantes : « hydrostatique », « hydrodynamique », « machines motrices », « emploi des eaux utiles en agriculture », et il conclut avec la proposition d'une « étude technologique et théorique des machines, instruments et outils agricoles ». Bien que pas regroupées de la même manière, on retrouve les trois matières principales présentées différemment et surtout mettant le recoupement de certains éléments. Ainsi les machines et les moteurs sont plus reliées aux questions d'eau et d'hydrodynamique qui peut permettre leur action.

Adhémar Jean-Claude Barré de Saint-Venant a une répartition assez différente. Il commence

par une première partie avec des préliminaires où il évoque différentes connaissances théoriques nécessaires, puis une deuxième partie va regrouper les machines et les constructions rurales, ainsi les bâtiments deviennent eux aussi machines agricoles. C'est dans cette deuxième partie également que les chemins d'exploitation et les chemins vicinaux sont évoqués. La troisième partie concerne l'hydraulique agricole. Il est l'unique auteur à faire une partie dédiée à la question économique. Sa quatrième partie s'intitule « de l'estimation des travaux, et des marchés pour leur exécution ».

1.1.4 – une base technique et théorique indispensable

Les publications commencent systématiquement par quelques fondements théoriques. Ces fondements théoriques varient selon les ouvrages. Il peut s'agir de géométrie élémentaire ou de notions de mécanique. Certains auteurs les intègrent pleinement comme une matière du génie rural, d'autres auteurs les proposent comme des notions préliminaires pour développer ensuite généralement les trois matières principales vues précédemment. L'auteur commence son ouvrage par des compléments d'analyse ou des notions nécessaires à l'observation des terrains, il s'agit alors de décrire la topographie, le levé de plans et le dessin. Il est donc nécessaire que le territoire soit observé, étudié et relevé. Cette connaissance pratique est la première approche que l'ingénieur rural a avec le terrain. Les connaissances techniques essentielles pour l'ingénieur rural sont aussi celles liées aux machines.

D.-A. Rérolle commence par quelques considérations générales. Ainsi au début de son cours, il présente des éléments pratiques tels que la « topographie » et la « mécanique rationnelle ». Il précise dans sa version d'octobre 1850 aussi quelques « compléments de géométrie » et des « compléments d'analyse » qui lui seront nécessaires pour justifier certaines démonstrations et

propositions qui suivent dans son cours. Ces compléments ont une application très directe sur le territoire ou sur une machine. Il les met sur le même niveau que les connaissances pratiques que sont celles de la mécanique agricole, ou celles des industries agricoles. Des méthodes sont décrites pour lever des plans, pour niveler et pour arpenter un territoire. Elles sont très utiles « ordinairement pour décrire une contrée de peu d'étendue ». Hervé Mangon, dans son introduction, apporte aussi des « notions préliminaires » nécessaires. Il précise tout d'abord des « notions de mécanique nécessaires à l'intelligence des principes de la construction et des machines » et des connaissances pratiques pour décrire et observer le territoire par le « levé de plans », et pour modifier le territoire par le « nivellement » et les « cubatures ». Il expose les bases théoriques nécessaires de mécanique et de topographie avec les présentations suivantes : « géométrie descriptive », « analyse géométrique », « mécanique appliquée aux corps solides », « résistance des matériaux », et « cinématique ». Emile Trélat commence son cours par une introduction qui reprend les « principes de mécanique générale » ou les « notions d'analyse géométrique » dans son autre version. Chacun des chapitres de ses deux ouvrages sont introduits par des connaissances théoriques générales nécessaires pour la thématique qui y est abordée. Ainsi il décrit « les conditions dynamiques générales des machines », la « résistance des matériaux », les « forces motrices », et des pratiques directement nécessaires pour le sol comme la « topographie », l'« arpentage » et les « cubatures ». On constate donc que certaines notions sont communes aux différents auteurs. La description des méthodes d'arpentage est mise en avant par les différents auteurs, mais aussi les cubatures, les notions générales de mécanique et la topographie. L'arpentage permet la mesure des superficies des terres, et l'un de ses objectifs est de définir les propriétés des exploitants. La définition des propriétés étant nécessaire surtout, selon les auteurs, dans le cas d'héritage. Les cubatures sont aussi expliquées par l'ensemble des auteurs. Il s'agit des volumes d'un solide. Déterminer les cubatures lors de travaux effectués sur un sol voué à l'agriculture permet d'anticiper le

transport de ces volumes ou l'impact du déplacement de ces volumes vers d'autres terrains. Les cubatures interviennent pour des travaux variés mais utiles pour organiser le sol. Il est nécessaire d'évaluer préalablement les volumes de terre nécessaires pour le terrassement de terrains, la construction de déblais ou de remblais. C'est Adhémar Jean-Claude Barré de Saint-Venant qui développe le plus ces préliminaires et revient à des bases très théoriques. Ainsi il évoque le calcul numérique et les lignes trigonométriques afin de présenter des éléments directement applicables tels que les propriétés d'élasticité, de résistance des matériaux, de frottement, de règle de centres de gravité, de cinématique,...

Le génie rural se compose de plusieurs sous-disciplines qui font appel à différentes connaissances pratiques. Le génie rural est la réunion de plusieurs techniques. Il est au croisement du sol et de la mécanique. Cette multitude de connaissances pratiques qui varient avec le temps et selon les auteurs en fait une science dynamique. Ses sources sont au nombre de trois. Il y a la mécanique, la construction rurale et le sol. Le génie rural se fonde donc sur une connaissance pratique lui donnant une valeur pratique. Mais l'introduction de ces ouvrages par des rappels théoriques concernant la mécanique et parfois la géométrie rappelle que le génie rural a aussi une base théorique forte prise à d'autres sciences. Il cherche un milieu entre les sciences du territoire et les sciences de la machine. Il propose de contrôler les deux avec le même objectif. Pour cela il fixe des règles précises qui va en faciliter la compréhension et l'intervention. Néanmoins cette nouvelle science qui apparaît en 1850 présente une multitude de directions possibles.

1.2 – les industries agricoles

La mécanique agricole est la sous-discipline principale du génie rural. Les auteurs ne la citent pas tous et lui donnent une place très différente. Elle est en première position après l'introduction technique dans certains ouvrages. Dans d'autres ouvrages, la mécanique va permettre de conclure et de fermer le livre. Mais dans tous les cas, la mécanique est présentée comme l'élément nouveau de l'agriculture en 1850. La mécanique est déjà très présente dans l'industrie, elle cherche un nouveau débouché et l'agriculture peut très certainement être un nouveau débouché. La mécanique est mise en avant pour sa capacité à démultiplier les efforts et à économiser les forces, et justement l'agriculture a besoin d'efforts et de forces pour augmenter sa production.

Emile Trélat met en avant, dès le début de son ouvrage, la mécanique, et il commence avec des considérations sur les « machines en général ». Il décrit ensuite très précisément la « mécanique agricole proprement dite ». Cette mécanique agricole regroupe des moteurs et des opérateurs destinés à des travaux agricoles essentiels : la préparation du sol, les récoltes, le transport et l'élévation. L'autre version de son ouvrage (celle qui n'est pas estampillée par l'INA) différencie les forces motrices selon leur nature : les forces motrices animées comme l'homme et les animaux et les forces motrices inanimées comme l'eau, le vent et la vapeur. Sa première partie sur la mécanique agricole constitue une part importante de l'ouvrage. Il focalise donc sur la machine. D.-A. Rérolle aborde ce thème différemment. Il l'aborde comme la première application concrète de sciences abstraites vues préalablement. Dans son ouvrage d'octobre, il rajoute un chapitre intitulé « industries agricoles ». Il met en avant l'argument d'économiser les forces de l'homme, ainsi il évoque « la mécanique agricole considérée du point de vue le plus élevé a pour objet d'apprendre à l'agriculteur à faire concourir au bonheur des hommes, de la manière la plus judicieuse, les forces motrices que la nature met à sa

disposition. »⁹⁹. Mais il doute fort que les machines à vapeur supplanteront les animaux qui sont des machines locomotives « si parfaites ». Pour justifier cela il compare le travail réalisé par un cheval ou par un boeuf qui consomme un hectare de prairie à celui réalisé par une machine qui consommerait un hectare de forêt. Il calcule ce rapport de 1 à 4. Son objectif est de donner aux élèves les connaissances de base et l'envie de développer des machines propres à leurs besoins. « je veux qu'ils soient capables de faire construire eux-mêmes la plupart de celles qu'ils emploieront et d'apprécier sous tous les rapports celles qui leur seront présentées. »

S'il procède, comme Emile Trélat , en commençant par décrire la mécanique générale nécessaire au bon fonctionnement de machines agricoles, l'utilisation du terme « industrie » confère à l'agriculture une nouvelle dimension. Hervé Mangon aborde également ce thème dans sa dernière partie, en l'appelant « mécanique et technologie agricoles ». L'introduction de cette partie focalise les moteurs. Pour cela il va évoquer le travail humain, la capacité de la force humaine et le prix de revient du travail de l'homme. Il répète le même raisonnement avec le travail du cheval, de l'âne, du mulet et du boeuf. Il va ensuite présenter les autres moteurs possibles, il peut s'agir des moteurs à vent, des moteurs hydrauliques, ou encore de ceux fonctionnant à la vapeur. Pour chacun de ces moteurs, la question du prix de la force est un sujet qui est présenté. Les parties suivantes de cette matière vont décrire l'emploi des machines actionnées à partir de ces moteurs. Il -décrit ainsi les « instruments de transport », des « instruments de culture proprement dits » pour la préparation du sol par exemple, ou encore pour faucher et faner, pour battre les grains. Un autre usage des machines est d'élever l'eau, il évoque les instruments les plus simples comme les sceaux, à ceux plus complexes comme les pompes, les machines à colonne d'eau, le béliet de Montgolfier, le Béliet d'épuisement. Enfin il termine par « les machines employées dans les arts agricoles ». Ces

⁹⁹ REROLLE, D.-A. – *Concours pour la Chaire de Génie Rural - Programme du cours* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie de L. Martinet, octobre 1850. 32 pages. p. 6

machines sont variées et permettre de nombreux travaux nécessaires à la ferme, à son autonomie et à son agrandissement. Il s'agit des machines pour fabriquer les briques, les moulins à blé, les machines pour nettoyer les betteraves, les appareils de distilleries, ou les scieries mécaniques. Pour chacune des catégories, il fait un inventaire complet en présentant les machines les plus simples, comme les sceaux, les pelles, les brouettes à des instruments plus complexes comme les chemins de fer, les appareils permettant à la fois de battre et de nettoyer les grains, ou les « grandes pompes d'épuisement employées en Hollande ». Mais c'est certainement son indication systématique de la question du prix d'établissement pour chacune des ces forces, moteurs, et machines qui fait l'originalité de ce cours et met la connaissance du génie rural dans une dimension économique essentielle.

Dans l'ouvrage de Auguste-Pierre Faure, la question des machines à vapeur tient une place importante. L'auteur souhaite dans sa partie sur les machines motrices donner des notions théoriques et pratiques nécessaires et suffisantes sur les machines à vapeur. Les différentes machines à vapeur, à condensation ou sans condensation, à basse pression, avec ou sans détente, avec un ou deux cylindres. Il aborde aussi la question des forces, qu'il s'agisse du vent ou de l'eau.

Dans son ouvrage d'octobre 1850, D.-A. Rérolle a cette originalité d'évoquer les « industries agricoles ». Il propose cette matière qui va permettre de choisir et d'établir le moteur au sein des principales industries. Cette partie est assez courte, car elle se compose de cinq leçons, mais elle est intéressante car elle est sans doute la plus en lien avec d'autres matières et d'autres connaissances. Il évoque ainsi la complémentarité de son cours avec celui du professeur de chimie qui aborde l'application de la science et de la technologie agricole et expose aux élèves à peu près tout ce qu'ils ont besoin de savoir sur les diverses industries agricoles que ce soit la fabrication des produits, ou aussi la description et le jeu des machines. L'autre originalité de cette matière est le savoir qu'il propose sur la construction de l'industrie

et particulièrement l'emplacement de l'usine par rapport aux autres bâtiments de l'exploitation agricole.

Adhémar Jean-Claude Barré de Saint-Venant présente dans son ouvrage des détails précis sur les outils destinés au travail de la terre, et pour chacun des usages de la ferme, d'une part le battage du blé, son nettoyage, sa conservation. Il évoque les moulins modernes. Même s'il aborde quelques autres machines concernant le bois et d'autres céréales, il focalise essentiellement sur le blé, et les machines dédiées aux animaux sont par contre inexistantes.

La force physique nécessaire aux machines est une composante essentielle de ces machines. Les solutions sont nombreuses et elles apportent une aide pour n'importe quelle application agricole. Ces cours de génie rural montrent la possibilité, presque sans fin, de pouvoir adapter, faire évoluer la force physique et les machines pour les adapter aux besoins des nouveaux agriculteurs qui doivent apparaître et aux nouveaux travaux agricoles rendus nécessaires par les nouveaux besoins. Dans un des ouvrages sans auteur, le terme d'industrie est également utilisée. L'auteur regroupe sous le titre « mécanique industrielle » des notions de « mécanique générale » et de « mécanique spéciale » où les machines sont proches dans leur usage à celles décrites dans les autres ouvrages. Mais le terme « industrie » et l'introduction de l'ouvrage rappelle l'ambition de positionner l'agriculture à la même hauteur et dans la même avancée technologique que les autres industries.

1.3 – l'architecture et la construction rurales

Ce thème n'est pas abordé de la même manière par les différents auteurs. Et l'importance qui est donnée à cette sous-discipline est très variable. Elle revête différentes appellations : « architecture rurale », « construction rurale », ou encore « bâti rural ». De plus

la construction des chemins ruraux est parfois associée à ce thème de l'architecture, et parfois totalement dissociée. L'ouvrage de Auguste-Pierre Faure n'a pas été présenté ici car les éléments qu'ils apportent non rien d'originaux. Il évoque la question des matériaux et les études nécessaires préalablement à une construction pour bien réaliser ces constructions. Il aborde aussi quelques éléments architectoniques et mentionne l'emplacement des bâtiments au sein d'une exploitation pour des conditions essentiellement hygiéniques.

1.3.1 – l'architecture rurale et les chemins par Emile TRELAT

Emile Trélat consacre la seconde partie de son cours sur « l'architecture rurale » ou « des constructions utiles à l'exploitation du sol » dans son autre version qui prend en considération d'une part les bâtiments ruraux et d'autre part les chemins d'exploitation. Si elle ne semble pas concerner directement la production agricole, cette architecture rurale fait partie du « laboratoire rural » qu'il faut améliorer sans cesse. L'auteur définit l'architecture rurale par son objectif principal.

« La connaissance de la composition et de l'établissement des édifices ruraux. Elle y parvient par l'étude des lois de la construction et des principes de l'art architectural »¹⁰⁰. Selon lui l'architecture rurale nécessite de maîtriser les savoirs suivants : « des matériaux et de leur emploi » ; « éléments architectoniques des bâtiments ruraux » ; « composition des bâtiments ruraux » ; « de l'entretien des bâtiments ruraux » ; et enfin « les moyens d'évaluer les ouvrages ». Dans l'autre version de son ouvrage, Emile Tréalt propose un titre plus pratique et lié à l'agriculture. Ainsi les « constructions utiles à l'exploitation du sol » se composent de deux thèmes, l'architecture rurale d'une part et les chemins d'exploitation d'autre part. Pour la construction des chemins d'exploitation, des connaissances préliminaires

¹⁰⁰ TRELAT, Emile. - cf. note 41 -

nécessaires sont décrites : « le lever de plans », « le nivellement », « le tracé », « le mouvement des terres » et « les travaux, l'établissement ou amélioration des voies rurales », mais aussi « l'entretien des chemins ». On retiendra la proposition d'Emile Trélat de lier l'architecture et les chemins d'exploitation, montrant l'intérêt des chemins liant le bâti et l'exploitation agricole. Les bâtiments et leurs accès peuvent être pensés ensemble, les positions relatives des différents bâtiments peuvent suivre une règle précise afin que le service des bâtiments soit réduit au minimum de travail sans qu'aucune des conditions générales cesse d'être remplie, non plus que celles spéciales et particulières à chaque partie de l'établissement. De plus dans la version qui ajoute la question des chemins d'exploitation, il propose d'autres règles de disposition en rapport avec le territoire, il indique les considérations liées à des points du territoire qui ne peuvent pas être assainis, où qui entraîneraient des terrassements considérables et des obstacles nécessitant des travaux coûteux. Il indique aussi la nécessité de tenir compte de la distribution des cultures pour prévoir « le plus court des tracés qui remplissent les conditions générales est le meilleur ». Mais ces considérations sur le tracé sont limitées par rapport à celles sur leur construction et leurs entretien.

1.3.2 – l'esthétique, l'hygiène rurale et la moralité par D.-A. Rérolle

Dans son ouvrage, D.-A. Rérolle met en avant les travaux agricoles et la maîtrise de l'eau comme les éléments nécessaires à l'amélioration de la la production agricole d'un territoire. Mais il insiste également beaucoup sur l'architecture rurale pour son rôle esthétique d'une part, et pour l'importance de l'hygiène de l'exploitant d'autre part. L'architecture rurale est la deuxième application pratique que D.-A. Rérolle aborde. Il associe la construction rurale et la réalisation des chemins d'exploitation sous le thème d'« architecture rurale » et il

justifie l'intérêt de s'occuper d'architecture rurale ainsi.

« La grande influence de l'habitation sur tous les êtres animés, les agronomes d'une voix unanime réclament de promptes améliorations dans la demeure de l'homme et celle des animaux »¹⁰¹.

En mentionnant les habitations vétustes et peu entretenues, il rajoute : « La morale et l'hygiène exigent que de telles habitations disparaissent de notre pays ». Il pointe la question de l'hygiène, car pour lui le confort du travailleur est un élément essentiel pour la réussite de la production. L'auteur justifie ainsi l'utilité de penser les constructions et des chemins d'exploitation. Il critique de plus le fait que les demeures que l'on élève de nos jours, quoique supérieures aux anciennes, sont loin de satisfaire à toutes les conditions d'hygiène, d'élégance et de commodité qu'on pourrait leur faire remplir, sans augmenter les dépenses. Il indique bien que la quasi même importance d'améliorer la demeure du cultivateur et de celle de ses animaux. La lutte contre les maladies est l'objet principal de l'architecture rurale, et il accentue essentiellement sur la nécessité d'une bonne ventilation notamment pour les animaux pour assurer une très bonne qualité de l'air.

Le cours d'« architecture rurale » de D.-A. Rérolle se divise en 4 parties : « emplacement », « composition », « construction », et enfin « chemins d'exploitation ». Son objectif est double : « faire connaître aux élèves les matériaux de construction, pour qu'ils puissent les rechercher dans leur voisinage ou les acheter avec connaissance de cause », et ensuite « initier les élèves aux conditions d'élégante simplicité, de solidité, d'économie, de commodité et de salubrité que doivent remplir les édifices ruraux ». Il a donc une approche pratique et une approche esthétique de l'architecture rurale. La qualité des réalisations et leur valeur esthétique sont très présentes dans sa réflexion. La partie concernant la composition est la plus conséquente. Il montre l'imbrication d'un certain nombre d'échelles. Tout d'abord les parties élémentaires d'un édifice, telles que les murs, les voûtes, les escaliers, la cheminée par

¹⁰¹ REROLLE, D.-A. - cf. note 42 – p.11

exemple, puis les parties d'un édifice comme les corniches, les arcades, les fenêtres et les portes. Il donne ensuite des règles de composition des parties entre elles avant de présenter les différentes variations selon les usages, qu'il s'agisse du logement, des écuries, du poulailler, des abreuvoirs, de la meunerie, ou encore de la distillerie.

Par contre l'approche de D.-A. Rérolle pour la construction des chemins d'exploitation ne porte que sur les conséquences en terme de matière : naissance de remblais et de déblais, et mouvements de terre qui occasionnent un coût Il conseille donc de calculer les dépenses qu'entraîneront l'exécution de certains travaux avant de les réaliser. Cette partie sur les chemins d'exploitation sera étoffée dans son ouvrage d'octobre 1850 pour devenir une matière à part entière appelée « voies de transport ». Dans son ouvrage de 1850, il vient préciser l'objectif de ce cours et son propre positionnement sur cette question : « j'insisterai de toutes mes forces sur les moyens d'améliorer la demeure des hommes et des animaux, surtout au point de vue sanitaire. »¹⁰²

1.3.3 – le positionnement des constructions et leur liaison par Hervé Mangon

Hervé Mangon traite également dans son ouvrage des « constructions rurales » des chemins. Ainsi il regroupe les thèmes suivants : « Des matériaux de construction », « l'exécution des travaux » et « l'établissement des constructions ». Sa manière d'aborder le sujet reste classique par rapport aux autres auteurs. Après une longue présentation de différents matériaux, tels que les pierres, les briques, la chaux, le bois, les aciers entre autres et les différentes manières de les travailler, il entre dans le vif du sujet en abordant les

¹⁰² REROLLE, D.-A. – *Concours pour la Chaire de Génie Rural - Programme du cours* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie de L. Martinet, octobre 1850. 32 pages. p. 9

constructions rurales par les différents travaux à exécuter qu'il s'agisse des terrassements, des murs ou des toitures, mais également de certains autres nécessaires tels que les carrelages, la menuiserie, la serrurerie et la plomberie. Dans la dernière partie il évoque des considérations plus larges concernant le domaine et les chemins ruraux. Un élément considère la « disposition générale des bâtiments d'une exploitation rurale ». Après avoir listé l'ensemble des bâtiments (habitation, exploitation, bergeries, loges à porcs, granges, fournil, greniers, puits et clôtures par exemple) que l'auteur propose de décrire dans le cadre d'un cours de génie rural, il évoque la question du chauffage et de la ventilation en établissant un prix pour la consommation des divers combustibles. Son cours traite cette thématique de manière plus large en se penchant sur toutes les échelles et sur ce qui relie chaque échelle. Il évoque la question des matériaux et celle du positionnement des constructions les unes par rapport aux autres. Cette réflexion par échelle est originale par rapport aux autres auteurs. Il propose des règles de positionnement entre chaque constructions.

1.3.4 – *l'architecture rurale par Adhémar Barré de Saint-Venant*

Cet auteur fait le choix d'inclure l'architecture rurale au sein des machines. C'est une première originalité qui lui permet de montrer l'importance des bâtiments et de leur donner un rôle de machine pour l'agriculture.

Il a aussi l'originalité de souligner l'importance de l'architecture rurale pour l'influence pécuniaire que peut avoir la disposition des bâtiments sur le produit net d'une ferme. Il n'évoque ainsi pas des raisons d'hygiène, d'organisation et de bien-être ou de simplification

des tâches. L'objectif essentiel pour lui est l'économie que l'architecture rurale va permettre celle-ci. Le deuxième objectif porte sur l'art que permet l'architecture rurale et donc d'avoir un équilibre des formes et des proportions. Les deux objectifs peuvent être liés : « comment l'économie peut être une source de beau ».

Il évoque aussi les bâtiments dans une vision plus large, il les insère au sein de la ferme, et donc propose d'étudier différentes règles de « combinaison de ces éléments » en soulignant les avantages de la symétrie et de la régularité. Mais il étudie une dimension plus large en évoquant le choix de l'emplacement de la ferme qu'il situe dans un environnement plus large et un territoire plus important. Les vents régnants deviennent importants, la proximité des chemins aussi. Il évoque aussi des règles de grandeur entre la proportion des bâtiments, des cours et de l'importance de l'exploitation.

C'est aussi dans cette partie qu'il évoque les « chemins d'exploitation et chemins vicinaux » dont le rôle est d'atteindre le but suivant : « le transport d'un point à l'autre aux moindres frais ».

Les ouvrages abordent la construction rurale de manière très diverse et donne à la construction rurale une importance très différente. Mais tous les auteurs soulèvent des problématiques utiles à souligner. Ainsi les trois auteurs cités précédemment associent la construction du bâti à celle des chemins. Le bâti est ainsi pensé avec son élément de liaison au sein du village, mais aussi avec les champs et les lieux de production. Les chemins d'exploitation viennent structurer le village et les terres agricoles autour. Le lien que D.-A. Rérolle fait avec l'hygiène est important à souligner également. Hervé Mangon évoque aussi assez rapidement la question de la salubrité des différentes parties du domaine à exploiter. D.-A. Rérolle met au même niveau le confort et la qualité de vie des exploitants.

avec celles des animaux. Les machines doivent aider à ce confort. Produire plus c'est donc aussi produire mieux. Cette sous-discipline à géométrie variable reste néanmoins peu claire et si quelques directions et objectifs généraux lui sont fixés, on sent qu'elle nécessite encore des ajustements pour s'améliorer.

1.4 – le sol et l'aménagement des eaux

La troisième matière reprise par l'ensemble des auteurs concerne le sol. Ils lui donnent un nom différent mais viennent décrire les travaux nécessaires pour améliorer le sol en vue de mieux produire. Cela nécessite de bien connaître le sol, et pour cela les auteurs proposent différentes méthodes et outils. Les auteurs se penchent essentiellement sur la question de l'eau. En effet le contrôle de l'eau s'avère essentiel pour l'ensemble des auteurs dans l'objectif de préparer le sol.

1.4.1 – « les travaux qui concernent le sol » ou « des travaux propres à améliorer les sols ou à les rendre exploitables » par Emile TRELAT

Sous l'appellation large des « travaux qui concernent le sol », Emile Trélat présente différents types de travaux qui ont un impact direct sur le territoire. Après avoir décrit les connaissances usuelles nécessaires, comme la topographie, l'arpentage et les cubatures, Emile Trélat décrit les applications concrètes des connaissances usuelles par des « travaux propres à améliorer les sols ou à les rendre exploitables ». Il divise ses travaux en deux parties. Il y a

d'un côté des travaux qui modifient « directement l'état du sol », c'est par exemple les chemins d'exploitation¹⁰³ et l'extraction d'amendements minéraux. D'un autre côté il donne beaucoup d'importance aux « travaux hydrauliques » qui consistent à voir les eaux sous deux aspects. Pour les travaux hydrauliques, il distingue les « eaux utiles », des « eaux nuisibles ». L'aménagement des eaux utiles amènent à un certain nombre de transformations du territoire soit pour obtenir cet eau, soit pour utiliser cet eau. Le cours présente un à un les travaux à réaliser. Il y a les « puits artésiens » et les « machines élévatoires », mais aussi la construction de « réservoirs artificiels ». Pour l'utilisation des eaux, il est possible de réaliser des étangs ou des remblaiements qui impliquent une transformation très forte du territoire. Le terme d'« eaux nuisibles » est intéressant à prendre en considération. Cela amène à des transformations territoriales considérables. Dans l'autre version de l'ouvrage¹⁰⁴ de Emile Trélat , il parle des « travaux relatifs au sol » regroupant les techniques de défrichements soit mécaniques, soit à l'aide du feu (écobuage). Les travaux hydrauliques y sont aussi très importants et il utilise le terme « aménagement des eaux » pour définir la manière d'utiliser les eaux et protéger les sols de l'action nuisible des eaux.

1.4.2 – l'hydraulique par D-A Rérolle

Par rapport au cours d'Emile Trélat, D.-A. Rérolle consacre un chapitre entier à l'hydraulique. Dans son cours, l'hydraulique n'apparaît pas comme une simple amélioration des sols. L'eau doit aussi être présenté par le professeur de Génie Rural pour la puissance qu'elle peut développer dans sa chute et des machines destinées à la lui dérober en se l'appropriant. Il divise son chapitre en quatre parties : « hydrodynamique », « endiguement »,

¹⁰³ Dans la version INA en effet les chemins d'exploitation sont traités dans cette partie et non en lien avec l'architecture rurale.

¹⁰⁴ Celle qui ne fait pas mention de l'INA en première page.

« dessèchement » et « irrigation ». Une importance considérable est donnée à l'eau et à sa maîtrise. La maîtrise de l'eau est nécessaire pour assainir un terrain, ou au contraire, pour mieux l'alimenter. D.-A. Rérolle met en avant l'importance de l'hydraulique et des modifications territoriales qu'elle nécessite pour améliorer la production agricole. Le sujet le plus important pour lui est l'irrigation, dont le professeur de Génie Rural doit s'occuper, car « toucher à l'irrigation, c'est toucher au coeur de la France ». Il fait de l'eau, l'élément essentiel qui permet la présence des animaux qui, eux-mêmes, permettent l'engrais qui rend les terres fertiles, les récoltes abondantes et diminuent les efforts pour l'homme. Il précise bien le rôle du Génie Rural de se cantonner aux travaux de terrassement, de maçonnerie, de charpente et de serrurerie qu'exige l'irrigation, à l'établissement, l'alimentation des canaux, et les divers moyens d'élever l'eau, laissant à d'autres enseignements tels que l'économie rurale, la chimie ou la physique d'autres considérations nécessaires concernant l'eau. Ces considérations sur l'hydraulique trouve une nouvelle appellation dans son ouvrage d'octobre, sous le titre de « aménagement des eaux »¹⁰⁵ sans changer pour autant d'objectifs et de descriptifs.

1.4.3 – l'aménagement des eaux du point de vue agricole par Hervé Mangon

Hervé MANGON prend en considération cette application pratique du génie rural en deuxième place après avoir évoqué les constructions rurales. La gestion des eaux regroupe des cas pratiques, des conseils techniques mais aussi un point législatif. Ainsi les différents chapitres concernent les « études préliminaires », l'« assainissement des terres », les « dessèchements » également, puis les « endiguements et Défense des rives », et enfin les

¹⁰⁵ REROLLE, D.-A. – *Concours pour la Chaire de Génie Rural - Programme du cours* – Paris : Institut National Agronomique – Imprimerie de L. Martinet, octobre 1850. 32 pages. p. 10

« irrigations ». Les différentes parties se composent de considérations et de présentations de machines, de travaux des sols, d'études particulières et nécessaires à la préparation des travaux. Hervé Mangon aborde l'ensemble des problèmes liés à l'eau dans ces différentes parties, qu'il s'agisse des problèmes liés à la grande humidité des terres, les dangers et les inconvénients des inondations. La partie la plus importante et détaillée concerne les irrigations. Il y aborde la question importante du prix de revient selon les différentes méthodes opérées. Des considérations générales sont enfin nécessaires avec un point particulier sur la « législation ». Ces considérations générales proposent de relier les différents travaux d'aménagement des eaux, en mettent ainsi dans la même marche à suivre les études d'un projet d'aménagement des eaux d'un espace, les questions financières, l'assainissement, le dessèchement, l'irrigation et les moyens de transport. Ce point législatif est original par rapport aux autres ouvrages, et par rapport aux autres parties. Cela fait supposer que les eaux sont concernés par une législation plus complexe que les autres sujets importantes au génie rural. Mais ce qui m'intéresse ici c'est de nouveau comment le territoire est abordé par une de ces caractéristiques qui semble principale pour l'exploitation agricole, l'eau. Il propose de modifier les terrains pour les protéger de l'eau, d'équiper les territoires pour y amener de l'eau ou au contraire pour en évacuer.

1.4.4 – « hydraulique agricole » par Adhémar Jean-Claude Barré de Saint-Venant

Il aborde dans cette partie des matières identiques aux autres, en commençant par quelques considérations générales sur l'hydrodynamique et d'hydrostatique. Il classe aussi dans cette partie la notion d' « usine » en évoquant tout d'abord les récepteurs hydrauliques telles que les

roues à eau, puis les usines qu'elles permettent de faire fonctionner. Les moulins à vent sont présentés ici en comparaison aux usines fonctionnant avec des roues à eau.

Il va ensuite évoquer l'ensemble des travaux nécessaires sur l'aménagement des eaux pour la production végétale qu'il s'agisse des irrigations et des limonages, les dessèchements, la défense de rives et de pentes, les endiguements et les conquêtes de terrains. Il introduit donc sous la même notion de l'eau à la fois des considérations hydrauliques et des considérations sur le sol. L'évocation de l'eau comme force-motrice dans cette partie montre les qualités possibles de l'eau, les usages qui peuvent en être faits pour les machines décrites précédemment. Il met donc au même niveau l'eau comme force et l'eau comme nuisance qu'il faut contrôler.

L'auteur dans cette partie a une autre originalité, qui est celle de proposer la conquête de terrains le long des torrents et des rivières, et la conquête de terrains sur la mer où il évoque les deltas, mais aussi l'histoire hydraulique de la Hollande.

Les principaux besoins de modifier le sol sont liés à l'eau, à sa maîtrise, à son acheminement ou le cas échéant à son rejet. Sa présence ou son absence impliquent de grandes modifications du territoire. Le territoire est organisé dans l'objectif de bien contrôler cet élément essentiel, l'eau.

conclusion – la machine, la ferme et l'eau sont les indispensables outils de l'agriculteur

Le génie rural en 1850 est une nouvelle discipline. Mais il pose déjà les éléments

indispensables. Il se construit sur une base scientifique empruntée à différentes connaissances : la géométrie, l'hydraulique, la dynamique et la mécanique. Il est une composition hétéroclite, et où des nuances apparaissent déjà entre ses premiers principaux théoriciens, et notamment concernant le principal outil permettant la présence de l'homme, la ferme. Les modifications nécessaires du territoire pour améliorer sa production peuvent de résumer à trois éléments. Il s'agit, tout d'abord, de la machine qui multiplie la force humaine pour agir sur les deux matériaux principaux, la terre et la culture. Ensuite la maîtrise de l'eau, dont le contrôle nécessaire à la qualité des cultures, est nécessaire car l'eau peut impacter fortement le territoire. Enfin c'est la ferme, le lieu de l'implantation de l'homme, elle est le point fixe au milieu de la terre et de l'eau où l'homme retrouve son humanité. Les ouvrages étudiés sont très nuancés en ce qui concernent la question de l'architecture rurale, alors qu'ils sont identiques sur la mécanique et les travaux du sol. En plus d'apporter une variété de positions, la sous-discipline du génie rural portant sur la construction rurale amène parfois une ébauche de réflexion sur la présence de l'homme au sein de ce territoire. Ainsi une science destinée à des ingénieurs acquiert chez certains de ces premiers théoriciens en plus d'un objectif pratique, une dimension à la fois esthétique et humaniste au travers de l'architecture rurale.

Chapitre 2 - Les directions prises par le Génie Rural après 1850

Les cours de génie rural publiés sont destinés à des lecteurs variés. Emile TRELAT vise un public assez large, à la fois spécialistes et cultivateurs, mais aussi des personnes de l'administration, et les futurs professeurs qui à leur tour enseigneront le génie rural aux futurs cultivateurs. La transmission de cette connaissance est un aspect essentiel de cette nouvelle discipline. Les cours publiés n'évoquent pas cette transmission, mais la mise en place d'une chaire du génie rural à l'institut national d'agronomie de Versailles donne du corps à cette discipline et va lui permettre d'exister avec d'autres disciplines. Les ouvrages et les cours vont permettre de diffuser le génie rural dans la deuxième partie du XIXème siècle. Dans ce deuxième chapitre, la diffusion de cette discipline sera décrite. L'évolution du génie rural sera identifiée en regardant sous quelle forme perdure chacune des trois sous-disciplines identifiée dans les publications de 1850. Les publications de cours et de traités se raccrochant au génie rural après 1850 ne sont pas nombreuses. Les réflexions autour de la construction rurale ont leur propre cheminement et dès la deuxième partie du XIXème partie, il existe des publications spécifiques sur cette problématique. Par contre le génie rural dans son ensemble ne semble pas être revu avant la publication d'un ouvrage en 1902. Le commencement de ce nouveau siècle est un tournant, une revue entièrement dédiée au génie rural, *La Revue du Génie Rural*, est publiée. Puis les publications qui ont trait au génie rural sont plus fréquentes.

Une toutes les dix ans vient recentrer le débat et la problématique du génie rural. Je propose dans ce deuxième chapitre de voir comment la considération du territoire évolue au fil de ces publications. Pour cela, je regarderai tout d'abord la question de la construction rurale qui a sa propre évolution, puis je m'arrêterai sur deux publications, une en 1902 et la suivante en 1927 pour identifier les principales évolutions du génie rural au cours du premier quart du XXème siècle. Au moment de synthétiser les évolutions du génie rural, je m'appuierai sur la revue du *Génie Rural* pour compléter mes remarques.

2.1 – les directions propres de la construction rurale après 1850

La construction agricole se développe indépendamment du génie rural. Louis BOUCHARD publie un traité en 1860, *Traité des constructions rurales et de leur disposition*¹⁰⁶. Cet ouvrage traite de la construction d'un corps de ferme, de l'organisation de l'ensemble du domaine et de la disposition du bâti sur ce domaine. Cet ouvrage est très précis et se présente comme un manuel. L'auteur précise certaines techniques, mais il apporte surtout l'ensemble des coûts et propose une bibliographie extensive sur le sujet. Cette publication est de très bonne qualité car elle se compose d'images précises sur les modes de disposition des bâtiments, sur la construction des ouvrages, sur les matériaux. Sept pages de cet ouvrage sont consacrées aux bâtiments annexes. Ces annexes sont le « hameau rural » et les « maisons d'ouvrier », mais aussi l'« école rurale », les « bains » et l'« infirmerie », et enfin la « chapelle ». L'ouvrage élargit la question de la construction rurale des bâtiments de la ferme au village et à ces principaux bâtiments permettant la vie sociale. Ce village devient une annexe du corps de ferme. La centralité de la vie rurale est la ferme, le reste du territoire et

¹⁰⁶ BOUCHARD, Louis – *Traité des constructions rurales et de leur disposition - deuxième partie* – Paris : Librairie de Mme Veuve Bouchard-Huzard, 1860.

des constructions deviennent des servants de cette ferme. Louis BOUCHARD inscrit la ferme dans une vie rurale plus large, et montre que cet ensemble peut être réfléchi et pensé. Cet objectif de l'auteur de montrer que la ferme s'inscrit dans une organisation sociale également planifiable, dans une organisation sociale qui peut apporter à l'exploitant un confort de vie supplémentaire. Ce confort de vie dépend de l'éducation, de l'hygiène, de la santé et de la spiritualité. Cet environnement est la ruralité, et cette ruralité s'organise autour de l'élément essentiel, la ferme, qui est l'outil de production agricole. L'ouvrage de Louis BOUCHARD se différencie particulièrement des propositions du génie rural de 1850 en parlant du village qui organise la vie rurale. L'échelle de réflexion de la construction rurale dépasse donc la maison de l'agriculture, la ferme, le bâti agricole, et les chemins ruraux en passant à l'échelle du village.

2.2 – le génie rural de Hervé Mangon

Dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle, Hervé Mangon est un acteur important du développement du génie rural en France. Il semble avoir échoué à être le professeur du cours professé à l'INA. Il va par contre développer un cours au Conservatoire des Arts et Métiers et à Polytechnique, ce qui lui permet d'aboutir à la rédaction d'un *Traité de Génie Rural* très abouti en 1875. Il publie deux notices sur ses travaux, l'une en 1863¹⁰⁷ et l'autre en 1871¹⁰⁸. Il liste des études qu'il a réalisées, car « je me suis donc fait une loi d'exécuter des opérations agricoles. »¹⁰⁹. Parmi ses études, par exemple, des expériences sur l'emploi des eaux dans les irrigations peuvent être relevées, des études pour l'assainissement des villes et de l'agriculture,

¹⁰⁷ Mangon, Hervé. *Notice sur les travaux de M. Hervé Mangon*. Paris : Imprimerie E. Thunot et Cie, 1863.

¹⁰⁸ Mangon, Hervé. *Notice sur les travaux de M. Hervé Mangon*. Paris : Imprimerie de Gauthier-Villars, 1871.

¹⁰⁹ Mangon, Hervé. *Notice sur les travaux de M. Hervé Mangon*. Paris : Imprimerie E. Thunot et Cie, 1863. page 4.

une étude sur l'extraction des engrais contenus dans les eaux d'égout, ou encore sur les propriétés physiques des terres arables ou un nouveau pluviomètre. L'introduction de son ouvrage de 1871 met en avant dès la deuxième ligne le génie rural. « les applications des sciences positives à l'agriculture forment un ensemble souvent désigné maintenant sous le nom de *génie rural*. ». Il rappelle qu'il s'est occupé de cette branche des études agricoles dès sa sortie de l'école polytechnique en 1842. Ce qui l'intéresse essentiellement concerne l'hydraulique soit pour les irrigations, soit pour l'usage des limons, soit encore pour l'évacuation des eaux d'égout. Il va aussi se pencher sur d'autres travaux hydrauliques tels que le drainage, l'assainissement, les dessèchements et les polders. En dehors de la question de l'eau, c'est la question de la terre et des machines qui l'intéresse. Ainsi les propriétés physiques des terres est un sujet clef pour lui, c'est donc des examens microscopiques qu'il recommande sur la terre arable pour étudier la manière dont elle retient de la vapeur d'eau et de l'eau pure. Il évoque aussi des travaux divers qu'il a entrepris pour étudier les amendements et les engrais artificiels.

Il souligne que par « mes travaux, par mes écrits et par mon enseignement, je n'ai donc cessé, depuis près de trente ans, de contribuer, dans la limite de mes forces, à étendre et à vulgariser les applications des sciences à l'agriculture. Si mes efforts ont pour résultat d'introduire, dans l'appréciation des instruments et des pratiques agricoles ou dans les dispositions qui touchent à l'agriculture, l'esprit de précision et les méthodes exactes qui ont élevé si haut notre industrie, je ne regretterai pas d'avoir dirigé ma vie, qui aurait pu trouver un plus lucratif emploi, vers des études qui m'attiraient par l'irrésistible conviction de leur importance sociale et de leur intérêt scientifique.

Ainsi le génie rural pour Hervé Mangon donne très peu d'importance à la construction rurale ou à l'architecture rurale et va même porter essentiellement dans cette deuxième partie du XIXème à appliquer les sciences à l'agriculture. Cela nous donne très précisément la position

de Hervé Mangon vis à vis du génie rural, le fait aussi d'enseigner cette discipline au sein de l'Ecole des Ponts et Chaussées donnent un caractère très technique à cette discipline.

2.3 - Le Génie Rural de 1902

Il faut attendre 1902 pour une nouvelle publication sur le génie rural¹¹⁰. C'est un ouvrage écrit par deux auteurs. La première partie est préparée par J. PHILBERT qui aborde les constructions rurales et les machines agricoles. L'auteur explique ne traiter dans son ouvrage que la question des constructions rurales et des machines agricoles, car les notions d'hydraulique sont déjà décrites dans des ouvrages spécifiques. Ainsi l'hydraulique a également sa propre évolution en dehors du génie rural. L'auteur entend que son ouvrage rende de précieux services aux propriétaires ruraux pour l'arpentage, le partage et le bornage des propriétés, ainsi dans une deuxième partie qu'il propose à la direction de O. ROUX¹¹¹, l'art du géomètre y est précisément décrit.

2.2.1 – l'importance de la fortune nationale et le rôle des ingénieurs

L'objectif de l'auteur, J. PHILBERT, est d'étudier deux éléments très importants de « la fortune nationale » : les constructions rurales et les machines agricoles. Il justifie l'importance d'avoir une réflexion sur ces deux éléments en rappelant que l'amortissement de ces deux capitaux entrent dans le prix de revient des produits cultureaux.

¹¹⁰ PHILBERT, J. et ROUX, O. – *Génie Rural - constructions rurales et machines agricoles*, suivi par *L'art du Géomètre rural* – Paris : Veuve Ch. Dunod, 1902.

¹¹¹ J. PHILBERT est conducteur municipal des travaux de la ville de Paris, chef de circonscription au service de l'assainissement, et chevalier du mérite agricole, O. ROUX est conducteur faisant fonctions d'ingénieur des ponts et chaussées, et officier d'académie.

« Les prix de revient doivent s'abaisser de plus en plus pour soutenir la lutte contre la concurrence que viennent leur faire les produits étrangers, amenés par tous les modernes et rapides moyens de transports »¹¹².

Ainsi l'introduction au génie rural de J. PHILBERT est économique. Il fait référence à un ouvrage présenté précédemment, *Traité de Génie rural*¹¹³, de Hervé MANGON. Le génie rural est une discipline d'ingénieur, ce qui explique le caractère très technique des connaissances proposées. Mais l'objectif de J. PHILBERT est clairement exposé, il souhaite rationaliser l'agriculture par les sciences de l'ingénieur pour permettre d'augmenter les revenus de la production agricole.

2.2.2 – les bâtiments ruraux, leur disposition et les réseaux

Dans sa première partie, J. PHILBERT énonce les principes selon lesquels doivent être établis les bâtiments ruraux. Il divise les bâtiments ruraux selon leurs différentes affectations. Il distingue d'abord les « habitations des cultivateurs » ; puis « les logements des animaux » en faisant référence aux écuries, étables, bergeries, porcheries, basses-cours, clapiers, et chenils ; mais également « les annexes » qui comprennent « les ateliers de préparation des aliments », « les silos de fermentation », « les abreuvoirs » et « le service des fumiers » ; ensuite les « logements des récoltes et des produits » comme les granges, fenils, silos, greniers, laiteries, et celliers ; et enfin « les bâtiments annexes servant à abriter et conserver le matériel d'exploitation, les engrais ». C'est donc une description précise de chacun des bâtiments selon leur fonction qui est faite. Chaque bâtiment est décrit en lien direct avec l'activité agricole.

Le dernier chapitre de cette première partie propose une vue d'ensemble. Après avoir présenté

¹¹² PHILBERT, J. et ROUX, O. - cf. note 51 -

¹¹³ MANGON, Hervé. - cf. note 43 -

séparément chaque élément selon sa fonction dans les chapitres précédents, l'auteur présente quelques principes pour disposer les bâtiments et établir la ferme. Ces principes d'organisation de chaque bâtiment les uns par rapport aux autres sont très précis. Ce point est significativement nouveau par rapport aux cours de 1850. Emile TRELAT abordait uniquement « l'architecture rurale » en évoquant les matériaux et l'emploi de ces matériaux, les éléments architectoniques des bâtiments ruraux, la composition des bâtiments ruraux et enfin leur entretien, et Hervé MANGON proposait quelques règles simples de disposition des bâtiments agricoles entre eux. Mais J. PHILBERT va de manière très précise présenter l'ensemble des dispositions possibles en distinguant trois types de ferme¹¹⁴. Ces trois types se distinguent principalement par leur taille : « les petites exploitations », « les moyennes exploitations » et « les grandes exploitations ». Pour une petite exploitation (moins de 10 hectares), la disposition entre les bâtiments va dépendre de deux facteurs, d'une part la longueur de la cour et d'autre part des vents régnants, ainsi l'objectif principal est de disposer les bâtiments afin d'abriter la cour. Pour une exploitation moyenne (entre 10 à 40 hectares), il faut prendre en considération qu'un plus grand nombre d'ouvriers travaillent sur l'exploitation, et que certains de ces ouvriers sont logés sur place. Le nombre des animaux est également plus grand et les récoltes sont plus importantes. La disposition en une seule ligne des bâtiments devient alors quasi impossible. De plus la culture se spécialise et donc la disposition et le type des locaux deviennent variables selon les cas. L'auteur propose une règle générale. Les bâtiments sont divisés en trois catégories distinctes suivant leur attribution, et cette attribution détermine leur disposition. « L'habitation principale » est placée au centre des deux autres bâtiments dont l'un abrite les « logements pour les ouvriers » et l'autre « le matériel pour la ferme ». Une grande exploitation (de plus de 40 hectares) a l'inconvénient de former un quadrilatère fermé, ce qui rendrait mal-aisée un agrandissement nécessaire. Celui-ci se

¹¹⁴ Image pouvant être proposée

réaliserait à l'extérieur de la ferme et donc la nouvelle construction serait isolée. L'auteur préconise pour permettre l'extension d'une ferme de disposer les bâtiments parallèlement entre eux suivant le bâtiment d'habitation principal. Enfin J. PHILBERT considère que des indications concernant les « clôtures, barrières, chemins d'exploitation, égouts, aqueducs, etc. » ne sont pas nécessaires et se trouvent déjà décrits dans les autres ouvrages spéciaux aux routes et chemins. Il distingue ainsi les constructions et les accès. S'il décrit avec précisions les premières, il donne peu d'importance aux deuxièmes.

2.2.3 – l'évolution technique et l'intérêt économique des machines agricoles

Dans sa deuxième partie, l'auteur présente les machines agricoles. Il met en avant les machines agricoles qui sont les objets centraux du génie rural. Il donne à cette partie un aspect très pratique sans proposer de cours général de mécanique. Ainsi l'auteur présente des machines classées selon leur fonction. Il y a par exemple les machines pour « la préparation du sol » et celles pour « les travaux de récolte ». Le type de machines agricoles ont énormément augmenté depuis 1850. J. PHILBERT propose douze types de travaux agricoles que les machines peuvent accomplir : « les machines pour la préparation du sol » ; « les machines pour l'ensemencement et l'entretien du sol » ; « les machines pour les travaux de récolte » ; « les appareils de transport » ; « les machines pour l'égrenage et le nettoyage des grains » ; « les moteurs utilisés en agriculture » ; « les machines pour la préparation des grains en vue de la consommation » ; « les machines pour la préparation des fourrages » ; « les machines pour la préparation des racines et des tubercules » ; « les appareils de laiteries, beurreries et fromageries » ; « les machines pour la préparation du vin et du cidre » ; et enfin « les machines pour la préparation des engrais et instruments de pesage ». L'auteur ne s'attarde

pas sur les aspects mécaniques des machines, mais sur les travaux qu'elles permettent de faire. De plus l'auteur justifie le recours à la question de la machine agricole par un intérêt économique.

« La situation économique de l'agriculture en face de la concurrence étrangère, par suite de l'augmentation du loyer de la terre, du renchérissement de la main d'oeuvre et de l'avalissement des prix de vente par la facilité des transports, a conduit à augmenter les récoltes et à diminuer les prix du travail »¹¹⁵.

Les innovations du génie rural doivent faire augmenter la production, mais aussi elles doivent permettre de réduire les coûts pour mieux vendre. Cet objectif économique est nouveau, et pour l'auteur les machines agricoles sont essentielles pour atteindre cet objectif. Cinquante années après, la machine agricole a une utilité confirmée et précisée. En 1850, la machine agricole existe car elle découle d'une forte industrialisation et d'un développement de la modernisation des outils de production. Ainsi l'agriculture profite de l'industrialisation et elle est également un débouché possible de cette industrialisation. La machine agricole permet de produire avec moins d'efforts et cet argument justifie la nécessité de s'équiper. Atteindre une plus grande production par un moindre effort est donc l'objectif. C'est également le besoin de l'agriculture de se mécaniser et de se moderniser en comparaison avec avec l'industrie qui est mis en avant. Au début du XXème siècle, la machine agricole a son propre objectif. Elle n'est plus uniquement un faire-valoir pour l'industrie et le simple objectif de se moderniser. La machine doit faciliter les travaux ruraux, augmenter la productivité et surtout réduire le coût de travail pour réduire le prix de production et faire face à la concurrence. Au début du XXème le développement considérable des moyens de transport fait apparaître les premiers accents de la mondialisation et les besoins de compétitivité des prix de production.

2.2.4 – l'art du géomètre rural

¹¹⁵ PHILBERT, J. et ROUX, O. - cf. note 51 -

La partie suivante de l'ouvrage décrit très précisément le métier du géomètre rural : « l'art du géomètre rural ». Cette partie est rédigée par O. ROUX. Il met en avant une connaissance très pratique du géomètre rural, qui est pour lui aussi essentielle que les autres connaissances telles que la « construction rurale » et celle concernant les « machines agricoles ».

« Les connaissances que réclame la profession de géomètre rural sont des plus variées. Le géomètre, en effet, est chargé de missions très diverses, bien que corrélatives. Il lui faut connaître à fond le levé, le rapport et le dessin des plans. Il doit savoir niveler, établir les projets d'irrigation ou de chemins d'exploitation qu'implique toute amélioration agricole »¹¹⁶.

Le géomètre est donc essentiel. Il permet d'évaluer le revenu et la valeur foncière du sol. Le géomètre est aussi nécessaire à la suite d'un héritage ou en vue d'une vente. Il a aussi une compétence sur le régime des eaux, les irrigations, le drainage, et les constructions rurales, mais aussi le bornage. Cette partie va se diviser ensuite en quatre chapitres qui présente chacun un des quatre objectifs ou métiers différents du géomètre. Il y a tout d'abord l'« arpentage », qui est « la science pratique de la mesure des terres », puis le « partage des terres » qui s'opère généralement à la suite d'un héritage, ou en vue d'une vente. Le « bornage » qui a « pour objet de marquer d'une façon apparente la limite de deux héritages contigus » est aussi un élément important¹¹⁷. Enfin le quatrième point concerne les « abornements généraux » et les « remembrements ». Ainsi « le rôle du géomètre rural n'est point toujours limité au partage et au bornage des propriétés par délégation judiciaire ou sur la demande de particuliers agissant isolément ». Le géomètre rural a donc aussi une compétence pour les abornements généraux¹¹⁸. C'est également pour les remembrements que le géomètre

¹¹⁶ PHILBERT, J. et ROUX, O. - cf. note 51 -

¹¹⁷ L'auteur rappelle que le bornage est aussi ancien que la propriété et à « l'origine des civilisations, les bornes constituaient même les seuls titres apparents ». Il précise ainsi que les législateurs athéniens avaient réglé tout spécialement les formes et la conservation du bornage :

« que personne, dit Platon, ne touche à la borne qui sépare son champ de celui de son voisin, car elle doit rester immobile. Que nul ne s'avise d'ébranler la petite pierre qui sépare l'amitié de l'inimitié, la pierre que l'on s'est engagé par serment à laisser à sa place ».

¹¹⁸ L'auteur donne la définition suivante des « abornements généraux » :

rural devient compétent. Les remembrements « se décident en vertu de l'intérêt public agricole, et on y fait litière des convenances personnelles ». Cette partie rappelle l'importance du géomètre rural dans la société rurale car la terre et la propriété de cette terre définissent souvent leur usages et les rapports sociaux. C'est aussi la notion de remembrement qui y apparaît pour la première fois. Le remembrement a cette particularité de permettre à un intérêt collectif d'être prépondérant sur des intérêts personnels et de faciliter les transformations importantes des territoires agricoles nécessaires pour l'augmentation de la production.

2.2.5 – 50 années après, le génie rural reste une discipline mouvante

Les différences entre les cours de 1850 et cet ouvrage sont assez importants. Cet ouvrage se différencie dans son format déjà, car c'est un traité et non plus seulement un cours. La qualité de son édition en fait un livre. Il se différencie aussi dans son contenu. Il propose ainsi une réflexion sur l'organisation des bâtiments dans un ensemble plus large que la ferme. Par contre la question des réseaux et des cheminements y est considérée comme peu directement utile aux constructions rurales. Le génie rural évolue sur deux points. Il y a d'une part une totale adéquation entre le « rural » et l'« agricole ». Et d'autre part la question de la construction rurale n'est pas exclusivement du ressort du génie rural. La délimitation du génie rural n'est pas claire. Le rôle de la construction rurale varie selon les auteurs en 1850. Cinquante ans plus tard, la construction rurale semble toujours être une sous-discipline mouvante du génie rural. A la fois incluse et extérieure, à la fois globale, mais évitant d'empiéter sur d'autres considérations. Elle regroupe ainsi des considérations techniques et un savoir d'ingénieur, mais des notions esthétiques et de dispositions sont à prendre en compte.

« opérations qui consistent à délimiter et à borner les propriétés, en même temps que se refait le cadastre. Ils se font du consentement presque unanime des intéressés ».

C'est aussi l'approche de la machine agricole qui évolue considérablement. Elle devient prépondérante pour les travaux agricoles, elle ne doit pas seulement simplifier l'effort de l'agriculteur, elle doit surtout permettre une baisse du coût de production. Le fonctionnement mécanique de la machine n'est plus important, c'est sa fonction qui importe. C'est le même constat qui est fait pour l'art du géomètre. Cet art ne vise plus uniquement l'organisation des terrains entre particuliers, mais surtout une rationalisation des terrains pour des gains économiques et la possibilité par le remembrement de faire valoir un intérêt commun sur des intérêts particuliers. Les deux auteurs n'ont aucun lien avec le milieu rural, J. PHILBERT est un ingénieur lié à la ville et s'occupe de travaux d'assainissement et O. ROUX est aussi ingénieur. Au début du XXème siècle, le génie rural est toujours une discipline théorisée par des ingénieurs qui ont été formés sur d'autres domaines et viennent appliquer à la production agricole cette connaissance extérieure. Le génie rural n'a pas encore ses propres ingénieurs et ses propres théoriciens, il est toujours tributaire d'autres disciplines.

2.3 - Le génie rural de 1902 est revu et corrigé en 1927

Les ouvrages concernant le génie rural entre 1850 et 1902 sont quasiment inexistantes, alors qu'après 1902, les publications redeviennent plus nombreuses. En 1913 *La Pratique du Génie Rural*¹¹⁹ est publiée, puis sera rééditée en 1923. Egalement en 1927, l'ouvrage de 1903 de J. PHILBERT et O. ROUX est réédité¹²⁰. Cette nouvelle édition est refondue par M. PORCHET. Dans cette réédition, M. PORCHET définit ainsi le génie rural : c'est « l'art de

¹¹⁹ PROVOST, A et ROLLEY, P. – *La Pratique du Génie Rural*. Encyclopédie agricole publiée sous la direction de G. WER – Paris : Librairie J.-B. BAILLIÈRE et Fils, 1913.

Une nouvelle édition de cet ouvrage est publiée en 1923.

¹²⁰ PHILBERT, J. et ROUX, O. – *Génie Rural* – Paris : Dunod, Bibliothèque de l'Ingénieur de Travaux Publics, 1927.

Cette deuxième édition est complètement refondue par M. PORCHET. Celui-ci est ingénieur agronome, ingénieur du génie rural, docteur es-sciences mathématiques.

l'ingénieur appliqué aux choses de la campagne ». Je commencerai par présenter cette réédition pour pouvoir la comparer avec l'édition originale et ainsi permettre de mieux appréhender l'évolution du génie rural et ses nouveaux objectifs s'il en a. Mais le fait qu'une tierce personne refonde une édition vingt années après suggère que les objectifs et les connaissances ont évolué.

2.3.1 – de nouveaux enjeux pour le génie rural

M. PORCHET, dans l'introduction de son ouvrage, précise que la mise à jour de l'ouvrage de 1902 s'est avérée nécessaire car de nombreux événements ont eu lieu entre 1902 et 1925. Il évoque tout d'abord les quatre années de guerre qui se sont écoulées, les lois sur le remembrement, la création du service de Génie Rural au sein de l'administration du Ministère de l'Agriculture et les lois sur l'électrification des campagnes. Ainsi ces quatre événements ont fait évoluer les besoins ruraux et les conditions du monde rural, et donc le génie rural doit également s'adapter. Il est même amené à faire des choix et à réduire certaines parties¹²¹. L'ouvrage de M. PORCHET propose trois domaines d'application qui varient dans les intitulés avec ceux identifiés dans les ouvrages de 1850 : « matériel (machines et moteurs) », « immeubles bâtis » et « immeubles non bâtis ». Cette dernière catégorie concerne l'« aménagement des eaux », les « communications » et la « répartition de la propriété non bâtie ». Alors que la question hydraulique a été écartée dans l'édition de 1902, car cette question était traitée par ailleurs dans un autre ouvrage contemporain, l'ouvrage de 1927

¹²¹ Ainsi l'auteur affirme :

« Ce n'est pas dire que nos lecteurs ne trouveront pas dans notre travail d'assez larges emprunts à celui de nos prédécesseurs. Il est des vérités éternelles et MM. PHILBERT et ROUX les avaient assez brillamment présentées pour que notre modestie nous empêche de modifier leur exposé. Toutefois les sujets à traiter s'étendant de plus en plus et le nombre de pages consacrées au volume ne suivant pas, dans toute son ampleur, ce mouvement ascensionnel, nous avons été obligé de réduire certains chapitres. C'est ce que nous avons fait, par exemple, en ce qui concerne les machines agricoles ».

réintègre cette problématique ce qui permet de retrouver, à peu de chose près, les trois thématiques mise en avant précédemment dans les ouvrages de 1850. Mais M. PORCHET souhaite s'adresser à de nombreuses personnes selon la manière dont ils interviennent dans la production agricole¹²². Dans les paragraphes suivants, je vais décrire les éléments présentés par l'ouvrage de M. PORCHET qui diffèrent substantiellement de ceux apportés par ces deux prédécesseurs. Il aborde ainsi le matériel, les immeubles bâtis et ceux non bâtis. Ainsi les ensembles sont différents mais le contenu est aussi sensiblement différent.

2.3.2 – les immeubles bâtis

En ce qui concerne les immeubles bâtis, ce sont tout d'abord les constructions rurales qui y sont abordées. C'est ensuite les questions de l'électricité et de l'eau à la ferme qui sont traitées. L'auteur fait référence au règlement sanitaire annexé à une loi de 1902. Ainsi il met en avant beaucoup d'éléments sur la qualité et l'hygiène. Les questions de qualité et d'hygiène sont des préalables pour aborder les principes de construction. L'importance du confort et de l'hygiène avaient déjà été abordées dans les ouvrages précédents (notamment ceux de 1850), mais maintenant les questions sanitaires apparaissent beaucoup plus primordiales dans l'ouvrage de M. PORCHET. Il ne s'agit plus seulement de résultantes, mais bien d'objectifs réglementés par la loi.

L'auteur présente ensuite les principes de construction, en faisant des considérations d'ensemble sur le bâti mais aussi en s'appuyant sur l'échelle du détail. Il aborde aussi la question de l'emplacement des bâtiments de la ferme et les conditions qui déterminent

¹²² L'auteur affirme ainsi :

« Si l'agriculteur et le constructeur de machines sont intéressés par la description détaillée des divers organes et des divers types de charrues, l'ingénieur des travaux publics s'attachera surtout à l'étude de la résistance du sol au labour et à celle des moteurs. Cette étude le renseignera sur les besoins en énergie de sa région et sur l'utilisation possible des sources d'énergie qui peuvent s'y trouver ».

l'emplacement de l'ensemble en fonction du type d'exploitation. Il propose même un mode de raisonnement pour déterminer l'emplacement le plus exact. Ainsi il fixe les critères suivants nécessaires à prendre en considération pour déterminer le meilleur emplacement : « les conditions d'hygiène et de salubrité » ; « l'alimentation en eau potable » ; « la proximité de l'agglomération » et « le centre de gravité des cultures ». Puis il précise deux autres données nécessaires à prendre en compte, il s'agit d'une part de l'« exposition » et de l'« extensibilité ». Enfin, il est intéressant de constater que cette partie ne dissocie pas la question de la construction à celles des réseaux. Les fluides devenus nécessaires à la ferme que sont l'eau et l'électricité sont parties prenantes de la construction rurale. La construction d'une ferme se fait du détail à l'ensemble mais tout en la concevant en lien avec son accès par les routes et les chemins, son alimentation en eau et en électricité.

2.3.3 – le matériel agricole

Dans cette première partie, le matériel est présenté selon l'adaptation nécessaire des divers moteurs aux besoins agricoles. Ces travaux sont de six natures différentes : « la préparation du sol », « l'ensemencement et entretien du sol et des cultures », « la récolte », « la préparation et transformation des récoltes et des aliments », « les transports », « les industries annexes de la ferme ». L'auteur a donc réduit les catégories des machines et à focaliser sur la description précise des machines et les moteurs qui lui semblent les plus utiles à l'exploitant. Il regroupe sous l'appellation d'« industrie annexe » le matériel destiné à des tâches précises. La machine reste donc bien une innovation destinée à des fonctions précises.

2.3.4 – la place importante donnée au remembrement

La troisième et dernière partie concerne les immeubles non bâtis qui regroupent trois cas particuliers : « les transporteurs aériens à câbles », « le remembrement », et « l'art du géomètre rural ». Donc les thèmes mis sous le terme d'« immeubles non bâtis » sont de nature très différents. La problématique des transporteurs aériens à câbles est très étonnante, par contre les autres problématiques abordées sont plus classiques. Il s'agit par exemple des améliorations que le génie rural peut apporter tels que : « l'aménagement des eaux », « les voies de communication » et « la répartition de la propriété non bâtie ». Mais le sujet le plus important de cette partie est le remembrement.

Le remembrement prend dans l'ouvrage revu par M. PORCHET plus d'importance que ce que j'ai pu constater précédemment dans l'ouvrage de 1902 de MM. PHILIBERT et ROUX, ou dans les ouvrages publiés en 1850 où le remembrement était alors très peu évoqué. Ainsi dans cette réédition, les considérations sur le remembrement sont nombreuses.

« Le remembrement est une des améliorations foncières les plus intéressantes dans les conditions économiques actuelles, car il permet sans modifications intrinsèques des immeubles non bâtis, mais simplement par leur meilleure répartition (c'est-à-dire avec des frais presque nuls), une exploitation plus économique »¹²³.

Il s'agit de mieux organiser le foncier pour être plus économique, mais il admet que « la définition même du remembrement n'est pas très précise et varie suivant qu'elle est faite par des juristes ou par des techniciens ». L'auteur nous présente ensuite de nombreuses définitions du remembrement en commençant par celle de M. André POISSON, docteur en droit (*du remembrement de la propriété foncière dans les pays germaniques*, 1903) définit le remembrement¹²⁴.

« L'opération qui s'est effectuée pour substituer à la division traditionnelle du territoire rural une division nouvelle conforme aux besoins de l'agriculture moderne ».

¹²³ PHILBERT, J. et ROUX, O. - cf. note 61 -

¹²⁴ Il donne également la définition du docteur CHAUVEAU, sénateur de la Côte d'Or (*le remembrement de la propriété rurale*, 1918) :
« remaniement territorial, de réunion parcellaire, locutions alourdis, de contours incertains qui ne donnent pas une idée aussi directe, aussi graphique de l'opération qu'elle entendent désigner ».

Puis il nous donne la définition de M. Georges HOTTENGER (*les remembrements en Lorraine au XVIII^e siècle*, 1915).

« L'ensemble des opérations collectives qui sont nécessaires pour améliorer les conditions de la propriété rurale, en précisant sa délimitation, en réalisant les réunions de parcelles, et en assurant, au moyen de chemins nouveaux la liberté de l'exploitation ».

Et enfin il termine par la présentation de la circulaire du 30 juillet 1920, rédigée par M. le sous-secrétaire d'Etat à l'Agriculture qui permet de justifier l'importance de recourir au remembrement¹²⁵.

« A un moment où l'intérêt général aussi bien que l'intérêt particulier commande d'intensifier par tous les moyens possibles la production agricole et d'encourager l'emploi de la motoculture, il est indispensable de faciliter les réunions parcellaires ».

Le remembrement prend donc une importance forte dans la production agricole. L'auteur en fait ainsi un des principaux outils pour atteindre les objectifs recherchés d'augmentation de la production. Mais la diversité des définitions qu'il propose montre aussi que le remembrement est en pleine réflexion et que le remembrement est encore jeune. L'existence réglementaire fait naître aussi les premiers opposants au remembrement. La question du remembrement devient essentielle au sein du génie rural et pour les territoires agricoles. L'art du géomètre était auparavant destiné à faciliter les ventes et les successions, mais aussi la réalisation de quelques travaux pour mieux aménager les terrains. Son art avec le remembrement prend un tout autre sens et une toute autre importance à partir de 1902. Le géomètre rural doit permettre

¹²⁵ Le début de la citation présente les raisons essentielles de recourir à des réunions parcellaires :

« Le morcellement de la propriété et la dispersion des parcelles dépendant d'une même exploitation ont toujours constitué un obstacle au progrès de la technique agricole et une cause de dépréciation des immeubles dans les campagnes. Les parcelles enclavées sont d'une culture incommode en raison de l'absence des chemins d'accès permettant seuls la liberté des assolements et la cause des contestations, naissant des servitudes, qui résultent de cette situation entre voisins. L'enchevêtrement des pièces de terre de minime étendue expose ceux qui les cultivent à empiéter sur les propriétés limitrophes. L'éloignement des parcelles appartenant au même exploitant entraîne une perte de temps et une augmentation de frais généraux. Ces inconvénients se manifestent avec une acuité particulière lorsqu'on veut recourir à un outillage perfectionné (tracteurs et motoculteurs, charrues polysocs, semoirs, distributeurs d'engrais, moissonneuses-lieuses). L'obstacle du morcellement devient insurmontable par l'emploi des appareils de culture mécanique dont la diffusion s'impose pour suppléer à la pénurie de main-d'oeuvre et à l'insuffisance des attelages ».

et faciliter les réunions parcellaires qui peuvent grâce aux machines motorisées permettent une production plus importante et encore à moindre coût. Puis en 1927, le travail du géomètre prend encore plus d'ampleur grâce à une réglementation qui est mise en place pour favoriser le remembrement et alors que l'administration s'est dotée d'un service qui va encadrer et faciliter les remembrements. Le génie rural devient ainsi d'intérêt national et permet par le remembrement d'appuyer l'intérêt général face aux intérêts particuliers.

2.3.5 – une différence d'approche au terrain

Le livre de 1927 est présenté comme une réédition du livre précédent, alors que l'organisation est totalement différente. Si l'art du géomètre perd de son importance, le remembrement lui est beaucoup plus mis en avant, et la question des immeubles non bâtis apparaît. Mais surtout il y a une énorme différence entre les deux éditions, qui permet de comprendre l'évolution des fonctions du génie rural et la manière dont cette discipline est considérée par de nombreux acteurs.

La grande différence entre les deux ouvrages repose sur la manière dont le terrain est approché. En 1902, le livre évoque ainsi la mesure et le travail du géomètre rural nécessaire pour l'irrigation, les constructions rurales et la répartition des terrains. Le remembrement est également mentionné avec un intérêt public et la nécessité de définir la propriété privée. Ainsi le terrain s'adapte à des besoins, à des successions et à une histoire. En 1927, l'organisation et la rationalisation des terrains n'ont plus le même objectif. Le génie rural devient une science qui sait organiser le territoire et qui se focalise sur la production agricole. Grâce à un ensemble de connaissances techniques, le génie rural cherche à optimiser la production agricole. Si en 1902 l'objectif était de rendre le travail moins pénible pour les exploitants,

l'objectif mis en avant après la publication de 1927 semble devenir celui d'augmenter la capacité du terrain à produire. Cette augmentation de production est faite par différents moyens. Ces moyens peuvent être mécaniques ou chimiques, mais ils ont le même objectif d'augmenter la fertilité d'un territoire. Alors que ses objectifs évoluent, le génie rural devient une politique nationale. En effet le Ministère de l'Agriculture décide de créer un service spécifique, qui s'appelle tout d'abord « La Direction des Améliorations Agricoles », avant de devenir « La Direction du Génie Rural » et a les objectifs précis de développer et d'augmenter la production agricole sur l'ensemble du territoire national. Ainsi dans les années 1920, le génie rural devient clairement une politique nationale qui vise à mieux organiser les terrains agricoles pour y favoriser l'utilisation des machines et augmenter la production. D'ailleurs l'auteur de cet ouvrage, M. PORCHET, est « ingénieur agronome, ingénieur de Génie Rural et docteur es-sciences mathématiques », ainsi le génie rural a aussi ses propres ingénieurs. De nouveaux métiers et de nouvelles compétences apparaissent et se mettent au service du monde rural.

En vingt années les enjeux ont évolué et de nouvelles questions apparaissent. Le génie rural a été théorisé à partir de 1850 pour devenir trois-quart de siècle plus tard une discipline pratiquée et expérimentée avec ses spécialistes et son corps de métier. Cette science et ses objectifs sont considérés tellement importants qu'il est devenu nécessaire de l'organiser et de la réglementer par la force publique.

2.4 – Une discipline qui s'organise

Entre les deux versions très différentes de l'ouvrage vu dans le paragraphe précédent,

un autre ouvrage est publié. Il s'agit de *La pratique du Génie Rural*¹²⁶, qui est publié en 1913 par A. PROVOST et P. ROLLEY qui sont « ingénieurs du service des améliorations agricoles ». Ce qu'il y a d'intéressant dans cet ouvrage c'est l'apparition du terme de « projet ».

« Lorsqu'un propriétaire rural veut faire exécuter sur son domaine des travaux de quelque importance, il doit d'abord les étudier avec un double point de vue technique et économique et rechercher ensuite les conditions dans lesquelles il traitera avec un entrepreneur. En un mot il établira un *projet* »¹²⁷.

De plus les auteurs de cet ouvrage appartiennent à la Direction des Améliorations Agricoles¹²⁸ dont ils n'hésitent pas à mettre en avant le bienfait pour la France.

« C'est d'ailleurs grâce à ce service que les études de génie rural deviennent de plus en plus nombreuses et de plus en plus parfaites dans notre pays »¹²⁹.

C'est aussi la publication d'une revue spécialisée, *La Revue du Génie Rural* dont le premier numéro est publié en 1909, va structurer cette discipline confirmant les thèmes académiques, ouvrant de nouvelles réflexions et proposant des applications très pratiques. Cette revue mensuelle va permettre de rentrer un peu dans le détail de quelques évolutions importantes à ce moment-là.

2.4.1 – le projet du territoire

L'ouvrage de A. PROVOST et P. ROLLEY comporte neuf chapitres. Ils présentent tout d'abord les instructions générales pour « la rédaction des projets », puis « le drainage », « le projet de chemin », « le projet d'irrigation », « le projet de pont », « le projet d'adduction d'eau », « les constructions rurales », « la laiterie coopérative », et « les installations

¹²⁶ PROVOST, A et ROLLEY, P. - cf. note 60 -

¹²⁷ PROVOST, A et ROLLEY, P. - cf. note 60 -

¹²⁸ Le Directeur général des Améliorations Agricoles est alors M. DABAT et deux inspecteurs généraux suivent de ses travaux, il s'agit de MM. PELISSIER et CARRIER.

¹²⁹ PROVOST, A et ROLLEY, P. - cf. note 60 -

électriques ». Les trois catégories précédemment mises en avant ne se retrouvent pas. La question des constructions rurales est bien présente et celle qui concerne les travaux du sol également mais les machines agricoles n'ont pas leur propre chapitre. On constate tout de même quelques points qui sont mis en avant : la question du drainage, et de l'adduction d'eau, c'est donc la gestion de l'eau qui importe. Deux nouveaux éléments apparaissent en 1913 qui seront très présents en 1927, c'est l'électricité et la construction de coopératives. La notion de « projet » est nouvelle et très utilisée dans cet ouvrage. L'ouvrage commence ainsi par la définition du terme « projet ».

« On entend par projet de travaux à exécuter un ensemble de pièces destinées à faire connaître : 1° les dispositions que l'on veut adopter pour ces travaux et les conditions dans lesquelles l'entrepreneur devra les exécuter ; 2° la dépense approximative qu'ils entraîneront ; et 3° les considérations qui ont amené à adopter les dispositions indiquées et l'ensemble des raisonnements et calculs montrant l'intérêt des travaux projetés et justifiant les dispositions et prix adoptés »¹³⁰.

Le génie rural nécessite donc de planifier. La production agricole doit être planifiée pour la faire augmenter, par exemple le chapitre 3 de l'ouvrage concerne les « projets de chemin ». L'auteur commence par les généralités et les principales règles qui président à l'élaboration des chemins. Puis il présente les outils nécessaires à l'établissement du « Plan », pour cela il faut commencer par le « tracé qui ressort d'une étude qui se fait aisément », ensuite tracer les « profils en long et en travers », réaliser la « cubature des terrasses », évaluer le « mouvement des terres », et enfin prévoir les « fossés » et l'« empierrement ».

Outre cette notion de projet, les autres éléments présentés sont assez classiques. Il s'agit d'une part de la problématique de l'eau. Ainsi les problématiques de drainage, d'irrigation et des ponts vont organiser différemment les terres, la configuration et leur desserte. Mais aussi faire varier leur valeur, et impacter leur fonction. Il y a systématiquement des abaques pour le calcul des différents éléments du projet et notamment le coût. Le projet d'adduction d'eau va

¹³⁰ PROVOST, A et ROLLEY, P. - cf. note 60 -

concerner la réalisation de fontaines et de lavoirs, ou encore la construction de châteaux d'eau. Assez classiquement, il y a aussi un chapitre sur les constructions rurales qui va présenter la construction de corps de ferme, et la construction de chacun des éléments : maison, écuries, grange,... avec des détails techniques pour la réalisation des fondations, des murs, des charpentes,....

2.4.2 – l'organisation de l'administration et du milieu professionnel

Jean-Claude MAQUIS, auteur d'une thèse sur les services techniques de l'Etat, présente comment le génie rural s'est construit une légitimité au sein de l'administration.

« La lente maturation de ce corps a été freinée par l'anarchie des corps et services qui règne au sein du ministère de l'Agriculture où tous sont « frères ennemis », freinée par le corps des Ponts et Chaussées qui lui dispute à la fois les compétences et l'espace... »¹³¹.

Si l'administration s'organise, c'est aussi le milieu professionnel qui s'organise avec souvent l'appui de l'administration publique. Cet ouvrage « intermédiaire » est en effet très précurseur. Ces auteurs proposent une planification et une organisation à plus grande échelle de la production agricole. On sort complètement de la ferme, et les premiers vrais travaux de génie rural apparaissent concrètement. Les auteurs pointent ainsi l'importance sur ces travaux qui doivent permettre tout un tas de bienfaits pour les exploitants : l'apport de l'eau pour les cultures mais aussi pour les fontaines et les lavoirs. C'est aussi l'électricité qui est à prendre en compte et la notion de coopérative qui apparaît. Ainsi la production agricole commence à s'organiser à une échelle plus large que la simple ferme. C'est une nouvelle échelle qui

¹³¹ *Le Génie de l'Etat*, Editeur, L'espace juridique, 1988.

Cette citation est faite dans Association des Ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts – *Des officiers royaux aux ingénieurs d'Etat dans la France rurale (1219-1965) - Histoire des corps des Eaux et forêts, Haras, Génie rural, services agricoles* – Paris : Editions Tec & Doc, 2003.

nécessite une structuration du milieu professionnel et une réglementation ou un suivi par l'administration.

2.4.3 – La revue du Génie rural pour aider à l'industrialisation des campagnes

La publication d'une revue entièrement dédiée au génie rural à partir d'octobre 1907¹³² est un autre événement notable au début du XXème siècle pour le génie rural. Dans ce premier numéro, la revue se définit comme l'« organe spécial pour développer l'emploi de l'automobile dans l'agriculture » mais aussi l'« organe officiel de la chambre syndicale des constructeurs de Matériel Agricole à Moteur Mécanique ». Son objet est donc le développement du machinisme agricole. Voici comment est présenté l'objectif de cette revue dans le premier numéro dans un article intitulé « Notre but ».

« L'agronome français suit les progrès de la construction automobile avec grand intérêt, et comprend qu'à une époque plus ou moins rapprochée, il aura aussi sa part de ces progrès et il s'attend à ce qu'ils lui apportent une amélioration des plus heureuses de ses conditions de travail »¹³³.

Cette évolution est nécessaire pour faire rentrer l'agriculture dans l'ère de la modernité.

« L'agriculture aura fait le dernier pas, et le plus grand, vers son industrialisation »¹³⁴.

L'agriculteur doit être un « fabricant de plantes »¹³⁵. L'objectif de cette revue est de

¹³² Cette revue va s'appeler à la publication de son premier numéro, en octobre 1907, *L'automobile agricole*. C'est seulement à partir du numéro 22 daté de juillet 1909, que la revue prend le titre de *Le Génie Rural, revue générale de constructions et de machines agricoles*. Cette revue changera ainsi régulièrement de nom, mais en gardant toujours dans le titre le terme de génie rural. En janvier 1913, au numéro 42, le titre devient *Le Génie Rural et ses revues de technique agricole moderne*. Le titre de la revue continue d'évoluer régulièrement, à partir d'avril-mai 1913, à partir du numéro 45, le titre est *Le Génie Rural – La mécanique agricole, la chimie agricole*. En juin 1916, à partir du numéro 61, le titre devient *Le Génie Rural – La motoculture, l'électro-culture*. En 1926, le titre est alors *Le Génie Rural & l'Electricité Rurale*. C'est alors qu'une nouvelle notion, celle d'électro-culture apparaît qui a aujourd'hui totalement disparu. Cette technique consiste à utiliser des courants électriques directement sur les cultures pour améliorer leur rendement.

¹³³ « Notre But » in *L'automobile agricole*, numéro 1, octobre 1907.

¹³⁴ - cf. note 74 -

¹³⁵ - cf. note 74 -

positionner l'agriculture dans la direction de l'industrie. Dans un numéro suivant, un article nommé « l'avenir de l'agriculture » écrit par le professeur de Zootechnie à l'Ecole d'Alfort, R. BARON, montre l'ambition qui existe pour l'avenir de l'agriculture.

« L'instruction agricole, à la fois scientifique et technique, est aujourd'hui si répandue que l'on semble enfoncer une porte ouverte en venant dire que l'homme qui exploite une ferme est un *usinier*. Cette définition jadis ambitieuse : « l'agriculture est une industrie » est désormais presque un axiome »¹³⁶.

Il s'agit de développer la machine pour faire de l'agriculture une industrie. Initialement le génie rural en 1850 est une application directe de l'industrialisation à l'agriculture. L'agriculture profite des progrès de l'industrie. Au début du XXème siècle l'agriculture devient elle-même industrie avec l'objectif de développer sa production. Le génie rural permet à l'agriculture de rentrer dans une nouvelle dimension industrielle. Le numéro 22 de cette revue consacre le génie rural. Le titre devient : *Le Génie Rural - Revue générale de constructions et de machines agricoles* avec l'objectif indiqué d'étendre le cadre des articles et de leur donner un caractère d'utilité pratique de plus en plus développé.

« Elle s'occupera de toutes les questions touchant aux constructions rurales, à l'hydraulique et particulièrement à la Mécanique Agricole. L'une de ses rubriques traitera des Moteurs et de leurs applications à l'outillage d'intérieur et d'extérieur. Une bonne place sera également réservée aux diverses Industries Agricoles »¹³⁷.

2.4.4 – La place centrale du remembrement

Une étude de la revue du génie rurale appuie le constat fait dans les ouvrages mentionnés dans les premières parties de ce chapitre. A partir des années 20, le remembrement devient très important, c'est même la condition essentielle de tout progrès

¹³⁶ BARON, R – « l'avenir de l'agriculture » in *L'Automobile Agricole*. Numéro 4.

¹³⁷ « Editorial » in *La revue de génie rural – revue générale de constructions et de machines agricoles*. Numéro 22.

agricole.

« C'est une opération d'intérêt général qui a pour objet l'amélioration des conditions d'exploitation agricole, sur un certain territoire, par le groupement des parcelles disséminées, par la création de chemins desservant directement toutes les parcelles, enfin par l'exécution des travaux d'améliorations foncières intéressant toute une série de propriétés (fossés d'assainissement, redressement de cours d'eau, drainage, irrigation,...) »¹³⁸.

Cet intérêt est croissant. Après 1944, le remembrement et la mécanisation de l'agriculture sont devenues les priorités. Il s'agit même d'une nécessité, sinon c'est « la mort de l'agriculture française »,... A partir de 1944, une grande partie des éditoriaux de la revue du génie rural portent sur le remembrement. En juillet-août 1945 : on trouve ainsi le titre « toujours le remembrement ». Il s'agit du moment où M. POIREE commence à écrire de plus en plus d'articles. Ses articles vont porter sur la reconstruction et sur le remembrement, il cherche ainsi à expliquer l'utilité agricole, économique et sociale dans toutes les régions du remembrement. Mais c'est bien le lendemain de la guerre, et surtout la reconstruction qui devient une raison importante pour développer et appuyer le remembrement en France.

L'urgence du remembrement semble devenir tel qu'un article s'intitule même « Faut-il rendre le remembrement obligatoire ? ». Le remembrement va ainsi de pair avec la reconstruction du territoire.

2.4.5 – L'amélioration de la vie à la campagne

L'amélioration de la vie à la campagne passe par plusieurs mesures. Il y a tout d'abord la construction rurale évoquée dans les cours et les manuels de génie rural. C'est aussi, très

¹³⁸ *La Revue du Génie Rural*. Février 1926.

certainement, le développement de l'électricité rurale qui devient une des grandes priorités pour améliorer la vie des campagnes. Dans le numéro daté de mai 1926¹³⁹, de nombreux articles concernent l'amélioration des bâtiments de la ferme avec des présentations de hangars et de fermes industrielles modernes. On trouve ainsi également dans le numéro de juillet-août de 1938 un éditorial de M. VIGNEROT¹⁴⁰, ingénieur en chef du Génie Rural, Membre du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique en France. Son éditorial s'intitule « Vers le mieux-être paysan ». Dans son éditorial, M. VIGNEROT explique comment.

« Le gouvernement a pris des mesures dont le but est d'améliorer les conditions d'existences et de travail à la campagne. L'objectif est ainsi de freiner l'exode rural et de faciliter le repeuplement »¹⁴¹.

Il mentionne ainsi le décret-loi du 24 mai 1938 : « pour la destruction des immeubles et îlots insalubres, aussi amélioration du logement rural ». Le génie rural s'occupe de constructions, mais aussi plus largement de quartiers et d'organisation des bâtiments entre eux et des villages.

« Ces améliorations aux logements nous paraissent si importantes qu'elle forment l'essentiel de ce numéro. Dès l'abord, nous croyons devoir rappeler le vieux proverbe : « aide-toi, le ciel t'aidera », car les dispositions légales vaudront par l'esprit de collaboration qui présidera à leur application »¹⁴².

L'amélioration de la ferme et la construction rurale vont de pair avec l'amélioration des conditions de vie des paysans. Le numéro de décembre 1944 montre un exemple de modernisation de fermes. C'est l'exemple d'une ferme de moyenne culture, dont le fumier est déplacé dans un endroit plus adapté, la mare est devenue carrée, les étables sont reconstruites et plus spacieuses, des garages ont été construits. L'équipement électrique apporte également

¹³⁹ *La Revue du Génie Rural*. Numéro 162.

¹⁴⁰ Ce M. VIGNEROT introduit le terme de « ruralisme » lors de l'Exposition de la Cité Reconstituée en 1916 comme cela sera décrit dans la partie suivante concernant le ruralisme.

¹⁴¹ *La Revue du Génie Rural*. Numéro de juillet-août 1938.

¹⁴² Dans son éditorial, l'appel aux paysans peut être ressenti, un appel fougueux à la force paysanne.

« L'Etat marque sa volonté d'améliorer les conditions de la vie rurale. Il fait un pas. Mais il est indispensable que les agriculteurs tant individuellement que par la voie de leurs institutions professionnelles en fassent un, eux aussi, car l'Etat lui-même ne saurait faire le bonheur de quiconque contre sa propre volonté. D'ailleurs, nous sommes sans inquiétude, bien certains de la bonne volonté des paysans ».

une grande différence¹⁴³ chez les paysans. La revue du génie rural va s'occuper de cette question. Ainsi le numéro de novembre 1938 est dédié entièrement à l'électricité rurale. L'éditorial de ce numéro est écrit par H. QUEILLE¹⁴⁴.

« Ma conviction profonde est que l'amélioration des conditions d'existence et de travail demeure l'un des plus puissants moyens pour lutter contre l'exode rural, encore si menaçant. Par l'utilisation rationnelle et intensive du courant électrique, aux applications si nombreuses et si variées, le travailleur des champs, ouvrier ou patron voit son labeur facilité ; la femme se trouve efficacement aidée dans sa rude tâche ; le logis devient plus confortable et plus plaisant ; et les jeunes y trouvent, comme au village, les distractions qu'ils n'ont plus à chercher loin »¹⁴⁵.

Ainsi l'électrification des campagnes est une priorité nationale des politiques. L'électrification des campagnes doit permettre de faciliter le travail dans les champs, de rendre la ferme plus confortable et la vie à la campagne de meilleure qualité. C'est en grande partie la peur de l'exode rural que le ministre évoque dans son éditorial. Ainsi à partir de 1938, une nouvelle raison de moderniser les campagnes commence à se faire sentir. Il ne s'agit plus de développer la production agricole, mais surtout d'y maintenir une population qui semble de plus en plus fuyante. A partir de 1938 les articles concernant l'électrification de la campagne sont de plus en plus systématique. L'électricité devient un réel objet de planification et de modernisation des campagnes. L'électrification des villages et des habitations doit, au même titre que le remembrement des champs, moderniser les campagnes¹⁴⁶.

Dans les années 1930, la question de la modernisation de la campagne devient un sujet important. L'objectif est un équipement total des campagnes, une amélioration de la vie paysanne pour d'arrêter l'exode, un encouragement de la natalité et une réduction de la mortalité dans les campagnes.

¹⁴³ image à mettre

¹⁴⁴ H. QUEILLE est alors le sénateur de la Corrèze et le Ministre de l'Agriculture.

¹⁴⁵ QUEILLE, H. – « Editorial » in *La Revue du Génie Rural*. Novembre 1938.

¹⁴⁶ Nombreuses photos à montrer

2.5 - le génie rural de l'après-guerre vers un aménagement des campagnes

La fin de la seconde guerre mondiale accentue les transformations des campagnes. Le besoin de reconstruction apparaît nécessaire à tous. Les réflexions sur le remembrement et la transformation des campagnes sont importantes. Il y a notamment l'objectif de développer les chemins ruraux¹⁴⁷. Le génie rural s'ouvre sur l'aménagement du territoire¹⁴⁸ et les considérations sur les machines et l'électrification deviennent moins prépondérantes. Les plans d'architecture pour les bâtiments, les fermes, les stations de stockage de fruits deviennent importants. M. POIREE publie en 1948, un article sur l'aménagement des agglomérations rurales où il montre comment la dispersion des bâtiments ruraux complique le travail de l'exploitant. Il justifie ainsi le remembrement de certains villages.

« Comment concevoir l'aménagement des villages ? Le problème n'a jamais été examiné dans le détail. Il convient de disséquer chaque exploitation du village, d'en étudier la structure, d'en définir chaque exploitation du village, d'en étudier la structure, d'en définir les possibilités d'existence, et les conditions de travail »¹⁴⁹.

Les articles de M. POIREE continuent à étudier les impacts, les transformations et la réorganisation du territoire pour en faciliter l'exploitation. Dans un article de 1950, M. POIREE développe la question du « machinisme et remembrement ».

« Le cultivateur doit comprendre qu'il faut arrêter le morcellement des terres et agrandir au contraire les exploitations qui permettent le plein emploi rationnel des machines et tracteurs. Le remembrement devient une nécessité pour le développement du

¹⁴⁷ De nouvelles législations sont mises en place après la seconde guerre mondiale pour développer et assurer l'entretien des chemins et des routes. M. POIREE, déjà cité par ailleurs, montre dans le numéro de juin 1947 un exemple cartographique d'un remembrement de terres agricoles montrant l'importance des chemins d'exploitation créés.

¹⁴⁸ Dans le premier numéro de l'année 1948, on trouve ainsi, par exemple, les améliorations apportées à un local pour les animaux, avec des conseils architecturaux, mais aussi une cartographie pour l'irrigation en Provence qui fait figurer les différents canaux, et leurs dérivés. Dans le 3ème numéro de 1948, un article d'un architecte DPLG propose une politique du lait de qualité. Cet architecte s'appelle Pol HINDRE. Il montre comment le territoire doit être aménagé et organisé pour assurer toute une chaîne du lait de qualité entre le producteur et le consommateur.

¹⁴⁹ POIREE, M. – *La Revue du Génie Rural*. Numéro 4 de 1948.

machinisme »¹⁵⁰.

Ainsi dans l'après-guerre, le génie rural développe une vocation territoriale très forte. Le remembrement aide une adéquation entre le territoire et la production agricole. Ainsi le territoire s'organise pour améliorer la production agricole, et le génie rural commence à identifier son propre objectif à celui de l'aménagement rural. Dans les numéros de la *Revue du Génie Rural* publiés après la guerre, l'aménagement du territoire devient un des thèmes importants pour le génie rural. Ainsi, par exemple, l'éditorial de novembre 1958 est intitulé, « Oui... à l'aménagement du territoire »¹⁵¹. Dans ce même numéro, un article de H. NOILHAN est intitulé « le ruralisme ».

« Il est singulier que les plus louables efforts aient été dispensés depuis de longues années pour créer cette science nouvelle appelée : Urbanisme, c'est-à-dire la science des conditions de vie des humains dans les cités, alors que rien ou presque n'a été fait pour le Ruralisme qui est la science des conditions de vie des habitants dans les campagnes »¹⁵².

Ainsi le génie rural se focalise aussi sur le ruralisme, « science du mieux-vivre dans les campagnes » qui est régulièrement mis en avant dans les numéros de la *Revue du Génie Rural* dans les années 1950. Derrière cet aménagement rural, il apparaît l'objectif politique de revaloriser les petites collectivités et leurs administrés dans au regard de ceux qui habitent les villes. L'égalisation des conditions d'existence entre ville et campagne est légitimement réclamée¹⁵³. L'aménagement rural¹⁵⁴ devient une préoccupation forte du génie rural à partir de juillet 1969, le titre devient *Génie Rural, revue de l'aménagement et de l'équipement du*

¹⁵⁰ POIREE, M. – *La Revue du Génie Rural*. Numéro 2 de 1950.

¹⁵¹ Editorial – « Oui... à l'aménagement du territoire » in *La revue du génie rural*. Numéro 11, Novembre 1958, 51^{ème} année.

¹⁵² NOILHAN, H. – « le ruralisme » in *La revue du génie rural*. Numéro 11, Novembre 1958, 51^{ème} année.

¹⁵³ Dans le numéro 12 de la 52^{ème} année de décembre 1959, un compte-rendu est fait par M. LEROY, alors président du Comité National de l'Habitat Rural.

¹⁵⁴ La loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 donne une existence juridique au terme d'« aménagement rural ». Ce texte prévoit que dans les cantons de moins de 10 000 habitats des PAR (alter-ego des POS) soient mise en place. « L'aménagement rural comme un élément fondamental d'un bon équilibre de l'aménagement général du territoire, et d'exprimer la solidarité centre milieu rural et milieu urbain ».

*milieu rural*¹⁵⁵. En septembre 1972, un article de Louis TORRION¹⁵⁶ s'intitule « des plans d'aménagement rural. Pourquoi ? »¹⁵⁷. Cet intérêt pour l'aménagement rural continue avec, par exemple, un éditorial de P. CHAUMIER qui s'intitule « pour un aménagement des régions rurales »¹⁵⁸ où est évoquée le besoin de s'occuper des « conditions générales de la vie quotidienne » pour les ruraux et pas seulement pour les citadins. M. CARLIER présente en 1974¹⁵⁹ le 8ème Congrès international du Génie Rural qui s'est tenu à Flevohof au Pays-Bas du 23 au 29 septembre 1974. La première section de ce congrès a retenu les quatre thèmes suivants : l'aménagement rural dans le cadre du développement régional¹⁶⁰ ; l'entretien des divers systèmes d'irrigation et de drainage ; le transport des matières en suspension dans les canaux d'irrigation ; la construction et adaptation des chemins d'exploitation. Les quatre sections suivantes portent sur le domaine des constructions rurales et des équipements connexes, l'ensemble des problèmes du machinisme agricole, le domaine de l'électrification rurale et des applications agricoles de l'électricité, et enfin les attributions couvrent le vaste domaine de l'organisation scientifique du travail en agriculture. Le génie rural, un siècle après sa création, a saisi toute l'importance de considérer le territoire agricole dans un ensemble, en l'adaptant à la machine, et en le planifiant, le génie rural arrive à développer des théories organisatrices des territoires ruraux et agricoles.

¹⁵⁵ *La Revue du Génie Rural*. Numéro 7-8, Juillet-Août 1969, 62^{ème} année.

¹⁵⁶ Louis TORRION est alors l'adjoint de François BLAIZOT, directeur de l'Aménagement rural et des Structures au Ministère de l'Agriculture.

¹⁵⁷ TORRION, Louis – « Des plans d'aménagement rural. Pourquoi ? » in *La revue du génie rural*. Numéros 8-9, Septembre 1972.

¹⁵⁸ CHAUMIER, P. – « pour un aménagement des régions rurales » in *La revue du génie rural*. Numéro 5, Mai 1973.

¹⁵⁹ *La Revue du Génie Rural*. Numéro 12, Décembre 1974.

¹⁶⁰ Ce vaste sujet a été scindé en plusieurs chapitres concernant respectivement les régions agricoles possédant un niveau de développement avancé et des potentialités de développement, les régions agricoles en voie de développement et celles comportant des zones en voie d'urbanisation et des zones de loisirs. En raison de l'importance des études poursuivies en France dans ces divers domaines, notre pays avait la charge de ce thème qui avaient été confiés à M. LATARJET, ingénieur du Gref, chef de bureau des études et plans d'aménagements ruraux au Ministère de l'Agriculture et M. BERGMANN, directeur de recherches à l'INRA.

Le génie rural a fortement évolué entre sa naissance en 1850 jusqu'à la fin du XXème siècle. Cette discipline est née avec l'application dans le monde agricole du machinisme provenant de l'industrie pour arriver un siècle après à contribuer à développer une politique d'aménagement du territoire. Les objets d'étude du génie rural évoluent de manière très disparate. Certains évoluent parfois très lentement, parfois progressivement. Certains évènements historiques font évoluer, de manière très rapide, certains de ces objets d'étude et certaines de ces pratiques. Ce sont principalement les deux guerres mondiales, dont les impacts économiques et sociaux nécessitent des réponses rapides et concrètes qui vont donner l'occasion au génie rural de se montrer présent. Les tendances identifiées au début du XXème siècle montrent que le génie rural s'intéresse peu à la construction rurale. Cette sous-discipline du génie rural, identifiée dès les premiers cours de 1850 a une approche différente, et se retrouve parfois en opposition aux deux autres sous-disciplines qui concernent la machine et le sol, tous les deux liés. D'autres réflexions sur les constructions rurales se font parallèlement et en dehors du génie rural. Par contre l'impact du remembrement dans la production agricole prend de la place au cours des vingt premières années du XXème siècle du génie rural. L'organisation du sol devient l'objectif principal pour augmenter la production agricole. Cette organisation s'avère de plus en plus nécessaire pour notamment s'adapter aux nouvelles machines qui apparaissent. La force publique intervient ainsi en réglementant et en incitant certaines transformations. Un service dédié au génie rural est créé, et le milieu professionnel se structure notamment autour d'une revue intitulée *La revue du Génie rural*. Les échelles de travail et d'étude du génie rural ont changé. Celui-ci évoquait initialement la ferme et le champ. Certains éléments tels que les chemins, les chemins et les routes, mais aussi les annexes nécessaires à la vie rurale donnent peu à peu au génie rural le besoin d'agrandir sa vision. Les territoires supervisés par le génie rural s'agrandissent, et après la seconde guerre mondiale, le génie rural va organiser et planifier un aménagement rural. On lie

en général la modernité à l'industrie, à la production et aux techniques. C'est cette modernité que le génie rural a probablement proposé de développer sur les territoires ruraux. Le génie rural a cet objectif de faire rentrer au sein de la campagne toutes les composantes de la modernité : la mécanique, la technique, l'électricité et la chimie. L'objectif du génie rural est d'améliorer la production et de rendre plus confortable la vie quotidienne des producteurs. Derrière cette volonté de modernité, on pourrait penser qu'il existe d'autres facteurs. Il y a l'existence d'une industrie forte et précise qui pousse au développement des techniques, le souhait intellectuel d'appliquer et d'adapter des techniques à plusieurs territoires et à plusieurs usages. La diversification des applications devient un challenge renouvelé chaque jour par l'industrie et le désir intellectuel. Si l'urbanisme et la modernité ont été étudiés, il ne semble pas que le ruralisme et la modernité ont été étudiés. Le génie rural peut se rattacher à la modernité, et même à la ville par les techniques qu'il développe. Alors que le lien entre le ruralisme et la modernité se fait dans la campagne, dans le paysage et par l'agriculture.

PARTIE DEUX – 1916 – Le RURALISME

« Pauvre Lorraine ! Patrie féconde dont nous venons d'entrevoir la force et la variété !
Mérite-t-elle qu'ils la quittent ainsi en bloc ? Comme elle sera vidée par leur départ !
Comme elle aurait droit que cette jeunesse s'épanouît en actes sur sa terre !
Quel effort démesuré on lui demande, s'il faut que, dans ses villages et petites villes,
elle produise à nouveau des êtres intéressants,
après que ces enfants qu'elle avait réussis s'en vont fortifier,
comme tous, toujours l'heureux Paris ! »

Maurice BARRES, *Les déracinés*, 1897¹⁶¹

Au XIX^{ème} siècle, la croissance des villes est importante. Ainsi les villes deviennent des centres d'intérêt et des objets de réflexion de plusieurs disciplines. La ville est alors un phénomène qui peut être observé et étudié sous différents angles. Les outils adéquats pour étudier la ville doivent donc être développés. Au début du XX^{ème} siècle, ces outils et des disciplines adéquats s'avèrent nécessaires pour identifier et résoudre les problèmes de la société industrialisée et urbanisée, mais aussi pour prévoir, organiser et rationaliser la ville. Viviane CLAUDE¹⁶² évoque au tournant de ce nouveau siècle la fondation de grandes associations internationales comme l'Union Internationale des Villes ou la Fédération Internationale pour l'Habitation et l'Aménagement des Villes qui nourrissent et animent un débat autour de la nécessité de prévoir des plans à différentes échelles urbaines, régionales et nationales. A ce même tournant du siècle, Ebenezer HOWARD publie un livre sur les cités-jardins¹⁶³ où il propose des règles pour construire des villes nouvelles. Ses réflexions portent sur un territoire plus large que simplement la ville. Elles proposent l'organisation de la ville

¹⁶² CLAUDE, Viviane, « compétences urbanistes, compétences urbaines : état des lieux 1900-1930 », in *Vingtième Siècle*, novembre-décembre 1999

¹⁶³ HOWARD, Ebenezer, *Garden cities of tomorrow*, Attic Books, 1993 – first published in 1898 as « tomorrow : a peaceful path to real reform »

sur un territoire plus large et réfléchissant à des fonctions telles que les équipements, les espaces verts et la production agricole. C'est au début du XX^{ème} siècle que deux nouveaux termes apparaissent, l'« urbanisme » et le « ruralisme ». Expliquer les raisons de l'apparition quasi-simultanée de ces deux termes est intéressant, mais je m'appliquerai particulièrement à regarder comment ces deux termes identifient deux nouvelles disciplines. La notion de ruralisme m'intéressera plus, car d'une part les premières heures de l'urbanisme ont déjà fait l'objet de nombreuses études, alors que celles du ruralisme ont été ignorées, et d'autre part pour interroger sa continuité du ruralisme avec le génie rural. Je propose dans cette deuxième partie d'identifier les fondements théoriques sur lesquels naît le ruralisme et qui distinguent le ruralisme de l'urbanisme. Les deux termes laissent supposer que ces deux disciplines s'opposent, d'une part l'urbanisme s'occupant de l'urbain, et d'autre part le ruralisme s'occupant du rural. Les deux disciplines restent-elles confinées dans leur territoire respectif, ou les deux disciplines s'alimentent-elles mutuellement ? Pour répondre à ces questions, je présenterai, dans un premier chapitre la naissance du ruralisme qui a lieu en 1916 lors de l'exposition de la Cité Reconstituée, en pleine première guerre mondiale. Un deuxième chapitre consistera à présenter la manière dont les deux disciplines se complètent ou s'opposent notamment au moment de cette exposition et dans le contexte théorique existant. Enfin le dernier chapitre de cette partie portera sur les suites du ruralisme, à peine naissante en 1916, cette discipline va prendre position sur différentes pistes.

Chapitre 3 – La Cité Reconstituée au jardin des Tuileries en août

1916

Dans la première partie de cette recherche, j'ai mis en avant l'objectif du génie rural de développer la production agricole. Cet objectif se fait par l'utilisation de machines et le remembrement des terrains qui visent à rationaliser les cultures. Au début du XXème siècle, l'objectif d'augmenter la production agricole passe de plus en plus par des transformations territoriales et une nouvelle organisation des terrains. Les nouveaux outils utiles à ces transformations sont présentés dans les traités de génie rural. Cette meilleure organisation passe aussi par la manière de penser le bâti qui évolue entre 1850 et le début du XXème siècle. L'organisation du bâti concerne les bâtiments agricoles, l'organisation des villages, les accès et l'alimentation des village en eau et en électricité. Des règles de construction, d'harmonisation du bâti et d'utilisation des matériaux, mais aussi d'organisation du bâti, de rationalisation des accès, de liaisons avec les lieux de production et de connections aux réseaux sont écrites et proposées. La rencontre entre le génie rural et l'urbanisme se concrétise à un moment très précis, à l'exposition de la Cité Reconstituée qui se tient à Paris en 1916 au jardin des Tuileries¹⁶⁴. Cette exposition anticipe la fin de la grande guerre qui a provoqué la destruction de nombreux villages et a ravagé principalement les territoires ruraux. Pour tout le monde il est urgent d'envisager leur reconstruction. Franz SCHRADER, dans un article de 1917, montre la situation particulière de cette exposition de la Cité Reconstituée à Paris en 1916.

« En pleine guerre, et à cause même de la guerre, au centre de Paris, s'élever une Exposition de la Cité reconstituée, une tentative d'urbanisme en action »¹⁶⁵.

¹⁶⁴ Louis, GAULTIER. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917)

¹⁶⁵ SCHRADER, Franz. « l'évolution des cités » in *Annales de géographie*, n°139, XXVIème année, du 15 janvier 1917 (pp. 1-14)

3.1 – une exposition pour reconstruire les villages détruits

L'exposition de la Cité Reconstituée est mise en place par une commission d'organisation qui se compose de Georges RISLER, alors président du Musée Social. On trouve également parmi les membres de la commission d'organisation, Alfred AGACHE et Jacques-Martin AUBURTIN. Le président de la République, lui-même, va inaugurer cette exposition, ce qui montre l'importance de cette exposition.

3.1.1 – être prêts pour la reconstruction

Les objectifs de cette exposition sont clairs et précis. Il faut sensibiliser et montrer l'importance de gérer convenablement les villes et les villages pour en améliorer la qualité de vie et l'hygiène avec un souci esthétique. Cet aménagement convenable passe par une planification.

« Il s'agit en effet de créer, avant tout, un mouvement d'opinion, en vulgarisant la notion des bienfaits qui résultent, pour l'aménagement des villes et des villages, de l'étude préalable des plans rationnels, grâce auxquels les travaux s'exécuteront plus vite et mieux, sur des bases plus sûres, et assureront aux populations intéressées plus d'hygiène, plus de bien-être, plus de facilité, de circulation, tout en respectant les beautés naturelles, les souvenirs archéologiques, les styles régionaux »¹⁶⁶.

Le rapport de Louis GAULTIER rappelle les circonstances spécifiques de cette exposition qui a lieu peu de temps après le vote en juin 1915 par la chambre d'un projet de loi relatif aux plans d'aménagement, d'extension et d'embellissement des villes¹⁶⁷. Le Ministère de l'Intérieur

¹⁶⁶ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917.

¹⁶⁷ Ce projet de loi fait suite au rapport de M. CORNUDET, et sera validé en 1919 sous le nom de loi CORNUDET. Cette loi généralise la mise en place de plans d'aménagement sur le territoire.

anticipe cette loi dès 1915. Il crée un comité interministériel pour aider la reconstitution des régions envahies. C'est aussi la fin de la guerre qui est anticipée au moment de l'exposition de la Cité Reconstituée car la reconstruction des régions dévastées est déjà au centre des échanges. La classe politique veut se préparer à la reconstruction et à l'embellissement des villages. Le climat, au moment de l'exposition, est alors très optimiste pour une fin de guerre proche.

3.1.2 – de nouvelles techniques aux modèles, et des machines aux plans de reconstruction

L'exposition se compose de stands qui vantent les qualités de nouvelles techniques de construction. Ainsi par exemple des constructions moulées¹⁶⁸ sont présentées par la Société Française des Maisons et Constructions Moulées¹⁶⁹ parmi d'autres machines qui aident à la construction¹⁷⁰. De nouvelles techniques qui assurent le confort intérieur des maisons, qui fournissent du froid et qui transportent l'électricité sont également présentées. Un Village-France est exposé dans les jardins des Tuileries, il est le coeur de l'exposition. Ce Village-France consiste à montrer un modèle de village reconstruit¹⁷¹ avec un modèle d'église, un modèle d'école, un modèle de bureau de poste, un modèle de salle communale et un modèle de maison rurale¹⁷². L'échelle 1:1 est donc utilisée pour ce Village-France, et certains de ces modèles servent aussi de lieux d'exposition. Ainsi l'Eglise accueillera une partie des

¹⁶⁸ Il s'agit des premières maisons en béton : « le procédé exploité par cette Société, consiste à mouler une maison entière comme on moulerait une pièce de bronze en coulant du béton à l'intérieur d'un moule en fonte » - IMAGE 1

¹⁶⁹ Louis, GAULTIER. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport.* (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917) p.103

¹⁷⁰ Il y a par exemple des machines présentées par une Société de Moteurs à Gaz et d'Industrie Mécanique

¹⁷¹ IMAGE 2

¹⁷² IMAGE 3

documents exposés par Patrick GEDDES. L'échelle 1:1 est utilisée par d'autres stands pour montrer l'application de techniques de construction temporaire ou définitive. L'exposition prévoit également différents concours et différentes récompenses. Un de ces concours porte sur les plans de reconstruction de villages démolis, et garde cet objectif d'être un lieu de débats et d'échanges pour planifier la reconstruction des villages démolis. Dans le même objectif de sensibiliser à la reconstruction et à la planification des territoires démolis, trois cycles de conférences sont prévus pour parler d'urbanisme, dont une concerne l'urbanisme appliqué.

3.1.3 – trois cycles de conférences : urbanisme, services sociaux et urbanisme appliqué

Trois cycles de conférences sont donc prévus. Le premier cycle porte sur « l'urbanisme », le deuxième sur les « services sociaux » et le troisième évoque l'« urbanisme appliqué ». Je propose dans ce paragraphe de montrer comment sont réparties les interventions. Je reviendrai sur le premier cycle de conférences dans le quatrième chapitre en regardant les interventions de Louis BONNIER « De l'urbanisme »¹⁷³ et celle de l'urbaniste Jacques-Marcel AUBURTIN « Qu'est-ce que l'urbanisme ? »¹⁷⁴. Ce dernier présente les aspects hygiéniques urbains et décline certains principes urbains en milieu rural sous la forme de l'urbanisme rural. Le deuxième cycle s'éloigne du sujet de ma recherche¹⁷⁵. Le troisième cycle, « L'urbanisme appliqué – à la reconstruction des cités détruites » propose une

¹⁷³ Louis, GAULTIER. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁷⁴ Louis, GAULTIER. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁷⁵ Ce deuxième cycle comporte notamment une intervention de Patrick GEDDES que l'on peut signaler. Son intervention porte sur les espaces libres et de verdure, lieux potentiels pour les services sociaux.

intervention de Maurice VIGNEROT sur « les petites agglomérations rurales »¹⁷⁶. C'est dans cette intervention que le terme de ruralisme est utilisé et défini pour la première fois en France. Le ruralisme se positionne dans le prolongement de l'architecture rurale qui s'intéressait à l'aspect architectural des bâtiments agricoles, de l'habitat pour les fermiers, mais aussi des questions de réseaux et de chemins. Je reviendrai plus longuement dans les paragraphes suivants sur cette intervention et la naissance du terme de ruralisme. Mais il faut constater que le ruralisme est alors inclus dans l'urbanisme appliqué. Le ruralisme rencontre l'urbanisme dans ce cycle de conférences. Le ruralisme est présenté comme une forte pratique de l'urbanisme et l'urbanisme se dote d'un urbanisme rural. Cette rencontre semble fertile, productive et elle a lieu au moment d'un réel besoin qui fait suite à la reconstruction d'après-guerre. Les dommages causés par la guerre concernent plus fortement les villages et les territoires ruraux. L'urbanisme qui existe depuis quelques années seulement se cherche des objets de travail. La problématique des villages ravagés à reconstruire devient alors une nouvelle opportunité pour exister. C'est particulièrement la position que propose le ruralisme à l'occasion de cette exposition que j'étudierai dans les quatre paragraphes du chapitre suivant avant d'approfondir dans le cinquième chapitre, la rencontre fertile du ruralisme et de l'urbanisme.

3.2 – la naissance du ruralisme

Tout le monde s'accorde à dire que le terme d'urbanisme est utilisé pour la première fois en 1910¹⁷⁷ dans le bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie par Pierre CLERGET¹⁷⁸. Par contre le terme de ruralisme a beaucoup moins intéressé les historiens.

¹⁷⁶ Louis, GAULTIER. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁷⁷ Il faudrait citer ici un certain nombre de textes, livres qui donnent cette date officielle. Il y a par exemple le suivant : CLAUDE, Viviane, PAQUOT, Thierry et RONCAYOLO, Marcel. *Villes et civilisations, XVIII^e – XX^e siècles*, Paris, Larousse, 1992, p.232-235

¹⁷⁸ Pierre CLERGET, « l'urbanisme, étude historique, géographique et économique », in *bulletin de la Société Neuchâteloise de Géographie*, Neuchâtel, tome XX, 1909-1910, p. 213-231.

Gaston BARDET¹⁷⁹ note que ce terme apparaît pour la première fois en 1916 au moment de l'exposition de la Cité Reconstituée dont j'ai décrit le contexte précédemment. Ainsi le ruralisme et l'urbanisme apparaissent avec six années d'écart. L'apparition de ce nouveau terme et d'une nouvelle discipline à l'occasion de cette exposition est remarquable. A l'appui du texte de l'intervention de Maurice VIGNEROT, je propose d'identifier les objectifs de cette nouvelle discipline au moment de sa naissance.

3.2.1 – dans la suite du génie rural

La conférence de Maurice VIGNEROT porte sur les petites agglomérations et s'intitule « Ce que doit être un village » avec le sous-titre « hygiène rurale et améliorations agricoles, Bâtiments Agricoles, centre de distribution de force »¹⁸⁰. Sa conférence a lieu le vendredi 21 juillet 1916. Il est ingénieur des Améliorations Agricoles au Ministère de l'Agriculture, mais surtout il est ingénieur du Génie Rural. Il est donc un expert du génie rural, qui, depuis le début du XXème siècle, a des services administratifs qui lui sont dédiés. Ainsi le ruralisme naît de la réflexion des spécialistes du génie rural. La conférence de Maurice VIGNEROT s'inscrit dans le troisième cycle des conférences consacré à l'urbanisme appliqué. Son texte est introduit par le Directeur Général des Eaux et Forêts du Ministère de l'Agriculture qui présente les ingénieurs du Corps des Améliorations Agricoles qui sont en charge des améliorations à apporter à nos constructions rurales. Il rappelle que ces ingénieurs ont des compétences variées et notamment des connaissances nécessaires en agronomie qui doivent permettre « de développer les campagnes et réussir le fonctionnement des villages »¹⁸¹. Il y a

¹⁷⁹ BARDET, Gaston. *Problèmes d'urbanisme*. Paris : Dunod, 1948. p.273.

¹⁸⁰ Louis, GAULTIER. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁸¹ Louis, GAULTIER. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917) p.338

donc sans aucun doute un prolongement direct entre le ruralisme que Maurice VIGNEROT présente et l'architecture rurale que j'ai présentée dans la première partie et qui est une des trois sous-disciplines du génie rural. De plus en mettant en relation la reconstruction des villages et leur fonctionnement avec l'agronomie, Maurice VIGNEROT s'inscrit pleinement dans une dimension proche du génie rural. Son intervention a aussi plus de légitimité du fait que les ingénieurs du Génie Rural ont leur propre corps et leur service dédié au sein du Ministère de l'Agriculture. Son titre lui confère la légitimité de présenter une politique publique, et l'introduction faite par son directeur général inscrit cette discipline dans une volonté politique.

3.2.2 – la ferme hygiénique

L'auteur propose des règles précises pour disposer les bâtiments de la ferme et pour répondre à des besoins d'organisation, d'hygiène et de sécurité.

« Il convient de séparer les divers bâtiments, afin d'éviter la propagation des incendies et de séparer nettement les locaux habités par les hommes de ceux habités par les animaux ou les récoltes »¹⁸².

En plus de la position du bâti, les autres outils indispensables à la ferme sont clairement décrits et positionnés dans cet ensemble. Le fumier, le puits et la citerne, mais aussi les hangars et les remises, ou encore le moteur à essence et l'atelier de préparation ont leur place propre. Cette organisation se fait avec des considérations d'hygiène. Ainsi l'auteur précise que l'emplacement de la ferme doit se faire sur un terrain sain, c'est-à-dire sec ou assaini, où il est possible d'assurer un air sain et une eau saine, mais aussi de bien contrôler les déjections car

¹⁸² GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

« elles sont, à la campagne, l'un des facteurs, et non le moindre, de la prospérité de l'exploitation ». Il pointe l'intérêt de l'utilisation des déjections animales ou humaines, qui ont des utilisations bien particulières.

« Les engrais humains doivent être de préférence répandus sur les champs de grande culture, dont les produits ne sont pas destinés à être consommés crus. En particulier, on ne doit jamais les employer dans les jardins potagers ou dans les vergers »¹⁸³.

Il insiste fortement sur les questions de fumier car elles représentent des possibilités de maladies redoutables. Il aborde également des précisions sur les dispositions spéciales respectives que doivent présenter ces bâtiments. Mais le préalable est que « l'air et la lumière doivent pénétrer en abondance ».

3.2.3 – l'organisation du village

Les dispositions particulières pour chaque ferme permettent de définir la ferme isolée, qui est elle-même groupée à d'autre soit à la suite de partages, soit en raison de la proximité d'un point d'eau constitue le hameau, le village. Maurice VIGNEROT propose un changement d'échelle. Il se met ensuite au niveau du hameau et du village qui nécessitent l'aménagement de services communs. Maurice VIGNEROT expose ainsi différentes règles pour cet aménagement. Il s'agit de maintenir la rue propre, de prévoir l'écoulement des eaux de pluie et aussi de ne pas laisser les animaux divaguer sur la rue qui sert de « voie de communication ». C'est aussi la qualité donnée à la rue, sa fonction première est bien de servir de communication. Elle n'est plus ce lieu de vie possible. La rue devient moderne car elle doit servir aux déplacements rapides et à la « communication ». Un autre aspect est important pour

¹⁸³ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917) p.344

le bon fonctionnement des services communs, c'est la question de l'eau qui doit retenir l'attention de tous. Il est question de prévoir une gestion des sources, d'installer des lavoirs publics. Les autres « services communs » sont la distribution d'énergie électrique pour l'éclairage et la force motrice. En plus des services communs que représentent les réseaux : eau, électricité et moteur, le village propose différentes places déterminées qui demandent des attentions particulières. Ces places vont servir au stockage d'aliments et d'animaux dans le but d'une foire ou d'un marché, mais aussi de cimetière en raison du danger de contamination pour les eaux souterraines qu'il représente.¹⁸⁴ Il passe ensuite en revue l'ensemble des bâtiments publics nécessaires ou qui dépendent de la taille du village : Mairie, Eglise, Ecole, bureaux de poste, et des diverses administrations, un terrain de sport aménagé, les terrains de jeux, « les cabarets, les auberges en nombre réservé ». Le conférencier décrit, pour chacun de ces édifices publics, les quelques règles et l'organisation interne de ce bâti. Puis il revient sur sa première considération.

« Le village ne se limite pas à l'agglomération des bâtiments. Si les préoccupations de chacun se portent aussi vers les champs, les chemins, les ruisseaux, les soins de tous doivent tendre à ce qu'ils reçoivent les aménagements indispensables à leur bon usage et à leur conservation »¹⁸⁵.

Le ruralisme n'est donc pas qu'architecture rurale. Le ruralisme a ainsi une vocation plus large que la ferme et s'intéresse aussi au village. Sa vocation et son intérêt territoriaux sont plus larges que le village, car le ruralisme s'intéresse aussi à l'extérieur du village qui justifie l'existence du village. Ainsi le lien du village avec les champs est mis en avant. Il redonne tout son sens à un lien entre rural et agricole. L'auteur s'interroge même sur la possibilité de

¹⁸⁴ A titre d'information, il est intéressant de relever la préoccupation de bien situer le cimetière : « une excellente précaution sera de le drainer ou au moins de la planter d'arbres à feuillage léger, y laissant circuler l'air et la lumière et qui absorberont de l'eau du sol au point d'abaisser considérablement le niveau de la nappe d'eau. Il importe moins de placer le cimetière au Nord, comme l'exige le règlement, qu'à tel endroit où il n'ait pas d'influence sur la nappe alimentant le village. »

¹⁸⁵ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

regarder la question industrielle qui peut venir compléter la réflexion en marche de l'agglomération rurale. Mais ce point reste assez marginal dans ses propos¹⁸⁶.

3.2.4 – les fondamentaux : les chemins, l'eau et les terres

Maurice VIGNEROT recommande que les chemins ruraux et les chemins d'exploitation agricole fassent l'objet d'une plus grande attention. Il les juge insuffisants et précaires et ne répondent pas, par son développement restreint et son entretien presque nul, aux besoins de la population agricole. Il préconise quelques aménagements fonciers dont le caractère est souvent collectif. Ces améliorations foncières agricoles sont destinées à mettre le sol en situation de produire plus facilement et de façon moins précaire et vont jouer également un rôle important dans l'hygiène générale du village. Pour faire cette amélioration foncière, il s'agit d'aménager les cours d'eau où sont puisées les eaux utiles et de faciliter l'évacuation des eaux nuisibles soit par l'excès de leur quantité, soit par leur nocivité. C'est aussi la question du morcellement qu'il met en avant comme un objet essentiel du ruralisme. Car il rappelle que derrière ce morcellement, il y a un enjeu important pour la culture. La perte de temps est grande pour la culture de petites parcelles, et ces dernières empêchent l'emploi de moyens culturels perfectionnés. Ainsi il préconise des échanges de parcelles systématiques. Le ruralisme va proposer de nouvelles organisations des villages en prenant en compte les nouveaux besoins des territoires ruraux, de nouvelles compositions de villages qui doivent permettre à l'habitat et à la production de fonctionner ensemble. Le ruralisme propose aussi d'apporter les choses nécessaires pour la vie de tous les jours à la vie sociale des agriculteurs, et donc des services publics : les écoles, les maisons culturelles et la mairie par exemple.

¹⁸⁶ « L'oeuvre d'aménagement du village que nous venons d'exposer, dans ses bâtiments, dans l'ensemble de son agglomération, dans ses champs, est complétée par la construction et l'installation des usines qui transforment les produits agricoles. »

Ainsi la composition des villages et des territoires autour des villages est faite par l'association entre les constructions et les travaux agricoles. L'objet du ruralisme s'émancipe de son ancêtre, la construction rurale. Il vise à organiser un territoire plus large, et ne s'intéresse pas seulement à l'outil de l'agriculteur. Le ruralisme naissant vise à reconsidérer ensemble la ferme, le village et les champs.

3.3 – la portée politique du ruralisme

Le ruralisme possède ses propres outils et ses propres objets d'étude. Cette discipline s'est émancipée du génie rural dont il est issu. Il est original car il envisage d'appréhender ferme, village et champs dans un seul ensemble, et notamment les objets qui les lient. Ces objets sont les chemins, l'eau et les services sociaux organisant une vie rurale au village. L'objectif du ruralisme est de reconstruire les villages démolis, mais le but pourtant clair alors du génie rural de viser une plus grande production agricole n'est pas aussi explicitement présenté par Maurice VIGNEROT. La vie rurale semble être l'objectif même du ruralisme. Je présenterai dans ce paragraphe les éléments mis en avant par le ruralisme pour viser à construire la cité rurale, développer les campagnes et appuyer le paysan.

3.3.1 – la cité rurale comme entité autonome

L'ingénieur Maurice VIGNEROT fixe dès le début de son texte son objectif. Il souhaite « évoquer des connaissances déjà connues qui visent à l'amélioration de la vie des populations rurales ». Il s'inscrit bien dans un cas pratique. Il ne s'agit pas de présenter des idées nouvelles, ni théoriques, mais bien de rappeler des principes qui doivent être présents dans l'esprit de tous ceux qui veulent travailler à l'amélioration de la vie des populations rurales. En cela l'inscription de sa conférence dans le cycle « urbanisme appliqué » est très

cohérente. Mais il vient également inscrire sa réflexion dans la relation entre la ville et la campagne selon deux points de vue opposés selon que la personne soit issu du monde rural ou du monde urbain. Il met en garde ceux qui souhaitent faire de la campagne un simple lieu de repos et de détente pour le monde urbain.

« La vie rurale n'est pas seulement la vie à la campagne, à laquelle le citadin, s'écartant des villes ou des centres industriels, va demander une résidence plus saine, plus agréable, plus reposante, plus économique. La vie rurale, comme nous devons l'entendre, est la vie des campagnes, la vie des paysans, qui habitent sur le même lieu de leurs travaux, au milieu de l'immense et magnifique usine de la nature : c'est la vie des agriculteurs »¹⁸⁷.

La cité rurale est un tout qui englobe aussi le territoire qui l'entoure : « le village ne peut se séparer des champs ». La cité rurale doit être pensée dans son ensemble. Et cet ensemble englobe de nombreux éléments :

« L'habitation, les bâtiments agricoles, les voies de communication et d'exploitation, les adductions d'eau potable, les lavoirs, les abreuvoirs publics, la distribution d'énergie électrique pour l'éclairage et la force motrice, les travaux d'améliorations foncières des terres, la répartition des parcelles cultivées, l'usinage et la vente en commun des produits du sol, tout cela constitue un ensemble dont chaque partie est étroitement liée à l'exploitation agricole »¹⁸⁸.

En définissant cet ensemble, selon lui, cohérent et qui nécessite de développer une réflexion, il définit l'objet d'une nouvelle discipline qui est le « ruralisme ».

« De cet ensemble résulte l'agglomération rurale, la cité rurale ; et les mesures générales à prendre pour son aménagement rationnel et harmonieux constituent ce que l'on pourrait appeler l'urbanisme agricole ou, peut-être mieux, le ruralisme »¹⁸⁹.

¹⁸⁷ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917) p.340

¹⁸⁸ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁸⁹ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

3.3.2 – partir du paysan pour reconstruire la campagne

Le ruralisme propose comme base de toute réflexion, la vie rurale. Le ruralisme est une discipline qui a pour objectif la vie.

« Dans les divers lieux où se passe la vie, dans le centre de l'exploitation agricole que nous conviendrons de désigner sous le nom de ferme, dans le hameau, le village, dans les champs et partout : il conviendra de conduire cet examen en se préoccupant de l'amélioration de la vie, du milieu rural. »¹⁹⁰

Ainsi chaque réflexion et chaque action doit prendre en compte la vie de l'habitant. Les descriptions pour la maison sont ainsi très précises, notamment la répartition et la disposition des chambres à coucher, ainsi que les minimas de confort nécessaires, mais aussi les nécessités du service. Il explique ensuite les règles à appliquer aux différentes échelles. Il commence par ce qui constitue, pour lui, la première agglomération rurale : les bâtiments de la ferme. Il décrit l'ensemble des autres bâtis et équipements de la ferme. Ainsi le ruralisme part de la maison du paysan, pour ensuite s'occuper des autres bâtiments de la ferme qu'il faut mettre en harmonie avec sa maison qui doivent parfaitement ajustés. Cette organisation a pour objectif le confort de l'habitant mais surtout de limiter les déplacements qui ont chacun un coût. Il y a donc à la fois un objectif économique et un objectif humanisme dans les propos de Maurice VIGNEROT. La campagne est au centre des préoccupations des participants à cette exposition et des intervenants aux conférences. En effet, la campagne a fourni une grande majorité des soldats qui sont partis à la guerre. Beaucoup de ces paysans sont d'ailleurs morts.

3.3.3 – un projet politique

¹⁹⁰ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

Maurice VIGNEROT ouvre sur une vision territoriale plus large que celle où se limitait d'architecture rurale. Il ne s'agit plus de se limiter à la ferme et à l'organisation des bâtis de cette ferme. Il propose de regarder aussi la place de la ferme dans un territoire plus large, qui est tout d'abord le village, mais aussi de voir comment les villages sont reliés entre eux. Les liaisons entre ces villages deviennent également nécessaires à leur fonctionnement. Il conclut en évoquant la conception de l'agglomération rurale moderne. Mais pour réaliser l'agglomération rurale moderne, il pointe un élément essentiel, c'est celui du politique. Cette agglomération doit répondre à une demande politique, et cette demande politique ne peut pas venir d'en haut.

« Si l'on veut que l'œuvre soit réalisable et féconde, à l'abri des efforts parasites, si l'on veut éviter qu'elle se heurte gravement à l'inertie naturelle des hommes et des choses, il faut que le principe de l'initiative et de l'intervention parte du bas vers le haut, du simple au composé, de l'individu vers l'Etat ».

Le bas c'est la terre, le bas ce sont les hommes qui travaillent la terre, le bas ce sont les paysans. Cette exposition est donc aussi l'occasion de revendications politiques.

conclusion – L'esprit paysan

Dans son intervention, Maurice VIGNEROT fait appel aux forces paysannes. Il reconnaît ainsi la capacité des forces paysannes à s'unifier pour porter des revendications.

« A l'initiative, à l'action individuelle doit se joindre l'action collective. L'esprit d'association existe dans nos campagnes plus qu'on ne le croit généralement. Mais il est comme l'esprit du paysan ; il n'apparaît et ne se développe qu'au jour de la confiance et de la persuasion ».

Il rappelle ainsi que le mode d'action coopératif est très courant dans les campagnes et il en expose quelques exemples, quand celui-ci est envisagé pour l'amélioration du sol et la création des chemins ruraux. Il évoque aussi les syndicats qui se créent pour régler la

mutualisation entre les agriculteurs et développer l'usage de la culture mécanique.¹⁹¹

S'il évoque les outils que les lois mettent à disposition des Maires des villages pour faire l'ensemble des changements nécessaires, comme les plans d'aménagement et les plans d'extension, il note tout de même que ce sont les hommes qui vivent dans les campagnes qui vont permettre les changements.

« Ce paysan qui synthétise en lui toute la vie rurale dont nous nous sommes entretenus, qui possède en lui la force encore latente, qui réalisera cette agglomération rurale encore idéale dans l'ensemble, et nous nous demanderons si la confiance que nous avons en lui est bien justifiée, si la belle tâche dont il doit être, en dernière analyse, l'ouvrier et le bénéficiaire, n'est pas au-dessus de ses forces ou de l'intelligence de ses intérêts. Ceux qui le connaissent, cet homme, ont déjà répondu dans leur pensée : oui, il en est capable, et il le montre chaque jour par cette affection qui le lie au sol de son village, au sol du pays, à tout ce qui s'y rattache »¹⁹².

L'auteur met en avant l'esprit patriotique des paysans qui ont servi comme soldats pendant la guerre et qui ont su repousser l'ennemi, et au même titre qu'ils vont savoir se protéger des épidémies. Pour lui ces paysans qui sont devenus des soldats vont rapporter au village des pratiques saines qui auront conservé aux siens une vie que la Patrie n'aura pas prise.

« Quand le peuple armé retrouvera ses foyers, il voudra rebâtir une France meilleure et plus belle, où le bonheur et la prospérité de chacun seront l'oeuvre de tous »¹⁹³.

La modernisation des campagnes passe par la rénovation des fermes, l'organisation des villages et des champs. L'exposition de la Cité Reconstituée met en avant la solution du génie rural pour la reconstruction des campagnes dévastées par la guerre. Un ingénieur de la Direction des Améliorations, Maurice VIGNEROT propose une discipline pour la reconstruction de villages et des territoires ruraux détruits par la guerre, qu'il nomme

¹⁹¹ Il présente de nombreuses sociétés coopératives qui interviennent dans des domaines variés, à la fois la production, mais aussi la transformation, ou encore la vente des produits agricoles.

¹⁹² GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁹³ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

ruralisme. Le ruralisme naît ainsi pour répondre aux destructions massives des villages et des campagnes touchés par la guerre. La production agricole est également nécessaire pour la reconstruction du pays et pour son économie. Le ruralisme a l'objectif politique de redonner aux paysans, qui se sont sacrifiés pour protéger le pays, leur village et leurs champs. Le ruralisme remet les paysans au centre de la nation. La reconstruction du pays est lancée et celle-ci passe par l'organisation de ses campagnes et l'implication de ses paysans. La campagne apparaît dans les propos conclusifs de Maurice VIGNEROT dans sa valeur patriotique qui va plus loin qu'un simple objectif agricole.

CHAPITRE 4 – RURALISME VERSUS URBANISME

L'urbanisme et le ruralisme naissent à six ans d'intervalle. Ces deux termes sont utilisés lors de l'exposition de la Cité Reconstituée en 1916 pour définir des disciplines qui s'intéressent aux campagnes dévastées par la guerre. Ces deux disciplines ont le même objectif, celui de reconstruire les campagnes dévastées par la guerre. Dans un premier temps, je présenterai la manière dont l'urbanisme se positionne au moment de l'exposition de la Cité Reconstituée. Le titre d'une des conférences centrales de l'exposition, « Qu'est-ce que l'urbanisme ? », montre que cette discipline cherche à se définir. Six années après sa naissance, l'urbanisme cherche à se positionner. L'urbanisme se positionne-t-elle face au ruralisme, et cherche-t-elle à le compléter ? Dans un deuxième temps, pour positionner entre elles ces deux disciplines, il apparaît important de regarder les concepts et les problématiques qui composent les réflexions contemporaines de l'urbanisme en 1916. La présence de Patrick GEDDES à cette exposition de la Cité Reconstituée montre l'intérêt qui est porté aux réflexions urbaines venant d'Angleterre. Ces réflexions ont abouti au « town-planning », évoqué par certains conférenciers de la Cité Reconstituée, et aux « garden-cities ». Enfin dans un troisième temps pour clore ce chapitre, je montrerai comment le ruralisme et l'urbanisme cherchent à cohabiter en France à la suite de cette exposition fondatrice.

4.1 – La proposition d'un urbanisme rural à la Cité Reconstituée en 1916

Le premier cycle de conférences de l'exposition de la Cité Reconstituée est entièrement consacré à l'urbanisme, alors que le troisième et dernier cycle est consacré à l'urbanisme appliqué. Une intervention de ce dernier cycle portant sur le ruralisme a été présentée dans le chapitre précédent. Deux interventions du premier cycle sont intéressantes à approfondir. La première de Louis BONNIER s'intitule « De l'urbanisme »¹⁹⁴ et a le sous-titre

¹⁹⁴ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène,*

« Coup d'oeil sur l'évolution des villes – histoire de l'urbanisme jusqu'au vingtième siècle ». La deuxième de Jacques-Marcel AUBURTIN s'intitule « Qu'est-ce que l'urbanisme ? »¹⁹⁵. Je vais maintenant décrire les idées développées par ces deux auteurs.

4.1.1 – l'intervention de Louis BONNIER sur le socle de l'urbanisme

Louis BONNIER est Ingénieur Général des Services Techniques d'Architecture et d'Esthétique de la Préfecture de la Seine. Il présente l'urbanisme comme une science du phénomène urbain. Le sous-titre de son intervention « l'histoire de l'urbanisme jusqu'au vingtième siècle » résume son propos car il remonte dans l'histoire pour présenter quelques exemples d'urbanisme¹⁹⁶. Il veut donner une histoire à l'urbanisme pour lui créer une existence forte et un socle solide. L'auteur ne cherche pas à en faire une science jeune, nouvelle et innovante, mais à montrer son caractère scientifique justifié par des siècles d'existence. Il inscrit cette discipline dans une histoire avec des précurseurs et des initiateurs. Ces précurseurs ont voulu transformer profondément et logiquement le fonctionnement de nos cités modernes, ce sont par exemple Georges-Eugène HAUSSMANN, Camillo SITTE et Robert de SOUZA. Il cite aussi les anglo-saxons comme Patrick ABERCROMBIE, Patrick GEDDES et Raymond UNWIN, ou encore les germaniques comme Josef STUBBEN. En France il évoque Eugène HENARD¹⁹⁷. Pour atteindre son objectif, il a besoin d'une méthode d'investigation et de regarder toute l'histoire écrite et construite. Cette investigation doit porter

Rapport. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁹⁵ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport.* (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁹⁶ Il consacre tout son texte à l'histoire de l'urbanisme puis à définir cette discipline, alors qu'il avoue ne pas aimer le mot d'« urbanisme ». Mais ce qui l'intéresse c'est l'importance exceptionnelle qu'a pris ce terme.

¹⁹⁷ Il cite d'autres célèbres urbanistes de l'école française qui réalisent ainsi des projets dans le monde entier. Il évoque ainsi JAUSSELY, PROST, BERARD, DUQUESNE, TONY-GARNIER, AUBURTIN, AGACHE, le Général LIAUTEY et M. FORESTIER qui transforment, assainissent, enrichissent, embellissent et conquièrent.

sur les villes, et tout ce qui a été dit sur elle par les chroniqueurs de toutes les époques, mais aussi les explications que fournissent le sol et le sous-sol géologique, la topographie, le climat, les vents régnants. Il faut également étudier « les routes de négoce et d'invasion, la situation militaire et commerciale ». En comparant ces différentes situations sur différentes époques, il pense pouvoir découvrir :

« Les raisons valables de leur état, en correspondance avec les moeurs ou la situation politique ou militaire de certaines époques. Celles qui nous paraissent aujourd'hui mal construites sont en transformation, ou malades ou mortes. Elles ont eu leur vie normale. Sur la base de ces principes rudimentaires, il faudra les appliquer à de nombreuses agglomérations »¹⁹⁸.

Il considère donc l'urbanisme comme un ensemble de connaissances venant de l'observation et de la déduction de phénomènes constatés jusqu'à aujourd'hui. L'urbanisme est pour lui une science qui doit se reposer sur d'autres formes de connaissance. Son étude historique lui permet de constater qu'en France il n'a jamais eu d'« urbanisme complet », ce qu'il décide donc de définir.

« Le véritable Urbanisme est une science naissante, contemporaine par son développement et qui se nourrit de presque toutes les connaissances humaines. On le confond très souvent avec le Town-Planning. »¹⁹⁹.

Il définit donc l'urbanisme en le comparant au town-planning alors très en vogue. Comparer l'urbanisme au town-planning lui permet de montrer leur différence, et de mettre en avant l'urbanisme comme une science plus complète. Il veut construire une discipline nationale qui soit une réponse au town-planning britannique. Pour lui le town-planning se limite à la résultante du problème, au plan quand l'urbanisme s'intéresse à tout ce qui se trouve en amont des plans pour le développement des villes. L'urbanisme est donc une science.

¹⁹⁸ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

¹⁹⁹ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

« l'Urbanisme est science infiniment complexe, touchant à tous les problèmes, depuis la présentation heureuse d'un budget qui peut se chiffrer par quatre à cinq cents millions, jusqu'à la réglementation esthétique de la publicité, des réclames et des enseignes ; depuis la fumivorité des usines jusqu'à la surveillance attentive des sources lointaines. C'est aussi, comme je vous le disais, une science essentiellement moderne »²⁰⁰.

Après avoir défini l'urbanisme comme une science fondée sur l'observation et les connaissances produites par d'autres sciences, l'auteur montre que l'urbanisme est aussi une science pratique et active. Il illustre l'intérêt de cette science et ses capacités à résoudre des problèmes en prenant l'exemple concret naissant du projet du Préfet de la Seine, concernant l'aménagement du Paris qui porte sur deux points : la circulation et les espaces libres. Pour ce deuxième point, il expose les deux théories adverses. Il y a d'une part celle de Eugène HENARD qui préconise la création de grands réservoirs d'air pur, de grands parcs bordés d'arbres formant des filtres, et d'autre part la théorie des partisans de « la répartition en moindres éléments, de l'ensemble des surfaces plantées ». L'auteur propose une juste répartition des deux méthodes. Il compare Paris à d'autres capitales telles que Londres, Berlin et Vienne. Il recommande de conserver les jardins dans le centre et de remplacer certains services publics par des jardins et des squares de quartier qu'il faut déplacer dans la ceinture de Paris. Il préconise de réfléchir sur des échelles plus larges et surtout de prendre en considération la place des espaces verts et libres dans une ville²⁰¹.

4.1.2 – l'intervention de Jacques-Marcel AUBURTIN : de l'hygiène des villes à l'urbanisme rural

²⁰⁰ GAULTIER, Louis. *Exposition de la Cité Reconstituée du 25 mai au 15 août 1916, Esthétique et Hygiène, Rapport*. (Paris : Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux, 1917).

²⁰¹ Il évoque « Un plus grand Paris de 48 000 ha (soit presque 5 fois la taille du Paris actuel) comprenant 11% de superficie de jardins et autres parcs, soit un meilleur taux que Londres par exemple ». L'auteur nous propose donc un Grand Paris en comparant surtout au cas du Grand Londres de cette époque.

Le deuxième texte intitulé « Qu'est-ce que l'Urbanisme » aborde la question de l'hygiène dans les villes. Jacques-Marcel AUBURTIN est un « architecte du Gouvernement ». Son texte part du même point que celui de Louis BONNIER. Il commence par les agglomérations qui se sont développées au cours des derniers siècles, mais pour montrer avant tout le souci esthétique²⁰² qui a toujours, selon lui « trouvé dans les villes un splendide épanouissement ». Il regrette que face à ce souci esthétique, d'autres problèmes ont été totalement oubliés, comme la facilité de circulation et la salubrité. Il constate que les progrès de l'industrie ont fait naître des besoins nouveaux et ont plus profondément modifiées les conditions de l'existence urbaine qu'au cours des deux ou trois siècles précédents et que les villes n'ont pas pris toutes les mesures nécessaires pour s'adapter à ces conditions essentielles. Ce problème se pose pour les grandes villes, les villes secondaires et les villages qui sont restés « ce qu'ils étaient il y a deux cents ans ».

Il lie très fortement l'urbanisme et l'hygiène, et il propose l'urbanisme comme une nécessité pour reconstruire les cités. Sa vision de l'objet d'étude et de travail de l'urbanisme est donc plus large que celle de Louis BONNIER. Pour lui l'urbanisme ne doit pas s'interroger uniquement sur les problématiques des grandes villes et la planification de leur développement. Il ne s'agit pas seulement d'une question d'échelle d'étude et de réflexion. Il propose de réfléchir à toutes les échelles et notamment de s'intéresser aux grandes villes, aux villes secondaires et également aux villages. Il propose de se saisir de l'occasion dramatique de la guerre qui a démolit de nombreux quartiers de villes, dévasté de nombreux villages pour redonner à « ces malheureux pays »²⁰³ la prospérité dont ils jouissaient avant la guerre. C'est

²⁰² Mais c'est aussi sur la question esthétique dans l'urbanisme qu'il conclut son texte comme un aspect nécessaire de l'urbanisme : « L'oeuvre urbaine serait encore incomplète, si elle ne créait que des villes pratiques, bien distribuées et saines, des villages bien aménagés et salubres : elle doit aussi donner aux villes, aux bourgs et aux villages la beauté et le charme, les rendre séduisants à parcourir et agréables à habiter. »

²⁰³ Il utilise le terme de « pays » dans le sens de celui que Paul VIDAL de la BLACHE dans *Tableau géographique de la France* propose : « C'est la nature du sol, avec le mode d'existence qui en dérive, qui définit le pays »

avant de réaliser des plans d'ensemble, qu'il faut connaître les principes généraux qui régissent la composition des villes, principes immuables, mais infiniment variés dans leur application. Cet ensemble forme de doctrine qu'il appelle Urbanisme. L'urbanisme est l'observation d'un phénomène qui détermine des règles précises de fonctionnement d'un ensemble. Il défend l'urbanisme comme beaucoup plus large et plus complet que le town-planning de Patrick ABERCROMBIE, ou le städtbau.

« Elle englobe les questions de tout ordre qui intéressent les agglomérations humaines, questions générales et questions de détail, aussi bien l'économie politique, le trafic, le commerce, l'industrie, les mouvements de population, l'hygiène, l'esthétique que les plus infimes questions de pavage, d'arrosage ou d'éclairage des rues. »

Comme Louis BONNIER, l'auteur considère que

l'urbanisme repose sur de nombreuses autres

domaines de connaissances. Il conclut que l'urbanisme doit suivre les règles directrices concernant la circulation et l'hygiène. L'urbanisme découle ainsi de l'hygiène.

Après avoir traité l'ensemble de ces éléments, il va aborder un point nouveau pour l'urbanisme : **l'urbanisme rural.** L'objectif de l'urbanisme rural est à penser dans le contexte de l'économie rurale.

« Viser un bon rendement des terres fécondes, des populations laborieuses, si tous les moyens dont on dispose étaient mis en œuvre ».

Il caractérise l'urbanisme rural qui ne nécessite pas de prendre en compte toutes les questions posées en ville par l'hygiène mais qui rencontrent dans la réalisation d'autres difficultés.

« L'urbanisme rural, le plan du village a-t-il besoin d'une étude complète, demande-t-il une compétence éclairée tout comme la capitale ».

Il distingue donc les problèmes, les outils et les solutions de l'urbanisme de ceux nécessaires pour l'urbanisme rural. Selon lui, l'urbanisme rural doit réfléchir aux problèmes suivants : l'augmentation du trafic qui nécessite d'envisager « des redressements de route, un élargissement des trottoirs, des tournants à grand rayon, des croisements bien dégagés » ; l'hygiène du village qui posent des problèmes complexes²⁰⁴. L'auteur souligne la nouveauté de ces questions mais surtout la nécessité de les aborder. « Tout est à faire pour nos villages » « mais que de difficultés »²⁰⁵.

4.1.3 – Les suites de l'urbanisme rural naissant

L'urbanisme rural apparaît peu de temps après l'urbanisme. Comme le ruralisme, l'urbanisme rural apparaît pour la première fois à l'exposition de la Cité Reconstituée. L'urbanisme rural s'inspire d'autres sciences pour construire ses outils. Il cherche à rationaliser les villages et pose la question des circulations. A la suite de l'exposition de 1916, l'urbanisme rural prend de l'importance. Au premier congrès²⁰⁶ organisé par la revue *Urbanisme*, vingt années après sa naissance, l'urbanisme rural occupe la place centrale²⁰⁷.

« Les besoins d'air, de lumière, d'hygiène, d'ordre et d'esthétique sont les mêmes partout, dans les campagnes comme dans les grandes villes. Qu'il est partout nécessaire de faciliter la circulation, de conserver le caractère du terroir, de dégager les points de vue, de protéger les sites, de conserver et de mettre en valeur les vestiges du passé ;

²⁰⁴ Il énumère et expose différents types d'hygiène : « hygiène de la voie publique », « hygiène des habitations et des exploitations », « distribution de l'eau » et « évacuation des déchets ».

²⁰⁵ Il met ces difficultés sur le dos des Pouvoirs Publics et aussi sur l'esprit même des paysans : « Travaillons à faire pénétrer dans nos malheureuses populations sinistrées l'idée du bien général, si profitable à tous »

²⁰⁶ Ce congrès est organisé avec le concours de la Société Française des Urbanistes et de l'Union des Villes et Communes de France, il se tient du 1er au 5 juin prochain 1934 et prévoit trois séances de travail. La première et la troisième séances sont consacrées à l'urbanisme rural. Louis LACROIX, directeur de l'Union des Villes et des Communes de France, est rapporteur de ces deux séances de travail. La seconde séance porte sur l'étude de la circulation de grand trafic dans la traversée des agglomérations et le rapporteur général est Henri GIRAUD, directeur général des travaux de Paris.

²⁰⁷ dans *le moniteur des travaux publics, de l'entreprise & de l'industrie*, jeudi 12 avril 1934, page 5

qu'en somme, l'urbanisme a un rôle important à jouer dans les plus petites communes, aussi bien que dans les plus grandes, dans l'intérêt même de la vie rurale. »²⁰⁸

L'objectif de l'urbanisme rural est la vie rurale. Le rapport de ce congrès justifie l'urbanisme rural du fait que le monde rural est peu enclin à utiliser la législation en vigueur et à mettre en place des plans d'aménagement dans les campagnes²⁰⁹. Dans le rapport général de ce congrès, Louis LACROIX, directeur de l'Union des Villes et Communes de France, place bien l'objet de travail de l'urbanisme.

« Si l'urbanisme a pu être défini « l'art d'organiser les groupements de population » - pour leur commodité, leur bien-être, de façon que la vie puisse s'y développer dans les meilleures conditions possibles, pourquoi les groupements ruraux échapperaient-ils à son action bienfaisante ? »

Au cours de ce congrès les thèmes abordés concernent surtout les communes rurales. Les échelles d'étude sont nombreuses. Les fermes et les constructions des fermes modèles sont évoquées, mais aussi les lotissements dans les communes rurales, l'entretien des chemins ruraux, la conservation de certains sites ruraux, l'alimentation en eau potable et l'évacuation des eaux usées.²¹⁰ La conservation du patrimoine rural et paysager et la réalisation de nouvelles habitations en lien avec la production agricole sont aussi débattues.

Deux propositions pour l'urbanisme sont présentées dans ce premier cycle de conférences en 1916. Louis BONNIER propose un urbanisme qui se rattache à la grande métropole qui évolue. Jacques-Marcel AUBURTIN propose un urbanisme plus pratique s'adaptant à différentes situations. Les deux auteurs se rejoignent sur la particularité de l'urbanisme par rapport au town-planning. Ils ont comme objectif commun de créer une

²⁰⁸ Revue Urbanisme - Juillet-septembre 1934, Notre premier congrès d'urbanisme (pages 234 à 237)

²⁰⁹ Les acteurs ruraux ne souhaitent pas la réglementation en vigueur. Cette réglementation repose essentiellement sur la loi de 1924 qui a modifié la loi le CORNUDET de 1919. Mais cette réglementation n'est pas appréciée par le monde rural car elle est considérée comme inadaptée.

²¹⁰ « L'Urbanisme Rural » in *Urbanisme*. Décembre 1934 - (pages 339 à 387)

discipline française face au town-planning. Pour cela, ils valorisent l'urbanisme par sa capacité à observer et à rassembler des connaissances venues d'autres sciences. De cette capacité à rassembler les connaissances de plusieurs sciences, Jacques-Marcel AUBURTIN propose l'urbanisme rural. L'urbanisme rural réussit à pérenniser des objectifs d'intervention dans les campagnes, en montrant qu'ils répondent à des besoins nécessaires au monde rural et agricole. Il s'arrête à l'objet de son intervention qu'il cherche à améliorer et à organiser.

4.2 - Les discussions théoriques en Angleterre et en Belgique

Au moment de l'Exposition de la Cité Reconstituée, le town-planning est mis en avant, notamment pour identifier un urbanisme « à la française ». Les cités-jardins (« garden-cities ») sont présentes dans les discussions du début du XXème siècle autour de l'aménagement des campagnes. En élargissant dans ce paragraphe ma recherche au contexte du débat de l'époque, et en pointant particulièrement des éléments théoriques et pratiques intéressants mis en avant par le town-planning et les garden-cities, cela doit permettre d'une part d'amener des éléments complémentaires pour aider la compréhension de la situation historique et le positionnement des sciences de la ville à cette époque, et d'autre part de mettre en avant les dynamiques existantes dans la première moitié du XXème siècle en France et en Europe.

4.2.1 – Le town-planning de Patrick GEDDES

Une intervention de Patrick GEDDES est programmée dans le troisième cycle de conférences. Il présente son « école civique de l'Exposition de la Cité Reconstituée ». La présence de Patrick GEDDES est importante. Le professeur GEDDES donne des conférences

pour cette exposition et expose un matériel conséquent sur les villes²¹¹. Un de ces lieux est l'église du Village-France qui a été spécialement construit dans les jardins des Tuileries pour l'exposition de la « Cité Reconstituée ». Patrick GEDDES cherche à coordonner à un niveau supérieur l'ensemble des efforts réalisés par les spécialistes et à ouvrir le débat sur la construction des villes et des territoires.

Le town-planning et le country-planning sont des politiques mises en place en Grande Bretagne au cours de la première partie du XXème siècle pour répondre à l'industrialisation et à l'urbanisation massives. Les principaux intérêts de ces deux disciplines sont d'équilibrer un développement économique avec une qualité environnementale. La première loi date de 1909 qui sera suivie par d'autres lois en 1919, 1925, 1932 puis en 1947 qui stabilise à peu de chose de système avec ce qu'il est encore aujourd'hui. Patrick GEDDES est une figure majeure du town-planning. Il propose une hiérarchie de la ville-campagne en considérant la région comme l'extension de la métropole. La présence de Patrick GEDDES à l'Exposition de la Cité Reconstituée, le succès de son exposition et de ses interventions montrent l'importance des concepts développés par les anglo-saxons, en face d'un urbanisme tout juste naissant en France. Peu de temps avant cette exposition, en 1915, Patrick GEDDES a publié un livre, *Cities in evolution : an introduction to the town planning movement and to the study of civics*.²¹². Il explique dans cet ouvrage que les cités sont des organismes urbains, qui sont analogues dans ses manifestations à des organismes animés.

« Agrégat d'êtres vivants et conscients, donc ces rues, ces maisons, ces monuments doivent constituer le cadre harmonieux, aussi conforme que possible aux indications de la nature et de l'histoire ».

²¹¹ Patrick GEDDES au sein de ces lieux d'exposition, présente de nombreux documents : des documents graphiques, des aquarelles, des perspectives, des photographies qui montrent différents aspects de la construction des villes. Les échelles des exemples montrés sont nombreuses, il présente des cités-jardins, ou des maisons ouvrières, mais aussi des plans d'aménagement régional.

²¹² GEDDES, P. *Cities in evolution : an introduction to the town planning movement and to the study of civics*. London, Williams & Norgate, 1915. In-8, xv + 410 p.

Patrick GEDDES propose une méthode de transformation qui caractérise certaines villes britanniques. Il propose de désencroûter les parties saines du « village » primitif, pour y introduire un ordre salubre qui demeure toutefois original par la conservation de caractères locaux. Cet ordre doit prendre place sur un désordre matériel et moral, sur un fouillis d'objets et d'idées, sur le mépris du cadre de vie.

4.2.2 – la cité-jardin et sa taille optimale

La question de la cité-jardin peut être abordée en regardant du côté de la Belgique, où la cité-jardin a connu un avènement fort à cette époque. Des éléments intéressants sur ce débat sont décrits dans *l'histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930* de Marcel SMETS²¹³. Marcel SMETS présente le concept de la cité-jardin avant la première guerre mondiale et explique les premières initiatives belges de cités-jardins érigées contre la ville comme une fausse représentation des cités-jardins anglaises. L'idée anglaise de la cité-jardin est celle d'une réaction contre la ville désordonnée du XIXème siècle. Comme la ville et la campagne représentaient à cette époque toutes les deux des inconvénients et des avantages, le principe de la cité-jardin était de combiner les avantages des deux environnements. Celui qui y arriverait, « aurait trouvé la formule magique de la vie en commun ». Il rappelle ainsi les propos de Ebenezer HOWARD qui considérait que :

« La ville et la campagne doivent être mariées, et que de cette union joyeuse découlerait un nouvel espoir, une nouvelle vie, une nouvelle civilisation »²¹⁴.

Il nous explique que le mouvement des cités-jardins a été fondé en premier lieu pour réaliser

²¹³ SMETS, Marcel. *L'avènement de la cité-jardin en Belgique – histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*. Pierre Mardaga, éditeur – collection Architecture + Documents dirigée par Geert Bekaert, Bruxelles, 1977

²¹⁴ SMETS, Marcel. *L'avènement de la cité-jardin en Belgique – histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*. Pierre Mardaga, éditeur – collection Architecture + Documents dirigée par Geert Bekaert, Bruxelles, 1977

une communauté plus ordonnée et plus compréhensible. Il s'agissait d'un mouvement romantique qui opposait la clarté et l'esprit communautaire des agglomérations anciennes au développement forcené et à l'anonymat de la ville moderne. Derrière le débat sur les cités-jardins, une question revient souvent. C'est la question du volume optimal de la population pour chaque cité. Pour déterminer ce volume, chaque auteur a sa démarche intellectuelle et son résultat a proposé. Ainsi Ebenezer HOWARD propose 32 000 personnes, alors que Raymond UNWIN parle d'une population comprise entre 50 et 100 000 personnes.

4.2.3 – Les modernistes ne se détachent pas de la trame ancienne

Dans le onzième chapitre de son ouvrage, Marcel SMETS évoque l'entreprise de « reconstruction après l'arrêt des hostilités »²¹⁵. Il explique que cette reconstruction a provoqué en Belgique un conflit entre les modernistes et les conservateurs. Le débat en France sur la campagne est différent, mais le travail de Marcel SMETS permet de montrer comment les courants conservateurs et modernes s'affrontent en urbanisme.

« Pour les conservateurs, tous les bâtiments pour lesquels il existait des documents suffisants seraient reconstruits identiques à ce qu'ils étaient. Pour les autres on se refonderait sur les caractères de style spécifiques à la région. Ce programme précis était en contradiction totale avec la position bien plus nuancée des modernistes. Pour ces derniers, il s'agissait avant tout de reconstruire la ville à l'image de l'ère nouvelle »²¹⁶.

Mais la ville moderne, du fait de propositions souvent vagues et en l'absence d'exemples éclairants, ne va pas pouvoir se diffuser. Ce vague provenait entre autres de l'estime que

²¹⁵ SMETS, Marcel. *L'avènement de la cité-jardin en Belgique – histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*. Pierre Mardaga, éditeur – collection Architecture + Documents dirigée par Geert Bekaert, Bruxelles, 1977

²¹⁶ SMETS, Marcel. *L'avènement de la cité-jardin en Belgique – histoire de l'habitat social en Belgique de 1830 à 1930*. Pierre Mardaga, éditeur – collection Architecture + Documents dirigée par Geert Bekaert, Bruxelles, 1977

même les modernistes les plus affirmés avaient pour la trame ancienne de la ville historique, et qui les empêchait de transformer radicalement la vieille ville. Finalement les propositions tiendront compte des valeurs du passé. Cela se fait alors par la valorisation de ce qui existait.²¹⁷

Les débats qui se tiennent à l'occasion de la Cité Reconstituée se situent dans un cadre théorique plus large que la France. Patrick GEDDES a une place d'honneur et les délégations étrangères sont nombreuses. La question de la reconstruction, mais surtout la problématique de l'association campagne et ville existent aussi en Angleterre et en Belgique. Un courant moderniste apparaît alors pour proposer sa propre lecture de la reconstruction, mais le succès de l'approche moderniste est très limité²¹⁸.

4.3 – le débat théorique français

Un article de Franz SCHRADER²¹⁹, écrit en 1917, permet de contextualiser l'exposition de la Cité Reconstituée en France. Il rappelle comment l'accroissement de l'industrie en Europe et en Amérique a été l'occasion d'un développement rapide de la vie urbaine et que les conditions de cette vie urbaine ont été grandement modifiées. La croissance démographique des villes et le contexte de la guerre ont été un moteur de cette réflexion. L'idée est alors partagée qu'il faut profiter du mal produit par la guerre pour réagir.

« Ses dévastations ont soulevé dans l'humanité civilisée un sursaut de douleur et d'indignation ».²²⁰

²¹⁷ Il est intéressant de compléter ce point en signalant le dilemme devant lequel se retrouvent les modernistes belges qui cherchent à caractériser la pensée urbanistique de toute la période de la reconstruction. Pour cela, Marcel SMETS cite alors H. HOSTE : « comment réaliser en beauté ce que notre temps nous demande, comment allier cette beauté à la beauté d'antan. »

²¹⁸ Cet impact est limité en Belgique lors de la reconstruction car ses théories sont alors développées en majeure partie par des experts ayant passé la guerre hors de Belgique. C'est aussi que le courant moderniste ne va pas mettre en avant des exemples éclairants.

²¹⁹ SCHRADER, Franz. « l'évolution des cités » in *Annales de géographie*, n°139, XXVIème année, du 15 janvier 1917 (pp. 1-14)

²²⁰ SCHRADER, Franz. « l'évolution des cités » in *Annales de géographie*, n°139, XXVIème année, du 15

4.3.1 – le fédéralisme assiste à la naissance de l'urbanisme

En plus de déterminer les raisons qui ont aidé à la naissance de l'urbanisme, son article permet de montrer quelques points de débat au sein de cette discipline naissante. Alors que la guerre a provoqué des ravages forts, la question d'intervenir sur l'existant ou de concevoir la construction d'une ville ex-nihilo est posée. Il montre également que la question sur l'échelle d'intervention se pose déjà. Les projets ne portent pas seulement sur la construction de simples maisons mais aussi la construction d'ensemble. Ces ensembles sont rapidement les cités-jardins qui ouvrent la question des liaisons entre elles et les villes existantes. Les cités-jardins prennent de l'importance et sont en contact direct avec la nature, d'où l'expression proposée par Franz SCHRADER de « cités en plein champs ». Franz SCHRADER présente un autre débat qui se trouve derrière les réflexions à cette époque.

« A faire de chaque cité un organisme vraiment vivant, ne recevant plus exclusivement sa vie intellectuelle, morale ou politique d'une métropole congestionnée et fatalement disproportionnée avec le corps social, l'urbanisme, sous sa forme britannique surtout, espère faire revivre les traditions locales des diverses régions nationales, leur infuser une vie plus conforme aux indications de leur géographie et de leur histoire. »

La prépondérance d'une grande capitale politique favorise des courants d'idées trop unitaires, simplistes souvent, oppressives de la diversité et diminuant inévitablement la richesse intellectuelle des générations à venir. Il pose la question de petits groupements autonomes, de petits pays, qui vont contre-balancer l'influence despotique des grands pays. Il s'agit de la bataille entre centralisation et décentralisation, entre l'idéal unitaire et l'idéal fédératif, qui a caractérisé la Révolution française. Il met en avant la particularité de l'urbanisme « sous sa forme britannique » qui donne un pouvoir « aux traditions locales ». Donc dès la naissance de l'urbanisme, la question de la centralité politique, du régionalisme et du fédéralisme apparaît.

Et cette question apparaît notamment dans un rapport de l'urbanisme « à la française » face à un urbanisme britannique.

4.3.2 – le village modèle pour développer les campagnes

Franz SCHRADER mentionne un livre publié deux années auparavant par Alfred AGACHE, architecte du Musée Social, Jacques-Marcel AUBURTIN, architecte du gouvernement, et Edouard REDONT, architecte-paysagiste *Comment reconstruire nos cités détruites. Notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages.*²²¹ Cet ouvrage est publié sous le patronage Georges RISLER, qui est le président de la section d'hygiène urbaine et rurale du Musée Social, une année avant l'exposition de la Cité Reconstituée. Il le présente comme un ouvrage très opérationnel. Le titre est simple et clair, et l'ouvrage est très complet en principes. L'ouvrage propose un programme raisonné, des méthodes de travail et toutes les démarches administratives nécessaires. Cet ouvrage montre les préoccupations pratiques et les nécessités de réalisation. Cela montre à quel point le débat de l'époque n'est plus sur la réflexion et l'observation de phénomènes mais bien de trouver des solutions pratiques et intervenir sur la ville ou le territoire.

En août 1916, une commission d'étude intitulée la « Renaissance des Cités » est fondée avec l'objectif d'aider les communes dévastées à se reconstruire, elle sert de lien entre l'Etat et les administrations municipales pour atteindre cet objectif. La « Renaissance des Cités » centre son action sur la théorie du village modèle qui doit être proposé dans une conception globale :

« Le village modèle était une vaste tentative de l'Etat en vue de la constitution d'un

²²¹ AGACHE, AUBURTIN et REDONT. *Comment reconstruire nos cités détruites. Notions d'urbanisme s'appliquant aux villes, bourgs et villages.* Préface de Georges-Risler. Paris, Librairie Armand Colin, 1915.

ordre moral national par l'aménagement de l'environnement construit »²²².

Une des commissions techniques de la « Renaissance des Cités » est dirigée par Louis BONNIER. Alfred AGACHE, Jacques-Martin AUBURTIN, Léon JAUSSELY et Adolphe DERVAUX participent à cette commission²²³. L'idée principale derrière le principe du village modèle est de favoriser le retour au pays et à la terre. Pour Léon JAUSSELY, il s'agit de mettre à profit le réseau routier très ramifié, et grouper les communes sur la base d'affinités topographiques ou d'autres intérêts locaux. Mais cette conception s'oppose, à cette époque, à celle de la hiérarchie ville-campagne qui est proposée par Patrick GEDDES qui considère la région comme l'extension de la métropole. Les français proposent une colonisation interne par l'établissement d'un programme qui diffère des schémas anglais de croissance cellulaire. Il apparaît ainsi deux conceptions très différentes de considérer l'alliance ville et campagne. Doit-on considérer la ville comme au centre d'une région plus large qu'elle organise, ou peut-on envisager un mode moins centralisé qui s'organise à partir d'un réseau ?

Alors que le ruralisme et l'urbanisme rural ouvrent un nouveau débat, la question du lien ville et campagne apparaît très vite. Deux propositions se démarquent, d'une part celle de constituer des capitales régionales, et d'autre part celle de constituer des réseaux de villages. Les deux propositions se fondent sur une vision fédéraliste du territoire renforcé pour l'une d'entre elle par la conviction que les villages existants et la force des paysans sont des atouts pour créer des espaces de vie et promouvoir une qualité de vie. En France le souhait devient fort de développer la campagne face à une ville qui devient tentaculaire, trop complexe et dénaturante pour la société et pour l'homme.

²²² SCHRADER, Franz. « l'évolution des cités » in *Annales de géographie*, n°139, XXVIème année, du 15 janvier 1917 (pp. 1-14)

²²³ Cette commission fait la préconisation suivante : « Un plan reconnaissable, une disposition des bâtiments définie au préalable, équipement social bien organisé basé sur des installations collectives, et la constitution d'un noyau d'économie régionale et l'institution d'un contrôle démographique ».

Conclusion – l'urbanisme fait ses premières armes grâce à la campagne

Au début du XXème siècle, l'urbanisme français cherche sa direction, s'il cherche à s'inspirer du town-planning anglais, il cherche surtout à être une discipline à part entière et plus complète que la version anglaise. L'urbanisme est valorisé pour sa capacité à observer et à rassembler des connaissances venues d'autres sciences. Cette large capacité permet à l'urbanisme, pourtant né avec une vocation urbaine, de se pencher sur les campagnes sous la forme d'un urbanisme rural. L'urbanisme rural pérennise des objectifs d'intervention dans les campagnes, en prenant en compte à la fois des besoins nécessaires au monde rural et agricole. Mais cet intérêt porté au milieu rural fait rapprocher de nouveau l'urbanisme et le town-planning, en tout cas permet leur comparaison plus aisée. Le débat que le ruralisme et que l'urbanisme ouvre s'élargit à la question du lien entre la ville et la campagne. La proposition anglo-saxonne est de constituer des capitales régionales, celle française de constituer des réseaux de villages. Mais l'objectif initial est le même, le territoire doit se renforcer sur les villages existants et la force des paysans est un atout pour créer des espaces de vie et promouvoir une qualité de vie. C'est le souhait de développer la campagne face à une ville qui devient tentaculaire, trop complexe et dénaturante pour la société et pour l'homme. Dès sa naissance, l'urbanisme réfléchit à la problématique rurale, dans un parallélisme avec les théories anglo-saxonnes, l'urbanisme cherche une solution de la ville dans la campagne tout en souhaitant se différencier.

CHAPITRE 5 – LES SUITES DU RURALISME

A son apparition au début du XXème siècle, le ruralisme est une composante du génie rural. Mais le ruralisme s'émancipe très vite du génie rural. Le ruralisme développe, dans plusieurs publications, ses propres problématiques liées à la construction rurale, à l'habitat rural et à l'organisation des villages pendant la première moitié du XXème siècle. Ces publications réalisés par des ingénieurs du Génie Rural, ne se réfèrent plus à la discipline plus générale du génie rural. *La Revue du Génie Rural* après un très long intérêt à la mécanique et aux sources d'énergie pour moderniser les campagnes donne une place importante au développement de théories ruralistes. C'est dans un article daté de janvier 1946, et intitulé « Urbanisme ... Ruralisme » que M. POIREE²²⁴, Inspecteur Général des Eaux et du Génie Rural, scelle l'intérêt de la revue pour l'urbanisme et le ruralisme.

Mais avant d'étudier ce retour d'intérêt du génie rural pour le ruralisme, il m'a semblé important de pointer quelques ouvrages, qui entre 1916 et 1946 montre la diversité d'approche des problématiques abordées proches des théories ruralistes. La lecture d'un ouvrage, qui précède la Cité Reconstituée, montre que beaucoup voit encore la solution de la campagne dans la ville. Cet ouvrage de E. MACE²²⁵ évoque le problème de la campagne comme une problématique d'hygiène qui peut se régler comme celle des villes²²⁶. Par contre dans les publications qui suivent l'Exposition de la Cité Reconstituée de nouvelles convergences et

²²⁴ POIREE, M.. « Urbanisme ... Ruralisme » in *Le Génie Rural*. Janvier 1946, numéro 1 - 39ème année.

²²⁵ MACE, E.. *Hygiène générale des villes et des agglomérations communales*, Ed. Imbeaux, Albert Bluzet, Paul Adam. Paris, librairie JB Baillière et fils, 1910

²²⁶ En 1910, un ouvrage est publié sur la thématique de l'hygiène dans les campagnes par E. MACE. C'est le fascicule 12 d'un ensemble plus large, le *Traité d'Hygiène* publié sous la direction de MM A. CHANTEMESSES et E. MOSNY. L'auteur présente les causes générales d'insalubrité communale et leurs conséquences sur la santé des habitants dans les campagnes. Il ne manque pas de faire des références au milieu urbain et aux habitations en ville pour traiter ensuite de la question de l'alimentation ou encore de celle des déchets. L'auteur va ensuite traiter dans un chapitre de « la ville hygiénique modèle », les possibilités d'amélioration de la vie en ville. La proposition finale est celle d'une ville qui prend en compte des questions d'orientation, des questions d'approvisionnement, mais aussi d'alimentation et de propreté.

positions peuvent être identifiées dans l'architecture rurale proche du ruralisme. Les ouvrages²²⁷ que j'étudie ici ont en commun d'aborder des problématiques se rattachant très clairement au ruralisme, et notamment de faire partir les réflexions de l'habitat rural pour définir un aménagement rural.

5.1 – Après 1916, de l'habitat rural à l'équipement rural en passant par l'amélioration rurale

Dans la première partie de ma recherche, j'ai présenté les principaux ouvrages traitant de Génie Rural qui ont été publiés en 1850, 1902, 1913 et 1923 avec les principales évolutions pour ce qui concerne l'architecture rurale. L'exposition de la Cité Reconstituée a sans aucun doute joué un rôle dans l'évolution constatée dans le dernier de ces ouvrages. D'autres ouvrages abordent les questions rurales après la Cité Reconstituée. L'étude de ces ouvrages permet de voir comment ces idées évoluent jusqu'à la deuxième guerre mondiale. Ces témoignages sont divers et variés, j'ai décidé d'en présenter quatre qui présentent des approches et des origines différentes.

Un ouvrage écrit en 1926 par un docteur de l'université de Paris, M.-A. LEFEVRE, *L'habitat rural en Belgique – Etude de géographie*²²⁸ est intéressant car il aborde la question de la répartition des maisons rurales sur le territoire. Il propose même une typologie pour qualifier chaque répartition observée entre dispersion ou concentration, en proposant la forme intermédiaire de l'agglomération. L'auteur étudie différents exemples, tout d'abord les « régions d'agglomération » que sont les « groupements en hameaux », les « villages-rues », ou encore les « villages-nébuleuses » ; ensuite il évoque les « régions de dispersion » qui

²²⁷ Il me semble également important de signaler ici que ces ouvrages ont été consultés dans le fond bibliographique de l'ENGREF (Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts qui est la fusion de l'Ecole Nationale du Génie Rural et celle des Eaux et des Forêts). Ainsi ces ouvrages constituent bien une des bases d'apprentissage et de référence pour l'enseignement du Génie Rural.

²²⁸ LEFEVRE, M.-A. *L'habitat rural en Belgique – Etude de géographie*. Bibliothèque du séminaire de géographie de l'université de Louvain. Liège, imprimerie H. Vaillant-Carmanne, 1926

prennent deux formes « dissémination » et « dispersion » ; et au final il regarde les « régions de concentration » qui regroupent les « villages nucléaires » et les « villages routiers ». Après avoir présenté les différents exemples possibles, il en vient à donner quelques explications du fait observé. Il classe ces observations selon plusieurs natures : les « influences ethniques », les « influences économiques et sociales » et les « influences du milieu physique ». Les chapitres suivants portent sur la forme des villages, puis sur la densité des maisons rurales et enfin sur une proposition de typologie des maisons rurales. L'étude de la répartition et de la composition du village semble être un fait surtout géographique, mais elle deviendra importante dans un objectif de projet dans les années 1950 et 1960 avec l'aménagement rural où la question d'une meilleure disposition possible du territoire rural sera posée.

Léon NOURRIT, ingénieur agronome et ingénieur du Génie Rural, publie cet ouvrage, *Les améliorations rurales dans le 3ème Reich*²²⁹, en rappelant dans son introduction, la création en 1903 du « service des améliorations agricoles » en France, service qui prendra le nom de « service du Génie Rural ». Le reste de l'ouvrage porte sur une description peu nuancée et fascinée sur les travaux d'améliorations rurales entrepris par le III^e Reich dans le milieu rural allemand. Les jeunesses hitlériennes sont présentées au centre de ces politiques d'amélioration rurale comme une force vive nécessaire à la réalisation des travaux. Il y a une fascination pour les travaux d'envergure et le réaménagement entier de zones rurales dans l'objectif de leur développement.

Maurice VIGNEROT, qui a présenté le ruralisme lors de l'Exposition de la Cité Reconstituée, est devenu Inspecteur Général Honoraire du Génie Rural, ainsi que Membre du comité consultatif d'Hygiène de France. Il publie un livre en 1942 sur l'habitat rural, *L'habitat rural, les lois encourageant son aménagement... comment en tirer parti ?*²³⁰

²²⁹ NOURRIT, Léon. *Les améliorations rurales dans le 3ème Reich*. Paris, Ministère de l'agriculture, direction des eaux et du génie rural, 1938

²³⁰ VIGNEROT, Maurice. *L'habitat rural, les lois encourageant son aménagement... Comment en tirer parti ?* Paris : Publications sociales agricoles, 1942.

« Dans l'oeuvre de rénovation nationale, il est établi sans conteste que l'agriculture et la vie rurale tiennent une place fondamentale. »

Il préconise de prévoir un meilleur aménagement de la vie rurale et faire un effort plus important sur les bâtiments d'exploitation que sur l'habitation. Il conserve donc cette vision générale qui allie l'habitat rural au reste de la ferme et au territoire rural. Il remet au centre du projet la question de la vie rurale.

Deux conférences données en 1943 sont regroupées sous le titre *l'Équipement rural, conférences faites à la société d'encouragement pour l'industrie nationale*²³¹. Le terme d'« équipement rural » commence à apparaître à cette époque. L'auteur explique qu'il regroupe sous ce terme les travaux exécutés par des communes, des associations syndicales, agriculteurs isolés avec le contrôle du Ministère de l'Agriculture et sous le contrôle de ses ingénieurs. Il précise ensuite que ces travaux (drainé les champs, irrigué les terres, conduire les eaux de source aux villages) ne sont pas une nouveauté, ce qu'il y a de nouveau : travaux devenus une affaire d'Etat. Pourquoi cette sollicitude des pouvoirs publics ? Cette politique de restauration rurale qui est poursuivie depuis plusieurs décades a pour but de « maintenir le paysan à la terre », d'« aider la grande culture », de « maintenir la petite et la moyenne exploitation », « faire des petits exploitants des propriétaires », et « éviter que se développe un prolétariat d'ouvriers agricoles ». L'« équipement rural » c'est d'abord des « travaux qui rentrent dans de vastes programmes d'ensemble », c'est-à-dire des travaux d'électrification rurale, des travaux communaux d'alimentation en eau potable. Ainsi la problématique des campagnes a encore changé, l'échelle des interventions est plus forte, les campagnes doivent aussi se moderniser sur le plan des réseaux. La deuxième conférence retranscrite dans cet ouvrage porte sur la réorganisation foncière et le remembrement. Elle a été donnée en 1943 par M. POIREE.

²³¹ LYON, M.. *L'Équipement rural, conférences faites à la société d'encouragement pour l'industrie nationale*. Paris, 1946

« Les dures restrictions de la guerre et les craintes de disette ont placé les problèmes agricoles, approvisionnement en vivres et production des matières premières, au premier plan des préoccupations économiques. L'agriculture fournit, en effet; à l'industrie, des masses énormes de produits bruts. Elle règle la subsistance et le travail des centres ouvriers. Ainsi apparaît la nécessité d'élaborer des méthodes agricoles avec le même souci que les méthodes industrielles et les méthodes commerciales. Il faut outiller le « champ » avec autant d'efficacité que l'usine ou le port de manière à produire au meilleur marché possible. »

Ainsi M. POIREE met en avant l'importance de l'agriculture et son besoin d'être outillée. C'est ainsi aux usines de rendre à l'agriculture ce que celle-ci leur a donné.

Ces ouvrages viennent du même fond bibliographique de l'ENGREF montrant les centres d'intérêt des ingénieurs du Génie Rural. La lecture de ces ouvrages est intéressante car ils montrent comment des questions posées en France sont regardées dans des pays frontaliers à la France qu'il s'agisse de l'habitat rural en Belgique ou encore de l'amélioration rurale pendant le 3ème Reich en Allemagne. La préoccupation est assez proche. Il s'agit de développer jusqu'à la deuxième guerre mondiale un habitat rural, de proposer une organisation de cet habitat rural, et d'en envisager la meilleure répartition possible. C'est l'organisation à une échelle plus large pour augmenter la production agricole. Cette organisation se fait notamment par le remembrement et les travaux d'envergures pour requalifier les terrains.

5.2 – le ruralisme se reconstruit avec le génie rural à partir de 1946

La Revue du Génie Rural, dans la première moitié du XXème siècle, se concentre sur sa dimension technique. Ainsi le machinisme agricole a été privilégié. Par contre les numéros publiés après la seconde guerre mondiale montrent un nouvel intérêt pour les techniques d'aménagement des territoires et des réflexions sur l'organisation des villages. L'ensemble de ces réflexions est associé à un objectif d'amélioration agricole. Ainsi le ruralisme est un thème

souvent exposé dans la Revue du Génie Rural, puis l'intérêt se porte sur l'aménagement rural.

5.2.1 – en 1946 le ruralisme devient un thème central de la Revue du Génie Rural

L'article de M. POIREE de 1946 montre que la retour du ruralisme ne va pas de soi.

« Encore un barbarisme. Est-il bien nécessaire, et peut-on le justifier par le seul fait que l'on trouvera dans l'expression d'un terme nouveau plus de force pour réaliser un ensemble d'opérations aujourd'hui placées sous d'autres vocables ? »²³².

L'auteur propose une rencontre entre l'équipement rural et le ruralisme. Il met ainsi en confrontation un terme nouveau qui porte notamment que la question de l'approvisionnement en électricité et en eau de la campagne avec un terme déjà plus ancien, mais qui s'est peu développé depuis 1916. L'auteur évoque aussi l'importance du machinisme agricole, qui est « l'ensemble des moyens qui permettent de remédier à l'absence de main-d'oeuvre dans les travaux des champs et de la ferme » ; mais aussi le remembrement « dont l'origine est d'ailleurs controversée, fait de suite apparaître à leur esprit un plan nouveau des propriétés ». Il en vient à évoquer « un autre mot qui, lui aussi, est entré dans le langage courant et il n'est plus un citadin qui ne sache ce qu'est », c'est celui d'urbanisme.

« Le mot porte en lui tout un programme. C'est l'organisation de la vie collective des hommes dans les localités urbaines en vue de permettre l'exercice normal des activités ; pour que l'homme puisse aussi, en dehors de ses heures de travail, vivre sainement, agréablement »²³³.

Il présente ainsi l'urbanisme comme consistant à redresser les erreurs qui se sont multipliées

²³² POIREE, M.. « Urbanisme ... Ruralisme » in *Le Génie Rural*. Janvier 1946, numéro 1 - 39ème année.

²³³ POIREE, M.. « Urbanisme ... Ruralisme » in *Le Génie Rural*. Janvier 1946, numéro 1 - 39ème année.

surtout depuis un siècle dans les cités en voie d'accroissement, à assurer le développement futur de la cité. L'auteur espère que le ruralisme aura la même portée que l'urbanisme. Il qualifie le ruralisme comme l'équipement des campagnes soumis à certaines servitudes imposées dans l'unique but de garantir la qualité de l'oeuvre entreprise. Il évoque ainsi quelques uns des problèmes traités par le ruralisme. Tout d'abord il parle du plan d'aménagement qui comporte le choix, par grandes masses, des cultures avec, dans de nombreux cas, la nécessité d'assurer la sauvegarde des sols et d'en conserver la fertilité. Ensuite viennent le remembrement et la réorganisation foncière et les travaux connexes. Les terres affectées, il faut évidemment que les dimensions et les formes des parcelles permettent l'exploitation rationnelle des cultures quelles qu'elles soient. C'est toute la question de la réorganisation foncière et du remembrement. Les chemins ont une grande importance, en dehors de leur intérêt économique, par leur tracé et leur aspect ; ils peuvent souvent mettre en valeur un site naturel. Et enfin il évoque l'habitat rural car « la campagne est peuplée, des hommes l'habitent qui se livrent au travail de la terre ». La question centrale qu'il pose est le choix à faire entre la ferme isolée ou les fermes groupées. Ainsi on ne saurait songer à priver la ferme isolée des bienfaits de l'électricité ou du téléphone, mais que la ligne électrique soit discrète, qu'elle sache éviter le site naturel, le monument commémoratif ou le calvaire, la chapelle votive. Il ne faut pas que le poste de transformation soit planté près de la porte d'entrée, près du pigeonnier, près de la tour d'encorbellement.

« L'amélioration de l'habitat rural est l'un des problèmes les plus urgents que le ruralisme ait à étudier et à résoudre. »

Il élargit l'habitat rural à l'agglomération, mais l'esthétique prime. L'amélioration de l'habitat rural est évoqué sans pour autant accentuer la question de l'hygiène. Le ruralisme sera donc l'art d'équiper les campagnes afin que s'y introduisent les plus récents progrès de la technique, mais avec le souci permanent de ne jamais nuire à sa beauté naturelle. Il s'agit de donner aux

agriculteurs tous les moyens d'exercer leur profession en utilisant les méthodes les plus modernes, et de leur permettre de vivre dans un cadre agréable et sain. Il finit son texte en précisant la place respective de l'urbanisme rural et du ruralisme.

« Ces deux mots s'opposent : la cité urbaine et l'agglomération rurale ne posent pas les mêmes problèmes et les solutions à adopter sont différentes ».

Néanmoins les urbanistes auront beaucoup à faire même à la campagne. L'urbaniste devra plus particulièrement surveiller, dans le cadre régional, toutes les manifestations qui s'inscrivent dans les campagnes par des développements linéaires (lignes de transport d'énergie, voies ferrées, etc...) ou des implantations massives (aérodromes, usines, etc...). Les deux sont utiles à la campagne, mais ils sont complémentaires. L'urbaniste aura une large place dans la conception générale du village ou du bourg. La grande voirie, les bâtiments municipaux, culturels, les services collectifs réclameront ses bons soins, mais l'emplacement des bâtiments de culture, leur disposition, ne peuvent résulter que d'un accord préalable avec le ruraliste. Le ruraliste aussi aura son mot à dire dans l'édification des bâtiments coopératifs des industries agricoles, des logements ouvriers, des ateliers des artisans ruraux, car ils sont sous la dépendance étroite des facteurs physiques et économiques dont la connaissance exige une appréciation saine de l'économie rurale locale. Alors que les urbanistes sont des architectes qui ont reçu un enseignement complémentaire qui leur permet de connaître les besoins de la vie collective des cités, les ruralistes sont plus généralement des ingénieurs compétents dans les sciences agronomiques et des géomètres qualifiés dans la réorganisation de la propriété foncière, le remembrement et les améliorations foncières.

« C'est donc de la collaboration étroite et intelligente de ces hommes de l'art que naîtra l'heureux aménagement des campagnes. Nous pensons donc que le ruralisme aura dans l'organisation de la vie agricole sa place, et que, sous l'action des techniciens ruralistes, il saura assurer, dans l'harmonie, l'équipement rural de notre pays. »

5.2.2 – le ruralisme est ramené à sa différence avec l'urbanisme

Après la seconde guerre mondiale, les plans d'architecture pour les bâtiments agricoles, pour les fermes, et par exemple les stations de stockage de fruits sont de plus en plus nombreux dans la Revue du Génie Rural. Ainsi en 1948, un architecte DPLG prône une politique pour produire un lait de qualité²³⁴. Cet architecte s'appelle Pol HINDRE. Il met en avant quelques règles architecturales et territoriales pour améliorer la qualité du lait et assurer toute la chaîne du lait entre le producteur et le consommateur. La même année, M. POIREE aborde la question de l'aménagement des agglomérations rurales.

« La dispersion des bâtiments ruraux complique le travail de l'exploitant. Il faut envisager le remembrement de certains villages. [...] Comment concevoir l'aménagement des villages ? Le problème n'a jamais été examiné dans le détail. Il convient de disséquer chaque exploitation du village, d'en étudier la structure, d'en définir les possibilités d'existence, et les conditions de travail »²³⁵.

Il propose un remembrement des terres agricoles, mais aussi des villages. Le village doit être disséqué dans ses fonctions pour mieux l'organiser. Le remembrement prend le dessus dans les campagnes, le remembrement est ainsi mis en avant, et c'est lui qui semble le plus adéquat à développer la production agricole. Ce remembrement s'applique aux terres cultivées et implique aussi une évolution des outils du producteur que sont la ferme et son habitation. Le ruralisme revient de manière régulière dans les publications du Génie Rural, ainsi en 1958, un article de H. NOILHAN est intitulé « le ruralisme » :

« Il est singulier que les plus louables efforts aient été dispensés depuis de longues années pour créer cette science nouvelle appelée : Urbanisme, c'est-à-dire la science des conditions de vie des humains dans les cités, alors que rien ou presque n'a été fait pour le Ruralisme qui est la science des conditions de vie des habitants dans les

²³⁴ HINDRE, Pol. « Article » in *Revue du Génie Rural*. Numéro 3 de 1948

²³⁵ POIREE, M.. in *Revue du Génie Rural*. Numéro 4 de 1948

campagnes »²³⁶.

Il confronte l'urbanisme et le ruralisme. Il loue ainsi la nécessité de développer le ruralisme au même titre que l'urbanisme. Il cite également l'oeuvre de M. Louis LEROY, qui est le président du l'Habitat rural. Il fait ainsi du ruralisme, « la science du mieux-vivre dans les campagnes », et celle-ci doit rassembler dans un tout coordonné, une foule de problèmes et de techniques jusqu'ici ou trop ignorés ou étudiés séparément et qui, précisément pour ces raisons, ne peuvent en l'état actuel des choses recevoir des solutions ou des applications satisfaisantes.

A la fin de la deuxième guerre mondiale, l'intérêt du génie rural se porte de nouveau sur le ruralisme, notamment car le machinisme agricole nécessite une évolution du territoire. L'urbanisme n'est pas adapté à cette réorganisation des terres alors que le ruralisme a les bases scientifiques pour adapter au mieux le territoire aux besoins agricoles. Ainsi le génie rural élargit sa base de réflexion qui semblait alors se réduire aux moyens directs de production agricole qu'ils soient des machines agricoles ou alors des techniques de remembrement pour rationaliser l'exploitation des terres agricoles. Mais si le ruralisme semble lui apporter quelques réponses ingénieuses, c'est surtout sa position face à l'urbanisme qui est mise en avant. Par contre pour des solutions territoriales ingénieuses, de nouvelles formes de réflexion prennent le dessus, il s'agit de l'équipement rural qui envisage sur une grande échelle l'aménagement d'un territoire rural et ses liens avec la ville notamment pour faire circuler les ressources et les productions agricoles.

²³⁶ NOILHAN, N.. « le ruralisme » in *La Revue du Génie Rural*, numéro de novembre 1958 (51ème année).

1916 est l'année de naissance du ruralisme qui va pourtant laisser peu de traces ensuite. Cette discipline s'est inscrite dans les problèmes de reconstruction après la première guerre mondiale et donc a été, tout d'abord, confinée à ceux-ci. Elle devient une politique publique au sein de services administratifs créés spécialement et dédiés au Génie Rural au sein du ministère de l'agriculture. Par contre l'urbanisme qui naît peu de temps avant, cherche à s'accaparer les objets d'étude et les problématiques proches de celles du ruralisme. Les deux disciplines sont pourtant sur des plans différents mais se positionnent sur une opposition à l'expansion forte et rapide de la ville et à la reconstruction des campagnes ravagées. Elles prennent le contre-pied ensemble des disciplines anglo-saxonnes, des idées et théories exotiques qui sont critiqués et servent de justificatif au développement de disciplines propres aux besoins français. Ainsi le town-planning est décortiqué, les cités-jardins sont regardées avec bienveillance, pour montrer que l'urbanisme et le ruralisme sont des réponses plus complètes aux problèmes soulevés.

Ces deux disciplines arrivent donc à cohabiter et à s'opposer. L'urbanisme apparaît comme une science théorique et historique précise, alors que le ruralisme est, tout de suite, considéré comme une forme appliquée de l'urbanisme. Le ruralisme découle directement de l'architecture rurale développée par le génie rural. Le génie rural est une science qui vise une application très directe de ses théories. Le ruralisme est donc une science appliquée. Les deux disciplines, à leur début, se différencient par un autre aspect. Les deux disciplines tendent vers l'action et la construction. Mais l'urbanisme met en avant une base et un fondement théorique qui se veulent plus forts. Les experts de l'urbanisme mettent cette particularité en avant en confrontation avec le town-planning, mais cette particularité qui reste vraie aussi en confrontation avec le ruralisme. La qualité descriptive du ruralisme est peu mise en avant, c'est bien son rattachement à des connaissances agricoles, au fonctionnement d'une ferme et d'un village rural qu'elle met en avant pour justifier son projet. Un autre élément distingue les

deux dans leurs projets respectifs. Le ruralisme s'oriente vers la reconstruction de villages détruits, il veut profiter de cette occasion pour en repenser le fonctionnement des villages. Alors que l'urbanisme se pose plus comme une discipline d'intervention pour faire évoluer une ville, un village, un quartier, et ne se rattache pas exclusivement à une destruction totale ou partielle de cet objet de travail.

L'urbanisme rural semble être, en 1916 et dans les années suivantes, une des principales composantes de l'urbanisme. Ainsi dès sa naissance, l'urbanisme se tourne presque instantanément vers les villages et la ruralité. Ainsi le ruralisme et l'urbanisme, à leur début, se recourent fortement empêchant probablement le ruralisme de résister à la fin de la reconstruction. L'urbanisme devient une pratique plus universelle, plus complète permettant la perméabilité des concepts entre des interventions sur les villes et les campagnes.

PARTIE TROIS – 1959 – GASTON BARDET,

INSPIRATEUR DE L'AMENAGEMENT RURAL

« Pour tenter une avancée, qui fasse que la recherche d'un urbanisme à visage humain progresse et gagne du terrain, il faudra engager une action, militer longtemps, car dans ce domaine a très grande inertie, il faudra beaucoup de temps et de patience »²³⁷.

Jean CHATEL, 1987

La fin de la seconde guerre mondiale marque le début d'un troisième moment pour la construction rurale. La fin de la guerre ouvre une redéfinition des disciplines et le Plan Monnet impose un développement fonctionnel et sectoriel du territoire national. A cette même époque, un ouvrage, *Paris et le désert français*²³⁸ soulève la problématique de la concentration de la population dans les villes et les conséquences désastreuses pour la campagne. Ces mêmes années, l'architecte-urbaniste Gaston BARDET propose de rapprocher l'urbanisme et du ruralisme. Il s'inscrit dans le constat de Jean-François GRAVIER et en réaction au plan Monnet en proposant une nouvelle discipline pour résoudre le désastre. Gaston BARDET a été peu étudié et ses travaux sont mal connus. Il a pourtant parcouru, en tant que théoricien surtout, une grande partie du XXème et a assisté aux grands moments d'évolution de ce siècle et de l'urbanisme. C'est la construction d'une discipline unique unifiant urbanisme et ruralisme que je vais expliquer dans cette dernière partie. Pour cela dans le premier chapitre, je présenterai quelques unes des nombreuses positions théoriques de Gaston BARDET montrant l'intérêt de redécouvrir cet urbaniste. Le deuxième chapitre revient sur son projet de la cité-jardin de Le Rheu²³⁹ pour le remettre dans le contexte des théories qu'il développe autour du ruralisme. Je montrerai comment ce projet a pu servir à catalyser en France des théories ruralistes liées à des théories anglo-saxonnes peu évoquées en France. De plus ce projet est le début d'une politique urbaine de la métropole rennaise où la vision de la campagne à sa place. Enfin le troisième chapitre met en évidence sa contribution à une nouvelle discipline opérationnelle, l'aménagement rural qui se construit en réaction à la ville. Le Ministère de l'Agriculture développe pendant près de vingt ans une politique d'équilibre et de développement des territoires ruraux dans la suite de certaines théories et réflexions apportées par Gaston BARDET. Il s'agit ici de montrer et d'expliquer comment cette discipline, le

²³⁸ GRAVIER, Jean-François. *Paris et le désert français. Décentralisation – Equipement – Population*. Paris : Le Portulan, 1947.

²³⁹ Commune en périphérie de la ville de Rennes

ruralisme, après une longue absence, revient au devant de la scène par un projet emblématique et une politique publique.

Chapitre 6 – Une étude augmentée de la production de Gaston

BARDET

« Le marais de sa production littéraire, œuvre touffue, souvent redondante par le souci de dire et redire ses convictions, de les publier aussi çà et là sous diverses formes »²⁴⁰.

Jean-Pierre FREY, 2001

Les études sur Gaston BARDET sont peu nombreuses à l'inverse des nombreuses traces qu'il a laissées. Si ses traces construites sont rares, ses traces écrites sont très nombreuses. L'objet de ce chapitre est de rappeler les éléments connus de son travail, puis mettre en avant des éléments théoriques intéressants oubliés et pourtant intéressants. Sa production théorique des années 1930, 1940 et 1950 a été étudiée en accentuant son opposition au modernisme, sa proposition d'un rôle social fort de l'urbanisme et sa position « anti-urbaine ». Par contre ses réflexions et son travail des années 1960 et 1970 ont été souvent délaissés car perçus comme des redondances de ses théories précédentes. Son engagement spirituel augmente dans ses dernières années et brouille encore plus son travail d'urbaniste²⁴¹. Je fais l'hypothèse que l'étude de ses positions ruralistes méconnues et son

²⁴⁰ FREY, Jean-Pierre. « Gaston BARDET, théoricien de l'urbanisme « culturaliste » » in *Urbanisme* – n°319, juillet-août 2001. (Pages 32-36).

²⁴¹ Sans aucun doute, le lien théorique qu'il a pu avoir avec la Révolution Nationale du Maréchal Pétain, et son opposition forte au Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Eugène Claudius-Petit, ancien résistant au lendemain de la seconde guerre mondiale n'a pas non plus favorisé à développer son ascendant sur l'urbanisme française dans l'après seconde guerre mondiale au même niveau que celui qu'il pouvait avoir avant celle-ci.

travail au sein de l'ARURA²⁴² donne une lecture différente de son oeuvre et ses engagements. Pour cela, j'ai identifié les études le concernant et répertorié les autres sources d'information possibles pour cerner sa production théorique. Gaston BARDET apparaît dans des études variées, généralement urbanistiques, historiques ou sociologiques, mais aussi politiques²⁴³.

6.1 – rappel du travail de Gaston BARDET déjà étudié

Les articles spécialisés sur Gaston BARDET sont peu nombreux et ses livres ne sont plus étudiés pour la formation de nouveaux professionnels. Neuf articles ont été publiés dans la presse française et italienne²⁴⁴ sur son oeuvre et sa biographie. L'intérêt qu'on lui accorde est donc faible et les études le concernant quasi-inexistantes²⁴⁵. Enrico CHAPEL dans son livre, *l'Œil raisonné*²⁴⁶ lui consacre un chapitre entier. Je pointerai, tout d'abord, les éléments de sa vie et de son oeuvre mis en avant par ces articles et particulièrement celui écrit par Jean-Louis COHEN en guise de chronique mortuaire en 1989²⁴⁷ pour ensuite, approfondir deux points du travail théorique de Gaston BARDET souvent mis en avant : le caractère social de son travail et sa position « anti-urbaine ».

Son opposition théorique très forte et percutante à la position officielle moderne l'a définitivement coupé des projets de reconstruction dans l'après seconde guerre mondiale.

²⁴² ARURA – Atelier des Ruralisme et Urbanisme Appliqués.

Gaston BARDET crée et prend la direction de cet atelier en 1964 à la suite de la création en 1960 du CERAC, Centre d'Etude du Ruralisme et de l'Aménagement des Campagnes par le Ministère de l'Agriculture qui sera le un des principaux commanditaires des études réalisées par l'ARURA.

²⁴³ Les archives que j'ai étudiées sur Gaston BARDET pour ce chapitre font l'objet de l'annexe 2.

²⁴⁴ Sur les neuf articles, huit ont été publiés en France. Le neuvième est écrit par Luigi MANZIONE dans la revue *Urbanistica*. Je le mentionne car Luigi MANZIONE a aussi publié des articles sur Gaston BARDET dans la presse spécialisée française et il est aujourd'hui chercheur en France. Huit de ces articles ont été publiés après sa mort en 1989.

²⁴⁵ En plus du livre de Enrico CHAPEL cité ci-après, il est possible de signaler le travail de DEA (Diplôme d'Etude Approfondie) en 1989 de Jean AUVERGNE. Il est alors le maire de Le Rheu. C'est une des études les plus poussées sur Gaston BARDET, mais qui est restée très confidentielle. (Cf. Note 1 supra).

²⁴⁶ CHAPEL, Enrico. *L'œil raisonné*. Genève : MétisPresses, 2010.

²⁴⁷ COHEN, Jean-Louis. « Ville sur Ville, le destin de Gaston BARDET » in *Architecture d'Aujourd'hui* – n° 265, octobre 1989.

6.1.1 – plus de 200 articles et une dizaine de livres résumés par neuf articles, deux entretiens et le chapitre d'un livre

Huit articles ont été écrits sur Gaston BARDET après sa mort en 1989, auquel on peut ajouter un entretien et deux entretiens²⁴⁸ datés de 1978 alors qu'il a déjà disparu de la scène. En 1978, parallèlement à un entretien avec Gaston BARDET, Jean-Louis COHEN écrit un article²⁴⁹ qui présente l'architecte et son oeuvre. Cet article présente déjà la redécouverte d'un homme et d'un travail oubliés. Un autre article²⁵⁰ de Jean-Louis COHEN, paru en 1989 dans la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui*, sert de chronique mortuaire et ouvre une série d'articles sur vingt ans. Jean-Louis COHEN est le premier à faire un travail historique et rétrospectif sur Gaston BARDET et son oeuvre, tout d'abord en 1978 avec son article « Un humanisme à visage urbain »²⁵¹, puis dix ans plus tard, en 1989, avec son article « Ville sur ville, le destin de Gaston BARDET »²⁵². Une décennie plus tard, en 1996, il écrit un troisième article intitulé « Le nouvel urbanisme de Gaston BARDET »²⁵³. Les articles sur le travail de Gaston BARDET sont à classer en deux catégories, d'un côté les articles généralistes qui ordonnent l'ensemble de son oeuvre comme l'article de Jean-Pierre FREY²⁵⁴ de 2011, ou celui de Pierre GOSSELAIN²⁵⁵ en 2007. D'autres articles mettent en avant un aspect très spécifique du travail

²⁴⁸ COHEN, Jean-Louis. « Entretien avec Gaston BARDET » in *Architecture, Mouvement, Continuité* – n°44, février 1978. (Pages 70-73).

CUILLIER, Francis. « Gaston BARDET, une interview » in *Metropolis* – n°1556, 1978. (Avec la collaboration de Bernard ECREMENT et Marielle PAQUET).

²⁴⁹ COHEN, Jean-Louis. « Gaston Bardet, un humanisme à un visage urbain » in *Architecture, Mouvement, Continuité* – n°44, février 1978. (Pages 74-85).

²⁵⁰ COHEN, Jean-Louis – « Ville sur ville, le destin de Gaston BARDET » in *Architecture d'Aujourd'hui* – n° 265, octobre 1989.

²⁵¹ COHEN, Jean-Louis. « Gaston Bardet, un humanisme à un visage urbain », « entretien avec Gaston BARDET » in *Architecture, Mouvement, Continuité* – n°44, février 1978.

²⁵² COHEN, Jean-Louis – « Ville sur ville, le destin de Gaston BARDET » in *Architecture d'Aujourd'hui* – n° 265 octobre 1989.

²⁵³ COHEN, Jean-Louis. « le nouvel urbanisme de Gaston BARDET » in *Le Visiteur* – n°2, printemps 1996.

²⁵⁴ FREY, Jean-Pierre. « Gaston BARDET, théoricien de l'urbanisme « culturaliste » » in *Urbanisme* – n°319, juillet-août 2001. (Pages 32-36).

²⁵⁵ GOSSELAIN, Pierre. « Gaston BARDET, urbaniste méconnu » in *Les Cahiers de l'Urbanisme* – n°63, mars 2007.

de Gaston BARDET comme un autre article de Jean-Pierre FREY²⁵⁶ écrit en 1999 qui porte exclusivement sur la question de l'« espace social » dans le travail de Gaston BARDET. Luigi MANZIONE²⁵⁷ publie un article où le travail de Gaston BARDET est présenté sous l'angle des méthodes développées pour connaître et représenter la vie urbaine. Un deuxième article de Luigi MANZIONE²⁵⁸ met en avant le travail de Gaston BARDET pour «démonter le mécanisme de la ville ». Enrico CHAPEL²⁵⁹ consacre un chapitre entier à la réflexion de Gaston BARDET sur la dimension sociologique des villes, à travers sa production de « topographies sociales » et de « profils psychologiques des villes »²⁶⁰.

Les articles de Jean-Louis COHEN expliquent que Gaston BARDET fait partie de ceux qui ont laissé peu de traces dans les livres d'histoire actuels malgré une oeuvre théorique pléthorique et une présence forte dans différentes instances et groupes de pensée. Il rappelle que Gaston BARDET est l'auteur du titre *L'urbanisme*²⁶¹ dans la collection *Que sais-je ?* pendant quarante trois ans, et que son successeur, Pierre MERLIN²⁶² ne prend pas la peine de le mentionner quand il reprend le titre en 1991²⁶³. Jean-Louis COHEN présente l'image d'un auteur

²⁵⁶ FREY, Jean-Pierre. « Gaston BARDET. L'espace social d'une pensée urbanistique » in *Etudes Sociales* – n°130, 1999.

²⁵⁷ MANZIONE, Luigi. « Economie du lien et biopolitique. Gaston BARDET et l'urbanisme comme science sociale » in *Espaces et Sociétés* – n°140-141, 2010. (Pages 193-213).

²⁵⁸ MANZIONE, Luigi. « Lire la ville avec Gaston BARDET (1907-1989) in *Urbanisme* – n°372, 2010. (Pages 85-88).

²⁵⁹ CHAPEL, Enrico. *L'œil raisonné : l'invention de l'urbanisme par la carte*. Genève : MétisPresses, 2010.

²⁶⁰ Cet ouvrage de Enrico CHAPEL, publié en 2010, aborde sous un angle historique la carte intervenant dans le champ des politiques urbaines et territoriales. Il met aussi en avant la manière dont la carte statistique est un vecteur de construction des savoirs liés à l'urbanisme, et outil de légitimation de la discipline en tant que science. L'ouvrage analyse trois épisodes marquant l'histoire de l'urbanisme : le projet du « Grand Paris » étudiée par Marcel POETE et Louis BONNIER durant les années 1910, l'exposition « La ville fonctionnelle » présentées par les CIAM à Athènes au milieu des années 1930, et la réflexion de Gaston BARDET sur le quartier et les échelons communautaires, datant des années 1940.

²⁶¹ BARDET, Gaston. *L'urbanisme*. Paris : PUF – Que Sais-Je ?, 1945 (11 éditions sous la plume de Gaston BARDET de 1945 à 1988).

²⁶² MERLIN, Pierre. *L'urbanisme*. Paris : PUF – Que Sais-Je ?, 1991 (9 éditions sous la plume de Pierre MERLIN de 1991 à 2010).

²⁶³ Pierre MERLIN ne sera pas le seul à effacer Gaston BARDET de la mémoire collective. Jean-Louis COHEN dans son article de *Le Visiteur* signale que Françoise CHOAY dans son ouvrage *L'urbanisme, utopies et réalités* (Paris : Seuil, 1965) ne donne à Gaston BARDET que la moitié d'une note de bas de page consacrée à l'impact des idées de Henri BERGSON en urbanisme. Néanmoins Jean-Louis COHEN rappelle que Françoise CHOAY félicite Gaston BARDET d'avoir été : « quasiment le seul, depuis les années 1930, à prendre position contre les théories réifiantes de LE CORBUSIER et (conformément aux idées bergsonniennes) à préconiser un contrat véritable avec le réel ».

prolifère et d'un théoricien sur-actif, particulièrement remonté contre les idées modernistes dont l'histoire officielle n'a rien retenu. Cette image est celle reprise par tous. Pour Jean-Pierre FREY, cette mise à l'écart commence de son vivant.

« Discrédit que la technostructure triomphante des Trente Glorieuses et les doctrinaires du Mouvement moderne ont jeté sur ses œuvres, faute de les avoir comprises et même souvent de les avoir lues »²⁶⁴.

Ce discrédit est réciproque. Gaston BARDET formule dès 1947 des critiques très fortes sur la politique de la reconstruction, le ministre²⁶⁵, en charge de cette politique, et l'architecte qui représente à ses yeux cette politique, LE CORBUSIER²⁶⁶. Jean-Louis COHEN clarifie aussi les thèmes qui seront repris par la majorité des auteurs sur l'œuvre de Gaston BARDET : l'opposition aux travers d'une architecture moderne²⁶⁷ ; l'interdisciplinarité²⁶⁸ ; son statut de principal théoricien de l'urbanisme dit « culturaliste »²⁶⁹ ; et l'originalité de ses méthodes de travail²⁷⁰. Enfin Jean-Louis COHEN évoque l'attirance de Gaston BARDET pour des thèses urbanistiques anglo-saxonnes, comparant l'activisme de Gaston BARDET pour les cités-jardins à celui de Georges BENOIT-LEVY en 1914. Il rappelle également la proximité de ses méthodes avec les méthodes d'enquêtes formulées par Patrick GEDDES au début du siècle, et constate que Gaston BARDET s'appuie sur les chroniques de Lewis MUMFORD, dont *The Culture of Cities* que Gaston BARDET juge être « une forêt d'idées sur le rôle de la ville et

²⁶⁴ FREY, Jean-Pierre. « Gaston BARDET, théoricien de l'urbanisme « culturaliste » » in *Urbanisme* – n°319, juillet-août 2001. (Pages 32-36).

²⁶⁵ Eugène Claudius-Petit dirige, selon Gaston BARDET, « le Ministère du Ridicule Urbaniste » (reprenant les initiales du MRU : Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme), le surnommant « le dictateur Claudius Minibus ».

²⁶⁶ Comme avant guerre où il publiait des dessins en 1939 représentant « la ville ombreuse » et le « climat de cave » des projets de LE CORBUSIER, Gaston BARDET continue après guerre de critiquer fortement les idées et les projets de LE CORBUSIER.

²⁶⁷ « dénoncer les méfaits d'une modernité architecturale extrapolée à la planification urbaine selon des schémas fonctionnalistes »

²⁶⁸ « nécessaire reconsidération permanente de l'objet même visant donc les savoirs urbains conçus comme une sorte d'héritage des multiples expériences capitalisées d'un champ interdisciplinaire de recherche ».

²⁶⁹ FREY, Jean-Pierre. « Gaston BARDET, théoricien de l'urbanisme « culturaliste » » in *Urbanisme* – n°319, juillet-août 2001. (Pages 32-36).

²⁷⁰ Il se pose comme un observateur attentif de l'« évolution créatrice » des villes : « Mais loin de se borner à la compilation comparative des expériences internationales, il tente d'élaborer des techniques graphiques efficaces pour représenter de manière schématique leur croissance et leur articulation territoriale ».

des régions dans la civilisation ». Jean-Louis COHEN souligne aussi la bonne connaissance qu'il avait des projets de Letchworth et Hampstead qui se retrouvent « de manière convaincante » dans son projet de la cité-jardin de Le Rheu.

6.1.2 – l'approche sociale de Gaston BARDET

Le point le plus souvent mis en avant dans le travail de Gaston BARDET est l'objectif de donner un rôle social à l'urbanisme. L'approche sociale qu'il a de son métier se caractérise par un travail minutieux de description sociale de ce territoire et une revendication de l'importance de cette dimension sociale. Cette description se fait par une démarche statistique et une mise en plan. Gaston BARDET se présente comme l'enfant spirituel de Marcel POETE²⁷¹, qui fut son professeur à l'Institut d'Urbanisme de Paris et il considère Marcel POETE comme descendant de la géographie humaine²⁷². Cette démarche pointilleuse, analytique et statistique de Gaston BARDET est à considérer dans la continuité de la pensée leplaysienne. Il a cette approche statistique et analytique très tôt dans son travail et il cherche à être reconnu pour ce travail²⁷³. Il considère l'urbanisme comme une « science des agglomérations humaines » ayant pour objet « des organismes dont on peut détecter aisément la structure, la topographie sociale »²⁷⁴. La référence à Frédéric LE PLAY est souvent conjointe à des références à la tradition du Civic Survey (Patrick GEDDES, Raymond UNWIN et Patrick ABERCROMBIE). L'emploi systématique et formalisé des procédés

²⁷¹ Gaston BARDET a aussi épousé la fille de Marcel POETE, il est donc aussi son gendre.

²⁷² BARDET, Gaston. *Le nouvel urbanisme*. Paris : Ed. Vincent, Fréal et Cie, 1948.

²⁷³ En 1940, il est directeur du Laboratoire d'enquêtes et d'analyses urbaines, au sein duquel il développe des méthodes neuves d'analyse des structures sociales. Il met ainsi en place un système de notations pour les plans des villes. Il a aussi été membre de la Société de Statistique de Paris grâce à ses travaux sur les statistiques sociales.

²⁷⁴ MANZIONE, Luigi. « Lire la ville avec Gaston BARDET (1907-1989) » in *Urbanisme* – n°372, 2010. (Pages 85-88).

d'enquête tirés de la statistique et de la démographie fait par Gaston BARDET montre à quel point il considère que l'analyse urbaine est, en même temps, une composition urbaine. Enrico CHAPEL dans son ouvrage, *L'œil raisonné*, insiste également sur cet aspect. En 1978, Francis CUILIER interroge aussi Gaston BARDET sur son intérêt pour les données démographiques. Gaston BARDET rappelle qu'il se considère comme :

« Le premier à visualiser les informations statistiques afin de les rendre plus utilisables et de fournir une représentation vivante de la ville »²⁷⁵.

Gaston BARDET est un des premiers architectes à avoir tiré de l'espace des agglomérations des données quantifiées et à les transcrire systématiquement. Pour cette raison, Luigi MANZIONE considère que Gaston BARDET « constitue l'urbanisme en tant que science sociale »²⁷⁶. Il se positionne ainsi entre une sociologie et une architecture, proposant un urbanisme d'un nouveau type. C'est ce qu'il expose dès 1941 dans son ouvrage *Problèmes d'urbanisme*.

« Ces méthodes neuves sont à la base du Nouvel Urbanisme épousant les réalités sociales au lieu de se contenter d'un formalisme architectural et géométrique »²⁷⁷.

Pour Jean-Pierre FREY, Gaston BARDET est le principal théoricien de l'urbanisme dit « culturaliste »²⁷⁸ car il est très concerné par les questions sociales dans la ville. Il souligne ses mises en garde contre les dangers du modernisme et l'aliénation qui en résulte pour les habitants. Jean-Pierre FREY met en avant le souhait de Gaston BARDET de réfléchir sur le rapport à l'espace des divers groupes sociaux à différentes échelles. Pour cela il développe plusieurs aspects : les échelons communautaires, les profils psychologiques et sociologiques des villes et des quartiers, et les topographies et les morphologies sociales et urbaines. Jean-

²⁷⁵ CUILIER, Francis (avec la collaboration de Bernard ECREMENT et Marielle PAQUET). « Gaston BARDET, une interview » in *Metropolis* – n°1556, 1978. (Pages 48-52).

²⁷⁶ MANZIONE, Luigi. « Economie du lien et biopolitique, Gaston Bardet et l'urbanisme comme science sociale » in *Espaces et sociétés* – n°140-141, 2010. (Pages 193-213).

²⁷⁷ BARDET, Gaston. *Problèmes d'Urbanisme*. Paris : Dunod, 1941.

²⁷⁸ FREY, Jean-Pierre. « Gaston BARDET, théoricien de l'urbanisme « culturaliste » » in *Urbanisme* – n°319, juillet/août 2001.

Pierre FREY rappelle que Gaston BARDET retourne toujours à l'idée de communauté contre un espace urbain découpé en zones fonctionnelles structurées par un réseau de voiries déconnectés de tout tissu urbain et social. De même Enrico CHAPEL précise que la méthode de Gaston BARDET de développer un panel complexe de modes de représentation, centrés sur l'homme, montrent que la ville ne se résume pas à un découpage de zones fonctionnelles, mais est constituée d'une foison « d'êtres urbains » aux destins croisés et aux besoins et désirs différenciés. En cherchant à capter toute cette complexité de la dimension urbaine, son travail s'oppose à celui des modernistes. Enfin Luigi MANZIONE²⁷⁹ rappelle que le milieu considéré optimal pour l'homme par Gaston BARDET n'est pas une grande ville, mais une agglomération aux dimensions limitées. Gaston BARDET motivera en 1943 sa préférence pour le village comme modèle d'établissement et, en même temps, comme communauté sociale.

6.1.3 – une position anti-urbaine ?

La position anti-urbaine de Gaston BARDET est souvent appuyée. Luigi MANZIONE²⁸⁰ sur la thèse de Gaston BARDET²⁸¹ concernant la Rome de MUSSOLINI, précise qu'elle permet de retracer les origines d'un rejet de la ville et une attirance pour le ruralisme. De même dans un texte lors d'une communication faite à la Société Française des Urbanistes le Mardi 10 avril 1945 sur la concordance des méthodes nouvelles françaises, anglaises, et américaines d'aménagement des villes, Gaston BARDET affirme :

²⁷⁹ MANZIONE, Luigi. « La Roma du Gaston BARDET : lo sguardo di un urbanistica francese negli anni trenta » in *Urbanistica* – n°141, 2010. (Pages 104-109).

²⁸⁰ MANZIONE, Luigi. « La Roma du Gaston BARDET : lo sguardo di un urbanistica francese negli anni trenta » in *Urbanistica* – n°141, 2010. (Pages 104-109).

²⁸¹ En effet Gaston BARDET publie en 1937 sa thèse de doctorat sous le titre de « la Rome de Mussolini. Une nouvelle ère romaine sous le signe du faisceau ».

« Il est avéré, pour tout sociologue, qu'un homme peut plus aisément s'épanouir et faire profiter ses prochains de ses qualités sociales dans un village ou une petite ville que dans l'anonymat des métropoles ».

Cette position anti-urbaine se construit avec une position critique vis-à-vis de la modernité. Mais son rejet de la ville se fait par la proposition d'un autre modèle. Gaston BARDET préconise une réorganisation d'ensemble du modèle de la métropole, avec un centre principal, sur lequel gravite des villes-satellites autonomes du point de vue économique et administratif. Il est ainsi conscient d'une nécessité de penser la croissance urbaine dans sa complexité par une vision régionale. Et cette vision régionale peut se faire par le ruralisme qui va pacifier les conflits et le contrôle d'une population potentiellement dangereuses²⁸². La proposition de la reconstruction humaine de Gaston BARDET passe par la création de villes-satellites²⁸³ au sein d'un réseau régional.

Jean-Louis COHEN dès la mort de Gaston BARDET éclaire les points essentiels de son travail prolifique mais vite marginalisé et oublié. Son article fixe la manière dont l'oeuvre de Gaston BARDET sera considérée par ses pairs. Il expose sa position culturaliste portée par des méthodes d'analyse précises et originales, et son attirance pour les thèses anglo-saxonnes. L'attachement de Gaston BARDET à une approche sociale de l'urbanisme qui doit penser les espaces et les relations entre les groupes et les communautés est le sujet le plus étudié. Cette approche suit une critique du modernisme qui asservit la ville face à laquelle il propose un modèle aéré de villes-satellites qu'il fait se rapprocher du village. Gaston BARDET veut

²⁸² « La « bonifica integrale » intesa come operazione simbolica (nelle narrazioni del regime, addirittura epica) del ruralismo, contribuirà a pacificare i conflitti e al controllo della popolazione virtualmente pericolosa ». MANZIONE, Luigi. « La Roma di Gaston BARDET : lo sguardo di un urbanista francese negli anni trenta » in *Urbanistica* – n°141, 2010. (Pages 104-109).

²⁸³ « La ricostruzione umana attraverso la polverizzazione della sua agglomerazione in città satelliti ». MANZIONE, Luigi. « La Roma di Gaston BARDET : lo sguardo di un urbanista francese negli anni trenta » in *Urbanistica* – n°141, 2010. (Pages 104-109).

définir une nouvelle discipline.

« Il met à profit des représentations spécifiques de l'espace social pour donner une définition originale de l'urbanisme »²⁸⁴.

6.2 – une autre partie du travail de Gaston BARDET à rappeler

Gaston BARDET est le « directeur doctrinal » de la publication *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française*²⁸⁵ juste après la seconde guerre mondiale où il développe certaines de ses positions majeures. Ses réflexions et son travail de ruraliste qu'il a commencés dans les années 1950 mais qui reprennent des réflexions développées dès les années 1930 sont parfois évoqués et jamais expliqués. Sa reconnaissance internationale et sa position au sein de réseaux d'influence importants, notamment anglo-saxons sont également minimisées. Ce sont trois aspects de son travail qu'il m'a semblé intéressant de développer pour mieux cerner et mieux comprendre son travail et l'influence qu'il a pu avoir. Ils peuvent permettre d'avoir une lecture différente de son projet le plus connu, la cité-jardin de Le Rheu qui est souvent réduite à un simple exemple de cité-jardin à la française.

6.2.1 – au lendemain de la libération : la publication du Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française

A la fin de la seconde guerre mondiale, Gaston BARDET est le directeur doctrinal du

²⁸⁴ FREY, Jean-Pierre. « Gaston BARDET. L'espace social d'une pensée urbanistique » in *Etudes Sociales* – n°130, 1999.

²⁸⁵ Pour plus de commodité, le titre de cette revue sera, par la suite, réduite à simplement *Le Maître d'Œuvre*.

mensuel *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française*²⁸⁶. Dans le premier numéro publié le 28 septembre 1945 après la fin de la guerre, Raymond ADDA précise l'objectif de cet organe.

« Il sera l'organe de tous ceux qui, toute considération politique étant exclue, reconnaissent que sans maison saine, sans un foyer, aucune famille ne peut se développer, partant aucune politique démographique exister, que sans bâtiment public digne de ce nom, aucune administration ne peut être réellement efficace et utile ; que sans édifices industriels et commerciaux appropriés, aucun échange n'apporte d'amélioration à la vie économique ; que sans édifices culturels adaptés à son époque et à ses besoins aucune élévation matérielle et spirituelle ne peut survenir »²⁸⁷.

Cette publication veut placer l'urbaniste au centre de la reconstruction. Dès le premier numéro, Gaston BARDET défend les qualités de l'urbaniste.

« L'urbaniste lorsqu'il compose, ne compose pas avec des rubans de macadam, mais avec des courants d'échanges, des lignes de force ; pas avec des décors de places ordonnancées mais avec des lieux de rassemblement pour foules ; pas avec des arbres et des fleurs, considérées simplement comme parure, mais comme espaces verts de liaison, de réunion ou de séparation entre les divers quartiers ; pas avec des maisons en rangées ou des groupes collectifs, mais avec des échelons urbains »²⁸⁸.

L'urbaniste propose une organisation du territoire et ensuite les architectes, ingénieurs et

²⁸⁶ Cette revue dont la publication aurait été clandestine pendant la guerre publie son premier numéro de l'après-guerre le 28 septembre 1945 annonçant sa 3^{ème} année d'existence. Le premier éditorial de l'édition publique précise que *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* est l'organe clandestin d'un groupe d'architectes luttant contre l'envahisseur pendant l'occupation allemande. Le directeur général de cette publication est Raymond ADDA, et Gaston BARDET en est le directeur doctrinal. Cette publication sera mensuelle pendant presque deux ans, puis à partir de août 1947 après un arrêt de quelques mois, elle devient une page bimensuelle du quotidien *La Journée du Bâtiment* au même titre que des publications comme *Urbanisme Souterrain*, *Bulletin de la Ligue Urbaine et Rurale pour l'aménagement du cadre de la vie française*, *La Société pour l'esthétique générale de la France*, *Bulletin d'informations de l'Union Internationale des Architectes*. Au moment de ce changement de statut, Gaston BARDET n'y intervient plus. Cette publication reste celle où Gaston BARDET aura probablement le plus publié à une époque où les disciplines cherchent à se redessiner, à un moment où les problématiques nouvelles causées par la guerre mondiale appelle à une évolution de ces pratiques. Le titre de cette publication fait explicitement référence à la revue *Le Maître d'Œuvre – revue française d'urbanisme* qui a été créée en 1925 par Marcel POETE et Henri SELLIER.

²⁸⁷ ADDA, Raymond. Editorial in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°1, 28 septembre 1945. (3^{ème} année).

²⁸⁸ BARDET, Gaston. « Aménagement de l'espace » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°1, 28 septembre 1945. (3^{ème} année).

jardiniers exécutent le plan de cette organisation²⁸⁹. La fin de la seconde guerre mondiale est pour Gaston BARDET l'occasion de définir l'urbanisme, de lui donner une légitimité par rapport aux autres disciplines. Dans le premier numéro, Maurice VIGNEROT²⁹⁰, ingénieur du Génie Rural dont j'ai présenté au chapitre 3 son intervention en 1916 à la Cité Reconstituée, écrit un article « Chronique de l'habitat rural » où il évoque la question des campagnes détruites par la guerre qui nécessitent un soutien matériel et moral.

« Cette vie rurale, loin d'être d'un niveau inférieur sera, dans le cadre de la nature, analogue mais non identique à la vie urbaine et offrira à tout homme la possibilité d'user de ses facultés physiques et intellectuelles et de les développer dans la fierté de sa profession et de l'accomplissement de son devoir familial, social et national »²⁹¹.

Certains arguments sur l'importance des campagnes recourent ceux de sa conférence faite trente années auparavant lors de la Cité Reconstituée. Il met en avant la vitalité des campagnes et l'équilibre qu'elles apportent à la ville. Le thème central de ses articles dans *Le Maître d'Œuvre* est l'habitat rural²⁹², qu'il remet systématiquement dans un ensemble plus large.

« S'il embrasse dans son ensemble et indissociablement la maison, la ferme, les champs, le village et même le bourg et la petite ville campagnarde, c'est dans le foyer que se trouve son centre, que se trouve la raison d'être de l'homme et de la famille rurale »²⁹³.

Il souligne que la reconstruction est aussi une problématique des campagnes et que *Le Maître*

²⁸⁹ BARDET, Gaston. « Aménagement de l'espace » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°1, 28 septembre 1945. (3^{ème} année).

« Cette composition géographico-sociale qui, à grande échelle, sera traduite par les exécutants : ingénieurs, architectes, jardiniers, n'en est guère qu'à ses premiers balbutiements. [...] C'est un art entièrement neuf et qui reste à créer ».

²⁹⁰ Maurice VIGNEROT est, au moment de cet article, inspecteur général honoraire du Génie rural et conseiller technique de la Société des Agriculteurs de France. Il contribuera par de nombreux articles à cette publication. A l'occasion d'un numéro spécial pour les trois années (BARDET, Gaston. « La troisième année du Maître d'Œuvre » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°24, 27 décembre 1946. (3^{ème} année.) Gaston BARDET qualifie le rôle de Maurice VIGNEROT d'« animateur du ruralisme ».

²⁹¹ VIGNEROT, Maurice. « Chronique de l'habitat rural » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°1, 28 septembre 1945. (3^{ème} année).

²⁹² Il tient une « Chronique de l'habitat rural » qui apparaît régulièrement dans *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française*.

²⁹³ VIGNEROT, Maurice. « Chronique de l'habitat rural » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°2, 12 octobre 1945. (3^{ème} année).

d'Œuvre doit s'occuper dans un même souci des problématiques urbaines et rurales. *Le Maître d'Œuvre* a une posture très critique vis-à-vis du modernisme. Un fonctionnaire du Ministère de la Reconstruction, nommé L.D., dit avoir lu *La Charte d'Athènes* du CIAM et *L'Urbanisme* de Gaston BARDET lui ayant permis de comparer les deux doctrines dans un article intitulé : « deux doctrines ou de deux conceptions différentes du bonheur »²⁹⁴. Cet auteur met en avant d'une part que pour le CIAM « le bonheur est un problème matériel », alors que pour Gaston BARDET, « le bonheur est un problème intellectuel et spirituel, essentiellement réalisé par l'effort personnel de chacun, question de vie intérieure »²⁹⁵. Il précise ainsi que pour Gaston BARDET, « la qualité d'architecte, avec ses seules qualités techniques ne suffit pas », il faut être humaniste et philosophe ; l'urbaniste doit « dilater l'âme sociale et non pas empiler les moellons ». L'article souligne que pour les CIAM, « l'urbanisme c'est la forme », alors que pour Gaston BARDET, « l'urbanisme c'est l'être » et l'urbaniste doit « prendre l'homme et le sol dans leurs interrelations et inter-réactions multiples »²⁹⁶. On retrouve ainsi la prédominance nécessaire de l'urbaniste sur l'architecte, et que l'objectif n'est pas l'organisation de la ville en elle-même mais bien l'organisation de groupes sociaux.

Cette publication est une opportunité pour Gaston BARDET qui y publie de nombreux articles : « Petit oubli, graves conséquences »²⁹⁷ ; « La famille commande la structure

²⁹⁴ L.D. « deux doctrines ou de deux conceptions différentes du bonheur » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°4, 9 novembre 1945. (3^{ème} année).

²⁹⁵ Il continue en précisant que pour les CIAM le bonheur humain se limite à l'organisation convenable des quatre fonctions : habiter, travailler, se récréer, circuler. Ainsi le problème posé par les CIAM « peut donc être résolu par l'architecture seule ». Cela lui permet ainsi de mettre en avant l'apport de Gaston BARDET par rapport au CIAM.

²⁹⁶ De même l'auteur met en opposition les principes diamétralement opposés sur l'aménagement des villes : si pour les CIAM, il s'agit d'adopter le zoning avec sa division en secteurs, sur lesquels des densités et des types de constructions sont fixés, Gaston BARDET, lui propose de remplacer le zoning par la création là où ils n'existent pas, et l'affirmation là où ils existent, de « groupes sociaux à la taille de l'homme ».

²⁹⁷ BARDET, Gaston. « Petit oubli, graves conséquences » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°2, 12 octobre 1945. (3^{ème} année).

urbaine »²⁹⁸ ; « De la mégalomanie à la ville-fédération »²⁹⁹ ; « Repensons le régionalisme »³⁰⁰.

Il développe des thèmes qui ont une portée politique et une proposition de réorganisation de la société. Ainsi son article « De la mégalomanie à la ville-fédération » prône la ville-fédération³⁰¹.

« Il trouvera dans son faubourg, son bourg-satellite ou son village-satellite, ce qu'il aurait trouvé dans son quartier de métropole ; il y trouvera en plus l'air, le soleil, la verdure, l'espace, le calme, les vraies richesses »³⁰².

C'est la définition de la ville que Gaston BARDET critique dans ses textes. En proposant de réfléchir à une échelle régionaliste, il propose de définir la ville par rapport à un territoire plus large. Il inscrit la revue dans le débat de son époque en donnant la parole à Jean-François GRAVIER dont l'ouvrage *Paris et le désert français* a marqué le lendemain de la seconde guerre mondiale. Celui-ci dès les premiers numéros de *Le Maître d'Œuvre*, Jean-François GRAVIER s'attaque à la problématique de l'équilibre entre ville, région et campagne avec son article « centralisation concentration-congestion »³⁰³. Enfin c'est le plan MONNET et son approche sectorielle que Gaston BARDET critique sévèrement dans les colonnes de *Le Maître d'Œuvre*.

« Le plan MONNET, dans l'état où il est actuellement diffusé, devra être étudié sous tous ses aspects. En ce qui regarde la reconstruction des foyers dévastés, il ne prévoit rien ou quasi rien. Il veut être un plan d'équipement et s'intéresse uniquement à

²⁹⁸ BARDET, Gaston. « La famille commande la structure urbaine » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°2, 12 octobre 1945. (3^{ème} année).

²⁹⁹ BARDET, Gaston. « De la mégalomanie à la ville-fédération » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°3, 26 octobre 1945. (3^{ème} année).

³⁰⁰ BARDET, Gaston. « Repensons le régionalisme » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°18, 31 mai 1946. (3^{ème} année)

³⁰¹ 400 villes-fédérations sont à promouvoir en France : « Le concept de ville n'est pas seulement applicable à une tâche d'huile centralisée, mais à une fédération de quartiers ainsi que de satellites de toutes sortes, urbains, ruraux ou industriels, nous obtiendrons une ville-fédération, capable de satisfaire les désirs mégalomanes de chacun des composants par leur association. »

³⁰² BARDET, Gaston. « De la mégalomanie à la ville-fédération » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°3, 26 octobre 1945. (3^{ème} année).

³⁰³ GRAVIER, Jean-François. « centralisation concentration-congestion » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°2, 12 octobre 1945. (3^{ème} année).

l'augmentation de la production, la reconstruction et l'extension des usines »³⁰⁴.

6.2.2 – la période ruraliste oubliée de Gaston BARDET

Les neuf articles écrits sur Gaston BARDET n'évoquent pas la séquence de son travail qui s'ouvre dans les années 1950 et propose une dimension pratique à certaines de ses théories. Grâce à son Atelier de Ruralisme et d'Urbanisme Appliqués (ARURA), créé en 1964, il réalise plusieurs études sur des territoires ruraux. Ainsi parallèlement à son investissement sur le projet à Le Rheu, il réalise quelques réflexions sur des territoires ruraux. Son époque ruraliste est mentionnée par Jean-Louis COHEN et Jean-Pierre FREY, mais ils ne l'analysent pas. Avec l'ARURA, il réalise principalement des études pour le CERAC³⁰⁵ qui s'inscrivent surtout dans la réalisation de plans de SPAR³⁰⁶ commandés par le Ministère de l'Agriculture. L'activité de son Atelier dure sur une dizaine d'année et porte sur des thèmes et des territoires très variés.

En 1964, il fait une étude³⁰⁷ pour le CERAC sur le tourisme et les résidences secondaires en milieu rural dans les arrondissements de Sens dans l'Yonne où il propose des perspectives et des objectifs pour y développer un tourisme social et familial. Une de ses autres études pour le CERAC en 1966 concerne les communes de Les Herbiers, Montaigu et Montagne-sur-Sèvre

³⁰⁴ BARDET, Gaston. « Un peu de bon sens » in *Le Maître d'Œuvre de la reconstruction Française* – n°1, 10 janvier 1947. (4^{ème} année).

³⁰⁵ CERAC – Centre d'Etude pour le Ruralisme et l'Aménagement des Campagnes.

³⁰⁶ SPAR – Secteur Pilote d'Aménagement Rural. La réalisation de SPAR est suivie par la Direction Générale de l'Aménagement Rural (Ministère de l'Agriculture), la Direction de l'Aménagement Foncier et de l'Urbanisme (Ministère de la Construction et de l'Équipement), et la Direction Générale des Collectivités Locales (Ministère de l'Intérieur). Le CERAC a en charge de mettre en place les études nécessaires à la réalisation de plans pour ces secteurs pilotes. Le chapitre huit porte sur les politiques publiques aux quelles les travaux de Gaston BARDET ont contribué.

³⁰⁷ Certaines des études réalisées par l'ARURA se trouvent à la Bibliothèque Nationale de France dans les publications de l'Atelier Central d'Etude et d'Aménagement Rural (ACEAR : le rôle de cet atelier est plus amplement décrit dans le chapitre 8). Mais surtout elles sont toutes regroupées et consultables dans les archives de l'Institut Français de l'Architecture dans le dossier 161 IFA 062 intitulé « Production du CERAC avec l'appui de l'ARURA (Agence de Gaston BARDET) ».

en Vendée. L'objectif de cette étude est d'étudier sur ces cantons-témoins les incidences du développement industriel en zone rurale. Dans son rapport, Gaston BARDET hiérarchise différents niveaux : la commune agricole de 2 000 habitants, la commune rurale entre 2 000 et 20 000 habitants, l'unité urbaine de plus de 20 000 habitants. Il propose une « symbiose ville-campagne » notamment par le circuit alimentaire.

« Il faut que les produits alimentaires viennent directement du ban à son chef-lieu, et non au retour d'une 'élaboration' dans une métropole ».

Entre 1965 et 1967, il fait une étude pour le CERAC pour la réorganisation du secteur-pilote d'Arinthod dans le Jura où il propose des « solutions économiquement neuves » comme une « importation stable de femmes »³⁰⁸, une « non-exportation des capitaux locaux » et une « restitution en nature de la Nation envers la petite montagne ». Il définit des macro-communes, propose des regroupements communaux et des fédérations de micro-communes. Il met en avant certaines qualités des espaces ruraux comme « le caractère extensif de l'espace rural ne s'accorde pas des méthodes concentrationnaires de l'espace urbain » et il constate l'opposition dans laquelle le rural et l'urbain se trouve.

« L'espace rural est 'pompé' par les grandes villes qui viennent lui voler son 'eau' ; il n'est pas irrigué convenablement par l'électricité. La situation ne va changer que grâce au reflux des citadins dans les campagnes. Ceux-ci comprendront que, non seulement la concentration urbaine est nocive contre la vie... des urbains, mais encore contre la vie des ruraux. »

2.1 Dans son étude en 1966 sur La Hinchère en Vendée, il fait le diagnostic d'une exagération de la voirie communale et le manque d'une place de village. Il propose un plan d'aménagement et de remembrement avec un règlement de ruralisme. Gaston BARDET fait un travail fin sur un ensemble de territoires pour mettre en avant une nécessité d'équilibre des campagnes, si les premières études montrent des pistes de dynamisme pour la campagne, déjà

³⁰⁸ Pour ce qui concerne l'« importation stable de femmes », il s'agit d'attirer de fortes travailleuses, et il recommande des polonaises.

à la fin des années 1960, ses études montrent les dégâts causés par la ville sur la campagne, dégâts accentuant une opposition et quasi-impossibilité de faire fonctionner ville et campagne ensemble.

6.2.3 – une activité internationale³⁰⁹

Dans l'après deuxième guerre mondiale, Gaston BARDET réalise peu de plans en France métropolitaine³¹⁰. Il a en revanche quelques commandes de planification dans les départements français en Algérie pour les villes de Constantine, de Philippeville et d'Oran. Il participe également à quelques planifications en Amérique du sud comme conseiller. Mais de manière générale, Gaston BARDET n'est toujours pas un praticien, il reste un théoricien et un enseignant. De plus, dans l'après deuxième guerre mondiale, l'activité à l'international de Gaston BARDET est impressionnante. Son activité est évoquée par les articles écrits sur lui mais pas décrite. Jean-Louis COHEN³¹¹ évoque son impact international³¹². Trois aspects de son impact international ont retenu mon attention, d'une part une activité d'enseignant plus importante à l'étranger qu'en France, une activité de planificateur assez importante à l'étranger et son attrait fort pour les Etats-Unis.

L'Atelier d'Urbanisme Appliqué qu'il crée à l'Institut d'Urbanisme de Paris dans les années

³⁰⁹ En plus d'une activité didactique importante et influente décrite dans ce paragraphe, et des liens qu'il privilégie avec les Etats-Unis, il publie de nombreux articles dans des revues étrangères. Il y a par exemple des publications dans des revues italiennes comme (*Urbanistica*, *Hinterland*), anglo-saxonnes (*The Town Planning Review*), espagnoles (*Civdad* et *El Urbanismo*) et portugaises (*Binário*). Ainsi Gaston BARDET qui apparaît dans l'après-guerre très isolé en France, a développé un réseau international qui lui a permis de développer et d'échanger sur des points théoriques de sa recherche.

³¹⁰ Il va réaliser des plans pour Avignon en 1946, La Réunion en 1947 et surtout Le Rheu à partir de 1959. Alors que son activité en France est plus importante avant guerre et pendant la guerre où il réalise Louviers et Vernon, Pontoise, Vichy, Courtemont-Varennes, Caudry, Clermont-Ferrand, Alby et Bastia.

³¹¹ COHEN, Jean-Louis. « Le « Nouvel Urbanisme » de Gaston BARDET » in *Le Visiteur* – n°2, printemps 1996.

³¹² « Cet impact planétaire contraste d'ailleurs avec un relatif insuccès en France dans sa période de plus grande maturité, c'est-à-dire au début des années 1950 ».

1930 et qui a alors fait sa notoriété disparaît avec la seconde guerre mondiale. Gaston BARDET apparaît très vite isolé dans les débats d'après-guerre en France. Il décide de développer son activité d'enseignement en créant l'Institut International Supérieur d'Urbanisme Appliqué en 1947 à Bruxelles³¹³. A Alger, il participe également à la création d'un institut d'urbanisme en 1945³¹⁴. Il développe aussi une activité d'enseignement comme professeur invité dans différents pays d'Amérique Latine, et il fait une tournée de conférences aux Etats-Unis.

Il développe un réseau conséquent aux Etats-Unis. Ses archives³¹⁵ montrent un échange de courriers avec certaines sommités telles que Richard NEUTRA avec qui il évoque la séance au Museum of Modern Art présidé par Lewis MUMFORD : « l'architecture est à un tournant ». Il échange aussi avec Georges A. THEODORSON³¹⁶ de la « Pennsylvania State University », et avec un professeur installé à Woodstock, Maurice ROTIVAL³¹⁷. Il a ainsi de nombreux échanges avec des universités américaines, au sujet de propositions de venir faire des conférences à la Columbia, au MIT (Massachusetts Institute of Technology), à la Princeton University, à l'IIT (Illinois Institute of Technology), ou encore à l'University of Illinois. Il a aussi une correspondance suivie avec Lewis MUMFORD qui lui donne son appui pour diffuser ses idées aux Etats-Unis et pour y éditer quelques uns de ses textes. Dans ses

³¹³ Il crée l'ISUA avec l'ingénieur-architecte Henri GILLS. C'est la première école d'urbanisme de Bruxelles. Les élèves sont en partie belges, mais nombreux sont aussi les étudiants étrangers et également du Tiers-Monde. L'institut se penche dans les années d'après-guerre sur les problématiques liées à la reconstruction, à la croissance de la population des villes et à l'augmentation de la circulation. Sous l'influence des théories nouvelles et des comités d'habitants, soutenus par l'action et la réflexion des urbanistes, les centres d'intérêt se déplacèrent vers la conservation et la restructuration des villes et des quartiers existants. De nouvelles approches de la planification urbaine apparurent, faisant une large place à la participation des citoyens et des groupes socio-économiques. La philosophie et le programme des cours furent refondus en 1972 et l'ISUA prit son nom actuel d'ISURU, Institut Supérieur d'Urbanisme et de Rénovation Urbaine. Gaston BARDET a enseigné au sein de l'ISUA jusqu'en 1974.

³¹⁴ Il enseigne à Alger jusqu'en 1958.

³¹⁵ Dans les archives de l'Institut Français d'Architecture, la boîte d'archive numérotée 161 IFA 22 regroupe les documents concernant ces échanges avec ces contacts américains.

³¹⁶ Il lui écrit en 1960 : « Je viens de recevoir votre lettre à une nouvelle adresse : Le Rheu (Ille-et-Vilaine) où je suis en train d'édifier des cités-jardins, comme UNWIN ».

³¹⁷ « Bien reçu votre réponse au Rheu qui est désormais mon « woodstock »... je ne passe à Paris que deux fois par mois en allant et venant à mon institut de Bruxelles ».

échanges avec ses homologues américains, le thème de *City and Regional Planning* revient souvent. Il est aussi notamment invité personnellement par le Professeur Ludwig HILBERSEIMER, professeur de City Planning à Chicago.

6.2.4 – le dépositaire en France de théories anglo-saxonnes

Les thèmes et les problématiques que Gaston BARDET met en avant sont dans la continuité de travaux du début du siècle d'urbanistes anglo-saxons tels que Patrick GEDDES, Ebenezer HOWARD et Patrick ABERCROMBIE. Gaston BARDET affirme clairement être dans cette lignée. Il devient le seul dépositaire en France des théories de ces trois penseurs. Cette position l'amène à être en forte opposition avec le milieu de l'urbanisme de son époque en France tourné vers le modernisme et le fonctionnalisme. Ses principales références sont des urbanistes anglo-saxons tels que Patrick GEDDES et Ebenezer HOWARD. Il reconnaît chez le premier une « idée vitale, qui continue à répandre sa vertu sans épuiser son élan original ». Son attachement à Patrick GEDDES vient en grande partie de l'intérêt qu'il porte à la méthode du *Régional Survey* qui a influencé son travail.

« Il ne faut pas se limiter à la ville, il faut analyser toute la région alentour et à tous les points de vie possibles tant spirituel que géographique, historique ou économique ».

La cité-jardin d'HOWARD est aussi un modèle qu'il va régulièrement décrire dans ses ouvrages. « Le paradis terre-à-terre qu'est la Garden-City ». Il propose trois moyens : une simple réforme philanthropique ou patriarcale, la transformation de la société et enfin un équilibre par la formation d'unités quasi-autonomes, répondant dans leurs formes extérieures aux lois de notre économie, mais constituées sur une base coopérative. Gaston BARDET met en avant le génie d'Ebenezer HOWARD pour avoir structuré et donné une dimension politique

et sociale à la discipline. Il suit la proposition de Garden-City avec trois principes forts. Le premier principe est l'élimination de la spéculation sur les terrains qui appartiennent à la communauté, le contrôle de la croissance et la limitation de la population. Ensuite la cité doit être entourée d'une « ceinture agricole » qui sert de zone de protection et de potager local. Enfin un équilibre fonctionnel doit être trouvé entre la ville, la campagne, la résidence, le marché, l'industrie, les fonctions spirituelles, politiques, sociales, récréatives,... afin d'éviter la faiblesse morale et économique des faubourgs ouvriers. Les ouvrages de Gaston BARDET sont remplis d'iconographies venant d'urbanistes anglo-saxons³¹⁸. Dans *Problèmes d'Urbanisme*³¹⁹ de nombreuses illustrations montrent des exemples de Raymond UNWIN, mais aussi de Norwich et Radburn par Henri WRIGHT. Il publie un article³²⁰ signé en 1946 par Maurice BARRET dans la revue dont il est le directeur doctrinal, *Le Maître d'Œuvre* intitulé « J'ai vécu dans une « greenbelt » ». L'auteur raconte son expérience au sein d'une de ces « villes-vertes », Greenhills³²¹ située aux environs de Cincinnati dans l'Ohio.

« Une communauté radieuse posée sur le tapis vert d'un parc [...] les maisons ne s'égrènent pas le long des rues, elles sont posées sur les pelouses du parc et leur groupement n'est pas rigide, standard, ennuyeux. Il y a une constante adaptation aux variations du terrain. Les urbanistes ont composé avec la nature, en la respectant et non pas en la violentant, par un tracé artificiel de voies en axe, diagonales et autres »³²².

Il évoque aussi le marché où les fermiers de la communauté apportent leurs produits et l'auteur semble convaincu par les *greenbelt towns*, qui fonctionnent avec une « ville mère »

³¹⁸ PREVOIR DES IMAGES.

³¹⁹ BARDET, Gaston. *Problèmes d'Urbanisme*. Paris : Dunod, 1948.

³²⁰ BARRET, Maurice. « J'ai vécu dans une Green-Belt » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°23, 13 décembre 1946. (3^{ème} année).

³²¹ C'est une des trois *greenbelt towns*, prévues comme trois communautés expérimentales bâties de 1936 à 1939 par le gouvernement du président Roosevelt. Si un des objectifs était de donner du travail aux chômeurs : « le gouvernement fédéral avait aussi en vue de démontrer par une expérience qu'il est possible avec les techniques nouvelles de créer des « organismes » combinant les avantages de la vie à la campagne avec ceux de la vie dans les villes tout en donnant à des familles nécessiteuses (sélectionnées par leurs références morales) la possibilité de vivre décemment dans des habitations réellement bon marché ». Cette ville s'étend en comprenant l'espace bâti, l'espace vital et l'espace de protection, totalise 7 431 hectares.

³²² BARRET, Maurice. « J'ai vécu dans une Green-Belt » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°23, 13 décembre 1946. (3^{ème} année).

située pas trop loin, notamment pour l'emploi. Il met en avant le très grand lien qui est tissé entre les constructions et le terrain respectant la topographie et apportant un cadre³²³. Il évoque aussi la question de la production agricole qui se fait par soixante fermes disséminées dans la couronne de protection de Greenhills qui « permettent ainsi à beaucoup de tenter l'expérience du "retour à la terre" ».

« L'expérience démontre qu'une semblable communauté rayonne de santé physique et morale que l'urbanisme bien compris devrait tendre à une politique de réelle décentralisation permettant la création joyeuse de semblables organismes (adaptés aux nécessités sociales et psychologiques de la vie française) et revivifiant dans le cas de beaucoup plus complexe de l'aménagement du territoire français quantités de communautés dont le rééquipement créerait de nouveaux foyers d'attraction pour une vie meilleure »³²⁴.

Les neuf articles écrits sur Gaston BARDET ne sont pas exhaustifs sur son travail. Au cours de ces deux années de participation à la publication du *Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française*, Gaston BARDET ambitionne de positionner l'urbanisme comme une véritable science de la reconstruction et lui offre quelques sujets primordiaux pour les territoires : l'équilibre entre la campagne et la ville, le système fédératif, et l'échelle de la région. Son positionnement contre le modernisme est constant au sein de cette publication. Il cherche à réfléchir en groupes sociaux plutôt qu'en ville. Il sort du simple objet de la ville pour avoir une réflexion plus large où la forme de l'organisation dépend surtout de l'organisation des groupes sociaux. Cela l'amène dès 1945 à ouvrir cette publication au ruralisme. Il développera cette préoccupation pour la campagne par la suite en s'impliquant lui-même par la création d'une structure dédiée l'ARURA qui accompagne son installation à

³²³ « L'implantation des habitations au sol ne manque jamais de contraste : on a utilisé les moindres accidents de terrain et un spécialiste des questions « paysagistes » (landscape-architect) contribua fort heureusement à l'ensemble ».

³²⁴ BARRET, Maurice. « J'ai vécu dans une Green-Belt » in *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française* – n°23, 13 décembre 1946. (3^{ème} année).

Le Rheu où il commence son projet de cité-jardin. Si l'écho à ses réflexions est faible en France, il trouve une inspiration forte et une écoute bienveillante à l'étranger. Il se réfère très souvent aux théories de Patrick GEDDES et de Ebenezer HOWARD, et il essaye de nouer un contact avec leurs descendants théoriques avec un succès relatif.

Conclusion – le ruralisme structure la pensée de Gaston BARDET

Gaston BARDET a développé des réflexions originales pour l'architecture et l'urbanisme. Il montre l'aspect social des territoires et des projets, l'importance de l'homme et de la communauté, mais aussi de la présence de la nature et de la campagne dans la ville. Il s'oppose à la domination conceptuelle moderniste qui prône la forme et la fonction quand lui propose l'être et l'équilibre. Son travail dans les années 1960 et 1970 est dans la continuité des réflexions développées depuis les années 1930. Mais son positionnement au sein de sa propre profession évolue, s'il fait partie des urbanistes français renommés et grands spécialistes de la ville, il se retrouve à la fin de son activité professionnelle dans une fonction de ruraliste après avoir eu un « impact planétaire ». Son point de vue évolue en même temps que son positionnement au sein de la profession des urbanistes. Il critiquait jusqu'alors le projet moderne de la ville auquel il opposait un projet plus global redonnant un nouveau cadre à la ville. Il développe sur ces bases sa propre expérience et sa propre école. Il se positionne ainsi dans l'école de l'être en face de l'école de la forme. Cette dernière école est celle de LE CORBUSIER qu'il qualifie de plagiaire. Il propose dans certains de ses textes un quasi-abandon des villes, un nouveau dynamisme de la campagne seule en mesure de créer un espace vital et social de meilleure qualité. Si sa réflexion menace parfois de glisser vers une opposition directe de la ville et de la campagne, il tient des positions fermes contre le

modernisme et par ses propositions de prendre en compte la nature et la campagne dans les projets, il trouve un écho important dans les réflexions anglo-saxonnes. Il donne ainsi un caractère français à une politique territoriale anglo-saxonne, et va pour cela utiliser le terme de ruralisme dont il devient un des principaux porteurs et défenseurs en France dans la période de l'après-guerre.

Chapitre 7 – l'universalité de la cité-jardin de Le Rheu

La production littéraire de Gaston BARDET est vaste, et parmi ses projets de planification³²⁵ peu ont été réalisés. Sa production architecturale est plus importante, elle se situe principalement dans la région de Vichy. Son plus important projet réalisé d'urbaniste est un cas d'école. C'est un projet à Le Rheu³²⁶ qualifiable de « cité-jardin tardive ». Ce projet est intéressant par son ampleur et sa durée. Il concerne l'évolution d'un petit village agricole breton au sein de l'agglomération rennaise qui connaît une urbanisation très forte dans les années 1950. Gaston BARDET intervient sur cette commune pendant dix années³²⁷. Je propose dans ce chapitre d'interpréter ce projet à la lumière des éléments précédemment rappelés et oubliés dans les travaux de Gaston BARDET. Mon hypothèse est de considérer ce projet pas uniquement comme une « cité-jardin tardive », mais comme un projet de ruralisme où il tent de lier ville et campagne.

7.1 – le projet de Le Rheu à partir de 1959

³²⁵ Parmi les projets de planification dessinés par Gaston BARDET, il est possible de citer Vichy, Louviers, Bastia, Avignon, Oran, La Réunion.

³²⁶ La commune de Le Rheu se situe dans l'agglomération rennaise, à l'ouest de la ville de Rennes.

³²⁷ Gaston BARDET résidera à Le Rheu pendant une grande partie de la conception et de la réalisation de ce projet.

Jean AUVERGNE publie une plaquette intitulée *Humanisme & Urbanisme – Le Rheu*³²⁸ alors qu'il est Maire de le Rheu. Cette plaquette présente l'histoire de l'urbanisation de la commune et de son développement « péri-urbain » en qualifiant les projets de « Bardet au Rheu » ou de « l'après-Bardet ». Il rappelle que le premier projet d'agrandissement de la commune est entrepris par Jean CHATEL aux Landes d'Apigné au début des années 1950. C'est le début du phénomène péri-urbain de l'agglomération de Rennes. Cette opération est une alternative aux grands ensembles et marque le début de l'urbanisation pavillonnaire en accession à la propriété. Jean CHATEL souhaite faire évoluer sa petite commune rurale de moins de 900 habitants composée de paysans, de petits artisans et de commerçants vers une petite ville. Cette opération est très vite critiquée en raison de sa planification simple réalisée par une simple division parcellaire de chaque côté de rues parallèles et peu liée au tissu communal existant, et elle montre la nécessité d'asseoir une politique d'urbanisation sur un véritable urbanisme³²⁹. Jean CHATEL retient trois conclusions positives de cette première expérience. Cette opération a permis de vérifier l'importance de la demande émanant d'une classe sociale moyenne, de proposer de l'accession à la propriété avec des possibilités de réussite indéniables et enfin de réaliser 110 foyers supplémentaires. Jean CHATEL souhaite continuer cette expérience, il découvre les théories de l'urbaniste Gaston BARDET qui va lui permettre d'engager une véritable politique d'urbanisme pour sa commune. Leur première rencontre a lieu en 1957 et Gaston BARDET vient s'installer à Le Rheu en 1959 pour presque dix années.

7.1.1 – le contexte général de l'intervention à Le Rheu

³²⁸ Il est possible de supposer que cette plaquette a été éditée pendant la période où Jean AUVERGNE est Maire de Le Rheu, c'est-à-dire entre 1972 et 1995, ce qui est très large. En outre cette plaquette est disponible au centre de documentation de l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'Agglomération Rennaise).

³²⁹ DARRIS, Gérard. « L'héritage de Gaston BARDET au Rheu » in *Place Publique*, septembre-octobre 2009, pp. 135-140.

Gaston BARDET resitue la commune de Le Rheu dans son entourage immédiat. La commune de Le Rheu est encore très rurale dans les années 1950. Mais le développement économique, avec par exemple l'installation d'une usine Citroën en limite ouest de Rennes, génère un afflux de main d'oeuvre avec des besoins de logements qui va nécessiter la construction de grands ensembles. C'est le début du développement péri-urbain de la ville de Rennes, qui va connaître des mutations très significatives et très spectaculaires en matière de progression de population, d'emplois, et d'équipements.

« Les petites communes autour de Rennes, après avoir craint d'être vidées de leur substance par la progression de la grande ville, ont retrouvé une nouvelle vocation. Dans les études du groupement d'urbanisme, elles vont devenir des cités-jardins pour les citadins qui préfèrent la maison individuelle. L'opération la mieux réussie est celle de Le Rheu, mais son exemple est suivi »³³⁰.

L'arrivée d'Henri FREVILLE au pouvoir municipal de la ville de Rennes marque aussi le projet de faire de « sa » ville une véritable capitale régionale. Il va créer une dynamique qui entraînera l'explosion rennaise et par voie de conséquence, celle de son agglomération³³¹. A Le Rheu, après le projet des Landes d'Apigné qui n'a nécessité aucune réflexion sur la composition en plan masse et sur la forme urbaine, aucune réflexion préalable sur la vie sociale future de ce quartier et enfin aucune recherche particulière n'est engagée sur le plan architectural. Les théories anti-modernistes de Gaston BARDET et ses propositions de cités-jardins vont intéresser le Maire de Le Rheu, Jean CHATEL. Face à une situation de développement économique, et à la recherche d'une solution originale conservant le caractère rural de son village, Jean CHATEL considère Gaston BARDET comme l'urbaniste adéquat pour intervenir sur sa commune. Le maire va développer une politique de maîtrise qualitative et quantitative de développement, en refusant farouchement de se compromettre le

³³⁰ Dans une série « les capitales de la France », un des épisodes porte sur Rennes dans *Le Figaro* daté du 27 avril 1966.

³³¹ AUVERGNE, Jean. *Le Rheu, l'anti-hasard. La naissance maîtrisée d'une villette en agglomération rennaise (1953 – 1971)*. DEA Aménagement de l'espace, option Urbanisme et Architecture. Université de Haute Bretagne – U.E.R. de géographie et d'aménagement de l'espace, 1987. (Page 17).

moindrement avec le hasard³³². En plus d'être l'urbaniste-conseil de la Mairie pour maîtriser la croissance urbaine et donner une cohérence globale à Le Rheu, Gaston BARDET a aussi la charge de préconiser des orientations urbanistiques, paysagères et architecturales de trois lotissements qui se greffent autour du bourg ancien : « lotissement est », « lotissement des oiseaux » et le « lotissement des sports ». Son objectif est de créer une ville pavillonnaire comprenant des logements, mais aussi des équipements collectifs et des espaces publics favorisant le lien social. Un point remarquable de son intervention, c'est le souci de détail dans le dessin urbain, il fixe ainsi une palette de couleurs pour les volets des maisons, il dessine les clôtures qui bordent les rues, il place des arbres singuliers aux angles de rues pour agrémenter les points de vue. La place réservée au végétal est un aspect très fort de ces opérations : il conserve les haies bocagères existantes et leurs alignements de chênes.

7.1.2 – le développement du concept des « villettes »

Il développe le concept des « villettes » qui doit permettre le rééquilibrage entre les communes rurales autour de Rennes et cette ville-centre trop importante. La maîtrise de ce rééquilibrage se fait par différentes interventions. Il propose tout d'abord un contrôle raisonné d'adjonction de lotissements pour y développer une nouvelle vie tout en conservant la qualité de son paysage, ainsi qu'une ceinture verte agricole. Il propose ensuite un développement radio-concentrique autour du village existant, en créant des voies automobiles rayonnantes ou circulaires autour du centre-bourg, ainsi qu'un réseau de sentiers piétons traversants les îlots bâtis. Ses interventions viennent se « greffer »³³³ sur le bourg ancien. Un des principes très

³³² AUVERGNE, Jean. *Le Rheu, l'anti-hasard. La naissance maîtrisée d'une villette en agglomération rennaise (1953 – 1971)*. DEA Aménagement de l'espace, option Urbanisme et Architecture. Université de Haute Bretagne – U.E.R. de géographie et d'aménagement de l'espace, 1987. (Page 7).

³³³ Gaston BARDET utilise lui-même ce terme de « greffe ».

fort est le respect du site, qui est une opposition directe aux opérations des grands ensembles de cette époque fondées sur le principe de la tabula rasa. Dans son opération à Le Rheu, Gaston BARDET conserve la trame bocagère et les tracés qu'elle forme pour structurer le plan de la cité-jardin. En effet les haies de chênes, et les anciens chemins creux deviennent les rues ou les chemins piétonniers.

« Enfin, presque tous les arbres existants ont été conservés (l'arbre ici est un être sacré) et toutes les bordures, clôtures, abords extérieurs des propriétés sont réalisées et entretenus sous les directives de la commission municipale qui a le souci constant de faire de la cité un village où il fait bon vivre »³³⁴.

Au niveau architectural, Gaston BARDET prescrit des détails particuliers. Il incite les constructeurs à respecter certains détails et certains principes. Il fait coexister diverses catégories de population dans le même quartier. Certains logements sont économiques et destinés à une population ouvrière, et sur des parcelles plus larges, notamment aux angles, des maisons plus spacieuses et isolées sont conçues pour attirer des cadres et des patrons d'industrie. C'est dans la conception que Gaston BARDET innove également. Il établit une politique municipale d'urbanisme qui s'appuie sur un pouvoir municipal exclusif tenu par le Maire et un pouvoir de création tenu par l'urbaniste ou l'équipe d'urbanistes. Gaston BARDET conçoit un plan d'ensemble qui prévoit sept échelons domestiques sans prétendre achever la composition, laissant ainsi aux successeurs, et aux générations à venir, la souplesse de s'adapter aux problèmes à venir. Gaston BARDET a réalisé trois échelons.

« La zone urbaine est constituée de cette « fédération d'échelons » réalisée autour de l'ancien bourg »³³⁵.

7.1.3 – une réflexion plus large

³³⁴ CHATEL, Jean. article dans *le journal de la France Agricole* le 15 septembre 1967 rappelle un discours de M. CHATEL en 1965.

³³⁵ CHATEL, Jean. article dans *le journal de la France Agricole* le 15 septembre 1967 rappelle un discours de M. CHATEL en 1965.

Au même moment, le Maire lance un projet d'aménagement du secteur rural sur la commune. Une initiative d'équité pour la population rurale au moment où un agrandissement urbain de la commune est prévu. Il est probable que Gaston BARDET ait attiré l'attention sur problème. Cet aménagement rural se traduit principalement par un remembrement³³⁶ et va faciliter la greffe d'une nouvelle population sur la population existante. Le territoire agricole communal est entièrement restructuré, les exploitations deviennent plus facilement accessibles, les chemins d'exploitation sont modernisés, et le réseau hydraulique est amélioré. Les agriculteurs, jeunes pour la plupart, ont alors entre les mains un outil moderne et performant qui va leur permettre de prétendre à des conditions de vie comparables à celles de leurs nouveaux concitoyens.

« Le respect de la vocation des fonctions : fonction de la zone agricole, fonction de la route, fonction de la villette future. Dès lors : la « zone agricole » conservée, puis restructurée, conservera sa double vocation ; d'espaces paysagers pour ceux qui la parcourent et d'efficacité économique, pour ceux qui travaillent le sol. [...] la « villette future » est essentiellement pensée pour l'homme, son foyer, considérés dans leur ensemble et dans leurs différents aspects ».³³⁷

De plus Gaston BARDET obtient également un rôle d'urbaniste-conseil pour des communes proches avec des situations similaires situées dans la périphérie de la métropole rennaise. Ainsi on retrouve son nom sur les plans directeurs des communes de Bruz, Hermitage, Chavagne, Saint-Erblon entre autres qui sont faits entre 1967 et 1969.

Gaston BARDET expérimente à Le Rheu plusieurs concepts. Son projet met l'accent sur l'importance d'espaces publics naturels et la qualité de leur traitement. C'est aussi la réflexion parallèle qui se fait entre le territoire agricole et le projet d'urbanisme qui est très

³³⁶ Ce sera le deuxième remembrement réalisé dans le département.

³³⁷ CHATEL, Jean. article dans *le journal de la France Agricole* le 15 septembre 1967 rappelle un discours de M. CHATEL en 1965

novateur. Le projet de Le Rheu est plus qu'un projet de cité-jardin, il est bien le lieu d'une nouvelle discipline, que Gaston BARDET appelle ruralisme. Son souhait de ne pas s'arrêter seulement à une commune, et de voir son influence percoler sur l'ensemble du territoire de Rennes montre l'importance de considérer un territoire dans un ensemble plus large.

7.2 – la pérennité et la continuité des idées développées à Le Rheu

Le travail réalisé pour Le Rheu s'inscrit dans une construction idéologique. Ce travail est le point de départ d'une réflexion plus large géographiquement avec un impact sur le développement urbain de Rennes. Ce sont deux hypothèses que je propose de développer ici. Tout d'abord que son intervention à Le Rheu interroge la nature même de la discipline qu'il prône et qu'il fait, il y développe deux thèmes qu'il a à coeur : le ruralisme et le fédéralisme. Ensuite, son travail à Le Rheu influence durablement l'urbanisme rennais et notamment dans ce qui fait la notoriété actuelle de Rennes. Jean AUVERGNE³³⁸ est critique sur l'après-BARDET à Le Rheu, en présentant le dérapage de La Motte, ou le Clos Joury, qui est la fin d'un urbanisme « bocager », première opération conçue et réalisée sur des terrains ayant « subi » le remembrement « drastique » des années 60. Par contre Gaston BARDET a insufflé des concepts sur la commune de Le Rheu qui ont eu des répercussions sur des communes voisines et les plans directeurs de l'agglomération de Rennes. L'étude des schémas directeurs successifs de Rennes et du district de Rennes³³⁹ montre que les concepts proposés par Gaston BARDET sur Le Rheu sont repris pour la planification de la métropole rennaise. Ce sont ces

³³⁸ AUVERGNE, Jean. *Humanisme & Urbanisme – Le Rheu*. Cette plaquette a été éditée pendant la période où Jean AUVERGNE est Maire de Le Rheu, c'est-à-dire entre 1972 et 1995. Cette plaquette est disponible au centre de documentation de l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme et de Développement Intercommunal de l'agglomération rennaise).

³³⁹ Le district de Rennes est la première forme de ce qui va devenir plus tard l'agglomération rennaise.

points qui seront présentés maintenant.

7.2.1 – le positionnement d'une discipline

Dans le projet de Le Rheu, Gaston BARDET montre qu'une discipline peut porter en même temps sur un territoire urbain et rural. Le rural peut servir la ville et lui apporter dans son élargissement un nouveau mode de vie. L'originalité de sa démarche n'est pas seulement de s'occuper des deux types de territoire, mais d'associer les deux. Le territoire rural est alors préservé, la continuité entre village et champs également, le développement urbain se fait avec le développement rural. A cette époque d'autres urbanistes regardent aussi vers le monde rural. LE CORBUSIER, le théoricien fondamentalement opposé à Gaston BARDET définit quatre établissements humains dont l'un est le village rural. L'originalité de la position de Gaston BARDET porte sur deux aspects. D'une part, il considère la nécessité de partir d'éléments existants. Il prône une étude préalable et nécessaire. D'autre part il considère que l'intervention de l'urbaniste doit penser la complémentarité entre la ville et la campagne. Il ne s'agit pas d'appliquer les mêmes recettes, mais de rééquilibrer les deux mutuellement. Gaston BARDET considère que l'ensemble doit fonctionner entre échelons. C'est le lien entre ces échelons qui permet le bon fonctionnement de l'ensemble. Le ruralisme est la discipline répondant à ces exigences à laquelle il associe une forme politique importante, le fédéralisme.

7.2.1.1 – le ruralisme

Dès 1948, dans son livre, *Problèmes d'urbanisme*³⁴⁰, Gaston BARDET met en avant le terme

³⁴⁰ BARDET, Gaston. *Problèmes d'urbanisme*. Paris : Dunod, 1948.

de « ruralisme » en notant que « Ce mot est employé pour la première fois par M. Maurice VIGNEROT, lors de l'exposition de la Cité Reconstituée en 1916 ». Il fait donc réapparaître cette notion après vingt années d'absence. Il propose une existence à part entière pour légitimer la place et l'intérêt de cette discipline.

« Le ruralisme : ce n'est pas un cas particulier de l'urbanisme, mais bien de l'aménagement de l'espace. Il est le cas particulier au caractère infra-urbain de la structure rurale »³⁴¹.

Il propose une nouvelle discipline qui nécessite une connaissance profonde de la structure rurale. Il va plus loin que seulement proposer deux disciplines qui s'occupent de deux objets différents. Il considère possible l'existence d'une seule discipline qui est l'« aménagement de l'espace » ou le « rur-urbanisme » qui a deux composantes, d'une part, l'urbanisme pour la structure urbaine et le ruralisme pour la structure rurale. Tout au long des onze rééditions de son ouvrage publié au PUF, *L'urbanisme*³⁴² qu'il aura en charge de 1945 à 1988, un chapitre est systématiquement consacré à l'aménagement des campagnes où il expose ses théories et ses résultats. Il y présente les « villettes qui doivent être bien calibrées », ainsi que les « villages-centres ». Dans la première édition, il présente les « villages-centres » et évoque son principal projet qui est « l'évitement de l'encerclement de Rennes ». Les dernières éditions sont des aveux d'échec avec le lancement de nouvelles propositions et des mises en garde. Il regrette de ne pas avoir réussi la ville-fédération à Rennes en raison d'une « capitale administrative [...] absurdement gonflée ».

Puis il évolue vers une opposition frontale entre le ruralisme et l'urbanisme. Et en 1959, il affirme : « l'urbanisme est mort, vive le ruralisme »³⁴³. Et en 1960, il affirme :

« Le but du ruralisme est de mettre l'accent sur les problèmes humains, sociaux et

³⁴¹ BARDET, Gaston. *Problèmes d'urbanisme*. Paris : Dunod, 1948.

³⁴² BARDET, Gaston. *L'urbanisme*. Paris, PUF. La première éditions date de 1945, la onzième et dernière est datée de 1988.

³⁴³ BARDET, Gaston. « l'urbanisme est mort, vive le ruralisme » in *Le Bâtiment*, le 18 décembre 1959.

culturels, de ramener, en particulier, dans le secteur rural les meilleurs des citadins, ceux qui ont compris la faillite de la civilisation urbaine... et nous parlons en spécialistes des villes »³⁴⁴.

Gaston BARDET présente, dans certains de ses ouvrages tels que *Problèmes d'urbanisme*³⁴⁵, des principes qui vont avoir une répercussion dans le débat de l'après deuxième guerre mondiale. Il propose la création d'une « nouvelle civilisation paysanne ». Pour cela, il propose une échelle de travail, « une unité géographique naturelle » qui se rapproche de la notion de « pays »³⁴⁶ introduite par Paul VIDAL de la BLACHE, que Gaston BARDET cite régulièrement. Son projet pour les campagnes est d'augmenter la densité démographique rurale en faisant vivre à côté des agriculteurs une population notable d'artisans et de professions libérales qui vitalisent la vie rurale. Pour cela il introduit quelques outils. Tout d'abord le concept celui de la greffe de la vie urbaine qui se fait au niveau des villages-centres. Il définit ensuite les villages-centres qui est le centre de sa théorie.

« La commune rurale est avant tout un finage, une unité agricole, une unité d'exploitation [...] le village-centre est le lieu où la vie urbaine, indispensable au renforcement et à l'épanouissement de la nouvelle civilisation rurale, s'insère dans la vie rurale ».

7.2.1.2 – le fédéralisme

La recherche d'une nouvelle discipline englobant l'ensemble des territoires s'accompagne d'une proposition d'organisation politique. Gaston BARDET propose que l'organisation de la ville concentrique soit abandonnée pour une organisation polycentrique de la ville. Dans un article des *Travaux Communaux* publié en août-septembre 1958³⁴⁷, il précise la vision globale

³⁴⁴ Compte-rendu d'une réunion du CERAC datée du 28 avril 1960.

³⁴⁵ BARDET, Gaston. *Problèmes d'urbanisme*. Paris : Dunod, 1948, p.227

³⁴⁶ VIDAL DE LA BLACHE, Paul. xxxx

³⁴⁷ BARDET, Gaston. « l'esprit de l'urbanisme français » in *Travaux Communaux* en août-septembre 1958.

qu'il donne au territoire :

« C'est bien pourquoi nous élevant, il y a 20 ans, contre ce que nous avons appelé la ville-cible ou en tâche d'huile qui s'agrandit concentriquement, nous avons préconisé la ville en grappe, laquelle n'est autre, à une échelle semi-régionale, que la traduction du polycentrisme et de la hiérarchie des fonctions et des valeurs se traduisant par le fédéralisme ».

Cette position idéologique est forte dans le travail de Gaston BARDET et il la gardera dans l'ensemble de ses travaux. Sa recherche de « villages-centres » permet l'organisation et la consolidation de la ruralité. Il aborde La question du fédéralisme est abordée dans son ouvrage *Mission de l'urbanisme*³⁴⁸. L'urbaniste a la mission privilégiée de devenir un guide du peuple et de « dilater en lui l'âme sociale ». La personne humaine ne peut s'épanouir qu'au sein de collectivités « à hauteur d'homme » qui adopteront des structures fédératives en opposition avec les structures centralisées. Pour Pierre GOSSELAIN³⁴⁹, BARDET applique ainsi en urbanisme la philosophie fédéraliste par sa recherche de la forme de groupement des gens qui favorise l'éclosion d'une vie harmonieuse. Les articles de Gaston BARDET dans *Le Maître d'Œuvre de la Reconstruction Française*³⁵⁰ montre son intérêt pour ce positionnement politique.

« Il trouvera dans son faubourg, son bourg-satellite ou son village-satellite, ce qu'il aurait trouvé dans son quartier de métropole ; il y trouvera en plus l'air, le soleil, la verdure, l'espace, le calme, les vraies richesses »³⁵¹.

7.2.2 – la continuité de ses idées sur la métropole de Rennes

³⁴⁸ BARDET, Gaston. *Mission de l'urbanisme*. Paris : Les Editions Ouvrières, 1949.

³⁴⁹ GOSSELAIN, Pierre. « Gaston BARDET, urbaniste méconnu » in *Les Cahiers de l'Urbanisme*, n°63, mars 2007.

³⁵⁰ Dans un article « l'urbanisme biologique » du numéro 12 daté de 1946, il développe une proposition de ville-fédération d'unités de voisinage. Dans son article « De la mégalomanie à la ville-fédération » du numéro 3 daté du 26 octobre 1945 il prône la ville-fédération. Gaston BARDET estime à 400 le nombre de villes-fédérations à promouvoir en France. Il y développe l'idée d'une fédération de quartiers ainsi que de satellites de toutes sortes, urbains, ruraux ou industriels pour obtenir une ville-fédération.

³⁵¹ BARDET, Gaston. « De la mégalomanie à la ville-fédération » in *Le Maître d'Œuvre de la reconstruction*. Numéro 3 du 26 octobre 1945.

Gaston BARDET signe des plans directeurs entre 1967 et 1969 comme urbaniste-conseil pour les communes de Bruz, de l'Hermitage, de Chavagne et de Saint-Erblon. Dans les années qui suivent, les réflexions au niveau de l'agglomération rennaise s'inspirent des réalisations de Le Rheu et des formes d'urbanisation engagés par Gaston BARDET. Les études préliminaires à l'établissement du SDAU³⁵² commencent en 1968 et il est approuvé en 1974³⁵³. C'est le premier document de planification de la métropole rennaise et un des premiers en France à cette échelle. Dans les rapports intermédiaires, le plan d'urbanisme de Le Rheu est salué pour la manière dont sa densification planifiée et pour la recherche d'espaces libres communs. Les rapports intermédiaires soulignent la prévision d'une ceinture verte de 300 mètres de largeur pour éviter une augmentation anormale du coût des terrains et des services publics. Lors d'une réunion du 19 décembre 1968 du groupe de travail « formes urbaines » pour l'étude du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération de Rennes, Jean CHATEL expose le projet de sa commune en rappelant que le plan respecte les fonctions des diverses zones : une zone agricole restructurée par un remembrement qui conserve sa double vocation d'efficacité économique pour les agriculteurs et d'espace paysager pour ceux qui la parcourent ; une zone de circulation ; la villette future, conçue pour l'homme et son foyer, considérés dans leurs différents aspects et une zone artisanale. Une étude datée de 1971 pour la réalisation du SDAU, intitulée « Rennes et son agglomération », présente trois possibilités de développement de l'agglomération³⁵⁴. La première possibilité est le développement radio-concentrique pour urbaniser une nouvelle couronne de terrains autour de la rocade. La deuxième possibilité est un développement de « villettes » pour accélérer la

³⁵² SDAU - le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

Ce paragraphe a été écrit sur l'étude des archives de l'AUDIAR qui ont été versées aux archives départementales de l'Ille-et-Vilaine. Ces archives sont numérotées de 1318 W1 à 1318 W7.

³⁵³ En 1969, un livre blanc (*Le livre blanc de la région de Rennes par le ministère de l'Équipement*) concrétise le résultat des études et des discussions. En 1972 la création de l'AUDIAR (Agence d'Urbanisme du District de Rennes), permet de prendre en charge la réalisation de travaux techniques nécessaires pour la mise en place du SDAU. L'adoption du projet complet du SDAU se fait finalement par le conseil du district le 7 septembre 1973 et l'approbation définitive au niveau de l'État le 31 octobre 1974.

³⁵⁴ Ces trois propositions sont également celles du *Livre blanc*.

croissance de certains bourgs jusqu'à 10 ou 15.000 habitants. La troisième proposition est celle d'une croissance suivant un ou plusieurs axes préférentiels. L'option des « villettes » est amplement décrite pour montrer la réalisation de villes éparpillées sur le territoire du district. Mais l'étude critique ce dispositif pour le réseau routier coûteux qu'il implique et le risque qu'aucune « villette » ne saurait justifier, compte tenu de sa taille, un centre propre procurant aux habitants les équipements collectifs, les services et les commerces. Mais Il est indiqué que le schéma des « villettes » séduit nombre d'esprits. Une autre étude pour le SDAU réalisée par le CERAC³⁵⁵ entre 1969 et 1970 porte sur les conditions de l'équilibre ville-campagne appliquée à la région de Rennes. Cette étude fait des propositions de développement, notamment de centres avec deux stades de développement. Des centres de 2 000 habitants comprenant des services élémentaires, puis des centres entre 6 000 et 8 000 habitants avec des services plus élaborés. Cela nécessite de conserver les villages existants, de limiter l'extension du périmètre de village, de développer et d'aménager l'ancien axe commercial du village, d'équilibrer habitat et emploi, et de développer les services intercommunaux autour de la place remaniée. L'étude aboutit à un zonage souhaitable de l'espace rural dans la région de Rennes en définissant des secteurs ruraux à dominante agricole à protéger, à restructurer, à aménager, des secteurs ruraux à vocation forestière ou de loisirs, une zone rurale à vocation agricole réduite, un noyau urbanisé principal et des zones principales pouvant être urbanisés dans contraindre l'agriculture. Ainsi comme pour la commune de Le Rheu, une cohérence est recherchée au niveau de l'agglomération de Rennes pour combiner le développement urbain et le maintien d'une activité agricole.

Dans son rapport sur la proposition de schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme, daté du 7 septembre 1973, le président du conseil de district explique les critères qui ont fait retenir le principe du développement linéaire. Ce parti présente les avantages de conserver aux

³⁵⁵ CERAC – Centre d'Etude de Ruralisme et d'Aménagement des Campagnes

abords des zones urbanisées actuelles l'espace naturel qui a été remarquablement protégé ; d'ouvrir la possibilité de l'élargissement du réseau de transports en commun, de permettre à la grande majorité des agglomérations du district de poursuivre un développement modéré, tout en assurant à l'ensemble du district une possibilité de croissance ; de justifier l'organisation de centres secondaires, l'un à Bruz, l'autre à Cesson-Sévigné, qui offriront à l'ensemble des populations environnantes un ensemble de services ; enfin de pouvoir réaliser des « villettes ». Les directions mises en valeur pour le développement linéaire sont le sud-ouest et le nord-est du district, en vue d'y localiser la part la plus grande possible de l'accroissement que la région de Rennes est susceptible de connaître. Dans ces directions préférentielles, des centres secondaires seront créés avec pour double objet de permettre la modération du développement du centre-ville et d'animer les deux nouveaux secteurs d'urbanisation. La protection et la mise en valeur de l'agriculture et des espaces libres que la localisation de l'urbanisation future ainsi définie permet de préserver sont aussi retenues. Le principe du développement linéaire retenu conserve certains aspects du schéma des « villettes ». Le chef de la section du parti socialiste de Rennes, Edmond Hervé, qui deviendra maire en 1977 est alors dans l'opposition. Il regrette dans le rapport de présentation du SDAU en 1973 que le schéma dit des « villettes » a été trop vite écarté.

Le rapport de 1983 du SDAU fait référence au SDAU de 1974 qui était trop optimiste sur la population. Un nouvel objectif plus fort de protéger et de mettre en valeur l'espace rural est pris :

« Consommer moins d'espace agricole en densifiant les extensions urbaines, en restituant à l'agriculture les terrains stérilisés (gravières,...), en protégeant réglementairement l'espace agricole. [...] ; protéger et mettre en valeur les richesses écologiques : zones humides et bocage [...] ; rechercher des formes de loisirs insérées dans l'espace rural : chemins creux [...] ; respecter certains principes paysagers : pas de continuité urbaine entre les bourgs, respect des limites du site, de la silhouette des

bourgs, des points de vue, insérer les voies nouvelles dans l'environnement ».

Le rapport donne la condition indispensable pour atteindre ces objectifs :

« La plus grande partie du développement urbain se fera sur les communes périphériques. [...] Le parti d'urbanisation suppose une très forte entente entre les communes pour la localisation et la gestion des équipements intercommunaux et pour la maîtrise des espaces qui constitueront des coupures naturelles d'urbanisation. »

C'est le retour à un principe accentuant les « villettes » et on retrouve de nombreuses préconisations données par Gaston BARDET pour le développement de la commune de Le Rheu notamment pour les continuités naturelles, et la mise en valeur d'un patrimoine naturel et agricole déjà existant.

Dans l'ensemble des rapports et des études pour le SDAU Gaston BARDET est très peu cité. Par contre certains des principes discutés et retenus sont directement issus de son travail. Cet historique de la planification de la métropole rennaise montre que le fonctionnement et l'organisation actuels de la métropole de Rennes viennent d'une grande partie de la proposition théorique et pratique de Gaston BARDET sur Le Rheu. La préservation d'une ceinture agricole à proximité et le dynamisme de l'agriculture urbaine à Rennes viennent en partie de cette conception territoriale qui a permis la coexistence entre des éléments ruraux et des éléments urbains.

Conclusion – la version rurale des cités-jardins

Le lien indéfectible que Gaston BARDET entretient avec le ruralisme tout au long de sa carrière empêche de penser que son approche du projet de Le Rheu est uniquement urbaine.

La suite du projet de Le Rheu et son amplification sur d'autres communes rennaises, puis dans la planification de la métropole rennaise montre que les idées de Gaston BARDET se transmettent dans leurs grands principes au sein du projet de la métropole rennaise et que la question de la production agricole est toujours présente, voire initiatrice de la planification. L'organisation des lotissements à Le Rheu emprunte explicitement aux cités-jardins anglaises la figure du « close »³⁵⁶. Alors que les cités-jardins sont très marginales dans la production urbaine de la première moitié du 20ème siècle en France, et encore davantage dans l'après seconde guerre mondiale, contrairement à certains pays voisins tels l'Angleterre, les Pays-Bas ou l'Allemagne, Gaston BARDET est resté une voix isolée à une époque mobilisée par le besoin de construction de masse et influencée par la pensée du mouvement moderniste. L'exemple de Gaston BARDET à Le Rheu démontre qu'un urbanisme maîtrisé est possible avec l'architecture pavillonnaire et que celle-ci n'est pas nécessairement synonyme de désordre urbain et de gaspillage foncier. Gaston BARDET propose une version française de la cité-jardin pertinente pour répondre à des problèmes de désordre urbain et à l'impératif d'une croissance urbaine maîtrisée en lien avec les territoires ruraux. La pertinence de sa réponse réside aussi dans l'échelle d'étude et la proposition d'un principe d'agglomération. Il faut donc voir son projet de Le Rheu en lien avec les réflexions rurales en cours sur l'agglomération rennaise mais aussi avec la conception globale du développement de cette agglomération.

³⁵⁶ Letchworth et Hampstead Garden, réalisées entre 1900 et 1910 par Raymond UNWIN dans la banlieue de Londres, en sont des exemples aboutis. Le « close » est une placette semi-fermée, abritant un square planté, entourée par des rangées de maisons formant un U

Chapitre 8 – Les politiques publiques d'aménagement rural

« Oui, le pays avait changé, changé en profondeur. Les habitants traditionnels des zones rurales avaient presque entièrement disparu. De nouveaux arrivants, venus des zones urbaines, les avaient remplacés, animés d'un vif appétit d'entreprise et parfois de convictions écologiques modérées, commercialisables. Ils avaient entrepris de repeupler *l'hinterland* – et cette tentative, après bien d'autres essais infructueux, basée cette fois sur une connaissance précise des lois du marché, et sur leur acceptation lucide, avait pleinement réussi »³⁵⁷.

Michel Houellebecq, 2010

A la fin de la deuxième guerre mondiale, la France est à reconstruire et deux courants vont s'opposer pour engager cette reconstruction. Un premier courant est minoritaire. Il est territorial, global et communautaire, et veut reconstruire la vie collective à tous les niveaux à partir de structures de base. Ce courant vient principalement du groupe *Economie et Humanisme*³⁵⁸ qui définit les « principes et perspectives de l'économie humaine » pour

³⁵⁷ Houellebecq, Michel. *La carte et le territoire*. Paris : Flammarion, 2010.

³⁵⁸ Ce groupe qui a le statut d'association est constitué principalement de Louis-Joseph LEBRET, son fondateur qui est un prêtre dominicain, des économistes François PERROUX, Jean-Marius GATHERON ou encore du paysan-philosophe, Gustave THIBON. Gaston BARDET y participe également. Cette association est créée à Lyon en 1941 à destination des catholiques et propose la rencontre entre l'économie politique et la doctrine sociale de l'Eglise. Dans son manifeste de fondation en 1942, les grandes lignes sont tracées. Il s'agit de rejeter « tout système préconçu, toute théorie abstraite » mais de se consacrer à tout ce qui émane « directement de l'homme ou le rejoint dans sa personnalité même ». Les échanges d'idées sont nécessaires pour fortifier et donner la conviction de la fécondité d'un travail d'équipe appliqué « à la recherche d'une économie humaine en équilibre dynamique ». Le manifeste fondateur propose « la force de l'idée communautaire » face à « la faillite massive, éclatante, constatée par tous des systèmes adverses qui se sont révélés impraticables au bout d'un temps très réduit : moins d'un siècle pour le capitalisme, quelques années pour le socialisme ». La place que ce groupe donne à l'idéologie de la communauté lui vaudra d'être invité et de participer aux Journées du Mont-Dore qui réunissent, sous l'égide du maréchal Pétain, en 1943, des mouvements pour donner une armature idéologique et un contenu pratique à la Révolution Nationale. Gaston BARDET, lui-même, participe à ces journées du Mont-Dore. Ces contacts avec le régime de Pétain voudront,

reconstituer des unités complètes de vie, à portée d'homme, harmonieusement distribuée sur le territoire et harmonieusement coordonnées. La relance des productions agricoles doit s'accompagner de la mise en place de villages-centres, de « foyers ruraux » pour réactiver la vie sociale et culturelle dans les campagnes. C'est un deuxième courant économique et sectoriel qui l'emporte concrétisé par le plan Monnet³⁵⁹. Les responsables politiques au lendemain de la libération font le choix d'une mécanisation, d'une mise en réseau des équipements agro-alimentaires et des infrastructures de la vie collective. La modernisation des campagnes s'avère nécessaire au développement économique du pays. Les campagnes s'avèrent être des facteurs essentiels pour une nation appelée à devenir industrielle et urbaine. Le constat est fait que les villes et les campagnes sont deux modes de civilisation différents mais complémentaires. Il convient d'organiser leurs rapports de coexistence, au lieu de laisser l'urbanisation envahir un monde rural encore confondu avec l'agriculture³⁶⁰. Le chapitre précédent a montré que Gaston BARDET met en avant l'intérêt d'une discipline telle que le ruralisme dans des ouvrages dès le début des années 1940 en façonnant sa propre discipline. Les échos à sa démarche semblent faibles. Pourtant un premier écho important est la publication d'un livre de Louis LEROY, *Le Ruralisme*³⁶¹, qui favorise la mise en place de l'aménagement rural et d'une confédération nationale de l'aménagement rural (CNAR). Je vais montrer dans ce dernier paragraphe comment les bases de cette discipline sont posées.

à très juste titre, au groupe Economie et Humanisme et à Gaston BARDET des reproches qui leur seront faits par la suite.

Concernant Gaston BARDET, il est sans doute nécessaire de prendre avec précaution les propos concernant ses liens avec le Maréchal Pétain. Ce sentiment est renforcé par le fait qu'il a travaillé sur le projet de planification de la ville de Vichy et a présenté au Maréchal son projet. Il faut considérer qu'il est probable que certains éléments de ses théories, comme l'idée de la communauté et l'importance de la terre, qu'il a développé avant la seconde guerre mondiale va intéresser le Maréchal pour son programme. De même Gaston BARDET sera chargé du plan de la ville de VICHY dès 1938 par la Mairie.

³⁵⁹ C'est le premier Plan de Modernisation et d'Equipement en France. Il s'appuie sur 6 secteurs clés jugés prioritaires, en s'inspirant des principes de la productivité américaine tempérée par le modèle socialiste-coopératif des pays nordiques.

³⁶⁰ HOUEE, Paul. *Les politiques de développement rural*. 2ème édition revue et augmentée. Paris : Ed Economica, Paris, 1996 (1ère édition : INRA, Economica, 1989).

³⁶¹ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960.

8.1 – Le Ruralisme de Louis LEROY en 1960

Le sous-titre du livre de Louis LEROY est clair, *Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Il est bien question d'aménagement et de campagne. Sur la couverture³⁶² on aperçoit un petit village français caractérisé par son clocher et entouré de quelques maisons. Devant et autour de ce village, des champs, des vergers, un homme sur un tracteur occupé aux travaux agricoles quelques vaches en train de paître. L'introduction insiste sur le retard des campagnes françaises par rapport à aux campagnes de la Hollande, du Danemark, de la Belgique, de la Suisse, et de l'Allemagne. La première partie de l'ouvrage porte sur l'habitat rural, et la seconde ouvre plus globalement à l'aménagement du territoire et au ruralisme.

8.1.1- la base de tout : le logement

La première partie de l'ouvrage aborde la question de l'habitat et montre l'importance de l'habitat qui « marque le lien étroit entre la plante, l'animal et le sol, tout particulièrement entre l'homme et le terroir »³⁶³. Louis LEROY recommande la redynamisation du secteur économique dans les campagnes permettant l'accueil de nouvelles populations qui sont attirées par des maisons individuelles.

« Le goût de la maison individuelle entourée d'un jardin reste profondément enraciné chez les Français qui se résolvent difficilement à habiter de grands immeubles collectifs et seulement à défaut d'autres logements »³⁶⁴.

Cette première partie est dans la lignée directe du génie rural. La construction de logements et

³⁶² PREVOIR UNE IMAGE

³⁶³ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. page 9.

³⁶⁴ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. page 29.

des bâtiments agricoles est décrite tant dans un aspect pratique que financier. Mais à la différence des propositions du génie rural que nous avons vues dans les parties précédentes, dans le chapitre trois de cette première partie, Louis LEROY montre de façon très claire comment l'habitat peut avoir une répercussion forte sur l'activité du territoire et favoriser le développement du territoire.

8.1.2 – deux pratiques pour une même discipline

Louis LEROY propose de réviser l'opposition traditionnelle faite entre la ville et la campagne. Il cite notamment Jean-François GRAVIER.

« Dans les pays où la diffusion de l'automobile, de l'électricité, des équipements publics et des télécommunications est généralisée, la vieille opposition entre monde urbain et monde rural n'a plus de sens »³⁶⁵.

Pour éviter l'anarchie de ce phénomène, il faut prévoir certaines règles et établir des plans de ruralisme pour suivre la mutation des zones rurales « à la manière des plans d'urbanisme établis pour mettre de l'ordre dans le développement des cités »³⁶⁶. Il appuie sur la nécessité pour construire le ruralisme « de partir de l'homme, de sa famille, de satisfaire ses besoins matériels, sociaux, spirituels, dans le cadre du milieu de l'environnement »³⁶⁷. Il définit ainsi le ruralisme en s'appuyant sur un article de M. NOILHAN³⁶⁸ en parlant de la science du mieux-vivre dans les campagnes qui coordonne une foule de problèmes et de techniques trop étudiés séparément, et qui ne peuvent en l'état actuel des choses recevoir des solutions ou des

³⁶⁵ GRAVIER, Jean-François. *Paris et le désert français*. Paris : Le Portulan , 1947 (Nouvelle édition en 1958, Paris : Flammarion). Cette citation de Jean-François GRAVIER apparaît dans LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960.

³⁶⁶ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 10.

³⁶⁷ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 12.

³⁶⁸ NOILHAN, M.. in *La Revue du Génie Rural*. 1958.

applications satisfaisantes. Louis LEROY propose de regrouper urbanisme et ruralisme dans la même discipline qui serait alors l'aménagement du territoire.

« L'aménagement du territoire est né en France de la nécessité de porter remède au déséquilibre profond de la répartition du peuplement et des richesses entre Paris et les provinces, d'une façon plus générale entre les villes et les campagnes. »³⁶⁹

Il fait le constat d'un effort général nécessaire pour aménager le territoire, et d'élaborations de plans régionaux qui n'ont pourtant pas, selon lui, atteint les objectifs car ils ont souvent minimiser l'aspect agricole et rural. Il constate que l'aménagement du territoire réalisé jusqu'à maintenant s'est voulu décentralisateur, et n'a pas englobé les villes et les campagnes. Il n'a pas cherché à rénover le milieu rural. Il constate que l'aménagement du territoire est très focalisé sur les villes, et a favorisé leur grossissement. Il faut selon lui éviter de traiter l'aménagement des zones rurales en fonction de l'urbanisme au risque de les subordonner de l'aménagement rural au développement urbain. Il est nécessaire pour l'auteur que les zones rurales aient leur propre développement impliquant ainsi leur propre aménagement.

8.1.3. - les outils du ruralisme

Le préalable pour Louis LEROY est le plan régional pour donner les directions nécessaires aux plans d'urbanisme. Il constate que pour les zones rurales rien n'est prévu, si ce n'est des mesures pour interdire « de faire des lotissements comme s'il s'agissait uniquement de conserver intacte une sorte de réserve nationale pour le plaisir des touristes »³⁷⁰. Il préconise un plan de ruralisme pour permettre à la campagne de « participer à l'expansion

³⁶⁹ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 57.

³⁷⁰ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 69.

raisonnée, guidée par un plan analogue au plan d'urbanisme »³⁷¹. Les plans de ruralisme sont nécessaires car ils ne répondent pas aux mêmes nécessités que les plans d'urbanisme.

« Les problèmes relatifs à l'aménagement urbain et ceux relatifs à l'aménagement rural ne sont pas les mêmes. Pour les premiers il s'agit d'organiser la concentration, pour les seconds il s'agit d'organiser la dispersion »³⁷².

Il donne également des recommandations pour réaliser des études de ruralisme. Le choix de l'échelle est primordiale, celle du « pays » lui semble la mieux correspondre au besoin alors que celle de la commune et du département est soit trop petite, soit trop grande. Une enquête préalable est nécessaire pour dresser un plan de ruralisme dont les principales phases sont les enquêtes et les analyses, l'évolution des activités, la synthèse d'un plan directeur, et l'application pratique avec les degrés d'urgence et l'action éducative.

8.1.4 – l'organisation de la structure rurale et agricole

Il liste quatre piliers sur lesquels repose le développement de la vie rurale : l'amélioration des conditions matérielles, professionnelles, culturelles, et civiques. Il faut se baser sur des communes actives quitte à en restreindre le nombre en les dotant d'un budget suffisant, de conseils municipaux dynamiques établissant la liaison avec les centres urbains. En ce qui concerne les structures agraires, il recommande de permettre une agriculture productive tout en maintenant des petites propriétés rurales pour permettre de fixer un peuplement en milieu rural. Ainsi il exquise un modèle de complémentarité entre des petites propriétés destinées au logement mais avec un lopin de terre permettant une subsistance minimale mais dont les habitants ont d'autres ressources et des exploitations familiales de

³⁷¹ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 69.

³⁷² LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 69.

taille plus importante. Pour l'implantation de nouvelles fermes, Louis LEROY décrit quelques exemples dont celui de l'assèchement du « Zuydersee » aux Pays-Bas et celui d'une amélioration des structures dans la république fédérale allemande où un grand nombre d'exploitations sont considérées comme ayant un vice de structure, le nombre est estimé à 500 000 exploitations et elles ont toutes plus de 5ha. Il propose de combiner remembrement et décentralisation des villages, et pour cela deux règles doivent être respectées pour la relocalisation des fermes. Elles doivent être reconstruites soit en hameaux dispersés, soit égrenés le long des routes et doivent être raccordées au réseau des chemins de la commune, au réseau électrique, et au réseau d'eau courante (ou du moins un approvisionnement par un système de puits doit être possible). Il présente un schéma théorique³⁷³ développé par M. DAYRE, ingénieur en chef du Génie Rural, chargé des études relatives à l'aménagement du territoire rural au Ministère de l'Agriculture. Le territoire théorique est traversé par des routes de grande circulation, et bordé par des routes secondaires. Des chemins ruraux et communaux viennent organiser les déplacements au sein de chaque commune. Des usines décentralisées viennent s'insérer à ce schéma qui définit aussi des centres ruraux relativement éloignés de la ville et destinés à regrouper les services collectifs. L'auteur de ce schéma expose quatre types d'établissements : la ferme, le village, l'usine et la ville qui doivent être implantés de manière fonctionnelle grâce à un aménagement logique des voies pour « l'économie des relations comme pour l'agrément des résidences ». Mais Louis LEROY conclut la présentation de cet exemple en soulignant « le caractère irréaliste et assez théorique du projet » et il prône une variété de structures agraires. Il met en avant l'intérêt de réorganiser des structures agraires en s'appuyant sur des villages existants tout en amenant de nouvelles possibilités d'hameaux ou de fermes isolées. Dans le chapitre suivant, il développe le regroupement municipal et les villages-centres. Pour répondre au problème de la concentration urbaine et du dépérissement

³⁷³ IMAGE A PREVOIR

du monde rural, en raison d'un pullulement de petites communes unique en Europe, il propose un regroupement des communes. Il propose une taille de regroupements en unités oscillant entre 1 500 et 2 000 personnes autour d'un village-centre qui serait le lieu où « la vie urbaine indispensable au renforcement et à l'épanouissement de la nouvelle civilisation rurale, s'insère dans la vie rurale »³⁷⁴. Il cite le travail de Gaston BARDET présenté aux journées d'études de l'Habitat Rural en juin 1944, qui rappelle que la création du village-centre implique une recherche géographique minutieuse³⁷⁵. L'objectif est clair pour Louis LEROY,

« Il faut marier les constructions nouvelles avec les constructions anciennes, avec le noyau historique, éviter la monotonie des constructions nouvelles, bien situer les bâtiments publics, régler l'emplacement des voies de circulation, les terrains de sport »³⁷⁶.

Il faut, selon Louis LEROY, rompre l'isolement du milieu rural par des routes de terre, de fer ou d'eau. Le chemin rural joue ainsi un rôle essentiel, il n'est pas seulement une voie de circulation et de transport, il est aussi une artère de communication, un organe de distribution des terres, l'élément essentiel de l'aménagement du territoire. Il met donc en cause le centralisme parisien dans la disparition de la vie rurale. Il valorise la qualité de la nature face à la ville en évoquant l'atmosphère viciée des grandes cités. Il préconise des plans de ruralisme allant dans ce sens, car ils permettent un mélange de cultures entre le monde rural et agricole qui s'est enfermé derrière certaines barrières et les nouveaux habitants des campagnes qui se plieront à certaines disciplines, à certaines exigences de la nature.

³⁷⁴ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 104.

³⁷⁵ Ainsi devant la variété des « semis fondamentaux de peuplement » si différents, Gaston BARDET classe les villages-centres en trois classes : V.C. 1, V.C. 2, V.C. 3. Ainsi « le village-centre de première classe est un véritable sous-chef-lieu de canton, déjà fortement équipé, qu'il suffira d'affirmer », « le village-centre de deuxième classe doit être choisi comme centre par suite de sa position relativement à son entourage » qui pourra, par son équipement, devenir un village-centre de première classe, et « le village-centre de troisième classe se rencontre dans un semis trop lâche dans les terres pauvres aux finages trop vastes », ce dernier « faible, il n'est choisi comme centre que pour rattacher les isolés. » Une fois déterminé chacun des villages-centres, il s'agit ensuite de les équiper par des équipements coopératifs et professionnels, des équipements culturels et cultuels, des équipements sportifs, et des équipements sociaux. Il évoque même la possibilité d'équipement circulant comme des camions sanitaires, ou des bibliobus.

³⁷⁶ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 108.

8.1.5 – le ruralisme en opposition à l'urbanisme

Louis LEROY conclut son ouvrage sur une phrase du professeur MILHAU au 41ème congrès de la coopération en mai 1959 : **« le monde agricole a une fonction matérielle : faire le pain des hommes, et une mission morale : défendre la liberté des hommes »³⁷⁷**.

Il constate surtout que le modèle de vie revient à la nature. Ainsi il y a, selon lui, un mouvement général **« on abandonne la "mégalopolis" pour revenir à la petite ville et à la résidence de campagne »³⁷⁸**. L'ouvrage de Louis LEROY met en perspective les propositions de

Gaston BARDET qui ont alors déjà vingt ans et que celui-ci développe dans une totale confidentialité dans l'agglomération rennaise. L'ouvrage de Louis LEROY remet sur le devant de la scène quelques pratiques et théories de Gaston BARDET. Mais sa démarche de Louis LEROY de remettre en avant le ruralisme est aussi la proposition de ne pas envisager la fin d'une discipline globale qui pense la ville et la campagne. Il propose une discipline indépendante de l'urbanisme avec son propre objet d'étude et son propre fondement théorique en opposition directe à l'urbanisme. Il constate que l'urbanisme domine le ruralisme et que le ruralisme ne pourrait pas lui survivre. Louis LEROY donne au ruralisme une histoire, des théoriciens, des projets et des objectifs. Il fait donc du ruralisme une discipline à part entière.

³⁷⁷ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 129.

³⁷⁸ LEROY, Louis. *Le Ruralisme. Comment réaliser l'aménagement des campagnes ?* Paris : Economie et Humanisme – Les Editions Ouvrières, 1960. Page 129.

Cette parole semble pourtant désuète, et le terme de ruralisme disparaît autour de 1960 au moment où Louis LEROY essaye de le remettre en avant. Le ruralisme a préparé la place pour une discipline forte qui est une application simple de celle qui pense les villes. Le ruralisme de Louis LEROY évolue par rapport à celui de Gaston BARDET. Pour Louis LEROY le ruralisme est au même titre que l'urbanisme une discipline à part entière quand Gaston BARDET essayait de lier les deux disciplines.

8.2 – la mise en place d'une confédération de l'aménagement rural

Cette confédération va permettre de faire exister l'espace rural dans les politiques d'aménagement. Dans son ouvrage sur le ruralisme, Louis LEROY appuie la mise en place d'une discipline autonome adaptée au territoire rural. Il aide à fonder la CNAR³⁷⁹ en 1962 qui rassemble des représentants des organisations agricoles, des chambres d'agriculture, des métiers, de commerce et de l'industrie, de mouvements familiaux, d'élus locaux et de comités d'expansion. Cette confédération souhaite collaborer avec la Direction des Aménagements Ruraux du Ministère de l'Agriculture pour promouvoir une politique de développement des activités économiques, d'équipement des zones rurales, dans le cadre d'un aménagement global du territoire, ainsi qu'à faire prendre conscience à l'ensemble du pays de la nécessité d'un aménagement cohérent de l'espace rural. Elle développe une réflexion sur l'aménagement

³⁷⁹ CNAR – Confédération National pour l'Aménagement Rural

rural par sa revue *Espace 90*³⁸⁰ et par des journées d'études³⁸¹, et par son bureau d'étude et d'animation : le Centre d'Etudes pour le Ruralisme et l'Aménagement des Campagnes (CERAC) qui sera ensuite remplacé par l'Association de Développement et d'Aménagement Rural (ADAR). Le numéro 14 des *Cahiers du Ruralisme* propose un texte de Louis LEROY, intitulé « En quoi consiste l'aménagement rural du territoire ». Ce texte sert d'éditorial à ce numéro. Les différents thèmes de l'aménagement rural sont abordés par cette revue. Elle sert de conseils techniques sur différents points qui touchent à l'aménagement rural. D'ailleurs à partir de 1970 elle a un supplément intitulé « Les Cahiers Techniques de l'Aménagement Rural ». Le premier numéro de *Espace 90* permet de rappeler son objectif, et celui de la CNAR dont le président, André LAURENT réalise l'éditorial. Ainsi *Espace 90* s'adresse « à tous ceux qui se préoccupent de l'aménagement du territoire sur le plan rural. i.e. élus, représentants des groupements professionnels, responsables de groupements familiaux, animateurs sociaux et culturels, représentants de la fonction publique. », ou encore « faire que le monde rural s'intègre parfaitement dans une société moderne »³⁸². Un article présente également la CNAR qui est épaulée par le CERAC pour réaliser un certain nombre d'études concernant les milieux ruraux. A partir de l'ouvrage de Louis LEROY, le ministère de l'agriculture va prendre conscience de l'importance de mettre en place une politique d'aménagement propre au monde rural.

³⁸⁰ La revue *Espace 90* qui évoque les 90% du territoire français occupé par les territoires ruraux est la suite des *Cahiers du Ruralisme*. Les *Cahiers du Ruralisme* ont une forme très simple et regroupement des articles. Il n'a pas été possible de tous les consulter, car ils n'ont pas été tous déposés à la Bibliothèque Nationale de France. Un numéro a été également trouvé dans les archives de Gaston BARDET à l'Institut Français d'Architecture. Une liste sur les articles de Gaston BARDET dans cette revue permet d'avoir une idée de sa publication. Cette revue est bimestrielle, et la rédaction est assurée par le Centre d'Etude pour le Ruralisme et l'Aménagement des Campagnes (CERAC) qui publie dans les *Cahiers du ruralisme* certaines conclusions des études qu'il mène. Mais les *Cahiers du ruralisme* sont bien la revue de la CNAR. En novembre-décembre 1968, elle est remplacée par la revue *Espace 90*, après 34 numéros. Cette revue est plus professionnelle dans son aspect et sa ligne éditoriale. En effet les *Cahiers du Ruralisme* est une pochette de carton regroupant des articles, alors qu'*Espace 90* est une revue avec une couverture en couleur et plastifiée, et contenant de la publicité. *Espace 90* s'arrête en 1981.

³⁸¹ Ces journées d'étude porteront en 1969 sur l'emploi en milieu rural, en 1970 sur le développement économique et en 1971 sur l'industrialisation en milieu rural.

³⁸² LAURENT, André. « Editorial » in *Espace 90*, numéro 1, novembre-décembre 1968.

8.3 – une réponse institutionnelle

En 1965, le Ministère de l'Agriculture crée la Direction de l'Aménagement et des Structures pour traiter les questions relatives à l'aménagement de l'espace rural, hydraulique, structures foncières et exploitation, équipement rural et agricole. En 1968, le ministère favorise la relance de la Confédération Nationale de l'Aménagement Rural (CNAR) pour associer les grandes organisations agricoles et rurales à cette orientation nouvelle. Les campagnes françaises sont en profond renouvellement. Puis à la fin des années 1970, la Direction de l'Aménagement Rural est mise en place au sein du Ministère de l'agriculture pour favoriser la mise en place de PAR³⁸³ qui va s'appuyer sur l'ACEAR³⁸⁴ et des AREEAR³⁸⁵ avec pour mission de réaliser les études et de fournir les références nécessaires à la mise en oeuvre d'un développement rural global.

8.3.1 – les Plans d'Aménagement Rural

C'est lors de la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967 que le terme « aménagement rural » entre dans le langage administratif officiel. Ce texte prévoit la mise en place de PAR dans les cantons de moins de 10 000 habitats. Ce sont les réponses aux POS³⁸⁶.

« Expression d'une volonté politique de considérer l'aménagement rural comme un

³⁸³ PAR - Plan d'Aménagement Rural.

Les PAR sont mis en place par la loi d'orientation foncière du 30 décembre 1967, puis un décret de 1970 seulement permet leur concrétisation sur le terrain.

³⁸⁴ ACEAR – Atelier Central d'Etude et d'Aménagement Rural.

³⁸⁵ AREEAR – les Ateliers Régionaux d'Etude Economique et d'Aménagement Rural.

³⁸⁶ POS – Plan d'Occupation des Sols.

Le PAR à la différence du POS ne crée pas de contraintes. De plus à la différence des POS, les PAR ne sont pas exclusivement communaux. Les territoires concernés peuvent donc être beaucoup plus larges, suivre plusieurs communes, ou être cohérents avec une région naturelle ou géographique, ou par rapport à un élément topographique particulier.

élément fondamental d'un bon équilibre de l'aménagement général du territoire, et d'exprimer la solidarité centre milieu rural et milieu urbain »³⁸⁷.

Louis TORRION³⁸⁸ présente ainsi les PAR :

« Les PAR sont établis sans contraintes abusives, dans un climat de confiance et de collaboration collective, ils peuvent être considérés actuellement comme un élément essentiel de sauvegarde et de rénovation de la vie rurale »³⁸⁹.

Il décrit le contenu d'un PAR. Une première section contient l'analyse, le diagnostic, et la détermination des objectifs. Une deuxième section fait des propositions de création d'activités et le développement des activités existantes. La troisième section présente des services collectifs à mettre à la disposition des populations, permanente et saisonnière. La quatrième section présente toutes les mesures utiles du point de vue de l'environnement : préservation contre les pollutions et dégradations de toute nature, érosion des sols, régularisation des eaux... La dernière section explique le projet de programme prenant en compte des préoccupations économiques, financières et fiscales correspondantes. Il conclut que la loi l'orientation foncière et le décret sur les PAR ont ouvert une ère nouvelle pour la politique d'aménagement du territoire, et la prise de conscience d'un développement harmonieux entre villes et campagnes. Ainsi le PAR est considéré comme un document de planification micro-régionale qui réunit des informations sur l'évolution récente de la zone, présente les orientations jugées souhaitables, et précise le programme et les actions à entreprendre. Il doit être penser la cohérence entre les différents niveaux et les différentes procédures d'aménagement. Ainsi il doit être compatible avec les directives d'aménagement du territoire, les études d'armature urbaine, et particulièrement les SDAU³⁹⁰. Il vise à relier le choix des activités, options démographiques, propositions de financement et utilisation des

³⁸⁷ TORRION, Louis. « Des plans d'aménagement rural. Pourquoi ? » in *La Revue du Génie Rural*. Numéros 8 et 9, septembre 1972.

³⁸⁸ Louis TORRION est alors l'adjoint du Directeur de l'Aménagement Rural et des Structures, François BLAIZOT.

³⁸⁹ TORRION, Louis. « Des plans d'aménagement rural. Pourquoi ? » in *La Revue du Génie Rural*. Numéros 8 et 9, septembre 1972.

³⁹⁰ SDAU - Schéma Directeur d'Aménagement Urbain.

équipements. Participation et concertation. Entre 1970 et 1974, 69 PAR sont recensés en France métropolitaine, puis en 1974 c'est une seconde tranche de 94 PAR qui est agréée. A partir de 1975, les PAR se dégagent de la lourdeur et de la réticence de la phase expérimentale. Ils se répandent sur le territoire selon les motivations des DDA, des bureaux d'étude, des élus politiques et socio-professionnels. L'intervention est toujours contrôlée par l'administration mais elle s'adapte mieux à la demande locale. Au final les PAR auront couvert 26% des communes rurales, et concerné 31% de la population rurale. Il est intéressant également de constater l'existence de PAR interdépartementaux et inter-régionaux³⁹¹. Cette caractéristique décentralisatrice et ce dépassement les frontières parfois ancrées des limites administratives étaient sans doute de nature trop révolutionnaire dans un pays où le premier acte de la décentralisation n'était pas encore lancé.

8.3.2 – la lutte Ville-Campagne au sein des institutions

Les campagnes attirent moins et perdent en dynamisme. Le constat fait après guerre par l'ouvrage *Paris et le Désert Français* n'est toujours pas résolu dans les années 1970. L'exode des campagnes vers les villes est de plus en plus fort. La ville est perçue dans sa dynamique d'étalement, et de boulimie vis à vis des territoires ruraux. La réaction est de créer des outils de planification propres à la campagne et de faire des propositions rationnelles face à la ville. C'est notamment la réponse institutionnelle et la mise en place des PAR présentées dans le paragraphe précédent. Quelques organismes ruraux essaient de dépasser les limites de l'action professionnelle. A cette époque, les initiatives sont nombreuses. Cela montre l'importance des idées venant du monde rural, et le souhait de mettre en place une politique

³⁹¹ Parmi les 170 PAR réalisés, il faut évoquer que 11 étaient interdépartementaux et 3 étaient régionaux.

d'aménagement des campagnes pour répondre à un étalement de la ville toujours plus fort. L'ANDAFAR³⁹² et la revue *Espace 90* en sont des exemples. La CNAR organise différentes rencontres³⁹³ et surtout à Bordeaux en mai 1979, la « Biennale de l'Aménagement rural », qui sera la première biennale de l'Aménagement Rural, mais aussi la dernière et surtout la dernière grande manifestation organisée par la CNAR.

Cette revendication rurale se retrouve aussi dans les institutions. L'institutionnalisation du ruralisme en aménagement rural a donné aux politiques territoriales rurales une répercussion forte, et son intérêt a été reconnu. Par contre elle a ouvert une bataille rangée entre les institutions en charge d'aménagement du territoire. Il existe déjà dans les années 1960 et 1970 un empiètement des missions du ministère de l'équipement et de la DATAR³⁹⁴. La création par le Ministère de l'Agriculture réagit de l'ACEAR³⁹⁵ qui élabore et diffuse des études et des documents, mais aussi la création d'une commission de l'espace rural lors du 6ème Plan³⁹⁶ va créer une véritable compétition entre les différentes administrations en charge de l'aménagement du territoire. L'aménagement rural essaye de se différencier et de se fixer un objectif entre la politique agricole et l'urbanisme. L'aménagement rural est conçu comme une articulation de plusieurs fonctions, en vue de promouvoir une société rurale ouverte à tous, comme une alternative de cadre et de genre de vie. Les PAR répondent ainsi aux POS créés à peu près à la même époque. Cette opposition et cette rivalité avec les autres administrations, notamment avec le ministère de l'équipement, Jacques JUNG en témoigne bien³⁹⁷.

³⁹² ANDAFAR – Association Nationale pour le Développement de l'Aménagement Foncier Agricole et Rural

³⁹³ La CNAR organise la Rencontre nationale des animateurs et agents de développement à Melun en mars 1975, mais aussi les Assises nationales des Pays et Comités d'Aménagement à Vitry en mai 1976.

³⁹⁴ DATAR – Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale.

Elle est créée en 1963 et a perduré jusqu'à aujourd'hui sous différentes formes : DIACT – Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires, et de nouveau DATAR – Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale.

³⁹⁵ ACEAR – Atelier Central d'Etude et d'Aménagement Rural.

³⁹⁶ HOUEE, Paul. *Les politiques de développement rural*. 2ème édition revue et augmentée. Paris : Ed INRA - Economica, 1996. (1ère édition : INRA, Economica, 1989).

³⁹⁷ JUNG, Jacques. *L'aménagement de l'espace rural – Une illusion économique*. Paris : Calmann-Lévy, 1971.

8.3.3 – la vision urbano-centrée versus le réseau rural

Il est à craindre que les SDAU, dont les DDE³⁹⁸ vont quadriller la France ne tiennent compte que des objectifs d'urbanisation et d'industrialisation accélérées. Une politique d'aménagement ainsi orientée risque d'aboutir à la mise en valeur de zones urbanisées se suffisant à elles-mêmes et reliées entre elles par un réseau de communications rapides, sur un fond de terrains vagues. La campagne devient le réservoir où la ville puise sa main-d'oeuvre, l'eau, l'air, l'espace dont elle a besoin pour ses logements, ses usines, ses transports, ses loisirs ; elle devient aussi le dépotoir où la civilisation urbaine déverse ses déchets, ses nuisances et ses épaves. La ville choisit en fonction de ses besoins, sans tenir compte des aspirations des populations rurales ou des aptitudes des terres ; elle retient et aménage les terrains qui lui conviennent, sans se préoccuper de la vie et de l'histoire des sociétés locales, de la désarticulation qu'elle opère dans les cultures rurales, des « friches sociales », des déserts humains qu'elle crée autour d'elle-même.

(in *Le étapes du développement rural - tome 2 : la révolution contemporaine (1950 – 1970)* par Paul HOUEE – dans la collection « Développement et Civilisations » Les éditions ouvrières, Editions Economie et Humanisme. Paris, 1972)

L'espace rural est une réalité trop diverse en ses situations et ses possibilités, pour que son aménagement puisse être conçu de façon abstraite et uniforme, à l'écart des forces locales. Les expériences de secteurs-pilotes, des études « à grandes mailles » qui prolongent les schémas d'armature urbaine, des études locales plus affinées ont aidé le ministère de l'Agriculture à se forger des outils et une doctrine de l'aménagement rural. La politique de l'aménagement rural est dominée par un modèle polarisé et hiérarchisé qui s'articule autour des divers paliers de

³⁹⁸ DDE – Direction Départementale de l'Équipement

l'armature rurale, qui prolongeant les réseaux urbains tout en répondant aux besoins des populations concernées. Il faut construire une cellule communale à la base formée de quelques centaines d'habitants surtout agricoles. Le premier échelon véritable est le « village-centre » ou « centre-secondaire » qui dessert une population de 4 000 à 5 000 habitants, puis il y a le « centre primaire » de 4 000 à 5 000 capable d'animer une petite région de 15 000 à 20 000 habitants dans un rayon de 20 km. Cette opposition et cette rivalité avec les autres administrations, notamment avec le ministère de l'équipement, Jacques JUNG en témoigne bien³⁹⁹. Il montre l'absurdité de distinguer aménagement rural de l'aménagement urbain. Ainsi il explique que le développement rural exige une armature urbaine solide, des pôles de croissance et d'animation capables d'entraîner leur environnement. C'est la ville qui fait la région. L'aménagement du territoire ne se détaille pas : il ne peut être qu'unitaire, confié à un organisme central qui irrigue l'ensemble du pays à partir des centres vitaux.

Le Ministère de l'Agriculture réorganise ses services et se cherchant des alliés dans une bataille ouverte du territoire. Les PAR ont un grand succès, mais ils ne sont pas contraignants. Les groupes de travail mis en place au niveau régional et départemental sous la coordination de l'ACEAR montre aussi une grande diversité des acteurs et une grande concertation de l'ensemble des acteurs concernés par le territoire rural.

Conclusion – la mort du ruralisme

Des difficultés financières, le désengagement du Ministère de l'Agriculture entraînent

³⁹⁹ JUNG, Jacques. *L'aménagement de l'espace rural – Une illusion économique*. Paris : Calmann-Lévy, 1971.

la fin de la CNAR : l'intérêt se déplace de l'aménagement rural vers le développement local. Cette discipline rattrape Gaston BARDET, qui finalement à partir des années 60, va essentiellement appliquer ces théories de ruraliste, il apparaît d'ailleurs dans un certain nombre de textes avec le qualificatif de ruraliste. Il semble donc avoir accepté de se trouver d'un côté et non pas de survoler l'ensemble.

La maîtrise du phénomène urbain est l'une des raisons fondatrices de la DATAR. Elle a voulu endiguer la concentration parisienne par la politique des métropoles d'équilibre (1964), par celle des villes moyennes (1973), enfin par celle des petites villes et des pays (1975) qui se traduit principalement par les contrats de pays. L'objectif actuel de la DATAR est de limiter la construction excessive de bureaux dans la région parisienne, de pôles d'excellence capables de rivaliser avec les villes européennes équivalentes, en y concentrant la recherche et l'enseignement supérieur, les activités et les services les plus performants, les centres de décision et les grands réseaux de communication.

L'aménagement des zones rurales fragiles menacées par la désertification a pris différentes formes : la politique de montagne, l'aménagement du littoral, la rénovation des secteurs les plus atteints. Par la création du FIDAR, elle a évolué des grands équipements structurants aux actions capables de maintenir à tout prix les emplois existants, d'installer des jeunes actifs et de valoriser les ressources sur place. La politique de la DATAR est de parvenir à un nouvel équilibre en favorisant une agriculture polyvalente et pluri-active, volontiers extensive, en développant le potentiel touristique, la filière bois, les activités tertiaires, en accentuant la coopération entre les collectivités locales dotées de moyens fiscaux appropriés.

Gaston BARDET, après la libération, s'implique dans une réflexion globale sur la reconstruction du territoire et son organisation. Il va ainsi avoir un impact sur le développement d'une politique territoriale majeure et originale qui est celle de l'aménagement rural. Il va inspirer la mise en place de cette politique nationale qui vient sur la scène sous le

nom de ruralisme en 1960 avec l'ouvrage de Louis LEROY, avant de devenir aménagement rural et disparaître à la fin des années 1980.

Gaston BARDET a été, dès les années 1930, un des plus forts opposants au modernisme qui commence alors à se développer et qui va devenir le courant dominant dans l'après deuxième guerre mondiale. Il incarne un mouvement « culturaliste » qui propose une démarche qui se fonde sur une connaissance approfondie préalable à une intervention. Gaston BARDET va ainsi regarder plus spécifiquement des réflexions et des pratiques existantes déjà pour les territoires ruraux et les terres agricoles pour pouvoir enrichir ses propres pratiques. Si Gaston BARDET a très tôt théorisé sa pratique et sa démarche culturaliste, car il le fait dès les années 30 et continue à la préciser au début des années 40, c'est tout particulièrement pendant les années 1950 et 1960 que Gaston BARDET va avoir une pratique directe sur les territoires ruraux. Si sa pratique reste néanmoins limitée, il développe de nombreuses méthodes, il rédige énormément d'articles et de livres pour partager ces théories et sa pratique. Il tente ainsi de donner plus de place dans la profession aux territoires ruraux et à leur plus grande connaissance avant d'intervenir.

C'est probablement pour lui une question de survie. En effet, il est après-guerre peu sollicité, alors que très connu avant guerre, il semble perdre rapidement de l'audience et ses positionnements théoriques ne sont clairement pas ceux qui flottent dans l'après-guerre. Ces positions culturalistes en opposition directe aux propositions des modernistes dont LE CORBUSIER l'écartent des commandes publiques et de la notoriété.

Il parle du “le désert français⁴⁰⁰”. Gaston BARDET va théoriser dans de nombreux livres et articles l'étude notamment des “villages-centres” pour consolider l'importance et l'organisation des territoires ruraux. Il met en place des méthodes d'étude sur les réseaux de villages de plusieurs catégories, proposant de renforcer certaines parties, et certains villages dans l'objectif de mieux organiser un territoire pour lui redonner vie. Il essaye aussi de faire le

⁴⁰⁰ GRAVIER, Jean-François. *Paris et le désert français*. (Paris : Le Portulan, 1947)

lien, de créer des liaisons évidentes, de construire des ponts entre l'urbanisme et le ruralisme. Il explique ainsi que ce qui est considéré comme l'aménagement urbain et l'aménagement rural ne sont que les deux parties d'une même discipline. Ainsi de même l'urbanisme et le ruralisme sont les deux composants d'une discipline unique, et ce serait un tort de considérer le ruralisme comme une partie de l'urbanisme.

Ces visions du territoire et du projet de territoire ne seront pas adéquates avec la vision prédominante de l'après seconde guerre mondiale. Il recommande des réflexions sur l'ensemble du territoire français sur les pôles regroupant plusieurs fonctions : les industries, l'agriculture, l'habitat,... quand le choix national est celui des politiques sectorielles.

Le projet de Le Rheu est un ainsi le projet tardif français d'une cité-jardin.

Ce lien de Gaston BARDET avec les théories anglo-saxonnes est indéniable. On retrouve ainsi le glissement de politiques rurales vers des politiques urbaines. Il s'agit de proposer une discipline en mesure de lier ville et campagne, cela se traduisant souvent par une forme particulière.

Mais c'est la manière dont cette tentative isolée va déboucher sur une politique publique nationale qui va ici nous intéresser.

